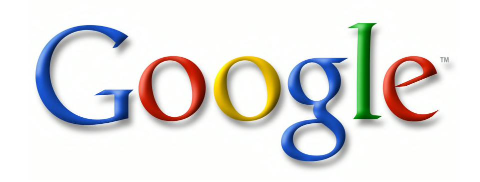

Google



[redacted]



[redacted]


SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

ORTHOPTÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
Rue Racine, n. 4, place de l'Odéon.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES.

ORTHOPTÈRES.

PAR M. AUDINET SERVILLE,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE, ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES.



PARIS,

LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET.

RUE HAUTEFEUILLE, N° 10 BIS.

1839.

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES ORTHOPTÈRES.

ORTHOPTÈRES.

ORTHOPTERA, Olivier, Latreille. — *HEMIPTERA*, Linné. — *COLEOPTERA*, Geoffroy. — *ULONATA*, Fabricius. — *DERMAPTERA*, De Géer.

C'est à De Géer que l'on doit la création de cet Ordre d'insectes; il compose sa septième classe, appelée Dermaptères. Linné place ces insectes parmi les Hémiptères, sauf son genre *Forficula*, qui termine ses Coléoptères; Geoffroy se borne à faire de cet Ordre une division particulière des Coléoptères. Dans Fabricius, les Orthoptères sont désignés sous le nom d'*Ulonata* et composent, suivant la méthode de cet auteur, la seconde classe des insectes. Olivier, venant ensuite, changea le nom de Dermaptères, qu'il aurait dû conserver, en celui d'Orthoptères, tirés de deux mots grecs qui signifient *ailes droites;* et ce nom ayant prévalu, nous sommes forcé de l'adopter.

Cet Ordre se distingue de celui des Coléoptères par

les caractères suivants : 1° corps généralement moins dur que dans ces derniers ; 2° élytres molles, presque demi-membraneuses, presque toujours chargées de nervures; rarement jointes à leur suture par une ligne droite ; 3° ailes pliées dans leur longueur et ordinairement en manière d'éventail, divisées par des nervures ; ces ailes étant déployées, surpassant les élytres en largeur; lorsque ces dernières ne sont pas assez longues pour les recouvrir, le bord externe ou antérieur des ailes prend alors plus de consistance ; il égale même quelquefois, pour la force, celle des élytres mêmes, et participe de leur couleur; c'est sous ce bord que vient se plier le reste de l'aile.

La bouche des Orthoptères offre un labre souvent arrondi, mobile de haut en bas, recouvrant plus ou moins les mandibules ; deux mandibules très-fortes, cornées : deux mâchoires terminées par un lobe corné, dentelé, recouvert par une galète (*galea*), pièce correspondant à la division extérieure des mâchoires des Coléoptères ; une languette bifide ou quadrifide ; quatre palpes ; les maxillaires de cinq articles, les labiaux de trois (ces palpes, suivant M. Marcel de Serres, sont le siége de l'odorat). La tête, habituellement forte, est munie de deux antennes ordinairement filiformes ou sétacées, presque toujours longues et le plus souvent composées d'un grand nombre d'articles, quelquefois peu distincts ; le savant anatomiste cité plus haut regarde les antennes comme l'organe du tact chez les insectes. Les yeux à réseau sont globuleux ou ovales, plus ou moins saillants ; il y a en outre, à peu d'exceptions près, un ou plusieurs ocelles. Le thorax est très-variable pour la forme, mais généralement grand. L'abdomen est composé de segments distincts, portant

chacun un stigmate latéral, l'extrémité du dernier segment offre d'ordinaire dans les deux sexes, deux ou quatre appendices flexibles; les pattes sont presque toujours grandes et fortes; les tarses composés d'articles dont le nombre varie; le dernier de ces articles est muni de deux crochets entre lesquels on voit le plus souvent une pelote spongieuse.

Ces insectes ne subissent qu'une demi-métamorphose, dont les mutations se réduisent à la croissance et au développement des élytres et des ailes dont ils sont toujours totalement dépourvus dans leur jeune âge, comme tous les autres insectes susceptibles d'acquérir ces organes du vol; mais beaucoup d'Orthoptères en manquent quelquefois, même à l'état adulte; lorsque les élytres et les ailes doivent exister, elles ne se montrent d'abord que sous une forme rudimentaire ou comme des moignons, ce qui constitue alors l'état de nymphe; la larve diffère par l'absence totale de ces parties. Du reste, cette larve et la nymphe ressemblent à l'insecte parfait, marchent ou sautent comme lui et se nourrissent des mêmes aliments. Plusieurs Orthoptères restent en état de nymphe ou même de larve pendant toute leur vie, c'est-à-dire qu'ils n'acquièrent jamais ni ailes, ni élytres, mêmes rudimentaires, et cependant ils n'en sont pas moins aptes à s'accoupler et à se reproduire. Le plus grand nombre des femelles est pourvu d'une tarière ou oviscapte, formé de deux lames, servant à déposer les œufs, recouverts souvent par une enveloppe commune.

Tous les Orthoptères connus sont terrestres, même dans leurs deux premiers états; quelques-uns sont carnivores ou omnivores, mais en général ils se nourrissent de plantes vivantes.

Dans un mémoire de M. Marcel de Serres, cité par Olivier, Encycl. méth., tom. VIII, pag. 551; les fortes dentelures qui terminent les mandibules des Orthoptères, sont comparées par le premier de ces auteurs aux véritables dents des Mammifères; « il les nomme *inci-*
» *sives* lorsqu'elles sont larges, en forme de coin, ayant
» la face externe convexe, et l'interne concave; elles
» sont évidemment coupantes. D'autres dents regar-
» dées comme *canines* sont coniques, très-aiguës, re-
» courbées en crochets. Enfin les *molaires*, constam-
» ment au nombre de deux seulement, sont les plus
» grandes de toutes, et situées très-près du point d'ap-
» pui, une à chaque mandibule. Leur usage est évi-
» demment de broyer les aliments découpés par les
» dents qui les précèdent.

» Ces trois sortes de dents n'existent pas toujours, et
» leur présence ou leur absence indique la nature de
» l'aliment qu'elles doivent préparer. Ainsi les Orthop-
» tères essentiellement carnassiers, tels que les Man-
» tides, n'ont que des dents canines; elles sont plus
» longues, plus aiguës que dans les autres Orthoptères
» et recourbées à l'extrémité, en manière de tenailles
» à branches croisées, tandis que ceux qui sont herbi-
» vores, tels que les Phasmides, les Locustaires, les
» Grilloniens, et les Acridites, n'ont que des inci-
» sives et des molaires.

» Les omnivores (Forficulaires et Blattaires) qui vi-
» vent de végétaux, de cadavres ou de proies vivantes,
» ont des canines comme les carnassiers, mais moins
» longues et moins recourbées, et des molaires moins
» larges et moins grandes que celles des herbivores,
» mais à tubercules plus saillants.

» Toutes ces dents ne sont point implantées dans les

» mandibules ; elles font corps avec elles et n'en pa-
» raissent nullement distinctes à leur base externe,
» cependant à leur base interne, elles semblent sépa-
» rées de la mandibule par une lame coriacée. Afin de
» permettre les mouvements, de droite à gauche, des
» mandibules qui jouent les unes sur les autres, ces
» dents ne sont pas placées sur le milieu du bord in-
» terne de chaque mandibule. Sur la gauche, elles sont
» plus en dehors de ce bord, et le contraire a lieu sur
» la droite ; de sorte que, lorsque les mandibules se
» croisent, les dents se joignent.

» On trouve dans l'estomac des Orthoptères herbi-
» vores une complication de parties internes, qu'on di-
» rait analogue à celle qui rend si remarquable les
» Ruminants parmi les Mammifères. On assure même
» que plusieurs Orthoptères font revenir leurs ali-
» ments à leur bouche pour les triturer une seconde
» fois. »

Dans nos climats, c'est habituellement vers la fin de l'été, que les insectes de cet Ordre subissent leur dernière transformation. Après leur sortie de l'œuf, les larves augmentent de grosseur à l'aide de plusieurs changements de peau ; c'est ordinairement au sixième, suivant M Brullé, qu'a lieu l'entier développement des organes du vol ; ce qui constitue l'état parfait (1).

(1) M. Brullé (Hist. nat. des Ins., tom. IX, pag. 6) s'exprime ainsi sur le passage de l'état de larve à celui de nymphe : « Il se
» déclare cependant, d'une mue à l'autre, quelque modification
» dans la forme extérieure ; c'est ainsi que le thorax, indiqué seu-
» lement par un seul segment, acquiert peu à peu un développe-
» ment plus complet. Les deux autres segments se distinguent de
» ceux qui forment l'abdomen ; ils prennent un plus grand volume,
» et dans la période qui précède le passage de l'état de larve à
» l'état parfait, dans cette période qui répond à l'état de nymphe

La forme des pattes postérieures a fait diviser naturellement ces insectes en deux grandes sections : les Coureurs et les Sauteurs. Beaucoup de ces derniers font entendre un bruit monotone qu'ils produisent, soit en frottant leurs élytres l'une sur l'autre (ce qui est le fait des mâles exclusivement, à ce que nous croyons), soit en appliquant leurs cuisses postérieures contre les élytres, agitant tantôt l'une, tantôt l'autre avec une grande vivacité. Les Orthoptères-Sauteurs ont les cuisses postérieures longues et renflées, pourvues à l'intérieur de muscles puissants, au moyen desquels ces insectes sautent plus ou moins haut. Au repos, ces cuisses s'élèvent au-dessus de la ligne du corps, et forment, avec la jambe qui d'ordinaire est fort longue, un angle plus ou moins aigu ; ce qui donne aux Orthoptères de cette seconde section, un port tout particulier.

Cet Ordre renferme les insectes les plus grands de la Classe entière. Dans quelques Phasmides le corps atteint neuf à dix pouces de longueur ; dans d'autres, il a souvent quatre à six pouces. Des Locustaires et certains Acridites (du véritable genre Criquet, tel que Latreille l'a restreint) ont aussi, à l'état parfait, une taille gigantesque pour des insectes, et qu'on n'a point retrouvée jusqu'aujourd'hui dans les autres Ordres, même dans celui des Coléoptères.

Quelques Forficulaires, il est vrai, et plusieurs es-

» des autres insectes, ces segments sont pourvus de fourreaux, » qui renferment les organes du vol. Sans attendre une nouvelle » mue, ces fourreaux, confondus d'abord sur le même segment, » se détachent, et l'on serait tenté de croire que l'insecte, dans » ce dernier cas, vient de subir une nouvelle mue. Il n'y a donc » pas de différence bien nette entre l'état de nymphe et celui de » larve. »

pèces de Grilloniens nous offrent des individus n'ayant que deux à trois lignes de long, mais ce sont de rares exceptions; la taille ordinaire des Orthoptères, même celle de ceux qui habitent nos climats, s'élève presque toujours au moins à cinq ou six lignes. C'est aussi parmi les Orthoptères que l'on trouve les formes les plus bizarres, et qui causent le plus d'étonnement aux personnes peu habituées à examiner les insectes, surtout lorsque le corps joint à ces formes une ressemblance des plus frappantes avec des tiges, des rameaux ou des feuilles d'arbres, dont il retrace fidèlement l'écorce, les épines et les nervures; de là ces noms de spectres, de fantômes, ou de feuilles ambulantes donnés depuis longues années à plusieurs d'entre eux.

En général, les Orthoptères ont été moins étudiés que les autres animaux de leur Classe; cela a tenu peut-être à la difficulté d'en rencontrer de grandes collections, vu la place considérable qu'il faut leur consacrer, surtout lorsque les organes du vol sont déployés, ce qui est pourtant indispensable pour la connaissance des espèces. Leur grande dimension, l'extrême longueur que présentent souvent les antennes et les pattes postérieures, susceptibles par là d'être souvent mutilées, l'embarras que ces insectes causent aux voyageurs pour les rapporter intacts des pays lointains, leur fragilité, enfin la malheureuse facilité que la mollesse de leur corps, même étant desséché, offre aux insectes destructeurs qui les choisissent de préférence comme plus succulents que les autres; tout cela, dis-je, a dû contribuer jadis, et contribue encore aujourd'hui à leur rareté dans les collections. Le défaut d'ouvrage embrassant la classification de l'Ordre entier et au niveau de la science actuelle, a dû aussi être une cause du

peu d'empressement que les entomologistes ont généralement témoigné pour eux. Cependant on ne peut leur contester qu'ils ont sur les autres Ordres d'insectes, l'avantage de la taille, ce qui permet à l'œil de l'observateur de mieux saisir tous les détails. La singularité des formes, la variété et la richesse des couleurs dont les ailes sont souvent ornées, et qui rivalisent quelquefois avec celles dont sont parés les élégants Lépidoptères, les rendent certainement des êtres bien dignes de fixer l'attention, et présentent au naturaliste une étude agréable et intéressante.

L'agriculture n'a guère de plus redoutables ennemis parmi les insectes que les Orthoptères-Sauteurs; les ravages inouis causés par les Acridites du grand genre Criquet principalement, désigné vulgairement sous la dénomination de *Sauterelles de passage*, vu leurs fréquentes émigrations, sont connus dès la plus haute antiquité. Pour éviter des redites, nous consignerons les faits relatifs à ces insectes dévastateurs, dans les généralités des deux dernières familles d'Orthoptères, les Locustaires et les Acridites.

La première Famille des Orthoptères-Coureurs est celle des Forficulaires, dont M. Léon Dufour fait un Ordre particulier, qu'il désigne sous le nom de Labidoures. M. Kirby l'avait déjà établi sous celui de Dermaptères. M. Léach, séparant aussi les Forficulaires des autres Coureurs, en forme son Ordre des Orthoptères proprement dits, ayant pour caractères : *élytres à suture droite ;* les Orthoptères ou les élytres se croisent, constituent pour cet auteur l'Ordre des Dictuoptères.

Nous traiterons ici de l'Ordre des Orthoptères dans le sens d'Olivier et de Latreille, et c'est à ces deux auteurs que nous avons emprunté les généralités ci-essus.

PREMIÈRE SECTION.

COUREURS. — *CURSORIA.*

Pattes postérieures *uniquement propres à la course*, ainsi que les quatre autres (cuisses postérieures *très-rarement renflées*).

Elytres et ailes couchées horizontalement ou presque horizontalement sur le corps.

Point d'organe stridulant dans les mâles.

Cette section se compose de quatre familles (1).

- Tarses
  - de trois articles. (Abdomen terminé par une pince.) . . . . 1. Forficulaires.
  - de cinq articles. Tête
    - cachée sous un prothorax en forme de bouclier. (Corps ovale ou orbiculaire.). 2. Blattaires.
    - découverte. (Corps allongé, presque toujours étroit.) Pattes antérieures
      - ravisseuses ; leurs jambes terminées par un fort crochet se repliant sous la cuisse. (Insectes carnassiers.). . 3. Mantides.
      - simples et de même forme que les quatre autres. (Insectes herbivores.). . . . . . . 4. Phasmides.

PREMIÈRE FAMILLE.

FORFICULAIRES. — *FORFICULARIÆ.*

Antennes plus ou moins longues, filiformes ou sétacées, insérées au devant des yeux, composées d'articles très-variables pour le nombre et la forme. Ce nombre variant, du moins dans les espèces qui me sont connues, de dix à quarante.

(1) Les femelles des trois dernières renferment leurs œufs dans une coque celluleuse, formée d'une substance sécrétée intérieure-

Tête	triangulaire ou presque orbiculaire, découverte (1).
Yeux	de grandeur variable, quelquefois saillants; placés au milieu de chaque bord latéral de la tête, auprès de ses angles postérieurs.
Ocelles	nuls.
Labre	entier.
Mandibules	bidentées à leur extrémité.
Machoires	terminées par une pièce cornée, recouverte d'une galète subcylindrique, allongée, grêle et arquée.
Lèvre	presque membraneuse, fourchue; languette fourchue.
Menton	coriace, presque carré, plus étroit et tronqué à l'extrémité.
Palpes	filiformes, les maxillaires plus longs, de cinq articles; les deux premiers courts, les autres allongés; palpes labiaux de trois articles, le premier court.
Prothorax	souvent carré, plan, ordinairement rebordé latéralement.

ment par l'insecte. (Latreille, Famill. natur.) Il a été reconnu depuis, que cette faculté n'a pas été donnée aux Phasmides.

(1) Suivant M. Géné, l'épicrane est divisé en trois compartiments fortement unis entre eux par une suture : le premier, constituant la région frontale, commence au bord postérieur du chaperon, comprend la base des antennes, entoure la moitié inférieure de l'orbite, et se termine entre l'un et l'autre œil, en s'étendant quelquefois en demi-cercle ou en angle très-ouvert, au delà de la ligne de ceux-ci: les deux autres compartiments sont divisés par une suture droite partant de l'angle ou de la moitié de l'interoculaire, et se prolonge jusqu'au bord occipital.

Élytres presque crustacées, sans réticulation, horizontales, se joignant à suture droite; toujours sensiblement plus courtes que l'abdomen, ordinairement tronquées à leur extrémité.

Ailes horizontales, très-amples lorsqu'elles sont développées, plissées en éventail dans le repos et se repliant en travers sous les élytres (1).

Écusson nul.

Abdomen *terminé par une pince formée de deux branches*, il est allongé, composé de segments imbriqués sur les côtés, au nombre de sept dans les femelles et de neuf dans les

---

(1) Ces ailes ne sont pas de même consistance dans toute leur étendue, mais offrent deux parties assez différentes l'une de l'autre : la première est coriacée et d'une consistance approchant de celle des élytres; elle forme la base ou la racine de l'aile : la seconde qui prend naissance au bord inférieur de la première, est entièrement membraneuse et constitue l'aile proprement dite : le repli de cette partie membraneuse a lieu au-dessous de la première, laquelle par sa nature et sa position forme comme un second organe protecteur ou fausse élytre à la partie tout à fait membraneuse, lors du repos ; dans cet état, cette partie coriacée des ailes se prolonge au delà des élytres sous la forme de deux petites écailles colorées, paraissant, à la première vue, n'être qu'un prolongement de la portion de l'élytre qui y touche. Olivier (Encycl. méthod., article *Forficule*) a donné la description suivante et fort exacte de l'aile de la Forficule auriculaire. La partie membraneuse est presque de forme ovale, munie de nervures très-fines, partant de la partie coriacée et se rendant vers la circonférence de l'aile, en imitant les rayons d'un cercle ; entre ces principales nervures on en voit d'autres plus courtes qu'elles d'environ moitié, qui ne s'étendent de la circonférence que jusqu'au milieu de l'aile environ. Toutes ces nervures sont traversées près de la circonférence par une autre nervure continue, qui fait le tour de l'aile en demi-cercle, et qui sert à la tenir bien étendue.

mâles (1), le terminal ordinairement plus grand dans les mâles que dans l'autre sexe. Ces segments, pour la plupart transversaux, sont distinctement composés de deux plaques, l'une dorsale, l'autre ventrale; le pénultième segment a presque toujours sa plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement, ainsi que cela s'observe constamment dans les plaques dorsales qui la précèdent; la plaque ventrale de ce pénultième segment est le plus souvent semi-circulaire, ou presqu'en carré transversal, ou en triangle obtus se prolongeant, lorsqu'elle affecte ces formes, en manière de bouclier sur la plaque ventrale terminant l'abdomen, et la cachant en tout ou en partie. Le dernièr segment porte toujours dans les deux sexes, une pince formée de deux branches cornées, mobiles, opposables, ordinairement plus grandes, plus dentées ou plus arquées dans les mâles. On aperçoit entre les deux branches, vers l'extrémité du dernier segment en dessus, une petite lame cornéc, variant pour la forme et la grandeur, mais plus inclinée sur l'anus dans les mâles (2).

PATTES de longueur moyenne; cuisses souvent grandes; jambes cylindriques, ordinairement mutiques.

(1) On est, je crois, redevable de cette observation importante à M. le professeur Géné.

(2) M. Géné observe que M. Léon Dufour, qui l'a désignée le premier, la regarde comme un segment abdominal rudimentaire.

TARSES de trois articles, velus en dessous; le second petit, bifide ou bilobé; le troisième terminé par deux crochets simples, quelquefois munis d'une petite pelote spongieuse, plus ou moins oblitérée après la mort.

CORPS ordinairement allongé, plus ou moins linéaire, déprimé ou peu convexe en dessus.

Cette Famille diffère essentiellement de toutes les autres, par ses élytres sans réticulation et à suture droite, ressemblant plutôt à celles des Coléoptères qu'aux élytres des autres Orthoptères. Les Forficulaires ont en outre des caractères anatomiques particuliers; aussi plusieurs auteurs modernes en ont-ils constitué un Ordre à part, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

M. Léon Dufour a publié de bonnes observations anatomiques sur ces insectes; il leur a découvert deux glandes salivaires consistant chacune en une vésicule située dans le thorax, terminée postérieurement par un filet très-fin, et antérieurement par un col tubuleux, et s'unissant avec la partie correspondante de l'autre glande pour former un conduit commun, s'ouvrant dans la bouche; le tube digestif se compose d'un œsophage, d'un grand jabot allongé, d'un court gésier, d'un estomac, d'un intestin grêle, d'un cœcum et d'un rectum.

Les Forficulaires sont fort agiles; on a observé les mœurs de plusieurs espèces appartenant à des genres européens; quelques-unes sont très-communes dans les endroits sombres, humides, et se rassemblent par-

fois en grand nombre sous les pierres et les vieilles écorces, attaquant les fruits, et, suivant Latreille, dévorant même les cadavres de leur propre espèce, et certaines substances animales, d'après M. Géné. Leur pince abdominale qui varie de forme dans les diverses espèces et quelquefois dans la même, suivant le sexe, est propre à cette seule Famille et lui sert d'arme défensive, quoique peu redoutable. Cette pince a fait donner par Linné au genre primitif le nom latin de *Forficula*, que l'on a rendu en français par celui de *Perce-oreille*, parce que l'on s'imaginait alors que ces insectes s'introduisaient dans les oreilles, pénétraient ensuite dans le cerveau et faisaient périr, opinion encore reçue de nos jours, notamment parmi les gens de la campagne. Geoffroy observe que ceux qui ont étudié l'anatomie connaissent l'impossibilité d'une pareille introduction dans l'intérieur du crâne, attendu qu'il n'y a point d'ouverture qui y communique.

De Géer a été témoin de l'accouplement de la Forficule auriculaire, espèce la plus commune en Europe. Il dit que le mâle s'approche à reculons de la femelle dont il tâte le ventre avec sa pince pour rencontrer l'endroit par où il doit s'unir à elle, et appliquant alors l'extrémité de son abdomen contre le dessous du corps de la femelle, il se joint à elle par une partie qui sort de la jonction du pénultième et du dernier segment abdominal. Les deux sexes restent tranquillement dans cette position, la pince du mâle appliquée contre le ventre de la femelle, et réciproquement celle de cette dernière contre le ventre du mâle; ils sont alors placés sur une même ligne, la tête de l'un tournée d'un côté, et celle de l'autre du côté opposé. La femelle, peu de temps après, pond des œufs blancs, lisses, assez grands;

elle les réunit en tas, se tient dessus, et semble pour ainsi dire les couver.

La jeune larve en sortant de l'œuf est déjà d'une grandeur qui ne répond point au petit volume de l'œuf d'où elle sort; il s'ensuit que les parties du corps y sont extrêmement comprimées. Les larves nouvellement nées témoignent beaucoup d'attachement pour leur mère et réciproquement celle-ci pour eux. De Géer les a vues se placer sous le ventre et entre les pattes de leur mère, et y rester des heures entières. Les excréments de cette espèce ressemblent à de petits grains noirs, et sont de forme irrégulière.

La larve des Forficulaires diffère de l'insecte parfait par les considérations suivantes : une taille plus petite; l'état rudimentaire du mésothorax et du métathorax, qui dans l'insecte parfait sont recouverts par les élytres et les ailes; l'absence totale de ces organes du vol; un plus petit nombre d'articles aux antennes; le moindre développement de la pince abdominale; enfin moins de consistance dans les téguments du corps.

La nymphe se reconnaît à des rudiments d'ailes et d'élytres; à la dernière mue de cette nymphe, les élytres et les ailes atteignent leur développement entier, et l'insecte est alors arrivé à l'état parfait. Les dents qu'offre souvent le segment terminal de l'abdomen, et celles qui arment ordinairement la pince abdominale des mâles, n'apparaissent qu'au dernier changement de l'insecte. La larve en manque tout à fait; la nymphe seule commence quelquefois à en présenter le rudiment; ces observations sont dues à M. Géné.

Dans ses Familles naturelles, Latreille a fondé un genre de Forficulaires, sous le nom de *Chelidoura*,

auquel il donne pour caractère unique d'être aptère. Dans ma Revue méthodique des Orthoptères (Annal. des Scienc. natur., tom. XXII, 1831) j'avais adopté ce genre en y ajoutant un autre caractère tiré de la forme particulière du corps, allant visiblement en s'élargissant de la tête à l'extrémité de l'abdomen. Les autres Forficulaires à moi connus, ont le corps linéaire un peu élargi vers le bout. M. le professeur Géné (*Saggio di una monogr. del Forficul. indig. Padova*, 1832) rejette les genres européens formés aux dépens des *Forficula* de Linné, et s'en tenant à la nomenclature de cet illustre fondateur de la science, il réunit les trois genres établis, en un seul, celui de Forficule, pensant, quant aux Chélidoures, que l'absence d'ailes et d'élytres à l'état parfait, cas qui se voit fréquemment dans les Forficulaires et autres Orthoptères, n'est pas un motif suffisant pour l'établissement d'un genre. En effet, dans ses Forficules, les espèces sont souvent pourvues d'ailes et d'élytres complètes; d'autres n'ont que les élytres de complètes, et seulement des rudiments d'ailes; enfin, dans un petit nombre, les élytres et les ailes sont rudimentaires; ces espèces n'en sont pas moins parvenues à leur état adulte ou de perfection.

Le caractère tiré de la présence des ailes et des élytres, ou de leur avortement plus ou moins grand, ou même de leur absence totale, est de peu de valeur chez les Orthoptères comme caractère générique : cela est prouvé par beaucoup d'exemples. Je ne ferai donc des Chélidoures, dans le présent ouvrage, adoptant à leur égard l'opinion de M. Géné, qu'une division dans le genre Forficule. Mais je crois dévoir maintenir celui

de Forficésile qui se distingue bien des Forficules par plusieurs caractères saillants : 1° par un plus grand nombre d'articles aux antennes, et la petitesse des quatrième, cinquième et sixième qui sont souvent en outre presque globuleux ; 2° par la forme de la plaque ventrale du pénultième segment abdominal qui n'est point semi-circulaire, mais presque triangulaire, et ne recouvre qu'en partie la plaque ventrale du dernier segment, laissant à découvert les côtés de celle-ci (1) ; 3° par l'avant-dernier article des tarses, simplement bifide, nullement dilaté et bilobé ; 4° par l'absence de tubercule latéral sur les second et troisième segments de l'abdomen.

Observ. Dans ma Revue méthodique des Orthoptères j'avais formé une première division des Forficulaires, fondée sur la présence d'une pelote entre les crochets des tarses. Plusieurs entomologistes m'ayant fait observer que cette pelote, extrêmement petite, était souvent tellement oblitérée après la mort de l'insecte, qu'elle n'était plus perceptible, même à la loupe, j'ai cru devoir, par cette raison, supprimer cette division.

D'après cela, le genre qui, dans la Revue précitée, portait le nom de *Spongiphora* est reproduit ici sous celui de *Psalidophora*.

(1) Je crois avoir remarqué le premier que la plaque ventrale du pénultième segment de l'abdomen variait pour la forme dans les Forficulaires, et j'ai fait usage de ce caractère dans ma *Revue méthodique des Orthoptères*. M. Géné mentionne aussi cette différence de forme, dans sa Monographie des Forficules européens, publiée après ma Revue. Peut-être serais-je en droit de lui adresser le petit reproche de ne m'avoir pas cité à cet égard, mais j'aime mieux profiter de plusieurs bonnes critiques qu'il a faites, de mon faible travail, et que j'ai mises à profit dans celui qui m'occupe en ce moment.

Corps

- très-sensiblement déprimé. (Prothorax très-rétréci en devant et presqu'en forme de cou.) Pénultième plaque dorsale de l'abdomen
  - étroite, transversale, point avancée. 4e, 5e et 6e article des antennes
    - cylindriques ; égaux entre eux. (Premier et troisième article des tarses presque égaux en longueur.) . . . . 9. * *Sparatte.*
    - noduleux. (Premier article des tarses, court ; le troisième très-grand, plus long que les deux premiers réunis : cuisses comprimées, élargies.) . . . . 10. * *Mécomère.*
  - prolongée ; s'avançant en fer de lance sur la dernière plaque dorsale de l'abdomen. . . . . 11. *Apachye.*
- un peu convexe, ou faiblement déprimé. Pénultième plaque ventrale de l'abdomen
  - petite, étroite, transversale. (Dernier segment abdominal beaucoup plus large et plus épais que les autres). . 8. *Diplatys.*
  - grande, s'avançant sur la dernière plaque ventrale. Antennes
    - n'ayant que de dix à quatorze articles. (Second article des tarses bilobé, plus ou moins dilaté.) . . . . 7. *Forficule.*
    - composées de quinze à quarante articles. Pénultième plaque ventrale de l'abdomen
      - semi-circulaire ou presqu'en carré transversal, recouvrant presqu'en entier la totalité de la dernière plaque. Tarses
        - glabres ou légèrement pubescents. (Premier et troisième article allongés, égaux ou presque égaux entre eux.) Corps
          - assez ramassé : hérissé sur les bords de poils courts et roides. . 6. * *Echinosome.*
          - glabre ou pubescent. Tarses
            - ayant leur second article muni en dessous d'un appendice spatuliforme velu, plus long que l'article qui le porte. (Seconde et troisième plaque dorsales de l'abdomen portant chacune un tubercule latéral). . . . . 5. * *Lobophore.*(1)
            - sans lobe spatuliforme en dessous. (Seconde et troisième plaque dorsales de l'abdomen, sans tubercule latéral.). . . . . 4. *Pyrgre.*
        - fortement ciliés en dessous : premier article le plus grand de tous ; le troisième moins long que le premier ; quelquefois même aussi court que le second. . 3. *Psalidophore.*
      - triangulaire, (tuse, laissan découvert côtés de la d nière plaq ventrale. Tête
        - moyenne, triangulaire, convexe en dessus. (Prothorax presque carré ; ses angles antérieurs prononcés, un peu aigus.). . . . . 2. *Forficésile.*
        - arrondis.) . . . . 1. *Pygidicrane.*

(1) Les genres nouveaux, ainsi que les espèces nouvelles, seront indiqués par un astérisque.

I. Corps un peu convexe ou faiblement déprimé.

Genre I. PYGIDICRANE. — *PYGIDICRANA*, Aud.-Serv. Revue méthod. des Orthopt.

Corps un peu convexe (1).

Abdomen allongé, épais; ses deuxième et troisième plaques dorsales sans tubercule latéral; le dernier segment fort grand; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale prolongée en triangle obtus, ne recouvrant qu'en partie la dernière plaque ventrale, et laissant ses côtés à découvert (2).

Tête *grande*, *déprimée en dessus.*

Prothorax assez court, *presque orbiculaire*, largement rebordé sur les côtés; ses angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus.

Yeux petits, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Antennes de plus de vingt articles, presque cylindriques.

Palpes filiformes.

Elytres assez longues, linéaires, en carré long.

Pattes moyennes; cuisses assez épaisses.

Tarses ayant le premier et le troisième article assez longs, presque égaux; le second fort court, bifide.

1. Pygidicrane V. noir. — *Pygidicrana V. Nigrum*, Aud.-Serv. Rev. p. 4, n° 1.
(Pl. I, fig. 1. Femelle.)

(Longueur, 18 lig. pince comprise; celle-ci ayant à peu près

---

(1) Les caractères génériques énoncés les premiers, et placés hors ligne, sont ceux du groupe d'où dépend le genre, comme on le verra dans chaque tableau des Familles. Les caractères distinctifs du genre, et qui n'appartiennent qu'à lui seul dans son groupe, seront toujours imprimés en italique.

(2) Mâles inconnus.

6 lignes). Jaune. Abdomen brun. Disque du prothorax avec deux lignes obliques noires, réunies par en bas et formant la lettre V. Bord antérieur du prothorax ayant une ligne transverse étroite, noire, rejoignant de chaque côté les lignes du disque. Elytres portant chacune dans leur milieu une ligne longitudinale noire, mince à son origine; elles sont bordées de noir extérieurement, ainsi qu'à leur partie postérieure. Espace scutelliforme du mésothorax ayant au milieu une ligne noire longitudinale. Pince brune, chacune de ses branches mutique, lisse, pointue, un peu recourbée en dedans à son extrémité. Antennes et pattes jaunes. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

2.* Pygidicrane cuisses marbrées. — *Pygidicrana marmoricrura.*

(Long. presqu'un pouce, non compris la pince.) Corps mat en dessus, luisant en dessous. Prothorax d'un jaune sale; son disque ayant deux bandes longitudinales d'un brun noirâtre, assez larges, un peu obliques, très-légèrement arquées en dedans et n'atteignant pas le bord postérieur. Espace scutelliforme d'un jaune sale. Elytres longues d'environ trois lignes, parallèles, en carré long, tronquées obliquement et en s'arrondissant un peu à leur extrémité, d'un brun rougeâtre mat, offrant chacune au centre un gros point arrondi d'un jaune sale. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, jaunâtre. Abdomen très-grand, le dessus d'un brun mat, sauf le dernier segment qui est d'un brun rougeâtre, lisse et luisant, avec un petit sillon longitudinal au milieu. Pince simple, de la couleur du dernier segment : ses branches longues de plus de trois lignes, presque cylindriques; leur extrémité pointue, un peu recourbée en dedans en forme de petit crochet. Sternum d'un jaune luisant. Ventre brun, brillant. Pattes d'un jaune sale; les quatre dernières cuisses chargées chacune à leur face externe de trois taches irrégulières, noirâtres, alignées le long du bord inférieur, et en outre d'un trait longitudinal de même couleur, placé au-dessus de la tache intermédiaire. (La tête et les pattes antérieures manquent.) Femelle.

Ile de Java. Collection de M. Marchal.

Nota. Le genre *Psalis* de ma Revue méthod. des Orthopt. pag. 3 et 8 doit être supprimé, son principal caractère tiré de la forme

du pénultième segment abdominal étant faux, ce genre n'ayant été établi que sur des individus dont l'abdomen avait été cassé, et ensuite recollé en sens inverse. Les deux espèces rangées dans ce faux genre sont de véritables Forficésiles; celle nommée *morbida*, n'est qu'une variété de la Forficésile gigantesque.

GENRE II. FORFICÉSILE. — *FORFICESILA*, Latr. — *Forficula*, Fab., Oli., Géné., Pal.-Bauv.

Corps à peine convexe, glabre.

Abdomen allongé, épais; ses deuxième et troisième plaques dorsales sans tubercule latéral; segment terminal très-développé et plus grand dans les mâles que dans les femelles : pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement : pénultième plaque ventrale prolongée, en triangle obtus, laissant à découvert les côtés de la dernière plaque ventrale.

Tête *moyenne*, triangulaire, *convexe en dessus*.

Prothorax *presque carré*, ses angles antérieurs prononcés, un peu aigus; les postérieurs arrondis.

Yeux petits, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Antennes de quinze à trente articles assez courts, les quatrième, cinquième et sixième surtout.

Palpes filiformes.

Elytres et ailes le plus souvent parfaites, quelquefois nulles.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant le premier et le troisième article allongés, égaux; le second petit, bifide.



PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes parfaites.

1. Forficésile américaine. — *Forficesila americana.*

Forficula americana, Palis-Bauv. Insect. d'Afriq. et d'Am. pag. 165. Orthopt. Pl. 14, fig. 1.
Psalis americana, Aud.-Serv. Rev. pag. 8, n° 1.

(Long. un pouce, non compris la pince qui a trois lignes et demie.) Corps d'un brun de poix, lisse, très-luisant. Bouche fauve, ainsi que les trois premiers articles des antennes; les treize suivants bruns; les deux derniers jaunâtres : ces antennes sont pubescentes. Prothorax ayant au milieu du bord antérieur une courte ligne longitudinale enfoncée. Elytres de quatre lignes de longueur, d'un brun de poix luisant, tronquées obliquement à leur extrémité. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres de deux lignes, dans l'état de repos, et d'un brun de poix luisant. Pince de la couleur de l'abdomen; chaque branche robuste, épaisse, large et presque carrée à sa base, s'amincissant ensuite et presque cylindrique, terminée en pointe mousse recourbée en dedans; le bord interne crénelé dans presque toute sa longueur, ces crénelures allant en diminuant de force graduellement. Dessous de la tête et pattes fauves. Mâle.

De Saint-Domingue. Elle me vient de la collection Bauvois.

Obs. J'ai deux individus mâles d'une variété de cette espèce dont l'un est de Cuba; ils ne diffèrent de l'*americana* que par leurs élytres offrant chacune une large tache discoïdale, presque cunéiforme, d'un fauve luisant. Le mâle de la collection Bauvois, décrit ci-dessus, présente quelques vestiges de cette tache.

2. * Forficésile thoracique. — *Forficesila thoracica.*

(Long. 6 lig., non compris la pince qui n'a guère plus d'une ligne.) Corps pubescent, d'un brun noir mat; antennes noirâtres; articles de quinze à dix-huit, d'un blanc jaunâtre; le quinzième noirâtre à sa base. Prothorax un peu soyeux, d'un testacé roux; ses bords latéraux plus pâles. Elytres de deux lignes de longueur, coupées presque carrément à leur extrémité. Partie coriacée des

Labidura riparia Pall. Brunn. pag 5.

ailes dépassant les élytres dans le repos de trois quarts de ligne et d'un noir mat. Pince de la couleur de l'abdomen; chaque branche lisse, luisante, tricarénée en dessus, allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité; celle-ci pointue et un peu recourbée en dedans; elles sont un peu denticulées à leur base interne. Dessous du corps roussâtre; celui de l'abdomen noirâtre. Cuisses d'un blanc jaunâtre, ayant au milieu une large bande transverse noirâtre; jambes noirâtres; tarses de cette couleur avec le premier article roussâtre. Femelle.

De Cayenne. Communiquée par M. Percheron et de sa collection.

3. Forficésile gigantesque. — *Forficesila gigantea*, Latr. Règne anim, 2e édit., tom. 2, pag. 173.
(Pl. I, fig. 2. Mâle.)

Forficula gigantea, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 1, no 2. Mâle.
Forficula pallipes, *id.* pag. 5, no 16 (variété du mâle suivant M. Géné.)
Forficula gigantea, Oli. Encyclop. méthod. tom. 6, pag. 466, no 2. Mâle.
— Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 28, Pl. I, fig. 1.
Forficula crenata, Oli. *id.* pag. 467, no 4. Femelle.
Forficula maxima, De Villers, *Entom.* 1, pag. 427, *tab.* 2, fig. 53. Mâle.
Forficula gigantea, Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 1. Mâle.
— Géné, *Saggio*, pag. 5, no 1.
Psalis morbida, Aud.-Serv. Rev., pag. 8, no 2.

(Long. de 7 à 11 lignes, non compris la pince qui a 4 à 5 lignes dans le mâle et 3 lignes dans la femelle.) Corps d'un roux pâle. Antennes de cette couleur, d'une trentaine d'articles environ et pubescentes. Tête entièrement rousse, quelquefois pâle antérieurement. Bouche pâle. Prothorax d'un brun marron, avec ses bords latéraux pâles : il a une impression transversale dans son milieu. Elytres de trois lignes, ordinairement d'un brun marron uniforme, ou de cette couleur avec le bord interne roux, ainsi que la moitié du bord externe. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne environ, et d'un jaune pâle. Abdomen d'un brun marron sur le dos et vers son sommet, pâle sur ses côtés et

pointillé. Segment terminal lisse, luisant, ayant en dessus dans son milieu une impression linéaire verticale; dans le mâle ce segment offre au bord supérieur deux dents aiguës, rapprochées, noirâtres. Pince rousse avec l'extrémité noire; celle de la femelle plus courte; chaque branche dentelée en scie au côté interne, de la base au milieu environ : celle du mâle presque droite, allongée, ayant au côté interne au-delà du milieu, une petite dent obtuse. Pattes pubescentes, d'un jaune pâle, quelquefois même blanches. Mâle et femelle.

C'est la plus grande espèce d'Europe, elle est commune sur le littoral de l'Adriatique, de la Méditerranée, et au bord du Pô, du Tésin, et de l'Arno, suivant M. Géné. Cet auteur dit aussi qu'on la trouve en Italie dans l'intérieur des villes, notamment dans les cours où il y a des citernes et autres lieux humides; elle se tient cachée pendant le jour sous les pierres, etc., et ne paraît sortir que le soir ou la nuit.

Obs. J'ai eu de la collection de feu Latreille, deux individus mâles, de l'Amérique du Nord, qui me paraissent n'être que des variétés de la *gigantea*.

Var. 1re. Taille des mâles ordinaires, et n'en différant que par les cuisses, ayant vers l'extrémité un large anneau d'un brun pâle.

Var. 2e. Plus petite que celles d'Europe; prothorax offrant au milieu une ligne longitudinale jaunâtre, partant du bord antérieur et atteignant le bord postérieur.

4. Forficésile roussatre. — *Forficesila rufescens.*

Forficula rufescens, Pal.-Bauv. Insect. d'Afriq. et d'Am. pag. 35. Orthopt. Pl. I, fig. 2.

(Long. 6 lignes environ, non compris la pince qui en a deux.) Corps d'un brun roux; prothorax brun, ayant au milieu une ligne longitudinale rousse; bords latéraux d'un blanc sale. Elytres de deux lignes de longueur, tronquées droit transversalement au bout; brunes, bordées de jaunâtre extérieurement et à leur suture. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne lors du repos, et de même couleur qu'elles. Pince de la couleur du corps; chaque branche droite, un peu plus large à la base, mutique, presque cylindrique, terminée par une petite pointe aiguë, recourbée en dedans. Antennes de trente articles

(suivant M. de Bauvois) d'un jaune pâle ainsi que les pattes. Femelle.

D'Oware (Afrique). Elle me vient de la collection Bauvois.

5. *FORFICÉSILE TERMINALE. — *Forficesila terminalis.*

(Long. 6 à 8 lignes non compris la pince.) Tête lisse, d'un rougeâtre plus ou moins foncé; sa partie antérieure au-dessus du labre est noire, luisante : ce dernier jaune ainsi que les parties de la bouche, tout le sternum et les pattes. Prothorax brun avec une impression transverse au milieu, bordé latéralement d'un liséré étroit, jaunâtre : on voit au milieu une faible ligne longitudinale rougeâtre. Elytres en carré long, tronquées droit au bout, brunes, peu luisantes; suture rougeâtre. Partie coriacée des ailes dépassant un peu les élytres dans le repos, jaunâtre avec le centre obscur. Abdomen brun foncé en dessus, d'un brun clair, presque ferrugineux en dessous; plaque dorsale du dernier segment, ferrugineuse ou jaunâtre, luisante avec un petit sillon longitudinal au milieu, de chaque côté duquel à l'extrémité est une tache noire. Sur les trois ou quatre premières plaques dorsales, il y a de chaque côté un point ferrugineux, souvent peu visible. Pince longue de deux lignes, jaune ou ferrugineuse; ses branches presque cylindriques, allant en diminuant d'épaisseur de la base à l'extrémité; celle-ci d'un brun foncé, pointue, et un peu recourbée en dedans, elles sont denticulées au côté interne depuis la base jusque près du milieu. Antennes obscures, composées de seize articles au moins.

Décrite d'après deux femelles recueillies à l'Ile de France par M. Marchal.

6.* FORFICÉSILE JAUNATRE. — *Forficesila icterica.*

(Long. 6 lignes la pince non comprise, celle-ci de deux lignes.) Tête ferrugineuse en dessus, blanchâtre en dessous. Bouche et palpes blanchâtres; yeux noirs. Prothorax noirâtre en dessus, étroitement bordé de blanchâtre latéralement, ayant en outre une ligne dorsale et longitudinale de cette couleur. Elytres longues d'une ligne et demie, en carré long, tronquées droit au bout, brunâtres avec la suture rousse. Ailes blanchâtres, leur partie coriacée obscure, dépassant un peu les élytres. Abdomen brunâtre, luisant : plaques dorsales (sauf la dernière) jaunâtres latéralement;

la terminale ayant au milieu un enfoncement presque triangulaire, et deux tubercules de chaque côté, placés au-dessus de chaque branche de la pince. Plaques ventrales brunes, luisantes, un peu lisérées de jaunâtre au bord postérieur. Pince ayant ses branches fortes, d'un brun luisant, presque noires au bout, à peine arquées, pointues à l'extrémité, armées chacune au côté interne de quelques fines dentelures et de deux dents, l'une placée vers le premier tiers, et l'autre, plus forte, à peu près au second tiers. Pattes blanchâtres ainsi que tout le dessous du thorax. Antennes blanchâtres, du moins à leur base. (Le reste manque.)

De Pondichéri. Collection de M. le comte Dejean.

7.* Forficésile testacée. — *Forficesila castanea.*

(Long. 3 lignes 1/2 non compris la pince qui est longue d'une ligne.) Corps d'un brun marron; tête plus foncée, ainsi que le disque du prothorax; bords latéraux de celui-ci, jaunâtres. Elytres ayant un peu plus d'une ligne, et d'un fauve jaunâtre. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une demi-ligne, d'un fauve jaunâtre. Abdomen finement pointillé; ses côtés pubescents, ainsi que le ventre. Pince de la couleur du corps; chaque branche droite, mutique, un peu plus large à la base, allant en diminuant vers l'extrémité qui est un peu recourbée en dedans et pointue. Antennes (du moins leurs dix-sept premiers articles, le reste manque) de la couleur du corps. Palpes et pattes d'un jaune testacé. Femelle.

Elle faisait partie de la collection Latreille, sans indication de patrie.

8.* Forficésile méridionale. — *Forficesila meridionalis.*

Forficula pallipes, Léon-Dufour, Annal. des scienc. phys. — Rambur, Faune de l'Andalousie, tom. 2, pag. 4, no 2.

(Long. 4 lignes au moins, non compris la pince qui a 1 ligne 1/4 dans le mâle, et seulement une ligne dans la femelle.) Corps d'un brun fauve mat, plus clair en dessous. Tête noirâtre ainsi que le disque du prothorax; celui-ci bordé de jaunâtre latéralement. Elytres longues d'une ligne, tronquées presque carrément à leur extrémité. Ailes dépassant les élytres dans le repos d'environ une demi-ligne et de leur couleur. Pince ferrugineuse; ses branches droites, mutiques, élargies à leur base, pointues à

l'extrémité qui est un peu recourbée en dedans : celles du mâle presque cylindriques, un peu cambrées, ayant une dent interne placée aux deux tiers de leur longueur ; elles finissent en pointe mousse. Antennes brunâtres, ayant plus de dix-sept articles. Dessous de la tête et pattes jaunâtres. Mâle et Femelle.

Europe méridionale. Espagne. De la collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. C'est peut-être à cette espèce qu'il faut rapporter la variété d'Italie de la *Forficula pallipes*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 5, n° 16. Mais il dit que la pince est crénelée intérieurement à sa base ; ce que je n'ai pas vu dans ma Forficésile méridionale.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes nulles ; élytres nulles ou rudimentaires.

9. Forficésile maritime. — *Forficesila maritima.*

Forficula maritima, Bonell.
— Géné, *Saggio*, *etc.*, pag. 9, n° 2.
Expédit. d'Egypte, Orthopt. Pl. 1, fig. 6? Femelle.

(Long. 10 lig. (femelle) non compris la pince qui a 2 lig. ½. Le mâle n'a que 9 lig. avec la pince longue de 2 lig.) Corps lisse, luisant, d'un brun de poix ; labre et palpe d'un jaune sale ; on voit quelquefois dans la femelle une petite tache roussâtre de chaque côté près de chaque œil. Prothorax un peu plus étroit antérieurement, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Elytres et ailes nulles. Abdomen très-finement pointillé ; segment terminal sans dents, offrant en dessus dans son milieu une ligne longitudinale enfoncée. Pince d'un brun de poix, droite dans la femelle ; chaque branche triangulaire, élargie à sa base, crénelée au côté interne plus ou moins distinctement, terminée en pointe recourbée en dedans ; celles du mâle mutiques, plus dilatées à la base, brusquement arquées après la dilatation, crochues et recourbées l'une vers l'autre, s'entre-croisant et formant par leur réunion une sorte d'anneau. Dessous du corps, sauf l'abdomen, d'un jaune pâle. Antennes de plus de vingt articles d'un jaune pâle, ainsi que les pattes. Mâle et femelle.

M. Géné dit qu'il lui a passé par les mains plusieurs centaines

d'individus constamment aptères, quoique de taille très-différente; il observe à ce sujet que la solidité des téguments du corps et la force de la pince prouvent que cette espèce est à l'état adulte, malgré l'absence totale d'ailes et d'élytres.

Suivant le même auteur, elle est commune à la fin du printemps le long de la Méditerranée, à Gênes, à Nice, en Toscane, sous les pierres et dans les bouses de vache. M. le docteur Crolla l'a trouvée en Syrie sur le mont Liban.

J'ai reçu les deux sexes de M. Géné; ils étaient aussi dans la collection de Latreille.

10.* Forficésile triste. — *Forficesila mœsta.*

Forficula mœsta, Géné, *in litter.*

(Long. 4 à 6 lig.) Elle a beaucoup de rapports avec la *F. maritima*, dont elle diffère par la taille bien moindre et par la présence de rudiments d'élytres.

Corps d'un noir brun et luisant. Labre et palpes d'une nuance plus pâle. Prothorax un peu plus étroit antérieurement, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée, peu distincte et une faible impression transverse. Elytres peu visibles, ne consistant qu'en un très-petit moignon, placé latéralement, fort étroit et à peine plus long que le mésothorax. Point d'ailes. Segment terminal de l'abdomen offrant en dessus, au milieu, une ligne longitudinale enfoncée. Pince d'un brun ferrugineux; celle de la femelle ayant près d'une ligne de long, presque droite; chaque branche ayant sa pointe recourbée en dedans; dans le mâle les branches sont moins longues, mais fortement recourbées en arc intérieurement, à leur extrémité. Dessous du thorax ferrugineux. Pattes et antennes d'un brun ferrugineux; ces dernières ayant plus de seize articles. Mâle et femelle.

D'Italie et de la France méridionale. M. Géné m'en a donné des individus pris en Sardaigne.

GENRE III. PSALIDOPHORE. — *PSALIDOPHORA.* — *Spongiphora*, Aud.-Serv. Rev.

(Ψαλὶς, pince; φέρω, je porte.)

Corps un peu convexe.

Abdomen allongé ; ses deuxième et troisième plaques dorsales ayant chacune un tubercule latéral : segment terminal de grandeur moyenne : pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement ; pénultième plaque ventrale grande, prolongée ; semi-circulaire dans les femelles, presqu'en carré transversal dans les mâles, avec les angles postérieurs arrondis : recouvrant entièrement la dernière plaque ventrale dans les deux sexes.

Tarses *fortement ciliés en dessous ;* le premier article le plus grand de tous ; le troisième moins long que le premier, quelquefois même aussi court que le second ; celui-ci petit et bifide.

Antennes longues, de quinze articles au moins ; le premier gros, en cône renversé ; le second cylindrique : les suivants cylindro-coniques.

Palpes filiformes ; les maxillaires grands.

Yeux saillants, placés près des angles postérieurs de la tête.

Prothorax presque carré, rebordé latéralement ; ses quatre angles aigus.

Elytres allongées, linéaires.

1.° PSALIDOPHORE DE L'HERMINIER. — *Psalidophora Lherminieri.*

(Long. 10 à 12 lig., non compris la pince ; celle-ci de 7 à 8 lig. dans la femelle, de 10 à 12 dans le mâle.) Corps lisse, luisant, d'un brun de poix. Elytres longues ; leur extrémtié visiblement échancrée circulairement et plus profondément dans le mâle. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, de deux à trois lignes, d'un beau jaune safrané et bordée de brun. Second et troisième segment de l'abdomen ayant chacun en des-

sus latéralement, un repli oblique, saillant, en forme de tubercule. Pince brune, très-grande, au moins de la longueur du corps dans le mâle; chaque branche presque droite, un peu recourbée en dedans à son extrémité, à peu près cylindrique, munie vers le milieu du côté interne, d'une petite dent; celles de la femelle plus courtes et mutiques. Antennes d'une vingtaine d'articles obconiques, ceux de quatre à sept plus petits; elles sont d'un brun de poix. Pattes jaunâtres en dessus, brunâtres en dessous. Mâle et femelle.

Trouvée à la Guadeloupe (Pointe-à-Pitre) par M. Lherminier. Je la dois à M. Dupont. Un mâle et une femelle sont dans la collection de M. Dejean, donnés à feu Latreille par M. Langsdorff et pris au Brésil.

2. Psalidophore crocéipenne. — *Psalidophora croceipennis.*
(Pl. I, fig. 3. Femelle.)

Spongiphora croceipennis, Aud.-Serv. Rev. pag. 5.
— Guérin, Iconogr. du règn. anim. Ins. Pl. 52, fig. 1.

(Long. 10 lig, pince non comprise; celle-ci ayant de 5 à 6 lig.) Corps lisse, luisant, d'un brun de poix. Elytres allongées, ayant plus de quatre lignes de longueur, leur extrémité échancrée circulairement; partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'environ deux lignes et d'un beau jaune luisant. Pince brune, chaque branche un peu arquée, mutique, chagrinée, terminée en pointe un peu recourbée en dedans dans la femelle; celles du mâle arquées fortement prés de le base en forme de S à queue allongée, et munie d'une petite dent interne placée environ aux deux tiers, non loin de l'extrémité. Antennes de la couleur du corps. Palpes d'une nuance plus claire. Pattes d'un brun jaunâtre ainsi que le dessous du corps. Mâle et femelle.

Du Brésil. Ma collection. Le mâle de celle de M. Silbermann.

3. *Psalidophore ailes brunes. — *Psalidophora brunneipennis.*

(Long. 4 à 5 lig. non compris la pince qui a un ligne $\frac{1}{4}$). Tête et prothorax lisses, d'un brun très-foncé; ce dernier carré, un peu déprimé sur son disque; le rebord tranchant latéral est jaunâtre. Elytres de deux lignes, brunes, tronquées et légèrement échancrées au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres



dans le repos, d'un peu plus d'une ligne, brune avec une tache ovalaire et centrale, jaunâtre. Abdomen ayant ses six premiers segments en dessus, d'un fauve rougeâtre, noirâtres sur les côtés; tubercules des deuxième et troisième segments, noirâtres. Segment terminal d'un brun rougeâtre ainsi que la pince; celle-ci ayant chacune de ses branches droite, presque cylindrique, terminée en pointe aiguë, un peu recourbée en dedans. Celles de la femelle mutiques; celles du mâle munies au tiers antérieur d'une dent interne aiguë, et très-finement crénelées dans le reste de leur longueur. Dessous du corps jaunâtre. Antennes brunes avec les deux premiers articles jaunâtres. Pattes de cette couleur. Mâle et femelle.

Amérique boréale. Philadelphie.

Obs. Une variété femelle, de la collection de M. le comte Dejean, a le prothorax et les élytres d'un fauve pâle, et le reste du corps d'une nuance plus claire.

GENRE IV. PYRAGRE. — *PYRAGRA*, Aud.-Serv. Rev.

Corps un peu déprimé, pubescent.

Abdomen allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales, *sans tubercule latéral;* segment terminal très-grand, formant à lui seul le tiers de l'abdomen; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement : pénultième plaque ventrale prolongée, semi-circulaire, recouvrant en très-grande partie la dernière plaque ventrale (1).

Tarses glabres; le premier et le troisième article allongés, presque égaux; le second petit, bifide, *sans lobe spatuliforme en dessous.*

Antennes longues, d'une quarantaine d'articles serrés, oblongs, coniques.

---

(1) Mâles inconnus.

Tête déprimée, triangulaire; vertex aplati.
Yeux grands, arrondis, placés chacun un peu avant les angles postérieurs de la tête.
Prothorax presque orbiculaire; ses quatre angles très-arrondis.
Elytres linéaires.
Palpes filiformes.

1. Pyragre brune. — *Pyragra fuscata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 7, nº 1.

(Pl. I, fig. 4. Femelle.)

(Long. 10 lignes la pince non comprise, celle-ci ayant 3 lignes au moins.) D'un brun ferrugineux plus ou moins foncé. Antennes sétacées; leur premier article noirâtre, assez long, presque conique. Palpes testacés. Prothorax à peine rebordé latéralement. Elytres de trois lignes et demie, brunes, velues, surtout au côté externe, tronquées obliquement à l'extrémité, légèrement échancrées au côté externe. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres lors du repos, d'un peu plus d'une ligne, velue, brune au côté externe; jaunâtre intérieurement. Abdomen un peu chagriné, le dernier segment surtout. Pince de la couleur du corps; chaque branche épaisse, un peu recourbée en dedans à son extrémité; celle-ci pointue; on voit en dedans à la base interne, une très-petite dent, et vers le milieu un léger renflement interne. Pattes d'un jaune pâle. Dessous du corps plus clair que le dessus. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

Genre V. LOBOPHORE. — *LOBOPHORA*.

(λοβὸς, lobe; φέρω, je porte.)

Corps un peu convexe, pubescent.
Abdomen allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales ayant chacune un tubercule latéral; la pénultième étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale grande, pro-

longée, semi-circulaire (au moins dans les femelles) recouvrant presque entièrement la dernière plaque ventrale (1).

Tarses légèrement pubescents ; premier et troisième articles allongés, presque égaux ; le second très-petit, bifide, *présentant en dessous un lobe ou appendice spatuliforme plus long que l'article qui le porte, et velu.*

Yeux petits, point saillants, placés au milieu de chaque bord latéral de la tête.

Tête presque triangulaire, un peu convexe en dessus.

Antennes de plus de vingt articles obconiques, allongés ; le premier gros, conique ; le second très-petit ; les quatrième et cinquième moins grands que les suivants.

1.° Lobophore tarses roux. — *Lobophora rufitarsis.*

(Long. 9 lignes, non compris la pince qui a 3 lignes.) Corps entièrement d'un noir de poix, luisant et lisse. Prothorax un peu inégal sur son disque. Elytres longues d'environ trois lignes, échancrées à l'extrémité. Partie coriacée des ailes de la couleur des élytres et les dépassant d'une ligne lors du repos. Pince de la couleur du corps ; ses branches grosses, courtes, épaisses, munies de cinq à six dents ou crénelures grosses et obtuses, à leur base interne qui est élargie ; elles sont un peu recourbées en dedans à leur extrémité et finissent en pointe mousse. Antennes de plus de vingt articles, d'un brun de poix avec les articles de treize à dix-sept, jaunâtres. Pattes de la couleur du corps. Tarses roussâtres, ainsi que l'appendice que porte en dessous le second article. Femelle.

De Java. Collection de M. le comte Dejean.

---

(1) Mâles inconnus.

GENRE VI. * ECHINOSOME. — *ECHINOSOMA.*

— *Forficula*, Palis.-Bauv.

(Ἐχινώδης, épineux; σῶμα, corps.)

Corps un peu convexe, *court pour sa largeur, assez ramassé; hérissé sur ses bords de poils courts et roides.*

Abdomen peu allongé; ses deuxième et troisième plaques dorsales sans tubercules latéraux; pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement : pénultième plaque ventrale semi-circulaire (au moins dans les femelles), recouvrant entièrement la dernière plaque ventrale (1).

Tarses glabres; premier et troisième articles allongés, presque égaux en longueur; le second très-petit, bifide.

Tête grande, triangulaire.

Yeux peu saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Antennes ayant plus de trente articles, tous moniliformes, courts, diminuant graduellement de grosseur et d'épaisseur, en allant vers l'extrémité; le premier plus gros, en cône allongé.

1. ECHINOSOME AFRICAINE. — *Echinosoma afrum.*

Forficula afra, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 35, Orthopt. Pl. I, fig. 1.

(Long. 7 lignes, non compris la pince qui a 1 ligne ¼.) Corps d'un brun noirâtre, hérissé de poils durs, serrés, courts, et de sa couleur. Labre d'un blanc jaunâtre. Prothorax bordé de blanchâtre sur les côtés et postérieurement. Elytres de deux lignes de long, d'un brun marron, chagrinées, tronquées et un peu échancrées à l'extrémité. Partie coriacée des ailes blanchâtre, dépassant les élytres d'une ligne dans le repos. Abdomen un peu élargi,

(1) Mâles inconnus.



un peu renflé postérieurement, pointillé, assez luisant. Pince brune; chaque branche simple, mutique, presque cylindrique, un peu plus large à la base, sensiblement arquée, terminée en pointe aiguë. Pattes fauves avec la base des cuisses et celle des jambes, noirâtres. Antennes brunâtres avec leurs deux premiers articles blanchâtres. Dessous du corps plus clair que le dessus. Femelle.

Trouvée dans les royaumes d'Oware et de Benin (Afrique), sous les pierres, par Palisot-Bauvois. De ma collection.

GENRE VII. FORFICULE. — *FORFICULA*, Linn. etc. — *Forficula*, *Chelidoura*, Latr.

Corps un peu convexe.

Abdomen allongé, ayant ses deuxième et troisième plaques dorsales munies chacune d'un tubercule latéral : pénultième plaque dorsale étroite, transversale, coupée droit postérieurement; pénultième plaque ventrale semi-circulaire, recouvrant presqu'en entier la dernière plaque ventrale.

Antennes composées de *dix à quatorze* articles, la plupart allongés, distincts les uns des autres.

Yeux petits, un peu saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Tête presqu'en cœur, un peu déprimée; vertex un peu convexe.

Palpes filiformes.

Prothorax carré, plan.

Élytres et ailes souvent parfaites, quelquefois rudimentaires ou nulles.

Pattes de longueur moyenne.

Tarses ayant le premier et le troisième articles allongés; ce dernier moins long que le premier; second article petit, *bilobé, plus ou moins dilaté.*

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes parfaites.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Pénultième plaque ventrale de l'abdomen simple et mutique *dans les deux sexes.*

1. FORFICULE AURICULAIRE. — *Forficula auricularia*, Linn. *Faun. Suecic.* n° 860.

Fab. *Entom. syst.*, tom. 2, pag. 1, n° 1.
Oliv. Encycl. tom. VI, pag. 466, n° 1.
Panz. *Faun. germ. fasc.* 87, fig. 8. Mâle.
Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 5. Femelle.
Brullé, Hist. nat. des ins., tom. IX, pag. 29, Pl. I, fig. 3.
Géné, *Saggio di una monogr. del Forfic. indig.*, pag. 10, n° 3.
Le grand Perce-oreille, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 375.
Annales des Sciences naturelles, tom. 13, pag. 364, Pl. XIX, fig. 7. La pince du mâle.

(Long. 5 à 7 lignes, non compris la pince qui a au moins trois lignes dans la femelle, et trois lignes et demie dans le mâle : celle de la variété A a près de six lignes de long.) Corps d'un brun de poix. Antennes testacées, de treize à quatorze articles. Tête d'un roux ferrugineux. Prothorax ayant son disque noirâtre et ses bords testacés. Elytres de deux lignes et demie, brunâtres avec leur bord latéral testacé. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne au moins, et de leur couleur, quelquefois plus pâle dans son milieu. Abdomen presque linéaire, pointillé ; son second segment muni en dessus d'un tubercule latéral très-peu prononcé ; celui du troisième plus saillant. Segment terminal ayant en dessus ses angles postérieurs prononcés et un tubercule à la naissance de chaque branche de la pince ; ces angles et ces tubercules plus saillants dans le mâle. Ce dernier segment a dans son milieu une petite ligne longitudinale enfoncée. Pince brune, testacée à sa base; ses branches presque droites, simples et mutiques dans la femelle, avec leur extrémité pointue et un peu recourbée en dedans. Pince

du mâle arquée et se rapprochant un peu de celle de la larve : ses branches ont la base interne très-dilatée, presque carrée, avec une dent interne placée immédiatement à la fin de cette base même; ces branches sont fortement arquées et forment, réunies d'extrémité à extrémité, un cercle presque parfait. Pattes d'un testacé pâle, quelquefois blanchâtres. Mâle et femelle.

Var. 1re. Mâle.

Geoffroy. Ins. Paris, tom. 1, Pl. VII, fig. 3.

Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 4.

Cette variété diffère du mâle ordinaire par sa taille plus grande et par sa pince notablement plus longue, à branches arquées, mais peu dilatées à leur base interne, un peu dentelées dans cette partie et munies d'une dent interne placée un peu avant le milieu; la sinuosité de chaque branche fait que réunies d'extrémité à extrémité, elles forment une ellipse plus ou moins ouverte.

Cette variété est commune en Italie et aux environs de Paris, où on la trouve mêlée avec l'espèce commune.

La larve n'a d'abord que deux lignes de long; elle est d'un olivâtre plus ou moins intense avec la tête très-noire et luisante. Antennes et pattes presque diaphanes, cerclées de brun; les premières n'ont que dix articles, les second et troisième segments de l'abdomen sont sans tubercule. Lorsque cette larve a mué et acquis quatre lignes de longueur, les antennes ont un article de plus et sont brunes, les pattes n'ont plus de cercle brun.

La nymphe parvenue à sa plus grande croissance est de couleur plus obscure; le porthorax est pâle sur les bords; les rudiments des élytres et des ailes sont aussi de cette couleur, de même que la base de la pince et les pattes; mais celles-ci sont cerclées de brun. Les élytres rudimentaires sont moitié plus courtes que les rudiments d'ailes. Chaque élytre présente sept à huit raies partant de l'angle extérieur de la base, et allant en manière de rayons jusqu'à la circonférence; les tubercules latéraux des second et troisième segments sont bien apparents.

Des plus communes en Europe, sous les pierres et les écorces, sur les fleurs, dans les fruits gâtés, les bouses de vache desséchées, etc. Elle exhale une odeur très-prononcée d'acide sulfurique, surtout lorsqu'on la presse entre les doigts.

Nota. Suivant M. Brullé, cette espèce se trouverait aussi en Afrique et même aux Indes-Orientales; mais il est probable alors qu'elle y aura été transportée d'Europe.

2. *Forficule de Smyrne. — *Forficula Smyrnensis.*

(Long. 6 lignes, non compris la pince qui a au moins 3 lignes.) Tête et prothorax ferrugineux; celui-ci ayant ses angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis: ses bords latéraux un peu plus clairs. Elytres de deux lignes de long, d'un brun marron, avec une tache arrondie, d'un jaune clair placée près de chaque angle huméral; elles sont tronquées et à peine échancrées à leur extrémité. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un peu plus d'une ligne, d'un jaune clair bordée de brun marron au côté interne. Abdomen finement pointillé, d'un brun ferrugineux, plus clair en dessous. Segment terminal ayant deux tubercules fort saillants placés chacun au-dessus des branches de la pince; celles-ci arquées, cylindriques, pointillées, d'un brun ferrugineux, ayant au côté interne de la base un fort tubercule arrondi, et terminées en pointe mousse. Antennes ayant leurs huit premiers articles (les autres manquent) brunâtres, les deux premiers plus clairs. Dessous du corps et pattes d'un jaune pâle. Mâle.

Trouvée à Smyrne par feu Carcel. De ma collection.

Obs. C'est peut-être la *Forficula infumata*, Charpentier, *Horæ entomol.*, pag. 70. *Forficula bipunctata*, Petag.? *tab.* 3, fig. 11. Femelle.

3.* Forficule chagrinée. — *Forficula scabriuscula.*

(Long. 6 lig., non compris la pince qui a 4 lig. ½.) Corps entièrement d'un brun marron foncé et mat en dessus. Tête chagrinée, ayant deux points enfoncés, contigus, placés au-dessus du labre, entre les yeux. Prothorax chagriné, très-échancré circulairement en devant; ses angles antérieurs saillants, aigus; ses côtés rebordés; ils sont arrondis ainsi que le bord postérieur: disque inégal. Elytres longues de deux lignes un quart, ovalaires, chagrinées et portant en outre un grand nombre de petits tubercules distincts; échancrées à l'extrémité, leur bord extérieur un peu relevé. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne et d'un brun noirâtre. Abdomen chagriné en dessus, le dessous uni, luisant,

finement pointillé et d'un brun plus clair. Pince presque droite ; chaque branche mutique, cylindrique, un peu sinueuse, l'extrémité assez aiguë et recourbée en dedans. Antennes ayant leurs dix premiers articles de la couleur du corps ; le onzième moitié brun, moitié blanchâtre ; le douzième entièrement de cette dernière couleur. (Le reste manque.) Pattes d'un brun marron terne, avec l'extrémité des tarses d'une nuance plus claire. Femelle.

Amérique méridionale. Collection de M. A. Lefebvre.

4. FORFICULE BIMACULÉE. — *Forficula bimaculata*, Palis-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 165. Orthopt. Pl. XIV, fig. 2. Femelle.

(Long. 6 lignes la pince non comprise, celle-ci ayant à peu près 1 ligne $\frac{1}{2}$.) Corps lisse, d'un ferrugineux très-foncé avec un reflet bronzé. Prothorax assez petit, ses bords latéraux pâles. Elytres ayant près de trois lignes, tronquées et un peu échancrées à l'extrémité, offrant chacune à la base une tache ovale, d'un fauve pâle. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne et demie et d'un fauve pâle. Pince de la couleur de l'abdomen, droite, mutique ; chaque branche plus large à la base, leur pointe à peine recourbée en dedans. Antennes de dix-sept articles, selon M. de Bauvois, d'un brun clair, ainsi que les pattes et les palpes. Femelle.

De Saint-Domingue. Elle me vient de la collection de Palisot-Bauvois.

5.* FORFICULE DU SÉNÉGAL.—*Forficula Senegalensis*, Lefebv. inéd.

(Long. 7 à 9 lignes la pince non comprise, celle du mâle ayant 6 $\frac{1}{2}$ à 7 lignes, celle de la femelle de 4 lignes à 4 lignes $\frac{1}{2}$.) Corps d'un ferrugineux clair, lisse et luisant. Elytres ayant trois lignes de longueur, d'un jaune paille avec la suture légèrement rembrunie, tronquées et un peu échancrées au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres de deux lignes dans le repos et de leur couleur. Abdomen distinctement pointillé en dessus, le segment terminal surtout. Pince ferrugineuse ; celle de la femelle mutique ; chaque branche un peu plus large à la base, terminée en pointe un peu recourbée en dedans ; cette pointe noirâtre : celles du mâle pointillées, assez larges de la base jus-

qu'au-delà du milieu où est placée une dent interne, ensuite s'amincissant, un peu arquées et noirâtres, terminées en pointe recourbée en dedans. Antennes et palpes jaunes, ainsi que les pattes. Mâle et femelle.

Du Sénégal. Collection de M. Lefebvre, ainsi que de la mienne.

6.° Forficule en scie. — *Forficula serrata.*

(Long. 5 lignes la pince non comprise, celle-ci ayant 1 ligne ½ environ.) Tête et prothorax fauves, lisses; celui-ci ayant ses bords latéraux plus pâles, ainsi que le bord postérieur. Yeux noirs. Elytres d'une ligne et demie, tronquées et légèrement échancrées à leur extrémité, d'un jaune pâle avec la suture largement brune. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un peu plus d'une ligne, et jaune pâle comme elles. Abdomen d'un brun marron avec ses trois derniers segments d'un ferrugineux clair. Pince roussâtre, plus foncée vers le bout; chaque branche terminée en pointe recourbée en dedans, dilatée à sa base interne, presque cylindrique et un peu arquée ensuite; munie intérieurement de fines crénelures noirâtres en forme de dents de scie. Antennes et pattes fauves ainsi que le dessous du corps (sauf l'abdomen). Mâle.

Du Sénégal. Communiquée par MM. Percheron et Lefebvre.

7.° Forficule suturale. — *Forficula suturalis.*

(Long. 4 lignes ½, non compris la pince qui a 1 ligne ¼.) Elle a de l'analogie avec l'espèce précédente. Tête ferrugineuse. Prothorax de cette couleur, à bords latéraux plus pâles. Elytres longues de deux lignes, tronquées et échancrées à leur extrémité; jaunâtres, largement bordées de brun roux à leur suture; partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, d'un peu plus d'une ligne, de même couleur que les élytres, ayant une bande longitudinale brunâtre, qui n'est que la continuation de la bande suturale des élytres. Abdomen ferrugineux; le tubercule du troisième segment fort saillant, presque conique et noirâtre. Pince ferrugineuse; chaque branche droite, un peu carénée et élargie à sa base; son extrémité un peu recourbée en dedans et aiguë. Antennes ferrugineuses. Pattes d'un jaune clair. Femelle.

Le mâle présente les différences suivantes : prothorax ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée, un peu bordée de brun; côté externe des élytres avec une bande brune semblable à la suturale; cette bande s'étendant aussi comme l'autre, sur la partie coriacée des ailes. Pince de deux lignes et demie à trois lignes: chaque branche presque droite, à peine cambrée, cylindrique, un peu aplatie à la base, allant en diminuant d'épaisseur jusqu'à la pointe qui est mousse et recourbée en dedans; elles sont munies au côté interne, dans le premier tiers, d'une grosse dent échancrée.

Rapportée du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. Collection de MM. Dejean, et Lefebvre; l'individu de cette dernière est de Porto-Allegro. Le mâle de ma collection.

8.° Forficule de Doumerc. — *Forficula Doumerci.*

(Long. 3 lig. $\frac{1}{4}$, non compris la pince qui n'a qu'une demi-lig.) Corps d'un brun de poix lisse et luisant, ayant la forme de celui de l'auriculaire. Labre d'un jaune pâle. Prothorax avec un sillon dorsal n'atteignant pas le bord postérieur. Elytres d'une ligne, presque arrondies au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un quart de ligne seulement, et de leur couleur. Abdomen ayant ses côtés pubescents; pince d'un fauve rougeâtre luisant, chaque branche un peu plus large à la base, allant en diminuant graduellement, mutique, pubescente, terminée en pointe, un peu recourbée en dedans. Dessous de l'abdomen d'un brun clair. Antennes pubescentes, d'un brun de poix et de treize articles; le premier cerclé de jaunâtre à l'extrémité. Pattes jaunâtres; cuisses antérieures brunes ainsi que la base des autres. Femelle.

Rapportée de Cayenne par mon ami, M. Adolphe Doumerc, et de sa collection.

9. Forficule unidentée. — *Forficula unidentata*, Pal-Bauv. Insect. d'Afr. et d'Amér., pag. 165, Orthopt. Pl. XIV, fig. 3. Femelle.

(Long. 3 lig. la pince non comprise, celle-ci ayant $\frac{1}{4}$ de ligne.) Corps ferrugineux. Prothorax plus pâle. Elytres d'une demi-ligne, tronquées carrément au bout: angles de cette troncature arrondis. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos d'un quart de ligne seulement, et d'un jaunâtre pâle. Abdomen

ayant le tubercule latéral du troisième segment saillant, arrondi. Pince ferrugineuse; ses branches presque droites, à peine cambrées intérieurement, munies au delà du milieu d'une petite dent interne, et terminées en pointe mousse, un peu recourbée en dedans. Antennes de douze articles, suivant M. de Bauvois, d'un ferrugineux clair, ainsi que les pattes. Femelle.

De Saint-Domingue. Elle me vient de la collection Bauvois.

10. Forficule de Jackery. — *Forficula Jackeryensis*, Pal-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 36, Orthopt. Pl. I, fig. 4. Femelle.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$, non compris la pince qui a une lig.) Corps d'un brun clair. Tête d'une nuance un peu plus foncée. Elytres d'une ligne de longueur, d'un jaune sale avec la suture largement bordée de brun; elles sont tronquées et presque arrondies au bout. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une ligne lors du repos, et d'un jaune sale. Pince abdominale brune; ses branches droites, finement crénelées à leur base interne jusqu'au tiers de leur longueur, pointues à l'extrémité qui est un peu recourbée en dedans. Antennes brunes. Pattes jaunâtres. Femelle.

De Buonopozo (Afrique). Un seul individu en mauvais état, provenant de la collection Bauvois.

11.* Forficule gentille. — *Forficula pulchella*.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$ la pince non comprise, celle-ci ayant un peu plus d'une ligne dans la femelle, plus de deux lignes dans le mâle.) Tête noirâtre. Prothorax brun, bordé de fauve latéralement, ainsi qu'au bord postérieur. Elytres brunes, longues d'une ligne, tronquées droit à leur extrémité. Partie coriacée des ailes jaune, entourée de brun et dépassant les élytres de près de trois quarts de ligne. Abdomen d'un brun rougeâtre; pince de cette couleur; ses branches presque droites dans la femelle, un peu plus larges à leur base, avec l'extrémité plus foncée, pointue, recourbée en dedans; celles du mâle notablement plus longues, un peu arquées dans leur milieu, munies vers leur base d'une dent interne, aiguë. Antennes de onze articles (nous pensons qu'elles sont complètes dans nos individus), brunâtres; le premier d'une nuance plus claire. Pattes jaunes. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Niagara. La femelle de ma collection, le mâle provenant de celle de Latreille.

12. Forficule bimouchetée. — *Forficula biguttata*, Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. 3, pag. 82.

Géné, *Saggio*, etc., pag. 12, nº 4.
Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 2, nº 4. Mâle.
Panz. *Faun. germ. fas.* 87, fig. 10. Mâle.
Forficula bipunctata, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, p. 2, nº 3 Femelle.
— Oliv. Encycl. tom. VI, pag. 467, nº 5. Femelle.
— Faun. franç. Orthop. Pl. I, fig. 2. Femelle. Fig. 3, pince du mâle.

(Long. 5 lig., non compris la pince qui a 3 à 4 lig. dans le mâle, et 4 lig. ½ dans la femelle.) Corps noirâtre, luisant. Partie postérieure de la tête d'un roux ferrugineux. Prothorax ayant ses bords latéraux d'un roux jaunâtre. Elytres d'une ligne un quart de long, offrant chacune à peu près dans leur milieu, une tache oblongue d'un roux jaunâtre. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, d'une demi-ligne et d'un roux jaunâtre. Abdomen ayant son dernier segment muni au-dessus de la naissance de chaque branche de la pince, d'un tubercule, très-saillant dans le mâle. Pince noirâtre avec la base d'un roux ferrugineux; chaque branche ayant son extrémité terminée en pointe légèrement recourbée en dedans; presque droites et mutiques dans la femelle; celles du mâle robustes, fortement recourbées en S, ayant chacune en dessus une éminence tuberculiforme, résultant d'une profonde échancrure que présente la base de chaque branche, et munies en outre d'une dent interne obtuse placée vers le milieu. Antennes de douze articles, noirâtres ainsi que les palpes. Pattes d'un roux jaunâtre. Mâle et femelle.

France méridionale, Italie. Suivant M. Géné, cette espèce habite de préférence les lieux élevés et froids; elle est commune dans les Alpes dans le voisinage des glaces, et rare dans les Apennins de Ligurie: se tient sous les pierres et sur les bouses de vaches desséchées.

Nota. M. A. Lefebvre m'a communiqué un mâle et une femelle venant de la Tauride. Le premier diffère un peu des mâles ordinaires par la pince dont les branches sont moins épaisses et un peu moins arquées à la base.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Pénultième plaque ventrale de l'abdomen prolongée au milieu en une sorte de corne, dans les mâles.

13. FORFICULE NAINE. — *Forficula minor*, Linn. *Faun. suec.* n° 861.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 3, n° 7.
Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 467, n° 7.
Panz, *Faun. germ. fasc.* 47, fig. 9. Mâle.
Faun. franç. Orthopt. Pl. I, fig. 6. Mâle.
Géné, *Saggio*, etc., pag. 12, n° 5.
Brullé, His. nat. des ins. tom. IX, pag. 30, Pl. 1, fig. 4.
Le petit Perce-oreille, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 375, n° 2. Femelle.

(Long. 3 lig., non compris la pince qui a 1 ligne ½ dans le mâle, et une ligne environ dans la femelle.) Corps d'un jaune sale, quelquefois brunâtre; pubescent ainsi que la pince. Elytres d'une ligne, tronquées carrément à l'extrémité. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'un quart de ligne dans le repos, et d'un jaune pâle. Abdomen du mâle ayant la moitié ventrale du pénultième segment prolongée au milieu en une sorte de corne, saillant au delà du ventre. Pince de la couleur du corps, droite dans les deux sexes; ses branches plus courtes dans la femelle et mutiques, leur extrémité pointue, à peine recourbée en dedans; celles du mâle denticulées au côté interne. Antennes de onze à douze articles, d'un jaune plus ou moins brun, avec une grande partie de l'extrémité blanchâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Assez commune en France; on la trouve sur les fumiers, dans les ordures, etc., et, suivant M. Géné, en société avec des Staphylins, des Oxytèles et des Aléochares. On la prend souvent au vol dans les soirées chaudes de l'été, et même dans les appartements où elle entre la nuit attirée par la lumière.

Nota. Deux individus mâles, venant de la collection Latreille et étiquetés de sa main comme étant de l'Am rique septentrionale, ne m'ont offert aucune différence avec les mâles du *minor* pris en Europe.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres parfaites; ailes nulles ou simplement rudimentaires.

Nota. Cette deuxième division, réunie avec la première, compose le genre *Forficula* de Latreille : notre troisième division répond exactement à celui de *Chelidoura* du même auteur.

14. Forficule pédestre. — *Forficula pedestris*, Bonell.

Géné, *Saggio*, etc. pag. 13, n° 6.
Forficula media, Hagenbach, *Symbol. faun. fasc.* 1er, pag. 16, fig. 7. Mâle, fig. 8. Femelle.
Forficula albipennis, Touss.-Charpent. *Horæ entom.*, pag. 88.

(Long. 3 lig., non compris la pince qui a 2 lig. ½ dans le mâle, et une ligne dans la femelle.) Corps pubescent, testacé. Tête roussâtre; yeux noirs. Prothorax ayant ses bords latéraux plus pâles. Elytres d'une ligne de longueur, tronquées droit postérieurement. Ailes rudimentaires. Abdomen d'un fauve testacé, lisse, luisant, avec les tubercules des second et troisième segments, prononcés, surtout ceux du troisième. Pince pubescente, testacée; ses branches courtes, droites, mutiques, à pointe recourbée en dedans chez la femelle; celles du mâle cambrées graduellement vers leurs pointes, qui en se touchant laissent entre chaque branche un espace ovale; elles ont une dent interne placée un peu au delà du milieu. Antennes de douze articles, d'un testacé pâle ainsi que les palpes et les pattes. Dessous du corps plus clair que le dessus. Mâle et femelle.

M. Géné mentionne une variété assez commune dans le Piémont, dans laquelle la branche gauche de la pince, n'importe le sexe, est plus courte que la droite d'environ une demi-ligne et manque de dent dans le mâle.

Lombardie, Piémont; sur l'Aulne, l'Orme, l'Onoporde, les haies, en été et en automne, suivant M. Géné, qui a eu la bonté de m'envoyer les deux sexes. M. Hagenbach l'a trouvée en Suisse, et M. Rambur aux environs de Paris, sur des collines sèches, au-dessus de Sèvres, dans le courant d'octobre.

15.* Forficule lutéipenne. — *Forficula luteipennis.*

(Long. 6 lig., non compris la pince qui a environ 3 lig. ½ de long.) Corps lisse. Tête d'un brun fauve. Prothorax jaune, plus pâle latéralement. Elytres jaunes, linéaires, de deux lignes, tronquées droit à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen d'un brun marron luisant, pointillé ; tubercule du troisième segment saillant, presque conique ; pince de la couleur de l'abdomen, ses branches presque droites, un peu plus larges à la base, lisses, mutiques, terminées en pointe fine, aiguë et recourbée en dedans. Dessous de l'abdomen plus clair que le dessus. Antennes d'un brun fauve. Pattes jaunâtres ainsi que les palpes. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Lefebvre, qui m'a donné un des deux individus qu'il possédait.

16. Forficule trompeuse. — *Forficula decipiens*, Géné, *Saggio*, etc. pag. 13, nº 7.

(Long. 3 à 4 lig., non compris la pince qui a environ 1 lig.) Corps testacé-obscur. Tête roussâtre, yeux noirs. Palpes, bords latéraux du prothorax et pattes plus claires que le corps. Elytres d'une ligne de longueur, tronquées droit à l'extrémité. Ailes nulles. Abdomen d'un brun marron, lisse ; les tubercules du troisième segment plus prononcés que ceux du second. Branches de la pince du mâle, courbes, dilatées carrément à la base interne, et en scie au côté intérieur de cette base, dépourvues de dent au milieu. Dans le repos, les bases de chaque branche se touchent en ligne droite ; elles sont jaunâtres, avec l'extrémité d'un brun marron, recourbée en dedans et terminée en pointe mousse. Antennes de treize articles, testacées et glabres. Mâle.

La femelle diffère par la pince à branches droites, allant en diminuant de largeur de la base à l'extrémité, et entièrement mutiques.

Feu Bonelli l'a prise au commencement de l'été dans les environs de Gênes, et M. Géné sur les Apennins de Ligurie dans les premiers jours d'août. Je dois plusieurs individus des deux sexes à sa générosité.

17.* Forficule pubescente. — *Forficula pubescens*, Géné, *in litter.*

(Long. 4 lig., non compris la pince qui a 1 lig. dans la femelle,

et 1 lig. ½ dans le mâle.) Corps luisant, un peu pubescent. Tête de la femelle, ferrugineuse avec le bord antérieur brun ; celle du mâle entièrement d'un roux ferrugineux, un peu plus large que le prothorax dans les deux sexes. Prothorax presque arrondi postérieurement, jaune pâle, un peu ferrugineux, teinté de brunâtre sur son disque dans la femelle. Elytres au moins de la longueur du prothorax, tronquées un peu obliquement à l'extrémité et de dehors en dedans; leur base un peu plus large que le prothorax; elles sont d'un jaune pâle. Ailes nulles. Abdomen ferrugineux-brunâtre, la dernière plaque dorsale du mâle ayant au milieu un léger enfoncement. Pince d'un jaune pâle un peu ferrugineux, avec l'extrémité brune; celle de la femelle à branches droites, mutiques, assez étroites à la base, leur pointe un peu recourbée en dedans; branches de celle du mâle fortes et larges à la base jusqu'à une dent interne qui est forte, placée vers le milieu; après cette dent, chaque branche se rétrécit et se recourbe brusquement en arc. Pattes pubescentes, d'un jaune pâle ainsi que les antennes et les palpes. Mâle et femelle.

Donnée par M. le professeur Géné, qui l'a trouvée en Sardaigne, à ce que je crois.

TROISIÈME DIVISION. (G^re *Chelidoura*, Latr.)

Elytres et ailes rudimentaires ou nulles. (Corps allant en s'élargissant vers l'extrémité. Yeux nullement saillants et plus petits que dans les autres divisions.)

18. FORFICULE (Chélidoure) APTÈRE. — *Forficula aptera*, Touss.-Charpentier, *Horæ ent.*, pag. 69. Mâle.

Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. IX, pag. 29, Pl. I, fig. 2.

Forficula pyrenaica, Géné, *Saggio*, etc. pag. 15, n° 12. Mâle et Femelle.

Forficule des Pyrénées, Faun. franç. Orthopt. Pl. I; fig. 8. Mâle.

(Long. 6 à 7 lignes, non compris la pince qui a plus de 2 lignes.) Corps d'un brun marron ; yeux noirs. Tête forte, d'un fauve rougeâtre, luisant, ayant une tache frontale noirâtre, quelquefois

effacée. Prothorax d'un brun plus foncé que l'abdomen, ses bords latéraux d'un jaune pâle. Elytres très-courtes, ayant une demi-ligne, arrondies à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen un peu convexe, pointillé, se dilatant à partir du milieu; pince de la couleur du corps : celle de la femelle droite, ses branches écartées l'une de l'autre à leur insertion, élargies à la base, s'amincissant notablement vers l'extrémité qui est terminée en pointe fine, aiguë et recourbée, celles du mâle grosses, robustes, arquées en dedans, ayant au milieu du bord interne un petit renflement obtus, et terminées en pointe mousse; chaque branche contournée en demi-cercle. Antennes de treize articles, fauves ainsi que les pattes. Dessous du corps plus clair que le dessus. Mâle et femelle.

Habite les Pyrénées où elle a été découverte par M. Lafresnaye et trouvée ensuite par MM. Montcarel et Duparc. La femelle de la collection de M. le comte Dejean, y est désignée de la main de Latreille sous le nom spécifique de *lunaria*. Le mâle de la même collection et de la mienne.

19. FORFICULE (Chélidoure) SIMPLE. — *Forficula simplex*, Germ. *Faun. ins. europ. fas.* XI, *tab.* 17, fig. *a. b. c.*

Forficula montana, Géné, *Saggio*, etc. pag. 14, nº 10.

(Long. 5 lignes $\frac{1}{2}$, non compris la pince qui a au moins 4 lignes dans le mâle.) Corps d'un brun de poix. Tête ferrugineuse, lisse, luisante; yeux noirs. Prothorax vaguement pointillé, ses côtés étroitement bordés de fauve pâle. L'écusson, selon M. Germar (1), est très-apparent, transversal, arrondi et obtus à l'extrémité. Elytres très-courtes, de $\frac{1}{4}$ de ligne au plus, obliquement tronquées à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen un peu convexe, pointillé, se dilatant à partir du milieu. Pince brune; ses branches allongées, mutiques, cambrées, allant en se rétrécissant de la base à l'extrémité; on voit un tubercule très-peu prononcé, placé en dessus, à la base de chacune des branches. Antennes de

(1) Cette partie, très-visible dans cette Forficule, est-elle un véritable écusson? La chose est possible, car la nullité des ailes et l'état rudimentaire des élytres, peuvent amener une modification de l'écusson, qui pourtant n'est point apparent dans les autres Forficules.

treize articles, d'un brun roussâtre, ainsi que les pattes et les palpes. Mâle.

La femelle diffère par la pince plus courte, plus épaisse que celle du mâle, plus recourbée à l'extrémité, dont les pointes s'entrecroisent : sa tête est d'un brun de poix luisant.

On doit la découverte de cette espèce à M. Lafresnaye qui l'a prise dans les Pyrénées et lui a donné le nom de *Simplex*. M. Géné dit qu'elle habite le grand Saint-Bernard et le Mont-Rose. Je lui dois les deux sexes de cette espèce ; le mâle est aussi dans la collection de M. le comte Dejean.

20. FORFICULE (Chélidoure) SINUÉE. — *Forficula sinuata*, Germ. *Faun. insect. europ. fasc.* XI, *tab.* 16, fig. *a*, *b*. Mâle.

Forficule des Pyrénées, Faun. franç. Orthopt. Pl. 1, fig. 9. Mâle.

(Long. 5 à 6 lignes, non compris la pince qui a 3 lignes ½ à 4 lignes.) Corps brun, bouche pâle. Prothorax bordé de blanchâtre latéralement. Elytres très-courtes, ayant une ligne à peu près ; obliquement tronquées à leur extrémité. Ailes nulles. Abdomen plan, un peu pointillé ; le bord inférieur des segments d'une nuance plus claire. Pince de la couleur du corps ; ses branches arquées, un peu sinueuses, munies en dessus à leur base d'un tubercule assez saillant, et armées en avant de cette base, d'une forte dent interne ; elles sont terminées chacune en une pointe un peu recourbée en dedans. Antennes de douze articles, d'un jaune pâle ainsi que les pattes. Dessous du corps plus clair que le dessus. Mâle.

Découverte dans les Pyrénées par M. Lafresnaye, qui lui a appliqué le nom spécifique adopté par M. Germar.

21. * FORFICULE (Chélidoure) DE DUFOUR. — *Forficula Dufourii*. (Pl. I, fig. 5. Mâle.)

Forficula aptera, Léon Dufour, *in litteris*.

(Long. 3 à 3 ½ lignes, femelle, 4 à 4 ½ lignes, mâle, non compris la pince qui a une ligne dans la femelle, et au moins 2 lignes dans le mâle.) Corps d'un brun de poix, lisse, assez luisant. Tête ayant quelquefois ses côtés plus clairs. Prothorax bordé de jaune pâle latéralement. Elytres très-courtes, d'une demi-ligne, oblique-

ment tronquées et un peu échancrées à leur extrémité, moins foncées que l'abdomen. Ailes nulles. Abdomen allant en s'élargissant vers le bout; segment terminal du mâle épais avec sa moitié dorsale grande, en carré transversal, le bord postérieur formant un bourrelet transverse, bien saillant. Ce segment de forme ordinaire dans la femelle. Pince de la couleur du corps, un peu pointillée : celle du mâle ayant ses branches élargies à la base, munies dans cette partie d'une dent interne, forte et plus ou moins crochue, arquées à partir de la dent; leur extrémité fortement recourbée et terminée en pointe mousse. Les branches dans la femelle sont droites, mutiques, plus larges à la base, terminées en une pointe fine, aiguë, à peine recourbée. Dessous de l'abdomen glabre et pointillé dans le mâle, pubescent dans la femelle. Antennes d'un brun fauve, ayant au moins douze articles. Palpes d'un jaune pâle ainsi que les pattes. Mâle et femelle.

France méridionale. Feu Latreille et moi avons reçu cette espèce de M. Léon Dufour, sous le nom d'*aptera*, que l'on ne peut lui conserver, M. Toussaint Charpentier ayant antérieurement appliqué cette dénomination à une autre espèce.

Genre VIII. DIPLATYS. — *DIPLATYS*, Aud.-Serv. Rev. — *Forficula*, Palis.-Bauv.

Corps un peu convexe, peu épais, pubescent ainsi que la pince.

Abdomen presque cylindrique, peu déprimé; ses deuxième et troisième segments munis chacun en dessus d'un tubercule latéral; segment terminal grand, beaucoup plus large et plus épais que les autres, et faisant à lui seul le tiers inférieur de l'abdomen; pénultième segment *étroit*, *transversal*, *coupé droit postérieurement*, *tant en dessus qu'en dessous*.

Antennes composées de quinze à trente articles allongés, distincts les uns des autres.

Tête *grande*, *déprimée*, *beaucoup plus large que le prothorax*.



Yeux gros, saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Palpes filiformes.

Prothorax étroit, se retrécissant à sa partie postérieure, qui est arrondie; il est un peu rebordé latéralement.

Elytres linéaires, assez longues.

Pattes allongées; cuisses comprimées.

Tarses; le premier et le troisième article allongés, égaux; le second petit, bifide, presque bilobé.

1. DIPLATYS MACROCÉPHALE. — *Diplatys macrocephala*, Aud.-Serv. Rev. pag. 7.

Forficula macrocephala, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. pag. 36, Orthopt. Pl. I, fig. 3.

(Long. 5 lig., non compris la pince qui n'a qu'une lig.) Tête noirâtre. Corps roussâtre. Elytres longues de deux lignes, brunâtres, tronquées droit postérieurement. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres lors du repos, d'une ligne, et de leur couleur. Pince d'un roux pâle; chaque branche presque droite, simple, mutique, très-peu arquée et pointue au bout; assez large et aplatie à la base. Antennes et pattes brunâtres. Dessous du corps plus pâle que le dessus.

Trouvée à Benin sous les écorces d'arbres par Palisot-Bauvois. Notre unique individu étant en mauvais état, il est difficile d'en reconnaître le sexe avec certitude.

II. Corps très-sensiblement déprimé. (Prothorax très-rétréci en devant et presqu'en forme de cou.)

GENRE IX. SPARATTE. — *SPARATTA.*

(Σπαράττω, je pince.)

Corps très-sensiblement déprimé.

Prothorax déprimé, en carré long, très-rétréci en devant et formant une sorte de cou; il est un peu rebordé

latéralement; ses angles postérieurs obtus, les antérieurs nuls.

Abdomen très-allongé, linéaire, très-déprimé; ses deuxième et troisième segments sans tubercule latéral; segment terminal grand, formant à lui seul le tiers inférieur de l'abdomen; plaque dorsale du pénultième étroite, transversale, coupée droit postérieurement; plaque ventrale prolongée, presqu'en carré transversal (dans les mâles), avec les angles postérieurs arrondis, recouvrant entièrement la dernière plaque ventrale (1).

Antennes ayant leur premier article gros, renflé vers le bout; le second très-petit; *ceux de trois à six cylindriques, égaux entre eux* (les autres manquent).

Tarses ayant le premier article cilié sur ses bords, *de grandeur moyenne;* le deuxième petit, bifide; le troisième *un peu plus grand que le premier et glabre.*

Tête petite, très-déprimée, cordiforme.

Yeux petits, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Palpes assez courts.

Elytres linéaires, assez étroites.

Pattes assez longues; cuisses postérieures plus grandes, plus élargies et plus comprimées que les quatre autres.

1.° Sparatte pelvimètre. — *Sparatta pelvimetra.*

(Long. 5 lig., non compris la pince qui a au moins 2 lig. ½.) Corps lisse, brillant. Tête ayant au milieu un sillon longitudinal se bifurquant au-dessus de la bouche, ce qui semble partager la tête en deux lobes; elle est d'un brun noir. Antennes ayant leurs six premiers articles pubescents; le premier brun, les suivants fauves (le reste manque). Prothorax d'un fauve rougeâtre avec le bord postérieur plus foncé. Elytres d'une ligne et demie, parallèles, en carré long, tronquées droit et fort légèrement échancrées au bout, d'un brun noir. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres d'une demi-ligne dans le repos et de même couleur

(1) Femelles inconnues.

qu'elles. Abdomen ayant ses côtés parallèles, d'un fauve rougeâtre. Pince d'une nuance plus foncée que l'abdomen, en forme de *Pelvimètre* (1), ayant ses deux branches droites, parallèles, unicarénées dans leur longueur jusqu'à une dent interne placée environ aux deux tiers; puis s'amincissant brusquement, très-cambrées ensuite et finissant chacune en une pointe se croisant l'une sur l'autre dans le repos. Dessous du corps d'un rougeâtre plus clair qu'en dessus. Pattes de cette dernière couleur ainsi que les palpes; cuisses plus larges à la base qu'à l'extrémité, et comprimées. Mâle.

Elle me vient de la collection de feu Latreille; notée de sa main comme trouvée au Brésil.

Genre X. * MÉCOMÈRE. — *MECOMERA.*

(μῆκος, longueur; μηρὸς, cuisse.)

Corps très-sensiblement déprimé.

Prothorax très-déprimé, presque ovalaire, tronqué droit postérieurement avec les angles postérieurs aigus, rétréci en devant et formant une sorte de cou.

Abdomen. . . . .

Antennes de plus de quinze articles; le premier allongé, subcylindrique; le second très-petit, peu distinct; le troisième allongé, cylindrique; les *quatrième, cinquième et sixième noduleux;* les suivants allongés, presque cylindriques jusques et compris le quinzième, et velus (les autres manquent).

Tarses presque glabres; le premier article *court;* le second petit, bifide; le troisième *très-grand, plus long que les deux précédents réunis.*

Tête très-déprimée, élargie, presque triangulaire.

Yeux petits, points saillants, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Palpes filiformes.

Elytres linéaires, assez longues.

---

(1) Sorte d'instrument de chirurgie propre aux accouchements.

Pattes assez grandes ; cuisses très-grandes, très-comprimées, élargies (notamment les postérieures), égalant en longueur la jambe et le tarse réunis.

1.° MÉCOMÈRE OBSCURE. — *Mecomera brunnea.*

(Long...) Corps d'un brun de poix, luisant et lisse. Bouche jaunâtre. Elytres d'une ligne un quart environ, coupées et tronquées carrément à leur extrémité, qui est très-légèrement échancrée. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres de trois quarts de ligne dans le repos et d'un jaune citron pâle, largement bordée de brun extérieurement. L'abdomen manque, sauf les deux premiers segments qui sont d'un brun de poix en dessus. Dessous du corps jaunâtre ; cuisses d'une nuance plus claire que le corps, jambes et tarses jaunâtres. Antennes d'un brun de poix.

Décrite d'après deux individus de la collection Latreille, privés d'abdomen et indiqués comme étant de Cayenne.

GENRE XI. APACHYE. — *APACHYA*, Aud.-Serv. Rev. — *Forficula*, Palis.-Bauv.

Corps extrêmement déprimé, son épaisseur ne surpassant guère celle d'une carte à jouer.

Abdomen ayant ses deuxième et troisième segments sans tubercule latéral ; segment terminal très-grand, *distinctement échancré de chaque côté ;* plaque dorsale du pénultième segment *prolongée, s'avançant en manière de fer de lance jusqu'au milieu de la dernière plaque dorsale.*

Antennes de plus de quinze articles (si la figure donnée par M. de Bauvois est exacte).

Tête grande, aplatie, avec le vertex un peu convexe ; elle est presque triangulaire, plus large que le prothorax.

Yeux petits, placés chacun au milieu du bord latéral de la tête.

Prothorax très-déprimé, ovalaire; ses angles postérieurs obtus, les antérieurs nuls; il est rétréci en devant, et forme une sorte de cou.

Palpes assez grands; les maxillaires presque sétacés.

Elytres longues, linéaires, arrondies au bout et tronquées obliquement, en s'arrondissant au côté extérieur.

Ailes très-amples; leur partie coriacée dépassant considérablement les élytres dans le repos.

Pattes de longueur moyenne; cuisses grandes, comprimées.

Tarses ayant le premier article court; le second petit, bifide; le troisième allongé, presqu'aussi grand que les deux précédents réunis.

1. Apachye déprimée. — *Apachya depressa*, Aud.-Serv. Rev. pag. 9, n. 1.

Forficula depressa, Palis.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 36, Orthopt. Pl. I, fig. 5.

(Long. 8 lig. $\frac{1}{2}$ non compris la pince qui a 2 lig. $\frac{1}{2}$.) Corps roussâtre. Partie scutelliforme du mésothorax, ayant au milieu une ligne longitudinale enfoncée. Elytres de trois lignes; leur bord extérieur ainsi que l'extrémité sont brunâtres, le reste plus pâle; cette extrémité est tronquée obliquement et sans échancrure. Partie coriacée des ailes dépassant les élytres dans le repos, de trois lignes environ, d'un brun jaune intérieurement, d'un brun foncé au côté extérieur. Abdomen lisse; pince brunâtre; chaque branche simple, mutique, très-arquée, obtuse à l'extrémité et formant un anneau par leur réunion. Dessous du corps plus pâle que le dessus. Pattes d'un brun jaunâtre. Premier article des antennes fauve, le reste manque. Femelle?

Trouvée au royaume d'Oware dans l'intérieur des terres, par Palisot-Bauvois. De ma collection.

DEUXIÈME FAMILLE.

BLATTAIRES. — *BLATTARIÆ.*

ANTENNES plus ou moins longues, sétacées, insérées dans un sinus interne des yeux, composées d'un grand nombre d'articles (1) courts et serrés; le premier beaucoup plus gros que les autres.

TÊTE presque triangulaire, souvent entièrement cachée sous le prothorax, très-inclinée, de manière que la bouche touche presqu'au présternum; sa face ordinairement aplatie.

YEUX aplatis, oblongs, un peu en croissant, placés de chaque côté de la tête.

OCELLES au nombre de deux (2).

LABRE assez étroit, transversal.

MANDIBULES assez larges, comprimées latéralement, dures, denticulées au côté interne.

MACHOIRES ciliées, terminées en une pointe allongée, un peu arquée, munie chacune d'une galète aussi longue que la mâchoire, plate et presque ovale.

LÈVRE presque membraneuse, aplatie, bifide.

PALPES allongés, surtout les maxillaires qui sont plus grands que les autres et de cinq articles, les deux premiers courts, le terminal en forme de hache allongée. Palpes la-

---

(1) Geoffroy en a compté 94 dans la Kakerlac orientale.

(2) M. A. Doumerc, mon ami, connu par plusieurs mémoires sur l'entomologie, pense que les deux points rarement saillants et le plus souvent de couleur jaunâtre, que l'on observe près de l'insertion de chaque antenne des Blattaires, sont de véritables ocelles, et je partage son sentiment.

biaux de trois articles presque égaux, le dernier obconique.

PROTHORAX presque semi-circulaire ou orbiculaire, *clypéiforme, s'avançant sur la tête et la cachant ordinairement en entier ;* il est aplati ou peu convexe, souvent transversal; ses côtés débordant le corps. Présternum, mésosternum et métasternum grands, distincts les uns des autres, ayant chacun latéralement une cavité ovale de la grandeur et de la forme de la cuisse, et la recevant dans l'état de repos ou de contraction.

ELYTRES horizontales, coriacées, minces, ordinairement très-grandes, en recouvrement oblique à leur suture, la gauche s'avançant sur la droite; chargées de nervures plus ou moins nombreuses; leur côté extérieur débordant plus ou moins le corps; le disque offrant souvent une strie arquée, distincte.

AILES amples, horizontales, membraneuses, pliées longitudinalement en éventail dans le repos, ordinairement de la longueur des élytres.

ECUSSON nul.

ABDOMEN très-souvent large, aplati en dessus, presque toujours un peu convexe en dessous, composé de sept segments dans les mâles, de six dans les femelles, non compris l'anus, qui est apparent dans les mâles (les genres Panesthie et Périsphère exceptés), toujours caché dans les femelles (sauf dans les Kakerlacs). Chaque segment portant un stigmate de chaque côté. L'anus, privé de stigmates, est recouvert en dessus

et en dessous par une plaque; la sousanale porte latéralement et dans les deux sexes, un appendice conique, mobile, multiarticulé, de grandeur variable : les mâles ont de plus deux filets cylindriques, ordinairement très-apparents, dépendants de la plaque sousanale.

PATTES plus ou moins longues, les postérieures un peu plus grandes que les autres. Hanches grandes. Cuisses ovales, aplaties, ayant un trochanter à leur base. Jambes longues, un peu aplaties, hérissées d'épines fortes et mobiles.

TARSES de cinq articles (1), le dernier terminé par deux crochets, ayant quelquefois une pelote dans leur entre-deux

CORPS plus ou moins déprimé en dessus, habituellement allongé, ovalaire ou suborbiculaire.

Plusieurs Blattaires sont nocturnes, aussi d'anciens naturalistes les ont-ils désignés par l'épithète de *Lucifugæ*. Ces Orthoptères sont très-agiles et courent avec une grande vitesse; ce sont des insectes fort destructeurs et des plus incommodes, répandus dans toutes les parties du monde, mais plus abondants et ordinairement de plus forte taille dans les climats très-chauds, où ils multiplient considérablement et sont généralement désignés sous les noms de Ravet, de Kakerlac, de Bête noire, etc.

Dans l'accouplement ces insectes sont placés sur une même ligne, joints l'un à l'autre par l'extrémité de l'ab-

---

(1) Geoffroy dit que les tarses postérieurs n'ont que quatre articles, mais c'est une erreur.

domen. La femelle fécondée fait sortir de son abdomen, au bout d'un certain temps, une sorte de coque oviforme, oblongue, de substance coriace, carénée sur l'un de ses côtés; cette carène souvent dentelée en scie, les dents disposées de manière que les pointes, opposées aux intervalles, les remplissent; cette coque, susceptible de s'ouvrir longitudinalement en deux parties comme une coquille bivalve, est celluleuse en dedans et peut contenir de quinze à trente œufs. Son dessus, suivant les espèces, est uni ou rayé, tantôt longitudinalement, tantôt en travers.

M. A. Doumerc, que j'ai déjà cité, a étudié avec soin l'anatomie de la Kakerlac orientale; il a fait sortir en ma présence de l'abdomen d'un mâle conservé dans l'alcool, une pièce dure et brune, d'environ trois lignes de longueur, étroite, un peu aplatie et terminée en une pointe crochue et très-aiguë; c'est probablement la partie caractéristique de son sexe.

J'emprunte à M. Hummel (Essais entomol. n° 1) les détails suivants sur les mœurs de la Blatte germanique naturalisée maintenant à Saint-Pétersbourg, et qu'on y trouve en immense quantité dans les cuisines, ainsi que la Kakerlac orientale.

« Le premier avril je mis une coque pondue récem-
» ment sous une cloche de verre où je conservais une fe-
» melle. Cette coque était en carré long, peu convexe,
» arrondie sur les côtés et aux deux bouts, rayée trans-
» versalement et ayant à l'un des côtés une couture re-
» levée, travaillée en tresse(1). Elle était longue de trois

(1) Suivant les figures données dans la Faune française, Orthopt. Pl. 2, la coque de la Kakerlac orientale est sans raies, et celle de la Blatte lapone rayée longitudinalement.

» ligne et large de moitié, de couleur jaunâtre, un peu
» brune. A peine eus-je introduit cette coque sous le
» verre, que la Blatte s'en approcha, la tâta et la re-
» tourna en tout sens. Elle la prit entre ses pattes de de-
» vant et lui fit une ouverture longitudinale d'un bout
» à l'autre. A mesure que cette fente s'élargissait, je vis
» sortir de la coque de petites larves blanches, roulées
» et attachées deux à deux. La femelle présidait à cette
» opération; elle leur aidait à se développer en les frap-
» pant doucement avec ses antennes et en les touchant
» avec ses palpes maxillaires. Les larves commencèrent
» à remuer leurs antennes, puis leurs pattes, puis elles
» se détachèrent les unes des autres, et en quelques
» secondes elles furent en état de marcher. La coque,
» restée vide, montrait alors autant de petites cel-
» lules, séparées par des cloisons blanches et lisses; et
» le nombre de ces cellules correspondait en même
» temps à celui des raies que j'avais vues extérieure-
» ment sur la coque.

» Toutes les jeunes Blattes une fois sorties, la femelle
» ne s'en occupa plus. Je comptai alors trente larves
» toutes blanches et transparentes, ayant les yeux noirs
» et un point foncé sur l'abdomen, qui indiquait les
» intestins. Mais en peu d'instants elles prirent une
» autre couleur; d'abord verdâtre, bientôt noire,
» nuancée de gris jaunâtre. Elles se mirent à courir et
» s'attachèrent aux miettes de pain qui se trouvaient
» sous le verre; tout cela fut l'affaire de vingt minutes.
» Suivant Latreille, les œufs de la Kakerlac orientale
» sont renfermés dans une coque ovale, comprimée,
» d'abord blanche, ensuite brune, solide, dentelée en
» scie sur un des côtés.

» La Blatte germanique doit changer six fois de

» peau avant de parvenir à l'état parfait. La première » mue a lieu huit jours après la naissance, la larve est » de nouveau toute blanche après avoir quitté la » vieille peau, mais elle regagne vite ses véritables » couleurs. Elle est déjà beaucoup plus grande, plus » arrondie par derrière. Dix jours plus tard j'ai observé » la seconde mue. La troisième s'ensuivit pour la plu- » part après deux semaines, la larve sortit lentement » mais avec assez de facilité de sa peau, après s'être » accrochée à quelque chose de fixe et avoir ouvert » cette peau sur le corselet. En sortant elle était toute » mince, fort allongée, et pour ainsi dire cylindrique; » mais en quelques minutes elle avait repris sa forme » oblongue et aplatie; et elle avait plus de volume que » la peau qu'elle venait de quitter. Il lui fallut toute- » fois un peu plus de temps pour reprendre ses cou- » leurs. Le bord jaune du corselet se dessinait mainte- » nant, et on remarquait déjà les deux segments tho- » raciques plus larges que l'abdomen, et d'où naissent » ensuite les élytres et les ailes. Une tache jaune, car- » rée, se voyait au milieu de ces segments.

» Toutes ces différentes formes qui indiquent ce que » la larve deviendra un jour, sont encore beaucoup » plus apparentes à la suite de la quatrième mue, qui » arrive environ un mois après la troisième.

» Un mois de plus et ces larves étaient passées à » l'état de nymphes. Elles méritent ce nom à leur cin- » quième transformation. La nymphe est moins longue » que l'insecte parfait, mais elle est beaucoup plus » plate et presque plus large. Le corselet a déjà la » forme qu'il gardera, et ses deux lignes noirâtres. » Celles-ci sont continuées sur les deux segments dont » j'ai parlé plus haut, et qui débordent de beaucoup

» la poitrine. L'abdomen est en dessus noirâtre, avec » quelques taches rouges au milieu; en dessous brun » ou tel qu'il restera. Les pattes ont à peu près toute » la grandeur et consistance qu'elles doivent recevoir. » En cet état la nymphe vit un mois ou six semaines. » Peu à peu les fourreaux des ailes (les deux segments » sus-mentionnés) se séparent et s'étendent; la nymphe » perd de sa vivacité; elle mange moins, elle ne court » plus, elle cherche l'ombre et la solitude; tout à coup » elle s'accroche, la peau s'ouvre, et il en sort une » Blatte parfaite, blanche comme la neige avec les » yeux noirs; mais à vue d'œil l'insecte reprend ses » couleurs naturelles; les antennes et les pattes bru» nissent les premières; ensuite l'abdomen; en trois » heures le corselet a ses lignes parallèles; les élytres » se colorent les dernières; et dans l'espace de dix à » douze heures, tout le changement est achevé; c'est » la sixième et dernière métamorphose (1).

» La Blatte germanique femelle est lourde, elle court » vite, mais je ne l'ai jamais vue remuer les élytres; » tandis que le mâle, en tout plus léger, se sert aussi » parfois de ses ailes.

» Je n'ai jamais vu la femelle recevoir le mâle avant » quinze jours après sa dernière métamorphose, et » alors l'accouplement a lieu, comme dans les Forfi» culaires, c'est-à-dire que les deux individus s'ap» prochent l'un de l'autre à reculons, et que le mâle

---

(1) « Si une larve ou une nymphe casse ou endommage quelqu'un » de ses membres, la nature n'a pas la force de réparer cette perte » entièrement; le membre endommagé sera toujours imparfait. » Une nymphe avait cassé une de ses antennes assez près de la » base; à la dernière mue cette antenne est sortie trois fois plus » longue que le morceau qui était resté, mais toutefois fort incom» plète et de moitié plus courte et plus mince que l'autre. »

» étant le moins fort, est souvent traîné par la femelle
» et forcé de suivre tous ses mouvements. L'abdomen
» de la femelle se gonfle en peu de jours, et après
» une semaine la coque est visible au bout du ventre.
» C'est au commencement un corps blanc et difforme,
» mais il grandit pour ainsi dire à vue d'œil, et avant
» la fin de la journée il a déjà sa forme carrée, sa cou-
» leur jaune, et il se trouve à moitié sorti de l'abdo-
» men. Une femelle a déposé la sienne le dixième jour,
» mais elle était petite, incomplète et vide. Une autre
» femelle que j'avais prise le 21 mars, a gardé sa coque
» vingt-un jours, et il est à croire qu'elle la portait de-
» puis quelque temps lorsque je l'ai prise. Cette coque
» qu'elle a déchirée elle-même n'était qu'à moitié rem-
» plie d'une matière blanche, sans forme. D'autres
» coques, d'où sont sorties des larves, ont été portées
» quinze jours. Il paraît que cette Blatte garde sa
» coque à l'orifice de l'abdomen beaucoup plus long-
» temps que la Kakerlac orientale qui, suivant De
» Géer, ne porte la sienne que sept à huit jours.

» La proportion des mâles aux femelles m'a paru
» d'un sur neuf. Les Russes pensent que cette espèce
» leur a été comme importée de la Prusse par leur ar-
» mée à son retour de l'Allemagne après la guerre de
» sept ans. On assure que jusqu'à cette époque elle
» était inconnue à Saint-Pétersbourg, où maintenant
» elle n'est que trop commune. Elle habite les maisons
» et mange à peu près tout; elle préfère cependant le
» pain, et même le pain blanc au pain bis. Elle ne
» recherche pas la farine et ne fait pas grand cas de
» la viande, si elle trouve d'autre nourriture. Je l'ai
» vue par milliers se fourrer dans des flacons qui
» avaient contenu de l'huile, et j'ai également remar-

» qué qu'elle aime beaucoup le cirage des bottes,
» qu'elle ronge en pénétrant jusqu'au cuir. M. de Chamisso raconte (*Verhaudlungen der Gesellschaft*, etc. » *Band* I, St. 3) qu'on a ouvert en pleine mer des barrils qui devaient contenir du riz ou du blé, et qu'on » les a trouvés remplis de la *Blatta germanica* : enfin on lit dans le Magazin d'Illiger, *Band*, 4 pag. 324, » que cette espèce fait ses délices de citrons, d'autres » acides végétaux, et qu'elle se nourrit même d'encre. » J'ai vu quelquefois les larves et les nymphes manger » la peau qu'une d'entre elles avait jetée, ce que De » Géer a également remarqué dans des Sauterelles. » (tom. 3, pag. 277); j'ai observé aussi des larves dévorant la matière intérieure des coques en état imparfait; mais je n'ai jamais vu les Blattes s'entretuer ou l'une manger l'autre. Elles peuvent longtemps supporter la faim, et on les rencontre souvent » en grande quantité dans des endroits où selon toutes » les apparences elles n'ont rien pour se nourrir. »

D'après ce qu'on vient de lire de la Blatte germanique, et d'après ce que dit Linné de la multiplication de la Blatte lapone, dans les habitations des Lapons, l'on voit que ces deux espèces, que l'on ne trouve qu'en médiocre quantité aux environs de Paris sur différents arbres, sont devenues domestiques dans les climats du Nord, et y ont pullulé en quantité innombrable.

La Kakerlac orientale qui a été apportée en Europe s'est aussi naturalisée dans nos maisons, où elle se tient dans les endroits très-chauds et obscurs, tels que les fours, les cheminées de cuisine, etc., et y multiplie considérablement.

La Kakerlac américaine, très-connue en Amérique sous ce nom de Kakerlac, et qui s'y rencontre dans les

champs et les habitations, attaquant et rongeant toutes sortes de substances, se trouve maintenant en Europe, où sans doute elle est venue dans des tonnes de sucre, car on la voit fréquemment, dit-on, dans nos raffineries.

Ces deux espèces exotiques se sont donc acclimatées dans l'Europe tempérée en s'y réfugiant dans les maisons, comme les Blattes lapone et germanique sont maintenant devenues domestiques dans le rude climat de Russie et de Laponie.

La larve des Blattaires ne diffère de l'insecte parfait que par le défaut d'ailes et d'élytres. Encore y a-t-il des femelles qui n'acquièrent jamais ces parties complètes. Il est probable aussi que parmi les espèces exotiques, qui sont très-nombreuses, il y en a plusieurs qui restent aptères toute leur vie, et cependant s'accouplent et se reproduisent dans cet état. Je ferai observer à ce sujet qu'il n'est pas rare dans les insectes en général, de voir dans certaines espèces le mâle pourvu d'ailes parfaites, tandis que la femelle n'en a point, ou n'en a que d'avortées; et que l'on en rencontre fréquemment aussi d'autres où les deux sexes sont aptères, mais je ne connais pas un seul exemple d'espèces dont la femelle aurait les organes du vol complétement développés, tandis que son mâle ne les aurait qu'imparfaits ou nuls. Donc la nature a souvent privé les femelles de la puissance de voler, en l'accordant pourtant à leurs mâles. D'après cela, lorsque l'on examine une femelle d'insectes d'une nouvelle espèce, et qu'elle a les organes du vol parfaits, si son mâle est inconnu, on doit en conclure que ce mâle doit être parfaitement ailé.

Plaque sousanale

- des femelles entièrement cachée par le dernier segment de l'abdomen ; celle des mâles très-apparente. (Filets sexuels des mâles souvent à peine saillants. Cuisses rarement épineuses en dessous. Appendices abdominaux apparents.)
  - des deux sexes à découvert et très-apparente. (Filets sexuels des mâles saillants hors de l'abdomen.)
    - Cuisses plus ou moins épineuses en dessous. — 1. *Kakerlac.*
  - Crochets des tarses
    - sans pelote.
      - Tarses ayant leurs trois articles intermédiaires courts, égaux entre eux. . . . . — 2. *Blabère.*
    - munis d'une pelote plus ou moins apparente. Corps
      - allongé, plus ou moins déprimé en dessus. (Disque des élytres offrant ordinairement une strie arquée.) Prothorax
        - ayant son bord postérieur arrondi et sans rebord. Antennes
          - glabres ou à peine pubescentes. (4ᵉ article des tarses, très-petit, presque bilobé.) . . — 3. *Blatte.*
          - velues et plus épaisses, de la base au milieu. Appendices abdominaux
            - grands, élargis. (Abdomen allongé et oblong). . . . . . — 4. *Pseudomops.*
            - courts. (Abdomen élargi et déprimé.) — 5. * *Paratrope.*
        - coupé droit postérieurement et rebordé dans cette partie. . . . . . — 6. * *Brachycole.*
      - court ; plus ou moins convexe en dessus. (Disque des élytres sans strie arquée.) Elytres
        - peu convexes, dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen. (Antennes épaisses, moniliformes. Corps orbiculaire, pubescent en dessus.). . . . . — 7. *Corydie.*
        - très-convexes, dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. (Antennes minces. Corps ovale, glabre.). . . . . — 8. *Phoraspis.*
- des deux sexes, entièrement cachée par le dernier segment de l'abdomen. (Appendices abdominaux à peine perceptibles.) Corps
  - ailé ; ne se contractant pas. Dernier article des tarses aussi long que les quatre précédents réunis.). . . . . — 9. *Panesthie.*
  - aptère (du moins dans les femelles), susceptible de se rouler en boule. (Crochets des tarses ayant une petite pelote dans l'entre-deux.). . . . . — 10. *Périsphère* (1)

(1) Ne connaissant pas les mâles de ce genre, on ne le place dans cette division que par analogie.

Genre Periplaneta, Burm.

I. Plaque sousanale des deux sexes à découvert et très-apparente. (Filets sexuels des mâles très-saillants hors de l'abdomen.)

GENRE. I. KAKERLAC.—*KAKERLAC*, Latr. Aud.-Serv. — *Blatta*, auctor.

Plaque sousanale *des deux sexes*, *à découvert*; celle des femelles, *grosse*, comprimée, saillante, conique, *distinctement bivalve* (1) : celle des mâles ovalaire, transversale, légèrement sinuée au bord postérieur. Filets sexuels des mâles, *très-saillants hors de l'abdomen;* celui-ci allongé, déprimé en dessus; son dernier segment (sixième) de la longueur du cinquième dans les femelles; le terminal, ou septième, étroit dans les mâles, transversal, un peu sinué au bord postérieur.

Pattes déliées, allongées, surtout les postérieures; cuisses épineuses en dessous; crochets des tarses ayant une pelote dans leur entre-deux, souvent oblitérée après la mort : les quatre tarses postérieurs ayant leur premier article aussi long que les quatre autres réunis.

Antennes glabres, au moins de la longueur du corps.

Prothorax presqu'orbiculaire.

Elytres avec une strie arquée.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes égalant au moins la longueur de l'abdomen, et le dépassant souvent.

1. *KAKERLAC REMARQUABLE. — *Kakerlac insignis.*

(Long. 3 pouces environ.) Cette espèce, la plus grande connue de ce genre, rivalise de taille avec plusieurs Blabères. Corps

(1) Caractère propre au seul genre Kakerlac, parmi les Blattaires.

d'un brun très-foncé en dessus, clair en dessous. Tête d'un brun noirâtre, ayant auprès de chaque œil, une petite tache lisse, arrondie, ferrugineuse. Prothorax pointillé, un peu inégal sur son disque, très-finement rebordé en avant et sur les côtés. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, larges et arrondies à l'extrémité, chargées d'une multitude de stries longitudinales, et de nervures courtes, transversales, formant une fine réticulation. Ailes de la longueur des élytres, rembrunies, surtout à la côte. Antennes d'un brun noirâtre. Pattes d'un brun clair; épines tibiales fortes et noirâtres; le dessous des cuisses offre quelques épines rares et placées vers l'extrémité. Femelle.

De Cayenne. Collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris.

2. Kakerlac américaine. — *Kakerlac americana.*

Blatta americana, Linn. *Syst. nat.* pag. 687, n° 4.
— Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 7, n° 6.
— Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 315, n° 7.
— Palis-Bauv. Insect. d'Afriq. et d'Amér. pag. 181. Orthopt. Pl. I, b. fig. 1.
— Faun. franç. Orthopt. Pl. 2, fig. 1.
— Herbst, Archiv. pag. 185, n° 4, *tab.* 49, fig. 5.
— Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 53, Pl. 4, fig. 3.
La grande Blatte, Geoff. Ins. Paris, tom. 1, pag. 381, n° 2.

(Long. 15 lig. mâle, un pouce femelle.) Corps d'un roux ferrugineux plus ou moins clair. Tête ayant de chaque côté près de la base des antennes un petit point jaunâtre (ocelle). Labre de cette dernière couleur. Prothorax presqu'ovale, considéré transversalement, lisse, uni, luisant, d'un jaune d'ocre plus ou moins foncé, avec deux grandes taches quelquefois réunies, d'un brun roux. Elytres (mâle) dépassant l'extrémité de l'abdomen de près de quatre lignes; celles de la femelle, ne la dépassant que de deux et demi à trois lignes. L'espace circonscrit par la strie arquée, offre des points et des stries, fines longitudinales. De chaque côté de la base part une ligne élevée longitudinale, s'oblitérant vers la moitié de l'élytre. La marge extérieure débordant l'abdomen est pointillée; le reste de l'élytre est réticulé et chargé de nombreuses stries longitudinales, bifurquées à leur extrémité. Ailes de la longueur des élytres et plus pâles qu'elles, striées et réticu-

2. Periplaneta americana. B.

3. Genus *Ischnoptera*, Burm.
I. flavicollis, Saus. Ind.

4. *Periplaneta ustulata*. Burm.

lées. Dessous du corps ferrugineux-clair, avec l'extrémité de l'abdomen brunâtre, surtout dans la femelle. Appendices latéraux grands, ayant à peu près trois lignes; filets sexuels du mâle de deux lignes de long. Antennes sensiblement plus longues que le corps, dans les deux sexes, d'un brun ferrugineux. Pattes jaunâtres, à épines noirâtres, avec les jambes et les tarses plus foncés. Mâle et femelle.

Originaire de l'Amérique méridionale, la navigation l'a répandue dans les autres parties du monde.

Olivier observe que les individus nés en Amérique sont plus grands et d'une belle couleur de rouille, tandis que ceux qui se sont multipliés en Europe, de taille moins forte, ont pris une nuance plus brune.

Nota. Une variété femelle, qui devrait peut-être constituer une espèce particulière, diffère par sa couleur presque d'un brun de poix; le front présente deux petites taches jaunâtres et une ligne longitudinale courte, de même couleur, qui sépare les taches; la couleur jaune du prothorax est plus claire; la marge extérieure des élytres est d'un beau jaune d'ocre. Elle est de Java.

3.* Kakerlac flavicolle. — *Kakerlac flavicollis*.

(Long. un pouce, élytres non comprises.) Corps d'un roux foncé, luisant. Prothorax presqu'orbiculaire, coupé à peu près droit postérieurement, lisse, brillant, d'un jaune d'ocre; son disque un peu enfoncé. Elytres allongées, ovalaires, dépassant l'abdomen de cinq à six lignes; leur disque circonscrit par la strie arquée, très-finement strié, le reste couvert de stries très-prononcées. Ailes hyalines, de la longueur des élytres. Poitrine et pattes jaunâtres. Abdomen d'un roux brun, ses appendices fort grands. Antennes assez épaisses, d'un roux brun. Cuisses très-distinctement épineuses en dessous. Mâle.

De Java. Ma collection.

4.* Kakerlac thoracique. — *Kakerlac thoracica*.
(Pl. 2, fig. 1. Mâle.)

(Long. 15 à 16 lignes.) Corps assez étroit et allongé, d'un brun foncé luisant. Tête d'un brun de poix; front offrant une petite bande transversale roussâtre. Labre d'un brun clair. Palpes d'une nuance plus foncée. Antennes brunes, plus longues que le corps.

Prothorax d'un blanc jaunâtre, rebordé tout autour; ce rebord très-étroit et brunâtre. Disque du prothorax chargé de mouchetures en forme de points irréguliers, de couleur brune, la plupart contigus et au nombre de quinze à dix-huit. Elytres dépassant l'abdomen d'environ quatre lignes, d'un brun marron clair; leur espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, presque lisse, n'ayant que de faibles stries longitudinales; le reste de l'élytre muni d'une multitude de stries longitudinales, les unes droites, les autres un peu obliques. Ailes de la longueur des élytres, striées et réticulées, transparentes, avec leur première moitié d'un brun de suie. Pattes d'un brun ferrugineux. Mâle et femelle.

De Java. Collections de MM. le comte Dejean et A. Lefebvre, ainsi que de la mienne.

5.* Kakerlac enfumée. — *Kakerlac fuliginosa.*

(Long. un pouce.) Elle est entièrement d'un brun de suie, glabre et luisante. Tête ayant près de chaque antenne un point blanchâtre (ocelle). Prothorax lisse, uni. Elytres plus longues que l'abdomen, leur disque, circonscrit par la strie arquée, strié obliquement. Ailes transparentes, très-enfumées, de la longueur des élytres. Antennes et pattes de la couleur du corps; dessous des cuisses et jambes chargées d'épines; cuisses ayant en dessus à leur extrémité, une épine isolée, remarquable. Mâle.

Amérique du nord. Ma collection.

6. Kakerlac brévicolle. — *Kakerlac brevicollis.*

(Long. un pouce.) Dessus du corps d'un brun rougeâtre luisant. Tête de cette couleur avec une légère impression transverse entre les antennes. Labre jaunâtre ainsi qu'une tache au-dessus de l'insertion des antennes. Celles-ci presque de la longueur du corps, d'un brun luisant. Prothorax extrêmement court, de deux lignes de longueur, lisse, presqu'orbiculaire, un peu rétréci en devant, rebordé latéralement. Son disque ayant de chaque côté, une impression très-prononcée. Elytres grandes, linéaires, longues de dix lignes, dépassant le bout de l'abdomen d'environ quatre lignes, d'un châtain clair luisant; leur espace discoïdal circon-

Ischnoptera gracilis, Burm. ?

7. Genre: Periplaneta

scrit par la strie arquée, finement strié et un peu rugueux; ces rugosités existent aussi en dehors de la strie arquée; dans le reste de leur étendue, les élytres ont des stries longitudinales, réticulées à l'extrémité; la marge extérieure débordant l'abdomen est d'une nuance plus claire, ainsi que l'extrémité des élytres. Ailes d'un jaune clair, de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix luisant. Pattes de cette couleur. Mâle.

Cap de Bonne-Espérance. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne; envoyée à Latreille par M. Westermann.

Obs. Cette espèce singulière ressemble, au premier coup d'œil, à un Termès, par la brièveté de son prothorax et l'extrême longueur des élytres et des ailes.

7.° KAKERLAC PALLIPALPE. — *Kakerlac pallipalpis*.

(Long. 9 lig. ½.) Corps d'un brun marron fort luisant. Tête plus foncée; bouche et palpes d'un testacé clair; à la naissance de chaque antenne on voit un point testacé. Prothorax presqu'orbiculaire, très-lisse, point rebordé, un peu plus foncé que les élytres. Celles-ci dépassant le bout de l'abdomen de deux lignes et demie. Leur strie arquée très-prononcée, un peu oblique, l'espace circonscrit par cette strie, très-lisse et luisant. De chaque côté de la base part une ligne élevée, allant en s'oblitérant jusqu'à l'extrémité; marge extérieure débordant l'abdomen, chargée de stries obliques distinctes; le reste de l'élytre ayant des stries longitudinales peu prononcées. Ailes de la longueur des élytres, jaunâtres, finement striées et réticulées. Dessous du corps un peu plus foncé que le dessus, principalement sur les côtés. Antennes (incomplètes) atteignant au moins la moitié du corps, roussâtres, un peu pubescentes dans leur première moitié. Pattes roussâtres, les antérieures plus claires. Femelle.

De Java. Ma collection. Donnée par M. Buquet.

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres et ailes plus courtes que l'abdomen dans les mâles; rudimentaires dans les femelles.

8. Kakerlac oriental. — *Kakerlac orientalis*, Latr. *Gener. Crust. et ins.* tom. 3, pag. 83.

Blatta orientalis, Linn. *Faun. suec.* n° 862.
— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 9, no 17.
— Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 318, n° 21.
— Panz. *Faun. germ. fas.* 96, fig. 12. Mâle.
— Pal.-Bauv. Ins. d'Afriq. et d'Amér. pag. 228, Orthopt. Pl. 2, *c.* fig. 3. Mâle.
— Faun. franç. Orthopt. Pl. 2, fig. 2. Mâle.
— Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX. pag. 94. Pl. 3, fig. 5.
La Blatte des cuisines, Geoff. Ins. Par. tom. 1, pag. 380, n° 1. Pl. 7, fig. 5. Mâle et femelle.

(Long. 10 lig.) Corps d'un brun roussâtre; labre jaunâtre; un point de cette couleur près de la base de chaque antenne. Prothorax presqu'orbiculaire, lisse, luisant, avec une impression de chaque côté, large et oblique. Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen, d'une nuance plus claire que le reste du corps; l'espace circonscrit par la strie arquée a des stries formées par des points. De chaque côté part de la base une ligne longitudinale élevée, qui atteint l'extrémité de l'élytre en s'oblitérant, et se subdivisant alors en plusieurs petits rameaux; marge extérieure débordant l'abdomen, finement pointillée; le reste de l'élytre est strié longitudinalement et un peu réticulé. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un jaune sale, striées longitudinalement et un peu réticulées; filets sexuels de la couleur du corps. Antennes beaucoup plus longues que le corps, un peu pubescentes, d'un brun roussâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle.

La femelle n'a point d'ailes, et ses élytres, en ovale allongé, sont rudimentaires, n'ayant que deux lignes de long. On y aperçoit la strie arquée et la ligne élevée latérale. Sa couleur est d'un brun de poix, presque noirâtre, plus clair en dessous. Antennes

8. Periplaneta orientalis; B.

plus courtes que dans le mâle, de la même couleur que le dessous du corps, ainsi que les pattes.

Cette espèce nous est venue de l'Orient; elle est aujourd'hui abondamment répandue dans l'Europe tempérée, et même en Russie, suivant M. Hummel. Elle ne se trouve que dans les maisons. Le mâle se sert fort peu de ses ailes. Les deux sexes se cachent pendant le jour dans les fentes des murs et des planchers, etc., mais sortent de leur retraite pendant la nuit, et se répandent partout, en attaquant les provisions de bouche, et notamment le pain et la farine. Elle exhale une odeur désagréable approchant de celle de la Souris. Quelques boulangers des villages autour de Paris la désignent sous le nom de *Caffard*.

Voici les détails que donne De Géer, tom. III, sur cette Kakerlac: « Le ventre est large et plat en dessus, mais convexe en dessous, » divisé en huit segments qui ont des dentelures vers les côtés, » parce que chaque segment s'avance au bord postérieur en pointe » angulaire et plate. Le ventre diminue brusquement de volume » vers l'extrémité, en sorte que le dernier segment est petit, » arrondi ou bien conique, garni d'une ouverture en forme de » fente longitudinale, où sont placés l'anus et les parties sexuelles. » Au derrière on voit deux parties allongées, coniques et pointues » au bout, plates en dessus, et un peu convexes en dessous, » divisées transversalement en neuf anneaux garnis de poils » courts. Elles sont unies et articulées au pénultième segment du » ventre, de sorte qu'elles sont flexibles et mobiles, et dirigées de » façon qu'elles s'éloignent l'une de l'autre à leur extrémité. » Outre ces parties communes aux deux sexes, le mâle a encore » deux autres petites parties en forme de pointes cylindriques un » peu courbées, situées au bord inférieur de la fente du dernier » segment, et beaucoup plus courtes et plus déliées que les deux » autres. »

II. Plaque sousanale des femelles entièrement cachée par le dernier segment de l'abdomen; celle des mâles très-apparente.

GENRE. II. BLABÈRE. — *BLABERA*, Aud.-Serv. Rév. — *Blatta*, auctor.

Plaque sousanale cachée dans les femelles; apparente, plane, subovalaire dans les mâles avec ses côtés coupés plus ou moins obliquement; filets sexuels apparents. Abdomen grand, allongé, presque ovalaire; son dernier segment (sixième) grand, transversal, semicirculaire, un peu convexe dans les femelles; le cinquième rétréci et légèrement arqué au bord postérieur. Le dernier (septième) dans les mâles, échancré au bord postérieur et plus étroit que le sixième.

Tarses *dépourvus de pelote entre leurs crochets*; ayant le premier et le cinquième article allongés, les intermédiaires courts, égaux entre eux.

Antennes moniliformes, glabres, ordinairement courtes, n'atteignant le plus souvent que la moitié du corps.

Tête plane ou canaliculée entre les yeux, produisant quelquefois, par son grand enfoncement dans le prothorax, une saillie sur celui-ci.

Prothorax grand, semicirculaire, rebordé; son bord antérieur quelquefois renversé en arrière et formant un repli.

Elytres ayant une strie arquée.

Corps allongé, glabre, ovalaire, déprimé en dessus.

Ce genre renferme les plus grandes espèces de sa Famille. Je n'en connais point au-dessous de quatorze à quinze lignes, et quelques-unes atteignent trois pouces et même davan-

Blabera et Monachoda, Serv.

tage. Les tarses sont dépourvus de pelote (1). Leur premier article est allongé, les trois intermédiaires courts, égaux entre eux; les antennes sont glabres et moniliformes, le plus souvent courtes.

Les espèces semblent habiter exclusivement l'Amérique méridionale.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax sans repli au bord antérieur.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres et ailes de forme et de longueur ordinaire. (Second et troisième article des antennes courts, presque égaux entre eux. Tête plane.)

A. Premier article des antennes court, en cône renversé, guère plus long que les deux suivants réunis. (Epines tibiales fortes et nombreuses.)

1. BLABÈRE GÉANTE. — *Blabera gigantea*, Aud-Serv. Rev. pag. 11.

Blatta gigantea, Linn. *Mus. Ludov. Ulric.* pag. 106, n° 1.

— Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 6, n° 1. (En excluant le synonyme de Drury, qui appartient à l'espèce suivante.)

— Grenov. *Zooph.* pag. 174, n° 633, *tab.* 16, fig. 3.

— Stoll. Spect. et Mant. etc. Pl. I d. fig. 2.

— Oli. Encycl. tom. IV, pag. 314, n° 1. (En excluant le synonyme de Drury.)

— Brull. Hist. nat. des ins. tom. IX, Pl. 2.

(Long. 3 pouces et demi.) Prothorax formant presque un ovale (considéré transversalement); offrant un très-léger sinus au-dessus

(1) Du moins il m'a été impossible d'en apercevoir, et plusieurs entomologistes plus jeunes que moi, et dont la vue n'est pas affaiblie, n'en ont point vu à la plus forte loupe. M. Brullé assure cependant que les Blabères ont une pelote visible.

de la tête ; il est à peine rebordé et d'un testacé jaunâtre ; son disque un peu inégal, portant une large tache brune, presque carrée, un peu rétrécie en arrière et atteignant le bord postérieur ; elle a dans son centre un espace rougeâtre ; cette tache reparaît en partie en dessous du prothorax. Elytres d'un testacé jaunâtre, ovalaires, rétrécies à leur extrémité, fort grandes, dépassant de six lignes l'extrémité de l'abdomen, striées obliquement, sauf sur leur bord extérieur ; chacune d'elles portant une ligne longitudinale brune touchant le bord extérieur, partant de la base et s'arrêtant au tiers de l'élytre ; leur disque nuagé d'une sorte de tache transverse obscure. Ailes de la longueur des élytres et de leur couleur. Tête d'un brun de poix avec le front plan : labre jaunâtre. Abdomen d'un brun de poix ; ses segments plus ou moins bordés de jaunâtre antérieurement. Antennes d'un brun de poix à leur base, cette couleur s'éclaircissant en allant vers l'extrémité. Pattes et appendices de l'abdomen d'un brun luisant ainsi que les palpes. Corps plus jaunâtre dans la femelle. Mâle et femelle.

Cayenne. Mâle de ma collection et de celle de M. Lefebvre, qui possède aussi la femelle.

2. Blabère discoïdale. — *Blabera discoïdalis*.
(Pl. 1, fig. 6. Femelle.)

Blatta gigantea, Drury. *Illustrat. of. natural.* Pl. XXXVI, fig. 1.
— Encycl. méth. Pl. 125, fig. 1.
— Stoll. Spect. et Mant. etc. Pl. I d. fig. 1.

(Long. 2 pouces.) Prothorax testacé, faiblement rebordé en arrière et sur les côtés, il a un léger sinus au-dessus de la tête ; son disque inégal, ayant une grande tache presque carrée, d'un brun noirâtre, n'atteignant aucun des quatre bords, et dont les angles postérieurs sont arrondis : cette tache se reproduit en dessous du prothorax. Tête d'un brun de poix, ayant près de l'orbite de chaque œil, une petite tache ferrugineuse (ocelle). Palpes bruns. Labre jaunâtre. Elytres testacées, ovalaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant un peu l'abdomen, striées obliquement, sauf sur leur bord extérieur : chacune d'elles offrant une bande longitudinale d'un brun noirâtre touchant le bord extérieur, partant de la base et s'arrêtant au tiers de l'élytre où elle se bifurque ;

2. Bl. trapezoidea, Burm

3. Bl. craniifera, Burm

3. ? [illegible]

le rameau interne plus étroit, se dirigeant un peu obliquement vers le disque de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres et de leur couleur. Abdomen d'un brun de poix; ses segments bordés de roussâtre postérieurement et portant en outre quelques taches de cette couleur. Antennes, pattes et appendices coniques de l'abdomen, d'un brun de poix. Femelle.

Saint-Domingue. Ma collection.

Obs. Elle se distingue des autres Blabères de sa division, par la tache discoïdale du prothorax, qui est isolée, tandis que, dans les autres espèces, cette tache atteint le bord postérieur.

Nota. Les trois espèces suivantes ne sont peut-être que des variétés de celle-ci.

3. Blabère atropos. — *Blabera Atropos.*

? *Blatta Atropos*, Stoll. Spect. et Mant. Pl. II d. fig. 8.

(Long. 2 pouces environ.) Elle a beaucoup d'analogie avec les deux précédentes. Prothorax d'un jaune pâle, faiblement rebordé en avant et sur les côtés, avec un très-léger sinus au-dessus de la tête; son disque un peu inégal, occupé par une grande tache brune, presque carrée, allant en se rétrécissant en arrière et atteignant le bord postérieur: cette tache reparaît en partie en dessous du prothorax. Elytres brunes, mais s'éclaircissant depuis le milieu jusqu'à l'extrémité: toute la marge extérieure dépassant l'abdomen, est d'un jaune pâle, ainsi qu'une grande tache scutellaire, irrégulière, presque carrée; elles sont ovalaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant de trois lignes le bout de l'abdomen, striées obliquement, sauf vers le bord extérieur. Ailes jaunâtres, aussi longues que les élytres. Tête et palpes d'un brun luisant; la première offrant, près de l'orbite de chaque œil, une tache arrondie, ferrugineuse (ocelle). Labre d'un jaune ferrugineux. Dessous du corps d'un brun luisant. Premier segment de l'abdomen portant une tache latérale, jaune et triangulaire; les second, troisième et quatrième bordés de jaune antérieurement, et offrant de chaque côté une tache ronde, jaune. Pattes d'un brun luisant ainsi que les appendices de l'abdomen. Antennes brunes à la base, jaunâtres ensuite. Mâle et femelle.

De Saint-Domingue. La femelle de ma collection; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

4.° Blabère variable. — *Blabera varians.*

(Long. 2 pouces 4 lig.) Elle a les plus grands rapports avec la Blabère Atropos, mais elle est plus grande et plus large. Antennes brunes. Tache discoïdale du prothorax carrée, de même largeur dans toute son étendue : cette tache portant quatre mouchetures roussâtres, disposées carrément, et en outre une ligne médiane et longitudinale de même couleur. Elytres dépassant de trois lignes l'extrémité de l'abdomen, ayant leur marge extérieure débordant l'abdomen, brune avec deux grandes taches jaunâtres; l'un à la base, l'autre vers le milieu. Ailes d'un brun foncé et de la longueur des élytres. Femelle.

Le mâle diffère : 1° par la coloration plus claire de ses élytres, et le brun de leur côté extérieur, moins intense; 2° par ses ailes seulement enfumées; 3° par la tache discoïdale du prothorax, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur; 4° l'abdomen est d'un jaune testacé en dessous, avec le bord postérieur des segments obscur; les stigmates ainsi que la plaque anale, d'un brun de poix.

De Cuba. Ces deux individus font partie de la collection de M. A. Lefebvre.

5.° Blabère douteuse. — *Blabera dubia.*

(Long. 14 à 15 lig.) Corps ovalaire. Tête d'un jaune testacé avec le front brun-marron. Antennes d'un brun roussâtre; premier article testacé, de la longueur de la moitié du corps. Prothorax semicirculaire, légèrement rebordé, testacé, lisse, avec un faible sinus au-dessus de la tête. Son disque un peu inégal, portant une grande tache presque semicirculaire, n'atteignant pas exactement le bord postérieur; son centre offrant deux petites mouchetures roussâtres, distinctes. Elytres dépassant le bout de l'abdomen de trois lignes, testacées; chaque bord latéral, avant la marge extérieure débordant l'abdomen, brunâtre ainsi que la partie postérieure des élytres depuis la strie arquée; elles sont pointillées sur le disque et au côté extérieur, et striées dans le reste de leur étendue. Ailes de la longueur des élytres, testacées et diaphanes. Dessous de l'abdomen brunâtre avec les stigmates testacés. Pattes d'un testacé pâle; épines tibiales roussâtres. Mâle.

Cette espèce présente les différences suivantes : tête brune avec

4. Var. du n° 3. Cuba. – Mexique.

Se trouve de la Louisiana.

6. *Monachoda grossa*, Burm.

un peu de jaune à la face ; tache discoïdale brune du prothorax atteignant le bord postérieur ; stries et réticulations des élytres un peu plus distinctement prononcées.

Rapportée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire. Commune en novembre à Buénos-Ayres. Collections de MM. Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

Nota. Cette Blabère est peut-être la *Blatta Surinamensis*, Linn. *Syst. nat.* pag. 687, n° 3, et celle que Sulzer a représentée Pl. 8, fig. 1 de son Histoire des insectes ; la *Blatta Surinamensis*, De Géer, Mémoir. tom. III, pag. 539, n° 6, Pl. 44, fig. 8, est une autre espèce beaucoup plus petite, que je ne connais pas.

B. Premier article des antennes grand, cylindrique, aussi long que les cinq suivants réunis. (Epines tibiales plus rares et plus faibles.)

6. Blabère grosse. — *Blabera grossa*, Aud.-Serv. Rev. pag. 11, n° 2.

Blatta grossa, Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 280.

(Long. 2 pouces.) Corps de forme oblongue, à côtés parallèles. Tête, et dessous du corps d'un brun olivâtre. Labre fauve ainsi qu'un point placé à l'orbite de chaque œil : face antérieure avec une légère dépression au sommet. Antennes plus courtes que le corps, d'un brun olivâtre. Prothorax testacé-livide, tant en dessus qu'en dessous, lisse, rebordé, semicirculaire, très-faiblement échancré de chaque côté vers l'angle postérieur ; son bord postérieur légèrement sinué. Disque du prothorax un peu inégal, portant une grande tache presque triangulaire, plus étroite en avant, et atteignant, par sa partie large, le bord postérieur qui est liséré de brun jusqu'à son échancrure latérale. On voit au milieu de la tache noire deux impressions assez prononcées. Elytres amples, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen, arrondies au bout et plus larges dans cette partie qu'à leur base, très-finement striées longitudinalement et obliquement, d'un testacé livide, ayant chacune une bande longitudinale brune, avant la marge qui déborde latéralement l'abdomen, partant de la base et se

rétrécissant graduellement pour se terminer en pointe au tiers de la longueur des élytres. Ailes aussi longues que celles-ci. Pattes d'un brun olivâtre. Dessous des tarses garni d'un duvet roussâtre. Femelle.

Du Brésil. Collections de MM. le comte Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

Nota. Elle se distingue des cinq espèces précédentes par sa forme oblongue et par la tache discoïdale du prothorax plus large en arrière qu'en avant.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres et ailes de grandeur ordinaire dans les mâles. Elytres des femelles courtes, mais de largeur habituelle. Ailes rudimentaires, plus courtes que les élytres. (Deuxième article des antennes court; le troisième cylindrique, deux fois plus long que le second. Tête canaliculée entre les yeux, du moins dans les mâles.)

7. Blabère bimouchetée. — *Blabera biguttata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 11, n° 3. Femelle.

Blatta biguttata, Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 276, Pl. 14. Femelle.

(Long. 18 lig. femelle, 2 pouces mâle, élytres comprises.) Corps large dans les deux sexes, lisse, luisant, d'un brun noirâtre. Antennes de cette couleur et de moyenne longueur. Tête ayant sa face antérieure à peine creusée entre les yeux. Prothorax semi-circulaire, irrégulièrement strié, rebordé ; tous ses rebords bruns, l'antérieur relevé ; la base de chaque côté extérieur a une très-faible échancrure ; le dessus du prothorax offre une sorte de grand arc brun dont les extrémités atteignent le bord postérieur ; sur le disque, et près de la base, il y a plusieurs points ou taches irrégulières d'un brun-noirâtre, la plupart contigus. Le dessous du prothorax est brun postérieurement ; sa partie antérieure jaune, lisérée de brun en devant. Mésothorax plus ou moins

7. Monachoda biguttata. Burm.

8. Monachoda

varié de jaune, ce qui produit quelquefois dans son centre deux mouchetures de cette couleur, lorsque les élytres sont au repos. Elytres de longueur ordinaire, mais très-courtes, ne recouvrant que le premier tiers du dos; rebordées extérieurement, lisses, luisantes, de la couleur du corps; leur marge extérieure débordant notablement l'abdomen; elles sont presque carrées, tronquées et un peu sinueuses à l'extrémité; à la base de chacune on distingue un petit point jaune placé avant la marge qui déborde l'abdomen. Ailes rudimentaires, de trois lignes de long. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre luisant. Tous les trochanters d'un jaune fauve. Plaque foliacée anale, distinctement unicarénée au milieu en dessus. Jambes peu épineuses. Femelle.

Le mâle diffère par ses élytres lisses sur leur disque, circonscrit par la strie arquée, chargées ensuite de stries longitudinales et d'une réticulation bien visible : elles sont un peu plus longues que l'abdomen. Ailes de la longueur des élytres.

Du Brésil. Femelle de la collection de M. le comte Dejean et de la mienne. Mâle, de celle de M. A. Lefebvre.

Nota. La femelle semblerait au premier aspect n'être qu'en état de nymphe, mais ses élytres, quoique très-courtes, sont de forme ordinaire, et nullement conformées comme celles des nymphes de Blattaires, où ces organes sont toujours étroits et rudimentaires; c'est ce qui me l'a fait considérer comme arrivée à l'état parfait. M. Thunberg qui l'a décrite et figurée, n'élève aucun doute à ce sujet.

8.* Blabère semblable. — *Blabera similis.*

(Long. 18 lig. femelle, 2 pouces mâle, élytres comprises.) Elle a les plus grands rapports avec la précédente, mais elle en diffère par les caractères suivants : la femelle a les élytres beaucoup plus longues, recouvrant au moins la moitié du dos, arrondies à leur extrémité, distinctement pointillées et offrant quelques petites stries obliques; leur rebord extérieur relevé et de couleur fauve. Ailes rudimentaires, de quatre lignes de long. Partie antérieure du prothorax jaune; son rebord relevé est de cette couleur, sans liséré brun ni en dessus ni en dessous. La base du côté extérieur offre une échancrure bien prononcée, ce qui rend chaque angle postérieur unidenté. Tête ayant sa face antérieure plane. Femelle.

Le mâle est remarquable par la grande ampleur des élytres et des ailes, qui débordent sensiblement l'abdomen sur les côtés, et dépassent son extrémité d'au moins un demi-pouce; les élytres sont comme gauffrées et chargées d'une multitude de stries longitudinales, obliques; celles que l'on voit au-dessous de l'espace circonscrit par la strie arquée, sont bien plus nombreuses et bien plus fortement prononcées. Ailes de la couleur des élytres et de leur longueur. Pour tout le reste, il ressemble à la femelle, mais son prothorax est de moindre dimension; ses élytres et ses ailes sont beaucoup plus foncées que celles de la Blabère bimouchetée.

Deux individus provenant de la collection Latreille, sans indication de patrie.

Obs. La partie brune du prothorax vu en dessus, est plus étendue que dans la Blabère bimouchetée et ne se dessine pas précisément en manière d'arc.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax ayant son bord antérieur renversé en arrière en forme de repli. (Troisième article des antennes notablement plus long que le second et cylindrique. Tête canaliculée entre les yeux, tellement enfoncée dans le prothorax qu'elle produit une saillie sur son disque.)

9. BLABÈRE RÉFLÉCHIE. — *Blabera reflexa.*
(Pl. 2, fig. 2. Mâle.)

Blatta reflexa, Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb., tom. X, pag. 278.

Mouffet, *Insectorum sive*, etc. pag. 129.

Blatta Mouffeti, Kirb. Centur. d'ins. édit. Lequien, pag. 74, n° 9. Le mâle. var. A. la femelle.

(Long. 18 à 20 lig.) Corps ovale-allongé. Tête produisant une forte saillie sur le prothorax; elle est d'un brun olivâtre et sans carène. Face antérieure creusée longitudinalement; labre testacé ainsi qu'une petite tache placée près de l'orbite de chaque œil. Antennes d'un brun noirâtre, de la longueur de la moitié du corps dans

9. Monachoda Franciscana, Darw.

10. *Monachoda dominicana*, Burm.

la femelle, aussi longues que lui dans le mâle. Prothorax transversal, creusé en gouttière antérieurement; cette gouttière formée par la largeur du bord antérieur qui est très-relevé, replié en arrière et ponctué. Bord postérieur un peu relevé, un peu sinué, ayant une échancrure près de chaque angle postérieur. Le prothorax est lisse, d'un ferrugineux testacé dans la femelle, plus ou moins foncé près du bord postérieur. Dans le mâle, il est de plus petite dimension, brun en dessus avec son repli antérieur jaunâtre. Dans les deux sexes, le dessous est testacé, luisant, avec les angles postérieurs rembrunis. Elytres lisses, légèrement rebordées dans les deux premiers tiers de leur côté extérieur, striées longitudinalement et obliquement, dépassant de trois lignes l'extrémité de l'abdomen, d'un testacé livide dans la femelle, d'un brun de suie dans le mâle. Ailes de la longueur des élytres et de leur couleur, suivant le sexe. Dessous du corps et pattes d'un brun noirâtre. Mâle et femelle.

Assez commune au Brésil.

10.* Blabère pédestre. — *Blabera pedestris.*

(Long. 16 lig.) Corps plus élargi, plus ovalaire, plus déprimé et même un peu plus court que celui de la femelle de l'espèce précédente, auquelle celle-ci ressemble presque en tout. Sa tête produit de même une forte saillie sur le prothorax, mais ici cette saillie porte au milieu une carène longitudinale atteignant, en s'oblitérant, les deux extrémités. Le prothorax est sensiblement plus grand que celui de la Blabère réfléchie; sa partie antérieure repliée en arrière est plus large et plus fortement ponctuée, presque chagrinée. Elytres dépassant de deux lignes le bout de l'abdomen. Ailes rudimentaires, ayant seulement trois lignes de long, tandis que dans la Blabère réfléchie, les deux sexes ont les leurs parfaitement développées et de la longueur des élytres. La distribution des couleurs est la même dans les deux espèces. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE III. BLATTE—*BLATTA*, Linné, etc. — *Blatta*, *Polyphaga*, *Kakerlac*, Brullé.

Plaque sousanale cachée dans les femelles ; apparente dans les mâles (1). Filets sexuels plus ou moins visibles dans ce sexe. Abdomen allongé, son dernier segment dans les femelles, (sixième) grand, transversal, subovalaire, un peu convexe, légèrement sinué au bout ; segment terminal des mâles, (septième) souvent échancré en angle au milieu de son bord postérieur, souvent plus étroit que le sixième : appendices coniques de l'abdomen de forme et de longueur ordinaire.

Tarses à crochets munis d'une pelote dans leur entre-deux ; le quatrième article ordinairement très-petit et bilobé.

Corps allongé, déprimé en dessus, oblong ou linéaire, glabre ou pubescent.

Prothorax ayant son bord postérieur arrondi et sans rebord.

Antennes glabres ou à peine pubescentes, longues ; leurs articles peu distincts.

Pattes de longueur moyenne ; cuisses rarement épineuses.

PREMIÈRE DIVISION.

Abdomen ovalaire; ses segments ne diminuant graduellement de largeur qu'à partir de sa moitié inférieure. Plaque sousanale des mâles ovalaire, sinuée latéralement.

(Blatte vraie, *Blatta propriè dicta*.)

---

(1) Dans la première division de ce genre la plaque anale des mâles est ovalaire et sinuée latéralement. Dans la seconde division, les mâles ont cette plaque en cône allongé et pointu ; leur septième ou dernier segment abdominal est de même largeur à peu près que le sixième, et point échancré.

Ces espèces de ce genre sont des ♂ du genre
Perisphaeria.

~~+ Zetobora cicatricosa, Burm.~~ ?
Ramon de la Sagra. Guérin. Ins. Pl. 12. fig. 7.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Corps ailé, au moins dans les mâles.

A. Prothorax distinctement échancré latéralement.

1.° Blatte fissicolle. — *Blatta fissicollis.*

(Long. un pouce et demi.) Tête d'un noir de poix, faisant une saillie sur le prothorax, tant elle y est enfoncée; front canaliculé entre les yeux. Labre testacé ainsi qu'une petite tache près de l'insertion de chaque antenne. Prothorax presqu'ovalaire, considéré transversalement, un peu relevé au bord antérieur et à peine rebordé sur les côtés. On voit près de chaque angle postérieur, une échancrure ou fente très-profonde, droite, et qui semble presque partager le prothorax en deux parties inégales; l'antérieure plus grande, a ses angles latéraux aigus, tandis que ceux de la partie postérieure sont mousses. Dessus du prothorax chargé de petits tubercules; ceux du disque moins élevés; ces tubercules rendent le prothorax très-rugueux : de chaque côté du disque part une carène longitudinale qui atteint le bord postérieur. Ce prothorax est d'un brun-marron foncé et luisant; au milieu du bord antérieur on remarque une tache assez grande, jaune et transparente, lisérée de brun en avant. En dessous le prothorax a les mêmes couleurs qu'en dessus, mais il est partout lisse et luisant. Elytres de la longueur de l'abdomen, ovalaires, arrondies à l'extrémité, un peu rebordées extérieurement jusque passé le milieu, et munies au bord extérieur, avant la marge qui déborde l'abdomen, d'une ligne longitudinale élevée, faisant suite à la carène thoracique, et s'oblitérant vers l'extrémité de chaque élytre : leur premier tiers est chargé de points enfoncés, nombreux et très-distincts; elles sont finement striées dans le reste de leur étendue; leur couleur est d'un brun marron luisant. Ailes de la longueur des élytres et d'une nuance plus claire. Antennes et palpes d'un noir de poix. Dessous du corps d'un brun de poix plus ou moins foncé. Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille, étiquetée de sa main comme étant de Cayenne.

B. Prothorax entier.

a. Dessus du corps couvert d'un duvet court et soyeux.

2.* Blatte cotonneuse. — *Blatta tomentosa.*

(Long. 20 lig.) Corps pubescent, notamment en dessus. Tête d'un jaune testacé; sa face antérieure d'un roux ferrugineux. Antennes plus longues que le corps, pubescentes, roussâtres dans leurs deux premiers tiers; ensuite viennent une douzaine d'articles d'un jaune pâle; le reste de l'antenne roussâtre. Prothorax ovalaire, avec un faible sinus au-dessus de la tête; roussâtre, mais tout couvert de poils fins, d'un cendré-jaunâtre. Elytres ovalaires, longues, rétrécies vers l'extrémité; roussâtres, couvertes de poils semblables à ceux du prothorax, et dépassant l'abdomen de plus de cinq lignes; elles sont striées longitudinalement après l'espace circonscrit par la strie arquée. Ailes de la longueur des élytres, glabres et roussâtres. Abdomen d'un noir luisant; chaque segment portant latéralement une tache assez grande, cunéiforme, d'un jaune testacé: plaque anale entièrement de cette couleur, ce qui fait que l'abdomen est comme entouré d'une bande jaune. Appendices coniques, grands ainsi que les filets inarticulés de l'anus, d'un brun-marron, ainsi que les pattes; épines tibiales d'un noir prononcé. Mâle.

De Surinam. Ma collection.

3. Blatte de Drury. — *Blatta Druryi.*

Blatta ægyptiaca, Drur. *Illustrat. of. natural.* tom. 2, Pl. XXXVI, fig. 3.
— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 6, no 3?

(Long. 16 à 18 lig.) Dessus du corps tout couvert d'un duvet court, jaunâtre. Antennes roussâtres, presque de la longueur du corps. Tête d'un brun luisant avec une petite tache rousse de chaque côté vers l'insertion des antennes. Labre de cette couleur ainsi que les palpes; les maxillaires fort allongés. Prothorax brun, presque semicirculaire, aussi long que large, lisse, bordé de jaunâtre, sauf postérieurement, et plus largement sur les côtés qu'à sa partie antérieure: à peine rebordé latéralement; ce re-

2. *Nyctibora latipennis*, Burm.?

3. *Nyctibora sericea*, Burm.?

4. Panchlora Madaerae, Burm.

bord brunâtre Elytres brunes, ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, dépassant de quatre lignes le bout de l'abdomen. Elles sont distinctement striées longitudinalement, depuis la strie arquée jusqu'à l'extrémité : leur marge extérieure débordant l'abdomen, est bordée d'une bande longitudinale jaunâtre faisant suite à celle du prothorax, et qui s'oblitère après le premier tiers de l'élytre. Ailes brunâtres, aussi longues que les élytres. Dessous du corps d'un noir de poix luisant, ainsi que les appendices coniques de l'abdomen, qui sont longs de plus de quatre lignes. Pattes d'un noir de poix plus ou moins foncé. Cuisses épineuses en dessous. Femelle.

Elle varie : quelquefois la tête a de chaque côté au-dessous de l'insertion des antennes, une tache jaune assez grande et presque carrée ; les bords du mésosternum et du métasternum, les hanches et le milieu des cuisses sont quelquefois jaunâtres.

Du Brésil. Ma collection.

Obs. Drury rapporte cette espèce à la *Blatta ægyptiaca* de Linné, mais c'est une erreur que plusieurs auteurs ont propagée.

b. Corps glabre.

* Disque des élytres ayant une strie arquée plus ou moins distincte.

4. Blatte de Madère. — *Blatta Maderæ*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 6, n° 2.

Herbst., Arch. pag. 184, n° 2, *tab.* 49, fig. 3.
Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 314, n° 2.
Brull. Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 19, Pl. 3, fig. 1.
Stoll. Spect. et Mant. etc. Pl. II d. fig. 4.
Blatta Major, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 182. Orthopt. Pl. 1 b. fig. 2.

(Long. 15 à 20 lig.) Tête brunâtre avec une tache livide près de l'insertion de chaque antenne ; labre de cette dernière couleur. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, livide ; son disque parsemé de traits et de petites taches irrégulières, noirâtres. Elytres livides, ovalaires, longues, rétrécies vers l'extrémité, dépassant d'environ trois lignes le bout de l'abdomen ; ayant

leur strie arquée très-prononcée et noirâtre. On voit au côté extérieur, avant la marge qui déborde l'abdomen, une ligne longitudinale noire, un peu élevée, atteignant environ la moitié de l'élytre; elles ont des stries obliques sur le disque; ensuite elles sont striées longitudinalement et réticulées; chargées en outre d'une multitude de mouchetures brunâtres, sauf sur le disque et sur la marge extérieure. Ailes de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun olivâtre, avec les stigmates noirs. Antennes brunâtres, presqu'aussi longues que le corps. Pattes et palpes d'un brun plus ou moins foncé. Mâle et femelle.

Madère, Ile-de-France, Saint-Domingue, etc.

5. * Blatte jaspée. — *Blatta jaspidea.*

(Long. 16 à 17 lig.) Corps d'un testacé luisant. Tête ayant sur sa face antérieure quatre petites taches brunes disposées carrément. Prothorax semicirculaire, lisse, transparent, couvert d'une multitude de petits points brunâtres, avec une ligne médiane, longitudinale, testacée; il a une dépression oblique de chaque côté du disque; son bord postérieur sinueux. Elytres ovales, rétrécies vers l'extrémité, qui dépasse celle de l'abdomen; leur disque un peu convexe; la marge extérieure débordant l'abdomen est transparente comme le prothorax; près de cette marge, à la base de chaque élytre est une ligne longitudinale élevée, brunâtre, s'oblitérant au delà de la moitié des élytres; la strie arquée est peu distincte : elles sont chargées d'une multitude de petits points noirâtres, même sur leur marge extérieure, et striées longitudinalement, finement réticulées à l'extrémité, et sont marbrées de taches irrégulières brunâtres plus ou moins nombreuses, plus ou moins prononcées. Ailes testacées, striées, de la longueur des élytres. Dessous du corps testacé; abdomen pointillé de noirâtre, la plupart des segments offrant au milieu, une tache roussâtre plus ou moins apparente. Pattes roussâtres; cuisses munies d'épines en dessous. Antennes roussâtres, de la longueur de la moitié du corps. Mâle et femelle.

De Java. Collections de MM. le comte Dejean, A. Lefebvre et de la mienne. Un individu de la collection Dejean, étiqueté par Latreille, porte le nom de *punctulata*, Westermann. Ce nom ne peut être conservé; une autre espèce ayant été antérieurement désignée sous cette dénomination par Palisot-Bauvois.

5. Genus Epilampra.

N.

6. Zetobora conspersa, Burm.

7. Nauphoeta cinerea . .

6. * Blatte parsemée. — *Blatta conspersa*, Guérin et Percheron, *Genera insect.* 2e livrais. n° 3. Orthopt. Pl. 2.

(Long. un pouce.) Tête d'un noir de poix. Labre testacé. Antennes de la longueur du corps; leurs quatorze premiers articles d'un noir de poix et glabres; le reste pubescent et roussâtre. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, à peine sinué près des angles postérieurs et rebordé latéralement, il est blanchâtre et diaphane, son disque portant une large tache noire, formant presque un X, barré par devant. Elytres dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen, ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, réticulées, blanchâtres et diaphanes, mouchetées de noirâtre, sauf sur la marge extérieure débordant l'abdomen; leur disque strié obliquement, le reste chargé de stries longitudinales. Ailes de la longueur des élytres et diaphanes. Pattes et dessous du corps d'un brun olivâtre avec les côtés de l'abdomen plus foncés. Mâle et femelle.

De Cuba. Collections de MM. A. Lefebvre, Dejean et de la mienne.

7. Blatte cendrée. — *Blatta cinerea*, Oli. Encycl. tom. IV, pag. 314, no 3.

(Long. 10 à 12 lig.) Corps d'un cendré livide. Tête jaunâtre avec une large bande ferrugineuse, transverse, placée au milieu de la face; il y a une bande noirâtre transverse sur le front, entre les yeux. Prothorax plus large postérieurement qu'en devant, lisse, livide, avec ses côtés extérieurs plus clairs: son disque parsemé de petites taches ferrugineuses et bordé de chaque côté par une bande longitudinale noirâtre. Elytres ovalaires, de la longueur du corps, striées obliquement sur leur disque, ensuite ayant des stries longitudinales et quelques réticulations; leur strie arquée est brune et prononcée; on voit au côté extérieur, avant la marge qui déborde l'abdomen, une ligne élevée, longitudinale, brune, atteignant presque en s'oblitérant l'extrémité de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres. Dessous du corps livide, plus foncé sur les côtés: stigmates entourés de jaunâtre. Antennes presque de la longueur du corps, livides, ainsi que les palpes et les pattes. Epines tibiales noires. Mâle et femelle.

Ile-de-France. Collections de MM. le comte Dejean et Marchal.

ainsi que de la mienne. D'après le témoignage de M. Marchal, elle se tient sous l'écorce des arbres.

8. *Blatte alcarazzas. — *Blatta Alcarazzas* (1).

(Long. environ un pouce.) Tête d'un ferrugineux clair et luisant. Prothorax jaune, lisse et brillant; le disque offrant deux taches noirâtres, irrégulières, formant presque deux bandes longitudinales très-sinueuses, arquées en dedans, beaucoup plus larges postérieurement qu'en devant; vers les trois quarts de leur étendue, la couleur noire s'avance intérieurement en une sorte de dent. Les côtés du prothorax ont antérieurement un trait noirâtre oblique, qui se reproduit en dessous. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, transparentes, d'un brun de corne, luisantes, fortement striées longitudinalement et un peu réticulées: strie arquée bien distincte; on voit au côté extérieur avant la marge qui déborde l'abdomen latéralement, une bande longitudinale jaune, luisante, qui ne s'étend guère au delà du premier tiers de l'élytre. Ailes de la longueur et de la couleur des élytres. Abdomen luisant, d'un brun de poix. Antennes noirâtres à la base, ferrugineuses ensuite, peut-être noires à l'extrémité (elles manquent en très-grande partie dans l'individu que j'examine). Pattes d'un vert-olive très-foncé, jambes fort épineuses : les quatre dernières hanches avec une grande tache au milieu, d'un jaune verdâtre. Femelle.

Collection de M. Marchal, qui la soupçonne d'Amérique.

9. *Blatte des écorces. — *Blatta corticum*.

(Long. 8 lignes non compris les élytres.) Tête d'un noir luisant. Labre et bouche jaunâtres. Prothorax noir, luisant, pointillé, distinctement rebordé latéralement; le rebord antérieur près de la tête est jaune, et il y a quelquefois une petite tache de cette couleur, touchant ce rebord. Bord postérieur du prothorax coupé obliquement, le milieu s'avançant un peu entre les élytres : celles-ci plus longues que l'abdomen, noirâtres, luisantes, for-

(1) La couleur jaune renfermée entre les deux singulières taches du prothorax, représente assez fidèlement ce vase à rafraîchir les liquides, nommé *alcarazzas* en espagnol, qui serait posé sur un piédestal.

9. Anaplecta. Walk. Catal.

10. Panchlora. indica Fab. ~~surinamensis, Linn.~~ (vide p. 52.)

tement striées; la strie arquée peu distincte des stries ordinaires. Marge extérieure débordant latéralement l'abdomen, largement colorée de jaune à sa partie antérieure. Ailes de la longueur des élytres, noirâtres, transparentes. Abdomen large, d'un brun de poix luisant. Pattes brunes, mélangées de jaunâtre; jambes fort épineuses. Antennes obscures.

Ile-de-France. Décrite d'après deux femelles de la collection de M. Marchal, qui n'a jamais pris cette espèce que sous l'écorce des arbres.

Nota. La *Blatta Surinamensis*, De Géer, Mém. tom. III, pag. 539, n° 6, Pl. 44, fig. 3, a quelques rapports avec celle que je viens de décrire; je la crois pourtant différente.

10. * BLATTE ACUTIPENNE. — *Blatta acutipennis.*

(Long. 10 lig.) Corps d'un jaune-paille. Tête ferrugineuse, bouche jaunâtre. Prothorax transversalement ovalaire, lisse, luisant, jaunâtre et un peu diaphane; ses angles antérieurs saillants et mousses; chaque bord latéral coupé obliquement : bord postérieur arrondi. Elytres ovalaires, finissant en pointe mousse, dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen, chargées de stries régulières formées de points enfoncés; la strie arquée très-prononcée; de chaque côté de la base part une ligne élevée longitudinale, un peu sinueuse, s'oblitérant tout à coup vers les deux tiers de l'élytre; le bord interne de l'élytre droite recouvert par l'élytre gauche, est ferrugineux ainsi que le bord antérieur du dessous de l'élytre. Ailes de même couleur que les élytres, transparentes, striées et réticulées, ferrugineuses au bord antérieur. Le bord des segments de l'abdomen et la plaque anale sont ferrugineux. Antennes et pattes ferrugineuses, les premières de la longueur de la moitié du corps au moins; épines tibiales noirâtres. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Lefebvre.

11. * BLATTE DE SERVILLE. — *Blatta Servillei*, Lefebvre inéd.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un noir luisant, ayant un très-léger duvet jaunâtre sur le prothorax et les élytres. Prothorax presqu'ovale, considéré transversalement, paraissant obscur; étroitement bordé de testacé antérieurement, et plus largement

à chaque bord latéral. Elytres ovalaires, assez étroites, d'un roux ferrugineux; leur strie arquée fine et noirâtre : elles ont de chaque côté à la base, près de la marge extérieure, une ligne longitudinale élevée, noire, ne s'avançant que jusqu'au milieu de chaque élytre; leur disque presqu'uni; le reste des élytres chargé de stries longitudinales bien prononcées; la suture est bordée d'une ligne noire étroite, mais sensiblement élargie vers l'extrémité. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, roussâtres, bordées de noir postérieurement; cette couleur moins intense depuis le sinus jusqu'à l'angle anal. Pattes pubescentes; cuisses noirâtres; jambes ferrugineuses à épines noires. Antennes noires, presque moniliformes, un peu déprimées et plus épaisses que dans les autres espèces. Mâle.

De Rio-Grande. De la collection de M. A. Lefebvre, qui a bien voulu me la dédier.

12. *Blatte maculicolle. — *Blatta maculicollis.*

(Long. 9 à 10 lig.) Corps d'un jaune testacé, tant en dessus qu'en dessous. Tête avec deux larges taches noires sur le front. Prothorax semicirculaire, lisse, luisant, piqueté de brun et varié sur son disque, de taches de cette couleur; le milieu du prothorax a une ligne longitudinale testacée, bifurquée à son extrémité postérieure. Bord postérieur sinué obliquement, sa pointe médiane avancée entre la suture des élytres : celles-ci ovalaires, oblongues, dépassant d'une ligne et demie l'extrémité de l'abdomen; leur disque circonscrit par la strie ordinaire, qui est plutôt oblique qu'arquée, offrant des stries obliques; le reste de l'élytre ayant des stries longitudinales finement réticulées à l'extrémité; à la base, près de la marge extérieure, on voit une ligne longitudinale brune, ne dépassant guère le premier quart de l'élytre; la surface des élytres est parsemée de très-petits points bruns. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, d'un testacé pâle, piqueté de brun le long du bord externe. Abdomen ayant de chaque côté une série de petites taches oblongues et brunes. Pattes d'un testacé clair à épines brunâtres; toutes les cuisses épineuses en dessous. Antennes plus longues que la moitié du corps, d'un brun testacé, avec le premier article plus clair. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. A. Lefebvre.

13. *Epilampra nebulosa*, Burm. 505. 3.

14. *Epilampra lurida*. Burm. 505. 5.

13.* BLATTE DE BUQUET. — *Blatta Buqueti.*

(Long. 15 lig. non compris les élytres.) Plus grande que la précédente, mais lui ressemblant par la forme du prothorax. Corps entièrement d'un jaune testacé. Prothorax très-finement pointillé; bord postérieur sinué obliquement, sa pointe médiane avancée entre les élytres et simulant un petit écusson. Ces dernières ovalaires, oblongues, dépassant l'abdomen de quatre à cinq lignes environ, chargées de stries d'une extrême finesse. Ailes transparentes, de la longueur des élytres. Antennes et pattes de la couleur du corps : toutes les cuisses offrant quelques épines en dessous. Femelle.

De Java. J'en suis redevable à M. Lucien Buquet, à qui je l'ai dédiée.

14.* BLATTE CRIBRICOLLE. — *Blatta cribricollis.*

(Long. 12 à 15 lig. non compris les élytres.) Corps allongé, glabre. Tête jaunâtre; milieu de la face ayant une tache noire allongée, qui est échancrée et élargie à sa partie supérieure. Prothorax presqu'orbiculaire, jaunâtre, couvert d'une multitude de petits points enfoncés très-serrés et noirâtres. Elytres jaunâtres, ovalaires, oblongues, dépassant de quatre lignes à peu près, l'extrémité de l'abdomen, couvertes de très-nombreuses stries longitudinales : à la base, près de la marge extérieure, est une ligne longitudinale courte, étroite, noirâtre, entrecoupée de taches jaunâtres, à la suite de laquelle on remarque cinq ou six points noirs, espacés, parcourant longitudinalement la longueur de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, teintées de jaunâtre. Le dessous du corps, les antennes (du moins leur base) et les pattes, sont d'un jaune roussâtre : les stigmates apparaissent sous la forme de points noirs. Cuisses munies en dessous de quelques épines. Femelle.

Java. Ma collection.

15. BLATTE HOTTENTOTE. — *Blatta Capensis*, Thunb. *Nov. sp. ins. dissert.* 4, pag. 77.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 8, n° 9.
Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 316, n° 11.

(Long. 18 lig.) Corps allongé, d'un brun marron foncé. Tête

d'un rouge ferrugineux; bouche jaunâtre, ainsi que les deux premiers articles des palpes maxillaires; il y a une tache oblongue jaunâtre à la base de chaque antenne. Prothorax petit, lisse, presqu'orbiculaire., ayant de chaque côté du disque, une impression oblique, formant en se réunissant l'une à l'autre par l'extrémité, un V très-ouvert; bord antérieur ayant un sinus au-dessus de la tête. Elytres très-longues, ovalaires, dépassant de quatre à cinq lignes l'extrémité de l'abdomen, ayant des stries fines et serrées sur leur disque circonscrit par la strie arquée, striées longitudinalement et réticulées dans le reste de leur étendue. Ailes brunâtres, de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix. Pattes d'un rouge-ferrugineux plus clair que celui de la tête; filets sexuels de la couleur des pattes. Antennes plus longues que la moitié du corps, noirâtres, avec le premier article d'un rouge ferrugineux. Mâle.

Cap de Bonne-Espérance. Ma collection.

16. Blatte égyptienne. — *Blatta ægyptiaca*, Linn. *Mus. Ludov. Ulr.* pag. 107, n° 2.

Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 314, n° 4 (en retranchant les synonymes de Drury (et de Fabricius)?

Herbst., Arch. pag. 185, n° 3, *tab.* 49, fig. 4.

Expédition d'Egyp. Orthopt. Pl. 2, fig. 12.

Germar, *Magaz. nat. fas.* 1, *tab.* 13.

Kakerlac ægyptiacus, Brullé, Expédit. de Morée, pag. 82, n° 48.

Polyphaga ægyptiaca, Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 57, Pl. 3, fig. 3.

(Long. un pouce.) Corps noirâtre. Antennes de cette couleur, de la longueur de la moitié du corps; tête petite, noirâtre; labre blanchâtre. On voit un point assez gros, ovalaire, saillant, lisse et jaunâtre, placé à l'insertion de chaque antenne. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, lisse, cilié de poils noirs tout autour. Sur le bord antérieur on voit une bande transverse, marginale, blanchâtre, un peu diaphane, plus large dans son milieu; le disque offre de chaque côté une impression oblique. Elytres ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, dépassant l'abdomen de cinq lignes environ, rebordées et un peu ciliées au côté extérieur; le rebord atteignant presque jusqu'à l'extrémité; elles sont fortement réticulées depuis leur base jusqu'à la strie arquée qui est

16. Heterogamia aegyptiaca, Burm.

Le ♀ aptère. Les sexes sont bien distingués dans la Descript. de l'Egypte.

M 17. Paranauphoeta ~~Nauphoeta~~. basalis.

blanche et très-prononcée ; cette réticulation s'observe en outre sur un petit espace triangulaire, situé de chaque côté, derrière la strie arquée ; le reste de l'élytre a des stries longitudinales élevées, fourchues au bout ; le centre des élytres présente une grande dépression ovalaire. Ailes un peu moins longues que les élytres, fortement striées longitudinalement ; blanches à leur base, noirâtres ensuite. Le milieu de l'avant-dernier segment de l'abdomen, du dernier et de la plaque anale, est d'un rouge-brun. Pattes noirâtres ; tarses grêles, fort allongés, les quatre antérieurs plus longs que les jambes ; tarses postérieurs presqu'aussi grands qu'elles. Dans tous le premier article est très-long. Mâle.

D'Égypte. M. A. Lefebvre l'a rapportée de Grèce et de Sicile. M. Germar dit avoir pris trois individus volant le soir contre les fenêtres, à Spalatro en Dalmatie. Collections de M. Lefebvre, du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

Obs. J'ai vu beaucoup d'individus de cette espèce, mais tous mâles. La femelle est peut-être dépourvue des organes du vol, ainsi que le dit Olivier de la *Blatta fusca* femelle.

Sous le nom d'*ægyptiaca*, Fabricius me paraît avoir confondu deux espèces, l'*ægyptiaca* de Linné et la Blatte figurée par Drury sous ce même nom, que j'ai décrite n° 3, en la désignant par celui de *Druryi*.

Nota. Le dernier article des palpes maxillaires de l'*ægyptiaca*, est tronqué obliquement à l'extrémité, mais non pas dans toute l'étendue de son bord interne, c'est cette particularité qui a porté M. Brullé à en faire le type d'un nouveau genre qu'il nomme *Polyphaga*. Il ajoute (pag. 58), que la larve est presqu'hémisphérique, ayant le bord du prothorax coloré comme celui de l'insecte parfait, et offrant deux taches jaunâtres sur le milieu du mésothorax, outre quelques autres sur l'extrémité de l'abdomen. L'auteur rapporte sans aucun doute cette larve à l'*ægyptiaca*, à cause de l'identité de ses palpes, des jambes antérieures, et de la proportion des articles des tarses postérieurs, avec ceux de l'insecte parfait, la patrie d'ailleurs étant la même. Il ne s'explique nullement sur la femelle.

17. * BLATTE BASILAIRE. — *Blatta basalis*.

(Long. un pouce.) Corps allongé, presque linéaire, d'un brun de poix fort luisant. Tête de cette couleur : sa partie supérieure

avec une ligne transverse d'un jaune d'ocre, formant un bandeau entre les yeux. Prothorax presqu'orbiculaire, arrondi au bord antérieur et sur les côtés, coupé droit postérieurement; assez inégal sur son disque : bords latéraux avec une marge étroite, d'un jaune d'ocre. Elytres de la longueur de l'abdomen et de la couleur du corps, offrant chacune à la base, une bande transverse, arquée, blanchâtre, assez large; atteignant la suture par l'une de ses extrémités, mais l'autre n'allant pas tout-à-fait jusqu'à l'angle huméral, qui est très-arrondi. Ailes transparentes, brunâtres, de la longueur des élytres. Abdomen ayant latéralement, au bord de chaque plaque dorsale et de chaque plaque ventrale, une tache arrondie, d'un jaune d'ocre : plaque suranale presqu'entièrement de cette couleur. Les trois premières plaques ventrales offrant chacune au milieu, une tache jaunâtre mal dessinée. Antennes brunes (au moins dans leur première moitié, le reste manque). Pattes d'un brun luisant; cuisses à peine épineuses : épines tibiales assez fortes. Les quatre dernières cuisses ayant leur base inférieure et l'enfoncement articulaire de leur extrémité, d'un jaune sale; les hanches intermédiaires et postérieures ainsi que leurs trochanters sont aussi de cette couleur. Femelle.

Ile de Java. Ma collection. Donnée par M. Marc, du Havre.

18. * Blatte scabricolle. — *Blatta scabricollis.*

(Long. 10 lig.) Elle a le port de la *B. ægyptiaca*. Dessus du corps d'un noir mat; tête noire, luisante, fortement pointillée. Bouche roussâtre; près de la base de chaque antenne on voit un tubercule arrondi et testacé. Prothorax transversal, dilaté sur ses côtés, rebordé à sa partie antérieure et latéralement, fortement chagriné et presque rugueux en dessus; lisse, luisant et très-pointillé en dessous. Elytres dépassant l'extrémité de l'abdomen de trois lignes, ovalaires, rebordées extérieurement presque jusqu'à leur extrémité, fortement réticulées depuis leur base jusqu'à la strie arquée; cette réticulation plus lâche et à plus grandes mailles sur le reste de leur étendue; à la base et près de la marge extérieure, est une ligne fort saillante, s'oblitérant vers le bout des élytres. Marge extérieure débordant l'abdomen, chagrinée. Ailes réticulées, d'un brun noirâtre et de la longueur des élytres. Dessous du corps et antennes d'un brun de poix luisant; bord

20. Panchlora (indica) surinamensis. Lin. vide p. 90.

Cosmopolite. Vit d. les serres du Jardin des Plantes de Paris.

latéral des segments de l'abdomen plus foncé. Pattes d'un brun de poix. Mâle.

De la Cafrerie. Ma collection.

19. Blatte brune. — *Blatta fusca*, Thunb. *Nov. spec. ins. diss.* 4, pag. 77.

Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 315, n° 9.

(Long. 15 lig.) Tête et antennes ferrugineuses; celles-ci de la longueur de la moitié du corps. Prothorax ovalaire, considéré transversalement, d'un brun noirâtre, pointillé, bordé de ferrugineux tout autour, mais plus largement sur les côtés: ceux-ci fortement ponctués. Elytres ovalaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant de trois lignes le bout de l'abdomen, d'un brun noirâtre, réticulées dans toute leur étendue et striées obliquement, ayant tout le bord extérieur ferrugineux. Ailes obscures, de la longueur des élytres, bordées extérieurement de ferrugineux. Abdomen noir luisant, bordé de ferrugineux latéralement et à son extrémité. Appendices latéraux peu coniques, allongés, presque filiformes et ferrugineux. Pattes et palpes de cette dernière couleur. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Olivier dit qu'elle y est commune sous les pierres.

Obs. Suivant cet auteur, la femelle, que je ne connais pas, diffère du mâle par sa forme ovale, élargie; et parce qu'elle est aptère.

20. Blatte indienne. — *Blatta indica*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 8, n° 10.

Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 316, n° 12.

(Long. 7 à 8 lig.) Tête noire, luisante; labre jaunâtre ainsi qu'une tache placée de chaque côté de l'insertion des antennes. Prothorax presque semicirculaire, un peu rétréci à sa partie antérieure, très-finement rebordé en devant et latéralement; lisse, pointillé, d'un noir de poix luisant, largement bordé de jaune antérieurement, mais étroitement sur les côtés, son bord postérieur sinué. Elytres ovalaires, rétrécies au bout, dépassant l'extrémité de l'abdomen d'une demi-ligne dans la femelle, de trois à quatre lignes dans le mâle; d'un jaune testacé, offrant à la base, de chaque côté, un petit trait noirâtre placé avant la marge

extérieure débordant l'abdomen; cette dernière, ainsi que l'espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, distinctement ponctués : le reste de l'élytre a des stries longitudinales, ponctuées à leur base et réticulées à l'extrémité. Ailes de la longueur des élytres et jaunâtres. Dessous du corps d'un brun testacé. Palpes et pattes d'un testacé plus clair. Epines tibiales roussâtres. Antennes environ de la longueur de la moitié du corps, testacées à la base, brunâtres ensuite. Mâle et femelle.

Des Indes-Orientales. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

21. Blatte lisse. — *Blatta lævigata*, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 128, Orthopt. Pl. II, c. fig. 4.

(Long. 8 lig.) Tête d'un brun de poix luisant. Labre et bouche jaunâtres, ainsi qu'un petit point près de la base de chaque antenne. Prothorax presque semicirculaire, finement ridé en dessus, d'un brun de poix luisant, bordé antérieurement et sur les côtés par une bande jaune pâle, découpée en dedans; ses côtés un peu rebordés, son bord postérieur coupé droit. Elytres en ovale-allongé, dépassant un peu l'abdomen, d'un testacé brunâtre, ayant à la base, de chaque côté, avant la marge extérieure, une ligne longitudinale élevée, courte, brune: l'espace circonscrit par la strie arquée est strié transversalement; le reste des élytres offre des stries longitudinales, réticulées, à l'extrémité. Ailes jaunâtres, de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix. Segments abdominaux portant chacun latéralement une tache testacée. Pattes de cette dernière couleur; leurs épines roussâtres. Antennes d'un brun de poix, plus longues que la moitié du corps. Femelle.

De Cuba; ma collection. De la Martinique; collection de M. le comte Dejean.

22. Blatte rayée. — *Blatta lineata*, Oliv. Encycl. méthod. tom. IV, pag. 317, n° 17.

Palis.-Bauv. Insect. d'Afriq. et d'Amér. pag. 228, Pl. II, e. fig. 5.

(Long. 10 à 12 lig.) D'un brun noir luisant. Antennes noires, à peu près de la longueur du corps. Palpes maxillaires ayant leurs trois premiers articles très-grêles; les deux derniers subitement

Panchlora. laevigata. Gudr. Ramon de la Sagra. 344.

22. Ischnoptera lineata

24 Nauphoeta, ou Proscratea.

N. Gyrata, Burm. II. 508. C'est plutôt une <u>Proscratea</u>.

en massue. Prothorax presque semicirculaire, aussi long que large, lisse, bordé de blanc jaunâtre, sauf postérieurement, et plus largement sur les côtés qu'à sa partie antérieure, offrant une impression de chaque côté, près du bord antérieur. Il a un petit rebord latéral noir. Elytres ovalaires, rétrécies vers l'extrémité, dépassant un peu le bout de l'abdomen, striées obliquement; ces stries très-prononcées sur les deux derniers tiers de la marge extérieure; côté externe bordé dans toute son étendue d'une bande longitudinale d'un blanc-jaunâtre, faisant suite à celle du prothorax : une autre bande longitudinale de même couleur occupe le milieu de chaque élytre, partant de la base et s'arrêtant environ aux trois quarts de l'élytre. Ailes noirâtres, de la longueur des élytres. Pattes de la couleur du corps. Femelle.

Cayenne. De ma collection.

23. * Blatte décorée. — *Blatta decorata.*

(Long. 9 lig.) Corps d'un brun-noirâtre fort luisant, ainsi que la tête et les pattes. Dernier article des palpes maxillaires tronqué très-obliquement à son extrémité. Prothorax assez court, un peu inégal, d'un brun-marron foncé très-luisant; son bord postérieur arrondi ainsi que les latéraux; l'antérieur coupé droit; il y a vers chaque bord latéral, une bandelette longitudinale d'un beau jaune, un peu arquée en dedans, partant du bord antérieur et n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur. Elytres de la couleur du prothorax, beaucoup plus longues que l'abdomen : strie arquée bien prononcée; leur tiers postérieur chargé de stries longitudinales serrées, bien distinctes. Ailes transparentes, enfumées, de la longueur des élytres. Antennes de la couleur du corps; cuisses épineuses en dessous : épines tibiales plus fortes que celles des cuisses. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Marchal.

24. * Blatte ornée. — *Blatta ornata.*

(Long. 7 lig.) Corps allongé, d'un brun de poix, plus luisant en dessous qu'en dessus. Tête ayant deux taches frontales, arrondies, testacées, et une autre de même couleur, presque réniforme, près de la base de chaque antenne. Prothorax lisse, presqu'orbiculaire, coupé droit postérieurement, ayant un léger

sinus au-dessus de la tête : il est liséré de jaune en dessus comme en dessous, à sa partie antérieure et latéralement, et porte dans son milieu deux bandes longitudinales, sinueuses, jaunes, partant du bord antérieur et atteignant le bord postérieur. Elytres ovalaires, allongées; leur disque, circonscrit par la strie arquée, ayant des points enfoncés rangés en stries : près de la marge extérieure, part de la base une ligne longitudinale élevée, qui s'oblitère à la moitié de l'élytre; entre cette ligne et la strie arquée on voit des stries longitudinales pointillées, et réticulées sur la moitié inférieure de l'élytre; la marge extérieure est rebordée, vaguement pointillée et porte cinq ou six stries obliques placées sur sa moitié inférieure. Chaque élytre présente quatre taches oblongues, jaunâtres; la première humérale, la seconde discoïdale, touchant presque la suture; la troisième au milieu de la marge extérieure; la quatrième plus grande, placée au centre de l'élytre. Ailes obscures, de la longueur des élytres. Dessus de l'abdomen ayant une tache jaune latérale sur chaque egment; dessous du corps plus foncé que le dessus; celui de 'abdomen offrant au bord latéral de chaque segment, une petite ache oblongue, ferrugineuse; les appendices coniques ainsi que les appendices sexuels inarticulés, sont ferrugineux à l'extrémité. Pattes d'un brun rougeâtre. Antennes de la longueur de la moitié du corps et brunâtres. Mâle.

De Java. Ma collection.

25. Blatte linéaire. — *Blatta linearis*, Aud. Serv. Rev. pag. 14, n° 10.

(Pl. 3, fig. 1. Mâle.)

(Long. 10 lig.) Corps assez étroit, allongé, linéaire, d'un noir luisant, un peu bronzé en dessus et pubescent, notamment au bord du prothorax et des élytres. Tête ayant un point testacé près de la base antérieure de chaque antenne. Bouche testacée ainsi que les deux premiers articles des palpes maxillaires. Prothorax semicirculaire, un peu inégal, faiblement unicaréné au milieu, très-ponctué; ayant de chaque côté du disque, un tubercule ferrugineux. Elytres très-longues, linéaires, dépassant de deux à trois lignes l'extrémité de l'abdomen, pointillées sur leur disque circonscrit par la strie arquée, qui est très-fine. Leur marge extérieure débordant l'abdomen, finement rebordée; le

Genre Ischnoptera. Burm.

Panchlora virescens.
26. ~~Bl. viridis, Burm. Stål~~ (Panchlora)

27. Panchlora nivea.

reste de l'élytre a des stries profondes, offrant chacune une sorte de nervure longitudinale, fourchue à l'extrémité. Ailes obscures, de la longueur des élytres. Dessous du corps glabre, d'un noir luisant. Pattes noires ainsi que les antennes, celles-ci épaisses à la base et pubescentes. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

26. Blatte verdatre. — *Blatta virescens*, Thunb. Mém. de l'Académ. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 278.

(Long. 10 à 12 lig.) Corps allongé, d'un vert tendre. Tête ayant un point ferrugineux entre les antennes. Prothorax lisse, uni, semicirculaire, avec une bande étroite jaune, bordant sa partie antérieure; cette bande se continue sur les côtés du prothorax et borde intérieurement la marge transparente qui déborde le corps. Bord postérieur coupé obliquement sur les côtés; pointe médiane mousse et avancée. Elytres ovales-allongées, dépassant de près de quatre lignes l'extrémité de l'abdomen; striées longitudinalement et réticulées : leur strie arquée peu distincte; la marge extérieure débordant l'abdomen est distinctement pointillée et bordée intérieurement d'une ligne longitudinale jaune, faisant suite à celle du prothorax, et s'oblitérant vers la moitié de l'élytre. Ailes transparentes, nuancées de verdâtre et de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un blanc-verdâtre luisant; les segments de l'abdomen portent latéralement, une tache luisante d'un vert glauque. Antennes jaunâtres, de la longueur de la moitié du corps. Pattes d'un blanc-verdâtre luisant. Femelle.

De Cuba. Collection de M. A. Lefebvre et de la mienne.

Obs. La *Blatta viridis* de Fabricius et d'Olivier pourrait bien être la même que celle-ci; cependant, comme l'observe Thunberg, ces auteurs ne parlent pas de la ligne jaune humérale des élytres.

27. Blatte blanche. — *Blatta nivea*, Linn. *Syst. nat.* pag. 688, nº 5.

Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 8, nº 12.
Drury, *Illust. of. ins.* tom. 2, pag. 66. Pl. 36, fig. 1.
Herbst, Archiv. pag. 185, nº 7. *tab.* 49, fig. 8.
Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 316, nº 13.
De Géer, Mém. ins. tom. III, pag. 540, nº 8. Pl. 44, fig. 10.
Thunb. Mém. de l'Acad. des scienc. de Pétersb. tom. X, pag. 277.

(Long. 6 à 8 lig.) Tête jaunâtre. Prothorax presqu'orbiculaire,

rétus en devant et un peu sinué au-dessus de la tête; lisse, luisant, d'un vert d'eau; ses côtés un peu rebordés. Elytres ovalaires, dépassant l'abdomen de deux lignes, diaphanes et d'un vert d'eau; leur espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, est strié obliquement; le reste des élytres réticulé. De chaque côté, à la base, près de la marge extérieure, est une ligne longitudinale élevée, d'un jaune assez vif, allant en s'oblitérant vers l'extrémité. Ailes transparentes, blanchâtres, presqu'aussi longues que les élytres. Dessous du corps d'un blanc-jaunâtre. Pattes de cette couleur. Antennes jaunâtres, moins longues que le corps. Mâle.

De Cayenne. Collection de M. le comte Dejean.

** Disque des élytres sans strie arquée. = Ailes plus longues que les élytres, lorsqu'elles ne sont pas repliées, et dépassant alors notablement l'extrémité de l'abdomen dans l'état de repos.

28. * Blatte dytiscoïde. — *Blatta dytiscoides.*

(Long. 8 lig. Femelle; 6 lig. Mâle.) Corps ovalaire, assez court. Tête lisse, d'un brun de poix luisant. Labre jaunâtre. Prothorax presque semicirculaire, coupé droit postérieurement, un peu sinué aux angles postérieurs; il est sans rebords, d'un brun de poix mat et presque chagriné. Elytres d'un brun-marron mat, un peu plus courtes que l'abdomen, arrondies au côté extérieur, droites à l'interne, finissant en pointe mousse. Elytre droite avec une dépression longitudinale près du bord interne, qui est recouverte dans le repos par le bord de l'élytre gauche; toutes deux de consistance plus solide que dans la plupart des autres Blattes, pointillées, mais sans aucune strie. Ailes du double plus longues que les élytres étant déployées, et cachées sous celles-ci à l'état de repos; elles sont larges, diaphanes, réticulées, à mailles larges, carrées, et offrent en outre quelques grosses nervures brunes, longitudinales. Abdomen un peu élargi postérieurement. Dessous du corps d'un brun de poix, luisant, ainsi que les cuisses; jambes et tarses plus clairs. Antennes plus longues que le corps, d'un brun-marron foncé. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection de M. le comte Dejean.

28 - M

~~Corydia. (Eustegaster, Burm.)~~

Diploptera sylpha, Stål.

Eleutheroda dytiscoides, Burm. S.M. p. 265.

n. Holl. — Java.

29. Corydia biguttata, Burm. II. 491. (1838)
Blatta ciliata, Thunb. Kongl. Vetenskap. Akad. nya Handling. 1810. 159. pl. V. fig. B.
Bl. pacifica, Coquebert. Illustr. (1799–1804.)
— Guérin. in Ramon de la Sagra. Ins. 333.

30. *Epilampra*. (*Molytria*, St.) — Brunn. Révis. p. 28.

Obs. Cette espèce remarquable par l'extrême ressemblance de ses élytres et de ses ailes avec celles des Coléoptères, offre un caractère qui me paraît unique parmi les Blattaires, c'est d'avoir les ailes deux fois plus longues que les élytres, et dont la moitié inférieure se replie sur la supérieure dans le repos, de façon qu'alors elles ne dépassent pas les élytres; ces ailes ne m'ont point paru plissées longitudinalement.

29. Blatte pacifique. — *Blatta pacifica*, Coqueb. *Illustr. pars* 3, pag. 91. *tab.* XXI, fig. 1.

(Long. 3 lig.) Corps ovale, d'un noir de poix; tête lisse, luisante; labre blanchâtre. Prothorax presque semicirculaire, coupé droit au bord postérieur, qui est un peu sinué près de ses angles; le bord antérieur est rétus, finement liséré de testacé rougeâtre; les côtés exterieurs du prothorax sont de cette couleur et ciliés de poils noirs. Elytres ovalaires, de la longueur de l'abdomen, très-finement pointillées, sans aucunes stries: elles ont chacune, un peu au delà du milieu, une tache ronde, d'un rouge testacé. Ailes enfumées et réticulées, dépassant les élytres de la moitié. Pattes de la couleur du corps, épines tibiales brunâtres. Antennes brunes, de la longueur de la moitié du corps. Mâle et femelle.

Des îles de l'océan Pacifique. Un individu de la collection de M. le comte Dejean est étiqueté de la main de Latreille, comme ayant été rapporté du Brésil par M. A. de Saint-Hilaire.

== == Ailes nulles ou tout au plus rudimentaires dans les femelles. Elytres de ce sexe ne recouvrant pas la moitié de l'abdomen.

30. * Blatte a litures. — *Blatta liturata.*

(Long. près d'un pouce.) Cette espèce singulière, dont malheureusement je ne connais que la femelle, est glabre et luisante. Tête d'un jaune roussâtre: le milieu de la face au-dessous des antennes est occupé par une bande brune longitudinale assez large, irrégulière sur ses bords. Prothorax lisse, assez grand, presqu'aussi long que large, très-arrondi antérieurement et sur les côtés, rebordé dans ces parties, coupé droit postérieurement,

d'un jaune assez diaphane, sauf la partie centrale qui est brune. Elytres courtes, ne recouvrant guère que la base de l'abdomen, larges, carrées, rebordées sur les côtés, sans strie arquée, fortement pointillées partout et luisantes; leur marge extérieure débordant l'abdomen, jaune et diaphane comme les bords du prothorax; le disque est brun, bordé latéralement d'une fine liture longitudinale d'un jaune clair, et un peu arquée. Ailes paraissant entièrement nulles. Abdomen brun-foncé, luisant en dessus; chaque segment offre au bord postérieur, une série transversale de très-courtes lignes élevées, longitudinales, assez distinctes. Dessous du corps d'un brun clair; segments abdominaux jaunes latéralement, ce qui forme une bande marginale de cette couleur, de chaque côté du ventre. Pattes jaunâtres; toutes les cuisses un peu épineuses en dessous; jambes garnies de fortes épines. Antennes jaunâtres. Femelle.

De Java. Ma collection.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Corps aptère dans les deux sexes.

31. Blatte trompeuse. — *Blatta decipiens*, Germ. *Reise nach Dalmatien.*

Touss. Charpentier, *Horæ entomol.* pag. 78.

(Long. 4 à 4 ½ lig.) Corps aptère, noir, luisant et lisse. Bouche jaunâtre. Prothorax semicirculaire, uni, bordé de blanc latéralement, son bord postérieur coupé droit. Mésothorax ayant latéralement, un rudiment d'élytre d'une demi-ligne, triangulaire, à pointe mousse et aplati; ce rudiment est noir, bordé de blanc latéralement et à sa pointe. Abdomen dilaté postérieurement, obtus à son extrémité, bordé de blanc latéralement. Antennes à peu près de la longueur du corps, pubescentes, ferrugineuses ainsi que les pattes: cuisses épineuses en dessous. Mâle et Femelle.

Dalmatie, Sardaigne; elle se tient, dit-on, sous les pierres. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. M. Germar a trouvé les deux sexes accouplés, quoique privés des organes du vol; et j'ai reçu en communication de M. le professeur Géné, une capsule rougeâtre, ayant deux lignes et demie de longueur, renfermant les œufs de cette espèce.

31. *Polyzosteria decipiens*, Brunn.

Ce groupe correspond seul au genre *Blatta*, Burm.

DEUXIÈME DIVISION.

Abdomen conique, plus allongé que dans la première division, dans les mâles surtout; diminuant sensiblement de largeur, dès sa base. Plaque sousanale des mâles, en cône allongé et pointu. Septième ou dernier segment abdominal, de même largeur à peu près que le sixième, et point échancré : taille ordinairement petite.

(Phyllodromie, *Phyllodromia.*)

(Φύλλον, feuille; δρόμω, je cours.)

32. Blatte (Phyllodromie) plicipenne. — *Blatta plicipennis.*

Kakerlac plicipennis, Brullé, Expéd. de Morée, pag. 82, n° 45. Pl. XXIX, fig. 3. Mâle.

(Long. 2 $\frac{1}{2}$ à 3 lig.) Corps d'un noir luisant ou d'un brun très-foncé. Tête ayant de chaque côté près de la base des antennes, un point élevé, lisse et fauve. Dans le mâle elle a un petit trait transversal jaunâtre au-dessus du labre. Le front de la femelle offre une large bande transverse blanchâtre, portant de six à huit points noirs placés sur deux lignes transverses, parallèles, l'une au-dessus de l'autre. Palpes noirâtres dans le mâle, fauves dans la femelle. Prothorax arrondi en avant et sur les côtés, coupé droit postérieurement; il a quelques points enfoncés et quelques rides légères; chaque bord latéral d'un blanc diaphane; le bord antérieur est très-étroitement liséré de ce même blanc. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, ovalaires, ayant quelques légères rides; leurs bords latéraux (à l'exception du premier tiers) ont des stries obliques figurant des plis. Tout le contour est bordé de blanc diaphane, excepté vers l'extrémité au long de la suture où cette bordure est quelquefois interrompue. Ailes de la longueur des élytres. Antennes pubescentes, à peu près de la longueur du corps; noires dans le mâle avec les trois premiers articles roussâtres; celles de la femelle fauves, à base d'un jaune clair. Pattes

noires; épines tibiales longues et fortes, d'un jaune pâle ainsi que les tarses, l'extrémité des hanches et la base des cuisses; le bout des tarses a un peu de noirâtre.

Une variété femelle de la collection de M. A. Lefebvre, diffère par ses pattes entièrement jaunes et par le dessous du corps d'un jaunâtre clair. L'abdomen est noir avec ses bords latéraux et le bord inférieur des segments, jaunâtre.

Morée, sous les pierres. Elle y est assez rare. Les individus de ma collection viennent de Dalmatie.

Nota. La *Blatta marginata*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 11, nº 11, indiquée d'Italie, dont le prothorax, dit-il, est roux, n'est peut-être qu'une variété de cette espèce.

33. *Blatte (Phyllodromie) triratée.— *Blatta trivittata.*

(Long. 3 lig. ½.) Corps ovalaire, lisse et luisant, jaunâtre, offrant en dessus trois bandes longitudinales brunes, traversant le prothorax, les élytres et l'abdomen; les deux latérales, un peu plus larges que l'intermédiaire, se réunissant sur le devant du prothorax. Tête jaune, ayant une faible ligne transverse, brunâtre entre l'insertion des antennes, et une autre plus prononcée, entre les yeux; ceux-ci noirs. Elytres courtes, atteignant à peine le milieu de l'abdomen, tronquées et légèrement échancrées à leur extrémité. Ailes nulles. Appendices abdominaux jaunes, avec la base et l'extrémité brunes. Dessous du corps jaune, avec une ligne longitudinale latérale, brune, très-étroite, recouvrant les stigmates : plaque sousanale brune sur son disque. Pattes d'un jaune pâle. Antennes jaunâtres et pubescentes. Femelle.

M. le professeur Géné a pris en Sardaigne un individu unique de cette très-jolie espèce, qu'il a bien voulu me communiquer.

34. Blatte (Phyllodromie) allongée.— *Blatta elongata*, Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. pag. 183. Orthopt. Pl. I b, fig. 5.

(Long. un pouce.) Corps allongé. Tête jaunâtre, sa face brunâtre. Prothorax presqu'orbiculaire, lisse, brunâtre, largement bordé de jaune tout autour; son dessous de cette couleur. Elytres allongées, presqu'ovalaires, jaunâtres, ayant de chaque côté à la base, près de la marge extérieure, une ligne longitudinale élevée, assez courte, brunâtre; la strie qui circonscrit l'espace discoïdal n'est point arquée, mais oblique de chaque côté,

34. Ischnoptera

36. Blatta, Burm. Espagne.

et ses deux branches forment presque un V. Cet espace ayant des stries longitudinales; marge extérieure plus pâle, offrant avant son milieu, des stries obliques, prononcées. Le reste des élytres est strié et réticulé. Ailes de la longueur des élytres, jaunâtres et réticulées. Dessous du corps brunâtre. Pattes jaunâtres; cuisses épineuses en dessous. Antennes plus longues que le corps, brunes avec le premier article testacé. Mâle.

Saint-Domingue, dans les bois. Collections de MM. le comte Dejean et A. Lefebvre.

35. * Blatte (Phyllodromie) latérale. — *Blatta lateralis*.
(Pl. 2, fig. 3. Femelle.)

(Long. 8 lig.) Tête ferrugineuse. Palpes bruns; les maxillaires allongés; leurs deux derniers articles plus grands que les précédents: le dernier terminé en pointe, le pénultième un peu en forme de cône renversé. Prothorax brillant, d'un brun noirâtre, bordé de jaune tout autour, mais plus largement sur les côtés; il a une ligne longitudinale jaune, médiane, qui part du bord antérieur, et finit au milieu du prothorax. Elytres dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen, allongées, oblongues, se rétrécissant sensiblement en allant vers l'extrémité, et chargées de stries fines et longitudinales; côtés extérieurs des élytres largement bordés de jaune dans toute leur longueur, et munis de stries serrées et obliques. Ailes de la longueur des élytres. Dessous du corps d'un brun de poix luisant. Segments de l'abdomen étroitement bordés de jaune postérieurement. Pattes d'un brun de poix luisant; cuisses en partie livides : premier article des tarses de cette dernière couleur; les autres manquent ainsi que les antennes. Femelle.

De Java. Cette espèce m'a été donnée par M. Buquet. Elle existe aussi dans la collection de M. A. Lefebvre.

36. Blatte (Phyllodromie) germanique.—*Blatta germanica*, Linn. *Syst. nat.* pag. 688, n° 9.

Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 22.

Oliv. Encycl. méthod. tom. IV, pag. 320, n° 30.

Kakerlac germanicus, Brullé, Expédit. de Morée, pag. 82, n° 44.

Blatta germanica, Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 55.

(Long. 5 lig.) Corps d'un jaune livide en dessus. Tête brunâtre

avec une bande transverse testacée entre les yeux. Prothorax presqu'orbiculaire, très-finement rebordé sur les côtés, qui sont diaphanes; il est lisse, uni, luisant, et porte sur son disque deux bandes longitudinales obliques, d'un brun ferrugineux, qui sont quelquefois confondues ensemble; son bord postérieur est à peine sinué. Elytres ovalaires, rétrécies postérieurement, dépassant d'une ligne l'extrémité de l'abdomen; leur espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, est chargé de réticulations apparentes; il y a de chaque côté une ligne fine, élevée, brunâtre, partant de la base, et prolongée en s'affaiblissant jusqu'à l'extrémité de l'élytre; celles-ci striées et réticulées à partir de la strie arquée; leur marge extérieure, débordant l'abdomen, est diaphane jusqu'au premier tiers de l'élytre, le reste de cette marge est strié obliquement. Ailes testacées, de la longueur des élytres, et striées longitudinalement; leur extrémité réticulée à larges mailles. Dessous du corps noirâtre, sauf la poitrine qui est testacée; chaque segment abdominal finement bordé de testacé inférieurement. Antennes de la longueur du corps au moins, et brunâtres. Pattes d'un jaune testacé, annelées de brunâtre à la jointure de la cuisse avec la jambe; cuisses un peu épineuses en dessous. Mâle.

Environs de Paris. Assez commune sur les arbres et sous les feuilles sèches. (*Voyez* les généralités.)

37. *Blatte (Phyllodromie) biraYée. — *Blatta bivittata.*

Nota. Sous le nom de *germanica*, Fabricius et Olivier ont confondu notre *bivittata* avec l'espèce précédente; elle me paraît devoir en être distinguée.

(Long. 6 lig.) Corps d'un jaune livide en dessus, d'une teinte plus rousse que dans la *germanica*. Tête jaunâtre avec une bande transverse brune, entre les yeux. Prothorax presqu'orbiculaire, lisse, uni, très-finement rebordé sur les côtés, qui ne sont point diaphanes comme ceux de la *germanica*, mais tout aussi opaques que le reste du prothorax; le disque de celui-ci offre deux bandes longitudinales, parallèles, assez larges, noirâtres, bien séparées l'une de l'autre, n'atteignant ni le bord postérieur ni l'antérieur: le bord postérieur est à peine sinué. Elytres ovalaires, un peu linéaires, rétrécies postérieurement, dépassant l'abdomen d'une ligne et demie dans la femelle; leur espace discoïdal circonscrit

37. Blatta. Mexique. Ceylan.

38. Blatta. Burm

par la strie arquée, n'offrant que des stries longitudinales, sans réticulation; il part de chaque côté de la base une ligne élevée, peu apparente et de même couleur que l'élytre; le reste de celles-ci, à partir de la strie arquée, est strié longitudinalement; la marge extérieure débordant l'abdomen, est de même consistance que l'élytre, et chargée de stries obliques dans ses deux tiers inférieurs. Ailes testacées, de la longueur des élytres, striées longitudinalement, à réticulation postérieure peu prononcée. Dessous du corps d'un jaune testacé; stigmates de l'abdomen noirâtres dans la femelle. Antennes de la longueur du corps au moins, brûnâtres. Pattes d'un jaune testacé pâle et uniforme, cuisses un peu épineuses en dessous. Mâle et femelle.

Sénégal, Cap-de-Bonne-Espérance, Ile-de-France, Cuba, Pérou, etc.

38. Blatte (Phyllodromie) livide. — *Blatta livida*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 23.

Blatta pallida, Oliv. Encycl. méthod. tom. IV, pag. 319, n° 29.
La Blatte jaune, Geoff. (Ins. Paris, tom. 1, pag. 381, n° 3, mais seulement l'individu qu'il donne comme femelle.)

(Long. 5 lig.) Entièrement d'un jaune pâle et luisant. Yeux noirâtres. Prothorax semicirculaire, lisse, uni, diaphane sur les côtés. Elytres ovalo-linéaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant à peine le bout de l'abdomen; l'espace discoïdal, circonscrit par la strie arquée, est strié et finement réticulé; de chaque côté de la base part une ligne longitudinale élevée, qui s'oblitère vers la moitié de l'élytre; celles-ci sont striées et réticulées depuis la strie arquée; leur marge extérieure, débordant l'abdomen, est diaphane, et offre des stries obliques dans sa moitié inférieure. Abdomen ayant en dessous ses stigmates noirâtres. Cuisses un peu épineuses en dessous. Mâle et femelle.

Très-commune aux environs de Paris, sur les chênes et autres arbres, ainsi que sous les mousses.

39. *Blatte (Phyllodromie) front noir. — *Blatta nigrifrons*.

(Long. 5 ½ à 6 lig.) Corps ovale-allongé, aminci postérieurement, d'un jaune rougeâtre; tête jaune avec le front noir, celui-ci offrant entre les yeux deux petites bandelettes jaunes, transverses et parallèles. Prothorax ovalaire, considéré transversale-

ment, lisse, uni, ayant ses bords latéraux blanchâtres et diaphanes. Elytres ovalaires, très-rétrécies postérieurement, dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen, striées et finement réticulées; leur strie arquée un peu oblique: une ligne longitudinale élevée part de chaque côté de la base, atteint le premier quart de l'élytre et s'affaiblit ensuite jusqu'à l'extrémité; la marge extérieure débordant l'abdomen est blanchâtre et diaphane, sa moitié inférieure chargée de stries obliques. Ailes de la longueur et de la couleur des élytres, striées de la même manière. Dessous du corps d'un jaune rougeâtre. Pattes un peu plus claires; cuisses un peu épineuses en dessous. Antennes au moins de la longueur du corps; leur première moitié brunâtre, l'autre roussâtre. Mâle et femelle.

Du Brésil. La femelle de la collection de M. A. Lefebvre; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

40. Blatte (Phyllodromie) lapone.— *Blatta laponica*, Linn. *Faun. Suec.* n° 863.

Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 21.

De Géer, Mém. ins. tom. III, pag. 533, n° 2. Pl. 25, fig. 8 et 9, mâle; fig. 10, femelle.

Oliv. Encycl. méthod. tom. IV, pag. 319, n° 28.

Panz. *Faun. germ. fasc.* », fig. 13.

Faun. franç. Orthopt. Pl. 2, fig. 5.

Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 55.

La Blatte jaune, Geoff. Insect. Paris. tom. I, pag. 381, n° 3 (l'individu que l'auteur donne comme mâle seulement).

(Long. 5 à 6 lig.) Tête brune. Prothorax semicirculaire, lisse, uni, très-finement rebordé latéralement; son disque d'un brun noirâtre luisant, le reste d'un jaune testacé et diaphane. Elytres ovalo-linéaires, rétrécies à l'extrémité, dépassant d'une ligne et demie le bout de l'abdomen, d'un gris-brunâtre, un peu diaphanes, l'espace discoïdal circonscrit par la strie arquée, qui est brune, a des réticulations peu prononcées. De chaque côté de la base part une ligne longitudinale élevée, brune jusqu'à la moitié de l'élytre, grisâtre ensuite et s'oblitérant peu à peu; on voit sur cette ligne élevée, une suite de quelques points bruns, ordinairement au nombre de trois, et qui manquent quelquefois; les élytres sont obliquement réticulées dans toute leur longueur, leur

40. Blatta. Burm.

marge extérieure débordant l'abdomen, est chargée de stries obliques. Ailes diaphanes, réticulées, plus claires que les élytres et de leur longueur. Dessous du corps d'un brun-noir luisant. Abdomen étroitement bordé de jaune pâle, latéralement. Antennes de la longueur du corps, brunâtres et pubescentes. Pattes de cette couleur avec les tarses un peu plus clairs; cuisses munies de quelques épines en dessous. Palpes bruns. Mâle.

Environs de Paris, sur les chênes et sous les mousses. Linné dit qu'elle dévore le poisson sec dans les cabanes des Lapons.

Nota. Nous avons vu plus de vingt individus de cette espèce, sans pouvoir rencontrer une seule femelle. Voici la description que donne de cette dernière M. Philippi (*Orthoptera Berolinens*, pag. 10, n° 3). Plus courte et plus pâle que le mâle. Tête obscure, vertex large, testacé ainsi que les palpes. Antennes comme dans le mâle. Prothorax de même forme que celui du mâle, avec le disque testacé, quelquefois taché de brun, rarement noirâtre; son bord transparent. Ecusson jaune. Elytres de la longueur du corps, du reste comme dans le mâle : poitrine noire. Abdomen ovale, plus large et plus court que dans l'autre sexe, noir ou d'un brun de poix : ses six segments largement bordés de jaune latéralement; le bord postérieur liséré de cette couleur : plaque anale jaune, semicirculaire, trois fois plus large que celle du mâle, presque échancrée au bout; son bord cilié, sans carène. Pattes jaunâtres, rarement couleur de poix; tarses comme dans le Mâle.

De Géer qui représente cette femelle, Pl. 25, fig. 10 (tom. III), dit que son corps est beaucoup plus court que celui du mâle, et d'un contour plus arrondi : elle a les élytres et les ailes à peine aussi longues que l'abdomen.

Nota. C'est à tort, suivant nous, que M. Philippi et d'autres auteurs donnent pour synonymes à cette femelle, la *Blatta livida* de Fabricius, qui est pour nous une espèce particulière, dont nous possédons les deux sexes.

41. Blatte (Phyllodromie) hémiptère. — *Blatta hemiptera*, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 12, n° 30.

Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 75.
Panz. *Faun. germ. fasc.* 96, fig. 15.

(Long. 4 lig. à 4 lig. ½.) Tête brunâtre, un peu roussâtre entre

les antennes. Prothorax semicirculaire, lisse, uni, très-finement rebordé latéralement, son disque d'un brun ferrugineux luisant, ayant quelquefois au milieu, une petite ligne longitudinale jaunâtre, et quelques petits points de cette couleur. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, qui les dépasse de près de deux lignes; ovalaires, d'un gris-brunâtre, un peu diaphanes, avec leur strie arquée d'un brun clair : l'espace discoïdal circonscrit par cette strie, ayant des réticulations peu prononcées; de chaque côté de la base part une ligne élevée, brunâtre, n'atteignant pas la moitié de l'élytre; on voit le long de cette ligne élevée, quelques points brunâtres plus ou moins prononcés; élytres obliquement réticulées dans toute leur longueur; la marge extérieure débordant l'abdomen chargée de stries obliques et parsemée de quelques petits points bruns. Ailes à peu près de la longueur des élytres, réticulées à larges mailles et diaphanes. Dessus de l'abdomen noirâtre, ses segments bordés de jaune inférieurement et latéralement; le dessous est varié de noirâtre et de testacé; anus ferrugineux. Antennes brunâtres, de la longueur du corps; palpes bruns; pattes testacées, cuisses un peu épineuses en dessous. Femelle.

Le mâle diffère par le disque du prothorax, plus foncé, la partie diaphane est parsemée de quelques points bruns; ses élytres sont aussi longues que l'abdomen, leur strie arquée peu prononcée; la ligne élevée latérale est moins foncée; le dessous de l'abdomen est noirâtre, liséré de jaunâtre latéralement; le bord inférieur des segments est aussi de cette couleur; enfin les pattes sont noirâtres, avec les hanches et les tarses jaunâtres. Mâle et femelle.

Environs de Paris et Provence. Collection de M. A. Lefebvre.

Nota. Par ses couleurs elle ressemble à la *B. laponica*, mais sa forme est différente; le corps est plus petit, plus court, et plutôt orbiculaire qu'ovalaire. Cependant M. Zetterstesdt regarde la femelle de cette espèce comme une variété femelle de la *B. laponica*. MM. Schummel et Toussaint Charpentier paraissent adopter cette manière de voir; quant à nous, en ayant vu mâle et femelle, nous ne pouvons partager cette opinion.

12. * Blatte (Phyllodromie) sarde. — *Blatta sardea.*

(Long. environ 3 lig. Femelle; 2 lig. Mâle.) Corps ovalaire allongé, luisant, noir, plus ou moins varié de jaunâtre pâle. Pro-

thorax ayant son disque noir luisant; autour du prothorax est un liséré blanchâtre et transparent : il y a quelquefois deux points irréguliers et ferrugineux sur le disque. Élytres de la longueur de l'abdomen dans le mâle, beaucoup plus courtes dans la femelle, et atteignant au plus la moitié de l'abdomen ; elles sont brunâtres sur le disque, pâles et transparentes sur leurs bords. Ailes rudimentaires, à peine développées dans les deux sexes. Dessous de l'abdomen bordé de blanchâtre latéralement ; celui de la femelle a en dessus, le bord postérieur des segments liséré de blanchâtre. Pattes d'un jaune transparent, ayant souvent quelques taches brunes vers leurs articulations. Antennes brunâtres, de la longueur du corps. Mâle et femelle.

Trouvée en Sardaigne, par M. le professeur Géné, qui me l'a donnée.

43. BLATTE (Phyllodromie) CONCOLORE. — *Blatta concolor*, HAGENB. *Symbol. faun. insect. helvet. fasc.* 1us, pag. 22, fig. 11.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$.) Elle a de l'analogie avec la *B. laponica* n° 40, mais elle est d'une taille très-inférieure ; c'est une des plus petites espèces de ce genre.

Tête brune, lisse, luisante. Prothorax semicirculaire, lisse, uni ; finement rebordé latéralement ; tous ses bords pâles et diaphanes ; son disque mélangé de traits et de points brunâtres sur un fonds jaunâtre. Elytres ovalaires, un peu linéaires, rétrécies à l'extrémité, de la longueur de l'abdomen seulement, grisâtres et mélangées de brunâtre, un peu diaphanes, leur strie arquée, brune ; l'espace discoïdal qu'elle circonscrit a des réticulations légères. De chaque côté de la base part une ligne longitudinale élevée, brune jusqu'à la moitié de l'élytre, grisâtre ensuite, et s'oblitérant peu à peu ; les élytres sont réticulées obliquement dans toute leur longueur; marge extérieure débordant l'abdomen, chargée de stries obliques, portant chacune deux ou trois petits points bruns. Ailes diaphanes, réticulées, plus claires que les étytres et de leur longueur. Dessous du corps d'un brun-noir luisant. Abdomen très-étroitement bordé de jaune latéralement ; chaque segment ayant son bord inférieur de cette couleur. Antennes notablement plus longues que le corps, brunes, un peu pubescentes. Pattes brunes, avec les hanches et les tarses plus clairs. Cuisses épineuses en dessous. Palpes bruns. Mâle.

De France. Collection de M. A. Lefebvre. M. Hagenbach l'a trouvée en Suisse.

44. *Blatte (Phyllodromie) des meubles. — *Blatta supellectilium.*

(Long. 5 lig. environ.) Elle varie un peu par la couleur des élytres. Corps d'un jaune très-pâle, surtout en dessous. Prothorax luisant, brun et opaque au centre, ses côtés jaunes et diaphanes. Elytres ovalaires, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, d'un jaune pâle, très-distinctement striées longitudinalement sur le disque, très-obliquement sur les côtés; elles offrent quelquefois près de la base, une large bande transverse brune, luisante, commune aux deux élytres; ces dernières ont chacune, un peu plus bas, une tache oblongue de cette couleur, assez irrégulière. Dans d'autres individus, les élytres sont seulement plus foncées sur le disque, qui est un peu brunâtre, mais sans distinction de bande, ni de taches. Antennes jaunes, ayant plus de deux fois la longueur du corps. Pattes pâles; jambes armées de longues épines. Mâle et femelle.

Ile-de-France. Suivant M. Marchal elle est fort commune dans les maisons seulement, se tenant toujours dans les meubles, notamment dans les tiroirs de commodes.

45. *Blatte (Phyllodromie) alternante. — *Blatta alternans.*

(Long. 6 lig.) Tête jaunâtre avec une tache rousse sur le vertex entre les yeux. Prothorax ovalaire, considéré transversalement; lisse, uni, luisant; son disque noir, offrant de six à huit mouchetures jaunâtres, oblongues, placées symétriquement; le bord antérieur et les côtés sont jaunâtres. Elytres ovalaires, dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen; l'espace discoïdal circonscrit par la strie arquée qui est fine, offrant une série de lignes obliques, alternativement jaunes et noires; la strie arquée est côtoyée en dehors par une bande jaune assez large, laquelle est cernée en avant et en arrière par une ligne noire : viennent ensuite, sur chaque élytre, deux taches jaunes en forme de virgules, l'une oblique, l'autre verticale; de chaque côté de la base de l'élytre part une ligne longitudinale élevée, noirâtre, se terminant vers l'extrémité de l'élytre en s'oblitérant : marge extérieure débordant l'abdomen, jaunâtre; sa moitié inférieure portant des stries obliques, alternativement noires et jaunes; le reste de l'élytre, d'une teinte rougeâtre, est strié longitudinalement et réticulé. Ailes de la longueur des élytres, striées de jaune et de noir,

Genre Thyrsocera, Burm.

Pseudomops est inconnu.

et réticulées. Dessous du corps et pattes jaunâtres, anus avec un point noir. Palpes maxillaires jaunes; leur dernier article noir. Cuisses un peu épineuses en dessous. Antennes noires, pubescentes avec le premier article jaune. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. le comte Dejean.

GENRE IV. PSEUDOMOPS. — *PSEUDOMOPS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. Perty. — *Blatta*, *auctor.*

Plaque sousanale des femelles (probablement cachée) celle des mâles apparente, en cône allongé et pointu : filets sexuels peu visibles : appendices coniques *grands et larges*. Abdomen allongé, déprimé; son septième ou dernier segment (dans les mâles) à peu près de même largeur que le sixième.

Tarses grêles; crochets munis d'une pelote dans leur entre-deux.

Corps allongé, *étroit*, *linéaire*, glabre. Faciès des Téléphores.

Prothorax *rétréci en devant*, arrondi et sans rebord postérieurement.

Antennes longues, multiarticulées, velues de la base jusqu'au milieu, ce qui les fait paraître épaisses dans cette partie; glabres ensuite, allant en diminuant insensiblement de grosseur, et finissant en pointe.

Elytres linéaires, de la longueur de l'abdomen, ayant une strie arquée.

Pattes de longueur moyenne; jambes avec des épines longues et clairsemées.

1. PSEUDOMOPS OBLONGUE. — *Pseudomops oblongata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 15.

Blatta oblongata, Linn. *Syst. nat.* pag. 689, nº 10.
— De Géer, Mém. tom. III, pag. 541. Pl. 44, fig. 11 et 12.
— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 11, nº 28.
— Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 320, nº 35.

(Long. 5 lig.) Tête noire avec un petit point ferrugineux près

de la base de chaque antenne. Prothorax rétréci en devant, presqu'orbiculaire, lisse, luisant, d'un jaune d'ocre, avec une tache discoïdale et une bande transverse au bord postérieur, d'un brun fauve. Elytres dépassant de deux lignes l'extrémité de l'abdomen et d'un fauve jaunâtre, striées longitudinalement, un peu réticulées à leur extrémité. Ailes de la longueur des élytres, diaphanes et jaunâtres, striées longitudinalement. Dessous du corps d'un jaune d'ocre. Antennes plus longues que le corps, noires ainsi que leurs poils; la base de leur partie glabre est composée de sept à huit articles d'un jaune sale, ce qui forme une tache de cette couleur placée au milieu de l'antenne. Pattes d'un jaune d'ocre avec l'extrémité des quatre dernières cuisses, noirâtre; le dessus des quatre jambes postérieures est noirâtre à l'extrémité. Tous les tarses de cette couleur. Appendices coniques de l'abdomen, noirâtres. Mâle.

De Surinam. Ma collection.

Nota. Linné et De Géer n'ont eu sous les yeux que des individus qui avaient perdu la moitié des antennes. Le premier dit : *antennæ clavatæ, atræ*. Le second les représente courtes, et n'ayant que trois articles à la suite du faisceau de poils (1); il s'exprime ainsi : « Antennes noires avec l'extrémité jaune : elles n'ont environ que la moitié de la longueur du corps, sont très-velues, et » paraissent avoir une masse *vers l'extrémité*; mais cette grosseur » n'est produite que par des poils longs, noirs, arrangés en bouquet autour de l'antenne, *à quelque distance de son extrémité*, » qui est lisse et sans poils ».

Fabricius et Olivier, n'ont sans doute pas vu l'insecte. Le premier reproduit sans addition la phrase de Linné; l'autre a copié la description de De Géer.

Nota. M. Perty (*Delectus animal. articul.* voyag. de MM. Spix et Martius, pag. 117), mentionne une nouvelle espèce de Pseudomops, que je ne connais pas; voici la description donnée par l'auteur :

Pseudomops laticornis. (Pl. 23, fig. 4.) (Long. 6 lig.)

Thorace antice ferrugineo, postice nigricante, marginulo postico testaceo. Elytris fuscis, margine laterali antice testaceo.

Caput nigrum, oculis magnis, prominulis, rufescentibus. Thorax

---

(1) Voy. De Géer, Mém. t. III, Pl. 44, fig. 12.

~~Heterogamia, Burm. 489.~~
Mangen Dans Burmeister.

politus, glaber, antice angustior, postice latior, margine postico rotundato; ferrugineus, postice nigricans, marginulo omni, præsertim vero postico testaceo. Hemelytra nitidula fusca, apicem versus dilutiora, margine laterali antice testaceo, linea arcuata ad basin obsoleta; sicuti alæ fuscæ, pellucidæ, corpore multo longitudine, atræ, dimidio basali piloso medium versus crassiore, dein articulis abrupte tenuibus testaceis, articulis ultimis fuscis. Pedes picei coxis ad apicem pallidis. Appendiculatæ ad anum nullæ conspiciuntur.

Brésil.

Nota. Species hujus generis antennarum forma et habitu memorabilis, sicuti multæ aliæ Orthopterorum ordinis a celeb. Le Peletier *introducti* (Annal. des scienc. nat. tom. XXII, pag. 28, *Seqq.*) (1). *Hujusque tantum una cognita fuit, B. oblongata*, Linn. Fab.

Genre V. * PARATROPE. — *PARATROPES.*

(Παρατροπὴ, action d'induire en erreur.)

Plaque sousanale des femelles, entièrement cachée par le dernier segment de l'abdomen; celle des mâles (probablement très-apparente). Appendices coniques, *fort courts*. Abdomen court, élargi, déprimé (2).

Tarses assez épais; premier article long, les trois suivants diminuant successivement de longueur; le cinquième grand : crochets munis d'une pelote assez grosse dans leur entre-deux.

Corps allongé, *déprimé en dessus*. Faciès des Lycus.

Prothorax transversal, ovale-oblong, considéré transversalement; bord postérieur arrondi, sans rebord distinct.

Antennes longues, multiarticulées; épaisses et velues de la

---

(1) En citant ici ma Revue méthodique des Orthoptères, M. Perty l'attribue par erreur à M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau, mon honorable collaborateur au tome X de l'Encyclopédie méthodique.

(2) Mâles inconnus.

base jusque passé le milieu, ensuite brusquement fines et sétacées : articles assez distincts ; les quatorze ou quinze premiers moniliformes, pubescents ; les quinze ou seize suivants allant en s'élargissant successivement, comprimés, velus ; les articles qui suivent sont brusquement très-petits, courts, presque cylindriques.

Palpes maxillaires à dernier article épais, élargi au bout, tronqué obliquement.

Tête assez petite, triangulaire, entièrement cachée par le prothorax.

Yeux grands, un peu saillants.

Elytres longues, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, le débordant latéralement ; elles ont une strie arquée et leur réticulation n'est bien distincte que vers l'extrémité.

Ailes amples, de la longueur des élytres.

Pattes assez courtes ; dessous des cuisses et dessus des jambes ayant des épines : toutes les cuisses ont en dessus, près de l'articulation de la jambe, une épine isolée, distincte.

1. *Paratrope lycoïde. — *Paratropes Lycoides.*

(Long. 9 à 10 lig.) Cette espèce a un faciès des plus singuliers, et doit tromper tout observateur qui l'examine superficiellement. On la prend d'abord pour un Coléoptère du genre Lycus, ou de quelqu'autre très-voisin : la forme du corps, les antennes, la distribution des couleurs, tout prête à l'illusion.

Corps varié de jaune et de noir. Tête jaune avec un peu de noir au-dessus du labre. Yeux bruns. Prothorax d'un jaune un peu diaphane, ayant au milieu du bord postérieur, une grande tache noire, émettant supérieurement deux larges rameaux de cette couleur, allant en divergeant, atteindre le bord antérieur ; ces rameaux se reproduisent en dessous. Elytres d'un jaune diaphane, offrant deux bandes transverses noires, fort larges et fort irrégulières ; la première occupant à peu près le milieu, paraissant formée de quatre taches, dont les deux latérales plus petites,

Genre *Hormetica*. Burm.

oblongues, et presque détachées des deux discoïdales ; la seconde bande placée à l'extrémité, couvrant environ le tiers postérieur, est inégale et presque dentée à sa partie supérieure. Ailes jaunâtres, avec leur base et le tiers postérieur noirâtres. Abdomen d'un jaune luisant en dessous, avec une large bande transverse, médiane, noire, irrégulière. Le dessous du thorax ou la poitrine, est variée de jaune et de noir, mais cette dernière couleur est la dominante. Hanches moitié noires, moitié jaunes. Pattes noires avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes, jaunes. Antennes noires ; premier article jaunâtre : base de leur partie fine et sétacée, d'un jaune sale. (L'extrémité manque.) Femelle.

Du Para. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Genre VI. * BRACHYCOLE.— *BRACHYCOLA.* —*Blatta*, *auctor.*

(Βραχὺς, court; κῶλον, membre.)

Plaque sousanale cachée dans les femelles, apparente, ovalaire et sinuée latéralement dans les mâles, leurs filets sexuels petits, mais visibles. Abdomen ayant son dernier segment (sixième) dans les femelles, grand, transversal, convexe. Le cinquième sans rétrécissement sensible. Dans les mâles, le septième ou dernier segment est légèrement sinué postérieurement, plus étroit que le sixième, et échancré en angle au milieu du bord postérieur. Appendices coniques très-courts.

Tarses à crochets munies d'une pelote dans leur entre-deux.

Corps assez court, presqu'orbiculaire ou oblong.

Prothorax plus ou moins excavé sur son disque, presque semicirculaire, *coupé droit postérieurement et rebordé très-distinctement dans cette partie.*

Antennes courtes, moniliformes, assez épaisses.

Tête ordinairement grosse et forte.

Elytres arrondies au bout, ayant une strie arquée très-peu prononcée.

Pattes courtes et fortes.

PREMIÈRE DIVISION.

Corps presqu'orbiculaire. Elytres plus courtes que l'abdomen. Ailes des mâles de la longueur des élytres; celles des femelles rudimentaires.

1. *Brachycole robuste. — *Brachycola robusta.*
(Pl. 2, fig. 4. Mâle.)

(Long. 15 lig.) Corps court pour sa largeur, un peu orbiculaire, d'un testacé luisant en dessous, un peu roussâtre en dessus, notamment sur le prothorax. Antennes (incomplètes) d'un brun roux. Tête d'un jaune testacé avec un trait transversal entre les yeux, de couleur rousse. Labre de cette couleur. Palpes d'un roux brun. Prothorax fortement rebordé, surtout en avant; le rebord formant presque dans cette partie un repli en arrière. Son disque creusé inégalement en fer à cheval, tuberculé, rugueux et mamelonné; ses côtés extérieurs fortement ponctués. Elytres et ailes arrondies au bout, courtes, laissant à découvert le quart postérieur de l'abdomen; les premières chargées de stries serrées, fines, nombreuses, la plupart obliques : elles sont distinctement rebordées extérieurement dans les trois quarts de leur longueur. Pattes d'un testacé luisant; tarses bruns avec le premier article jaune. Epines tibiales d'un brun luisant. Filets sexuels noirs. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

2. * Brachycole lævicolle. — *Brachycola lævicollis.*

(Long. un pouce.) Tête rousse, un peu plus claire, près de l'insertion des antennes. Celles-ci d'un brun de poix avec le premier article roux : avant leur extrémité, il y a quatre articles blanchâtres, formant une sorte d'anneau dans cette partie. Prothorax faiblement rebordé portérieurement; presque lisse et très-légèrement pointillé en dessus; d'un testacé jaunâtre, son disque ayant une tache ferrugineuse en fer à cheval; on voit

1. Hormetica scrobiculata, Burm.

2. H. laevigata, Burm.

8. Tuberculata. Burm.

deux faibles dépressions vers le bord antérieur, et une autre courte, longitudinale, placée sur le disque. Elytres courtes, arrondies au bout, laissant à découvert le quart postérieur de l'abdomen, très-finement pointillées à la base, ensuite striées obliquement, d'un testacé jaunâtre; côté extérieur offrant à la base, avant la marge qui deborde l'abdomen, un petit trait longitudinal brunâtre; elles sont rebordées extérieurement jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Ailes plus courtes que les élytres, point propres au vol. Dessous du corps testacé avec le bord latéral des segments de l'abdomen, ferrugineux. L'avant-dernier et le terminal entièrement ferrugineux. Pattes testacées; tarses brunâtres ainsi que les épines tibiales. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Lefebvre.

Obs. C'est peut-être la femelle de la Brachycole robuste.

DEUXIÈME DIVISION.

Corps oblong. Elytres aussi longues que l'abdomen. Ailes dépassant un peu celui-ci, dans les deux sexes.

3. Brachycole six taches. — *Brachycola sexnotata.*

Blatta sexnotata, Thunb. Mémoir. de l'Académ. impér. des sciènc. de Pétersb. tom. X, pag. 276. Pl. 14.
Blatta tuberculata, Dalm. *Analect. Entomol.* pag. 87, n° 95.
— Brullé, Hist. nat. des insect., tom. IX, pag. 52. Pl. 4, fig. 2.
Blatta maculata, *Anim. Kingd.* Pl. 78, fig. 1.
Blatta macularia, Perty, *Delect. animal.* Pl. XXIII, fig. 2.

(Long. 11 lig.) Antennes noires, ayant de quatre à six articles blanchâtres, formant un anneau avant l'extrémité de l'antenne. Tête noire avec les joues, la bouche et un point près de chaque œil, blanchâtres. Prothorax ponctué, blanchâtre; son disque creusé et rugueux, ayant une très-grande tache noire, bifide en devant, bilobée en arrière; on voit de chaque côté, antérieurement, un gros tubercule lisse, arrondi et noir : bord antérieur du prothorax liséré de noir au milieu. Elytres ponctuées à la base, ensuite striées longitudinalement et réticulées, blanchâtres, ayant chacune une grande tache triangulaire noire, partant de la base

et s'appuyant sur elle par son côté large ; à côté d'elle, en dehors, est une petite ligne longitudinale courte et noire. Elytre gauche offrant en outre deux taches noires, orbiculaires; l'une vers le milieu du bord externe, l'autre fort rapprochée de la suture, avant l'extrémité. L'élytre droite diffère de la gauche, qui la recouvre obliquement, en ce qu'elle manque de la tache suturale, et qu'elle porte ordinairement un point noir plus ou moins distinct placé près de la pointe de la tache basilaire. Dessous du corps d'un noir de poix avec le bord latéral de chaque segment abdominal blanchâtre. Pattes de la couleur du corps. Mâle et femelle.

Commune au Brésil.

GENRE VII. CORYDIE. — *CORYDIA*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Blatta, auctor.* — *Cassida*, Linn.

Plaque sousanale cachée dans les femelles ; celle des mâles apparente et orbiculaire. Abdomen court, arrondi sur les côtés, élargi dans sa partie moyenne ; ses appendices pubescents, ainsi que les filets sexuels des mâles. Dernier segment (sixième) des femelles, large; son milieu gros, conique, comprimé, saillant ; ce segment, sinué latéralement ; le cinquième étroit, transversal, sinué au milieu ; le septième ou dernier dans les mâles, plus étroit que le sixième, échancré dans toute la largeur de son bord postérieur.

Tarses ayant leur premier article grand ; leurs crochets très-petits, munis d'une pelote dans l'entre-deux.

Corps court, *orbiculaire, pubescent en dessus.* Faciès des Cassides.

Elytres *peu convexes*, sans strie arquée, dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen.

Antennes courtes, *épaisses*, *moniliformes.*

Prothorax semicirculaire, transversal ; son bord antérieur arrondi ainsi que ses côtés ; bord postérieur coupé droit.

Ailes rudimentaires dans les deux sexes.

1. CORYDIE DE PETIVER. — *Corydia Petiveriana*, Aud.-Serv. Rev. pag. 16.

Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 59. Pl. 4, fig. 4.
Cassida Petiveriana, Linn. *Syst. natur.* pag. 578, n° 28.
Cassida septem guttata, *id.* pag. 577, n° 19.
Blatta Petiveriana, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 9, n° 16.
— Herbst, Arch. pag. 185, n° 6. *tab.* 49, fig. 7.
— Oliv. Encycl. tom. IV, pag. 317, n° 20.
— Pal.-Bauv. Ins. d'Afr. et d'Amér. p. 227. Orthopt. Pl. 2, c. fig. 1.
Blatta heteroclita, Pallas, *Spicill.* 9, *tab.* 1, fig. 5.

(Long. 8 à 9 lig.) Dessus du corps noir-mat, couvert d'un duvet de cette couleur; le dessous glabre, lisse et luisant. Front ayant de chaque côté à quelque distance de la base des antennes, un point jaune, lisse et luisant (ocelle). Labre brun. Prothorax chagriné, cilié de poils noirs tout autour. Elytres ciliées extérieurement; la gauche offrant au bord externe trois taches blanches, orbiculaires, assez grandes, placées longitudinalement et à distance égale les unes des autres; il y a une quatrième tache semblable, mais isolée, placée au milieu et très-près de la suture; cette tache manque quelquefois : élytre droite portant aussi trois taches blanches latérales, mais ayant sa portion suturale recouverte obliquement dans le repos par l'élytre gauche, membraneuse comme les ailes et de leur couleur. Ailes rudimentaires, d'une ligne un quart de long, d'un jaune d'ocre, bordé de noir inférieurement. Abdomen ayant au bord latéral de ses derniers segments, une tache transverse, blanchâtre, de grandeur variable. Antennes plus courtes que la moitié du corps, entièrement noires ainsi que les pattes. Appendices coniques de l'abdomen et filets sexuels du mâle, noirs et pubescents. Mâle et femelle.

Des Indes orientales et d'Oware en Afrique. Commune dans les collections.

GENRE VIII. PHORASPIS. — *PHORASPIS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. Blanchard. — *Blatta*, *auctor.*

Plaque sousanale cachée dans les femelles ; celle des mâles petite, étroite, ovalaire. Abdomen ovalaire, son dernier segment (sixième) dans les femelles, grand, large, subovalaire, convexe, légèrement sinué latéralement avec une saillie médiane apicale ; le cinquième échancré en angle au milieu du bord postérieur. Dernier segment (septième) des mâles, étroit, très-échancré au milieu du bord postérieur. Appendices coniques courts. Filets sexuels des mâles visibles à la loupe.

Tarses ayant leurs articles presque égaux entre eux ; à crochets petits, munis d'une pelote dans leur entre-deux.

Corps court, *ovalaire*, *glabre*.

Elytres *très-convexes*, dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen, sans strie arquée.

Antennes minces, de longueur moyenne.

Prothorax semicirculaire, plus ou moins convexe.

Ailes ordinairement de la longueur des élytres.

Pattes de longueur moyenne.

Les cinq derniers genres, dont je viens de traiter, ont quelqu'analogie avec les Coléoptères. Ceux de Brachycole, Corydie et Phoraspis, par la dureté de leur corps et sa forme plus ou moins convexe, ressemblent assez aux Cassides ; les deux autres genres, moins bien cuirassés, se rapprochent sous ce rapport de certains Coléoptères à élytres molles. Les Pseudomops ont un vrai faciès de Téléphore et les Paratropes celui des Lycus.

Les Phoraspis ont le dessus du corps plus bombé que ne l'est celui des autres Blattaires, ce qui les fait ressembler à un bouclier, comme l'exprime leur nom. Dans toutes les espèces connues il est lisse, glabre, brillant, comme vernissé, et paré de couleurs agréables qui sembleraient nous

Les nos. 6, 7, 8. de Burm. ne paraissent pas se trouver dans Serville.

1. Phoz. pallens, Burm. — Phlebonotum. Ssr.

porter à croire, ainsi que le fait remarquer M. Emile Blanchard, que ces insectes, qui habitent des climats très-chauds, ne doivent pas craindre d'affronter les rayons du soleil, tandis qu'une habitude contraire est celle des autres Orthoptères de cette Famille en général.

Mon ami, M. A. Doumerc, dans une note communiquée à M. Blanchard, dit qu'au Brésil et à la Guyane, il a toujours trouvé ces insectes blottis entre les feuilles qui forment les spathes des graminées, telles que le maïs et la canne à sucre, mais que lorsqu'il agitait les tiges en ouvrant les spathes, les Phoraspis se laissaient tomber, ou s'envolaient brusquement pour aller se réfugier dans d'autres gerbes.

PREMIÈRE DIVISION.

Bord postérieur du prothorax coupé droit. (Nervures des élytres, apparentes.)

1. PHORASPIS PALE. — *Phoraspis pallens*, Aud.-Serv. Rev. pag. 17. (Pl. 3, fig. ~~4~~) 2

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 86, n° 1. Pl. 10, fig. 1.

(Long. 8 à 9 lig.) Corps entièrement d'un jaune pâle, assez luisant. Tête chargée d'une multitude de petits points enfoncés noirâtres. Mandibules ayant leurs dentelures noirâtres. Prothorax semiorbiculaire, coupé droit postérieurement, chargé comme la tête de petits points enfoncés noirâtres, rangés en lignes longitudinales, vus à la loupe. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un jaune clair, striées longitudinalement et réticulées. Abdomen brunâtre. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, pubescentes, d'un jaune pâle. Pattes jaunâtres.

Indes orientales. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Bord postérieur du prothorax arrondi. (Nervures des élytres, indistinctes.)

Nota. Toutes les espèces connues appartiennent à l'Amérique méridionale.

2. Phoraspis a atomes. — *Phoraspis atomaria*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. tom. 6, pag. 287, n° 2. Pl. 10, fig. 2.

(Long. 8 à 9 lig.) Tête obscure, luisante, pointillée. Labre jaunâtre ainsi que deux petits points placés chacun près de la base des antennes. Prothorax pointillé, testacé, luisant et diaphane, avec une ligne longitudinale fine, médiane, noire, partant du bord antérieur, et atteignant le bord postérieur. Elytres testacées, avec des stries longitudinales formées par de petits points enfoncés ; du milieu de chaque élytre, jusqu'à son extrémité, on voit de petits atomes bruns, placés sans ordre ; le bord interne de l'élytre droite recouvert dans le repos par la gauche, est de couleur ferrugineuse. Ailes un peu enfumées, de la longueur des élytres, striées et réticulées. Dessous du corps noir-luisant ; derniers segments de l'abdomen offrant quelques taches ferrugineuses. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, roussâtres jusqu'au milieu, noirâtres ensuite, finement pubescentes. Pattes noirâtres. Femelle.

Elle varie pour la couleur. Quelques individus ont le dessous du corps ferrugineux, mais cette différence nous paraît purement accidentelle.

De la Guadeloupe, suivant M. Blanchard. Collections de MM. le comte Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

3. Phoraspis arrosée. — *Phoraspis conspersa*, Brullé, Hist. natur. des Ins. tom. IX, pag. 60. Pl. 3, fig. 4.

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 288, n° 3. Pl. 10, fig. 3.

« (Long. 8 lig.) Tête noire, ovale, sommet d'un jaune doré. » Prothorax d'un jaune clair, diaphane et roussâtre au milieu; le » disque offrant une ligne noire longitudinale. Elytres d'un » jaune grisâtre, parsemées d'un grand nombre de points noirs, » sauf à la base et sur les côtés, ceux-ci ayant chacun une bande » longitudinale d'un blanc d'ivoire, atteignant le milieu de l'é» lytre; ailes transparentes, d'un brun-noirâtre; pattes noires. » Abdomen de cette couleur. Antennes noires avec le second ar» ticle jaune.

2. Ph. unicolor. Burm. 493. 5.

3. Ph. conspersa. Burm. 493. 6.

4. Var. de la Conspersa. n° 3. Serv. (n° 6 Burm)

5. Var. du n° 3. Serv. selon Burmeister. (n° 6. Burm)

6. Probablement une var. du n° 3. Serv. (n° 6. Burm.)

» Certains individus ont les stigmates jaunes ; le dernier seg-
» ment abdominal a quelquefois à sa base une large tache rou-
» geâtre. »

Décrite d'après M. Blanchard, elle vient du Brésil, et fait partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. Phoraspis lutéole. — *Phoraspis luteola*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 90, n° 4. Pl. 11, fig. 1.

« (Long. 8 lig. $\frac{1}{2}$.) Tête noire, front rougeâtre. Prothorax d'un
» jaune clair, un peu fauve au milieu, avec une ligne noire lon-
» gitudinale. Elytres d'un jaune pâle un peu grisâtre ; en dessous
» la côte qui dépasse le thorax est d'un rouge-carmin bordé de
» noir brillant. Pattes et abdomen noirs ; dernier segment avec
» deux petites taches d'un rouge-carmin. Ailes brunes, diapha-
» nes, un peu fauves vers le bout. Antennes noires avec le second
» article jaune. »

Décrite d'après M. Blanchard. Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

5. Phoraspis flavipède. — *Phoraspis flavipes*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 291, n° 5. Pl. 11, fig. 2.

« (Long. 11 lig.) Corps entièrement d'un jaune un peu fauve.
» Tête orangée, plus foncée au milieu. Prothorax d'un blanc
» jaunâtre, très-transparent, fauve-clair vers le milieu ; une ligne
» noire longitudinale sur son disque. Elytres d'un jaune gai,
» pointillées de noirâtre. Ailes transparentes, teintées de jau-
» nâtre ; leur extrémité obscure. Abdomen roussâtre en dessous ;
» extrémité de chaque segment brunâtre, à l'exception du der-
» nier. Les segments ont chacun une rangée régulière de points
» noirs. Antennes jaunes dans leur première moitié, noires en-
» suite. »

Décrite d'après M. Blanchard. Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

6. Phoraspis panthérine. — *Phoraspis pantherina*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 292, n° 6. Pl. 11, fig. 3.

« (Long. 8 lig.) Très-voisine de la précédente. Tête d'un fauve-

» brunâtre ; front jaune. Prothorax d'un blanc jaunâtre, fort » transparent, plus foncé au milieu et à la base des élytres, avec » une ligne longitudinale brune sur son disque. Elytres d'un » jaune-fauve, parsemées dans toute leur étendue, de petites ta- » ches d'un noir brillant. Ailes diaphanes, d'un jaune très-pâle, » avec le bout noirâtre. Abdomen un peu rougeâtre ; les segments » noirs vers le milieu, à l'exception du dernier qui est bordé seu- » lement de cette couleur. Pattes d'un jaune-fauve ; leurs épines » et les tarses un peu plus bruns. Antennes noires avec les trois » premiers articles jaunes. »

Décrite d'après M. Blanchard. De Saint-Domingue. Ma collection.

7. PHORASPIS FASTUEUSE. — *Phoraspis fastuosa*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 293, n° 7. Pl. 11, fig. 4.

« (Long. 7 lig.) Tête noire, front jaune. Prothorax transpa- » rent, d'un jaune blanchâtre, un peu plus foncé au milieu, avec » une ligne noire longitudinale. Elytres d'un brun noirâtre, tirant » un peu sur le rougeâtre à la base et à l'extrémité; celle-ci offrant » quelques points noirs, peu apparents ; de chaque côté il y a une » bande longitudinale, assez large, d'un vermillon-carminé, at- » teignant seulement le tiers de l'élytre ; en dessous la partie qui » déborde le thorax est d'un rouge vif bordé de noir. Ailes bru- » nes, diaphanes. Dessous du corps noir ainsi que les pattes et les » antennes. »

Décrite d'après M. Blanchard. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Elle a été rapportée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire.

8. PHORASPIS LEUCOGRAMME. — *Phoraspis leucogramma*, Perty, *Del. animal. articul.* pag. 116, *tab.* XXIII, fig. 3.

(Pl. 3, fig. 3. Femelle.)

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 294, n° 8. Pl. 11, fig. 5.

(Long. 7 à 8 lig.) Corps d'un noir luisant, finement pointillé. Tête ayant de chaque côté, près de l'insertion des antennes, un point jaune (ocelle). Prothorax livide avec une ligne médiane noire, très-fine, partant du bord antérieur et atteignant le bord

7. Ph. albicollis, Burm. 493. 4.

8. Ph. leucogramma. Burm. l. c. 493. 3.

var: Ph. cassidea. Dalm. Anal. (voyez à la page suivante)

— Blanch. Ann. Soc. Ent. 1837. 295. 9.

9. Ph. picta. Burm. 493. R.

postérieur; il a en outre une grande tache carrée qui s'étend depuis la partie postérieure jusqu'au milieu; cette tache est ordinairement noire, et quelquefois rougeâtre. Elytres d'un noir lisse, chargées de stries fines et serrées, la plupart obliques, formées par de petits points enfoncés. On voit latéralement une bande longitudinale, assez large, d'un jaune ferrugineux, n'atteignant seulement que le milieu de l'élytre. Dernier segment de l'abdomen et plaque anale, ayant parfois quelques taches ferrugineuses. Pattes noires. Antennes noires, avec le second article jaune. Mâle et femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Nota. La *Blatta Cassidea*, Dalm. *Analect. entomol.* pag. 87, n° 9, que je n'ai pas vue, a de grands rapports avec l'espèce que nous venons de décrire, mais elle en diffère par la bande latérale des élytres atteignant, dit-il, presque leur extrémité.

9. Phoraspis peinte. — *Phoraspis picta*, Aud.-Serv. Rev. pag. 17, n° 2.

Blanchard, Monogr. des Phorasp. Annal. de la Soc. entom. tom. 6, pag. 296, n° 10. Pl. 11, fig. 6.
Blatta picta, Drury. *Illust.* tom. III, pag. 76, *tab.* 50, fig. 3.
— Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 10, n° 19.
— Oliv. Encycl. méthod. tom. IV, pag. 319, n° 26. Pl. 125, fig. 7.

(Long. 7 à 8 lig.) Corps d'un noir-brun, luisant. Tête noire; près de l'insertion des antennes il y a un petit point jaunâtre (ocelle). Prothorax pointillé; son bord antérieur avec une bande étroite d'un jaune pâle et transparent. Elytres chargées de stries fines et serrées, la plupart obliques, formées par des points enfoncés; on voit latéralement une bande longitudinale assez large, d'un rouge sanguin, allant de la base de l'élytre jusqu'au delà du milieu. Ailes striées et réticulées, un peu plus longues que les élytres et d'un brun de suie. Antennes de la longueur des trois quarts du corps, noires, avec le second article jaune. Dernier segment de l'abdomen et plaque anale, offrant quelquefois deux ou trois taches ferrugineuses. Pattes noires. Mâle et femelle.

Du Brésil. Assez commune dans les collections.

10. Phoraspis noire. — *Phoraspis nigra*, Blanchard, Monogr. des Phorasp. Annal. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 297, n° 11. Pl. 11, fig. 7.

« (Long. 7 lig.) Corps large, assez court. Tête noire. Prothorax » noir, bordé de jaune à sa partie antérieure comme dans l'espèce » précédente. Elytres d'un noir luisant. Ailes, abdomen, pattes et » antennes de cette même couleur. Femelle. »

Décrite d'après M. Blanchard. Un seul individu. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

III. Plaque sousanale des deux sexes ordinairement cachée par le dernier segment de l'abdomen. (Appendices abdominaux à peine perceptibles.)

Genre IX. PANESTHIE. — *PANESTHIA*, Aud.-Serv. Rev. — *Blatta*, Brullé.

Plaque sousanale entièrement cachée dans les deux sexes. Abdomen presque linéaire; le dernier segment (sixième) dans les femelles, très-grand, transversal, semicirculaire, un peu convexe, sinué sur ses côtés; le dessus de ce segment distinctement denticulé au bord postérieur; dessus du cinquième segment uniépineux latéralement. Septième ou dernier segment des mâles, presque entièrement caché par le sixième: celui-ci uniépineux en dessus latéralement, transversal vu en dessous; ses côtés sinués; son bord postérieur échancré au milieu et laissant apercevoir une partie du septième. Appendices abdominaux coniques, peu visibles dans les deux sexes, ainsi que les filets sexuels des mâles.

Tarses ayant leurs quatre premiers articles courts, le cinquième aussi long que tous les autres réunis, ter-

10. Marzu Dems Burmeister.

1. P. affinis, Burm. ♂ — angustipennis, ♀ Burm.

miné par deux crochets *dépourvus de pelote dans leur entre-deux.*

Corps *allongé, ailé, déprimé en dessus dans les deux sexes*, ovale-oblong, *ne se contractant pas.*

Antennes courtes, assez épaisses ; articles courts et serrés, presque moniliformes.

Prothorax ayant son bord antérieur échancré au milieu, s'avançant à peine sur la tête et ne la cachant pas.

Elytres très-déprimées ; leur côté extérieur brusquement rabattu, bord extérieur sinué, se rétrécissant subitement vers le milieu, et laissant apercevoir l'abdomen dans cet endroit.

Ailes de la longueur des élytres.

Pattes courtes et fortes.

1. PANESTHIE JAVANAISE. — *Panesthia javanica*, Aud.-Serv. Rev. pag. 11.

(Pl. 2, fig. 5. Mâle.)

Blatta Æthiops, Stoll, Spect. et Mant. etc. Pl. I, d. fig. 3.

Blatta javanica, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 51. Pl. 4, fig. 1.

(Long. 2 pouces.) Corps entièrement d'un brun de poix, glabre et luisant. Tête offrant près de la base de chaque antenne, un point ferrugineux (ocelle). Labre de cette couleur. Prothorax transversalement orbiculaire; son disque inégal, creusé antérieurement; bord antérieur ayant le milieu de son échancrure relevé en une petite saillie pointue; chaque angle de cette échancrure saillant et dentiforme. Elytres de la longueur de l'abdomen, très-lisses, la strie arquée est oblique: leur extrémité striée et réticulée très-peu sensiblement. Ailes d'un brun de suie, striées longitudinalement et réticulées. Abdomen très-fortement ponctué en dessus; en dessous la ponctuation est moins forte, principalement sur les deux derniers segments. Antennes de la longueur de la moitié du corps, brunes et glabres. Pattes d'un brun luisant avec les hanches et leurs trochanters de couleur ferrugineuse. Mâle et femelle.

Nota. Quelques individus, abstraction faite de leur sexe, ont

les trois dents du prothorax beaucoup plus prononcées ; et de plus il a latéralement une impression profonde, allongée, oblique, qui n'atteint ni le bord postérieur, ni l'antérieur.

La larve a le dessous du thorax et les cuisses jaunes. Le méso-thorax et le métathorax ont chacun deux grandes taches discoïdales jaunes, presque carrées.

La nymphe, partout de couleur brune, a des rudiments d'élytres, longs de quatre lignes mesurés au côté extérieur, tronqués très-obliquement au bout, de sorte que la partie suturale est fort courte.

Ile de Java, où elle paraît être fort commune. De ma collection.

Genre X. PÉRISPHÈRE. — *PERISPHŒRA*. Aud.-Serv. Rev.

Plaque sousanale entièrement cachée. Abdomen large, convexe en dessus, aplati en dessous; son dernier segment dans les femelles (sixième) très-grand, transversal, semicirculaire. Appendices coniques à peine visibles (1).

Tarses terminés par deux crochets ayant une pelote distincte dans leur entre-deux.

Corps *très-convexe en dessus, sans ailes ni élytres dans les femelles et susceptible de se rouler en boule. Faciès d'un Armadille.*

Antennes courtes, assez épaisses, de quarante articles environ, le premier gros, conique, le second petit, cyathiforme, le troisième presque cubique, les autres allant en diminuant graduellement de grosseur, moniliformes et pubescents.

Prothorax (vu en dessus) distinctement composé de trois pièces; la première, deux fois aussi grande que les deux autres réunies, est semicirculaire, coupée droit au

---

(1) Mâles inconnus.

La nymphe est une espèce distincte adulte.

1. ~~même genre de Brown. - espèce?~~
Pseudo-glomeris, B2

bord postérieur, très-arrondie en devant et sur les côtés, cachant entièrement la tête, et débordant l'abdomen latéralement. Les deuxième et troisième pièces étroites, transversales, presque égales entre elles et débordant aussi l'abdomen.

Pattes courtes, jambes peu épineuses.

1. PÉRISPHÈRE ARMADILLE. — *Perisphæra Armadillo*, Aud.-Ser. Rev. pag. 17.
(Pl. 3, fig. 4. Femelle.)

(Long. 8 lig.) Corps d'un brun noirâtre luisant. Tête pointillée, jaune, avec la face d'un brun ferrugineux : palpes jaunes; près de la base de chaque antenne il y a un point saillant, jaune (ocelle). Dessus du corps distinctement ponctué. Antennes jaunes, atteignant à peu près la moitié du corps; poitrine jaune ainsi que les pattes. Femelle.

De Java. Ma collection.

Nota. Nous n'en connaissons qu'un seul individu; il n'a aucune apparence d'élytres ni d'ailes. En acquiert-il?

TROISIÈME FAMILLE.

MANTIDES. — *MANTIDES.*

ANTENNES sétacées, plus minces et moins longues dans les femelles : insérées près du front, composées d'un grand nombre d'articles presque cylindriques; elles sont pectinées dans certains mâles. (Genres *Blepharis*, *Empusa*, *Theoclytes*.)

TÊTE très-inclinée, verticale, plus ou moins trigone, découverte; sa face aplatie.

YEUX grands, arrondis ou coniques et pointus, placés un de chaque côté et occupant les angles postérieurs de la tête.

Ocelles	distincts, au nombre de trois, rapprochés en triangle, placés sur le front, au-dessus des antennes.
Labre	entier.
Mandibules	cornées, pointues, assez courtes, souvent bidentées à l'extrémité.
Machoires	frangées intérieurement.
Lèvre	quadrifide; ses divisions égales entre elles.
Palpes	courts, filiformes, cylindriques; les maxillaires plus longs et de cinq articles, le dernier cylindro-conique : les labiaux de trois articles.
Thorax	ayant son premier segment (prothorax), plus ou moins grand, mais constamment plus long qu'aucun des suivants; il est rebordé latéralement, souvent unicaréné au milieu; sa partie antérieure offre non loin de la tête, une impression transverse plus ou moins prononcée, quelquefois coupée par un court sillon longitudinal, ce qui forme une croix. Les deux autres segments (mésothorax et métathorax) très-courts, recouverts par les élytres et les ailes dans le repos.
Elytres	horizontales, ordinairement de la longueur de l'abdomen, en recouvrement au côté interne dans le repos, quelquefois étroites, allongées, peu épaisses; opaques, demi-transparentes ou entièrement hyalines, mais toujours réticulées et ayant non loin du bord antérieur, une côte ou grosse nervure longitudinale, partant de la base et allant jusqu'à l'extrémité : cette

nervure, lorsque les élytres sont couchées sur le corps, forme un rebord latéral, et dans cet état de repos, la partie antérieure des élytres est rabattue sur les côtés de l'abdomen.

AILES plus ou moins grandes, plissées longitudinalement en éventail dans le repos, de la longucur des élytres, réticulées, arrondies postérieurement; le bord postérieur ayant à quelque distance de son origine, un sinus plus ou moins prononcé: la partie antérieure de l'aile limitée par le sinus, ordinairement plus fortement réticulée que le reste. La troisième ou quatrième nervure longitudinale, émettant inférieurement un ou plusieurs rameaux, ce qui produit une fourche au moins, et souvent plusieurs.

ECUSSON nul.

ABDOMEN allongé, plus ou moins élargi vers l'extrémité, surtout dans les femelles, composé de sept segments dans les mâles, de six dans les femelles, non compris l'anus, qui est toujours à découvert. Chaque segment portant un stigmate de chaque côté. Anus sans stigmate, recouvert en dessus et en dessous par une plaque. Plaque suranale munie latéralement dans les deux sexes d'un appendice mobile, multiarticulé, de grandeur et de forme variable, mais le plus souvent en forme de filet velu, conique ou sétacé. Plaque sousanale des femelles offrant une sorte de renfle-

ment à son extrémité, produit par la réunion de deux pièces renfermant l'oviducte : plaque sousanale des mâles, grande, allongée, ovalaire, portant deux filets cylindriques apparents, de cinq articles plus ou moins distincts.

PATTES ANTÉRIEURES ravisseuses, plus fortes que les autres. Hanches très-grandes, linéaires, au moins aussi longues que les cuisses, comprimées, anguleuses, souvent épineuses sur leurs angles. Cuisses fortes, comprimées, ovalaires, canaliculées en dessous, mais seulement dans une étendue égale à la longueur de la jambe, qui vient s'y placer dans le repos; chaque cuisse munie en dessous d'un double rang d'épines mobiles, disposées longitudinalement : épines du bord externe ordinairement plus fortes, plus rares, plus espacées que celles du bord interne. La cuisse est jointe à la hanche par une pièce particulière ou rotule distincte et détachée, s'articulant en ligne droite avec la hanche et très-obliquement avec la cuisse. Plus bas que le canal, on voit plusieurs fortes épines. Jambes plus courtes que les cuisses, chacune d'elles simulant à leur base une rotule courte et sphérique qui s'emboîte dans la cuisse; ces jambes s'élargissant ensuite, comprimées, leur dessus offrant une carène tranchante; elles ont en dessous un canal de la longueur du tarse qui vient s'y placer lors du repos; ce canal bordé longi-

tudinalement et de chaque côté, d'un rang d'épines serrées et nombreuses. Extrémité des jambes armée d'un fort crochet allongé, terminé en pointe aiguë.

PATTES INTERMÉDIAIRES ET POSTÉRIEURES propres seulement à la marche. Hanches anguleuses, moins longues que les cuisses. Cuisses allongées, cylindriques, de la longueur des jambes, canaliculées en dessous dans toute leur étendue, chacune d'elles jointe à la hanche par une pièce distincte. Jambes anguleuses, presque cylindriques, coupées obliquement à leur extrémité, munies dans cette partie de deux petites épines.

TARSES de cinq articles distincts, à une seule exception près (Genre *Heteronytarsus*, Lefebv.), cylindriques ou obconiques, le pénultième bifide recevant la base du dernier : celui-ci terminé par deux crochets presque toujours très-petits et égaux, dépourvus de pelote dans leur entre-deux. Leur premier article le plus grand de tous; les quatre autres allant en diminuant graduellement de longueur. Tarses antérieurs plus grêles que les autres, ayant le premier article très-grand, surpassant de beaucoup en longueur, les quatre suivants pris ensemble.

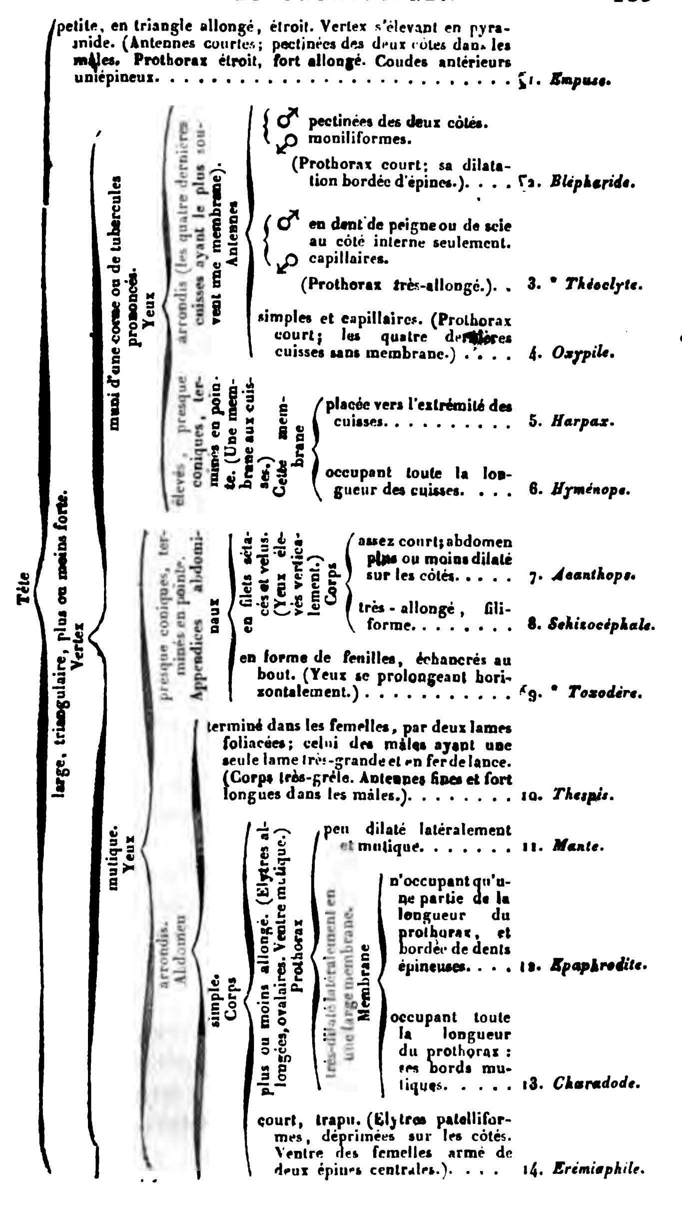
CORPS généralement étroit et allongé.

Nota. La majorité des Mantides a le corps vert dans l'insecte vivant, et souvent d'une nuance très-pure et très-vive. Mais après la mort, cette couleur

s'affaiblit et passe à la longue au jaune et même au brun. C'est pourquoi dans la description des espèces, faite sur des individus desséchés depuis plus ou moins de temps, on ne peut indiquer que la couleur qu'ils présentent dans cet état; et d'ordinaire elle est loin de celle qu'offre l'insecte à l'état de vie.

Les Mantides n'habitent que les contrées méridionales et tempérées. Leurs pattes antérieures ravisseuses et armées de fortes épines, indiquent que ces Orthoptères ne vivent que de proie; ils la saisissent avec ces pattes et replient promptement la jambe contre le dessous de la cuisse, en assujettissant ainsi l'insecte pendant qu'ils le mangent. Dans des temps anciens on a cru que les Mantides indiquaient le chemin aux passants, d'après l'habitude qu'ont ces insectes de porter en avant en les allongeant, leurs pattes antérieures; de là vient leur nom, qui signifie Devin. Les villageois languedociens ont nommé *Prégadiou*, l'espèce la plus commune dans leur pays (*Mantis religiosa*), d'après la manière dont elle se tient le plus souvent, s'arrêtant et joignant l'une contre l'autre en les relevant, ses pattes antérieures. Rœsel rapporte que ces insectes se dévorent entre eux sans y être forcés par la faim, et Poiret raconte qu'une femelle renfermée avec un mâle, s'accoupla avec lui après l'avoir mutilé, puis ensuite finit par le manger.

Latreille dit que les femelles pondent une quantité assez nombreuse d'œufs allongés, contenus dans autant de petites cellules disposées par séries régulières, que présente l'intérieur d'une capsule de matière gommeuse, qui se durcit à l'air en prenant la consistance du parchemin. La femelle colle cette capsule sur des plantes ou sur d'autres corps élevés à la surface de la terre.



Tête
- petite, en triangle allongé, étroit. Vertex s'élevant en pyramide. (Antennes courtes; pectinées des deux côtés dans les mâles. Prothorax étroit, fort allongé. Coudes antérieurs uniépineux. . . . . 1. *Empuse.*
- large, triangulaire, plus ou moins forte. Vertex
  - muni d'une corne ou de tubercules prononcés. Yeux
    - arrondis (les quatre dernières cuisses ayant le plus souvent une membrane). Antennes
      - ♂ pectinées des deux côtés. ♀ moniliformes. (Prothorax court; sa dilatation bordée d'épines.). . . . 2. *Blépharide.*
      - ♂ en dent de peigne ou de scie au côté interne seulement. ♀ capillaires. (Prothorax très-allongé.). . 3. * *Théoclyte.*
      - simples et capillaires. (Prothorax court; les quatre dernières cuisses sans membrane.) . . . . 4. *Oxypile.*
    - élevés, presque coniques, terminés en pointe. (Une membrane aux cuisses.) Cette membrane
      - placée vers l'extrémité des cuisses. . . . . 5. *Harpax.*
      - occupant toute la longueur des cuisses. . . . 6. *Hyménope.*
  - mutique. Yeux
    - presque coniques, terminés en pointe. Appendices abdominaux
      - en filets sétacés et velus. (Yeux élevés verticalement.) Corps
        - assez court; abdomen plus ou moins dilaté sur les côtés. . . . . 7. *Acanthops.*
        - très-allongé, filiforme. . . . . 8. *Schizocéphale.*
      - en forme de feuilles, échancrés au bout. (Yeux se prolongeant horizontalement.) . . . . 9. * *Toxodère.*
    - arrondis. Abdomen
      - terminé dans les femelles, par deux lames foliacées; celui des mâles ayant une seule lame très-grande et en fer de lance. (Corps très-grêle. Antennes fines et fort longues dans les mâles.). . . . . 10. *Thespis.*
      - simple. Corps
        - plus ou moins allongé. (Élytres allongées, ovalaires. Ventre mutique.) Prothorax
          - peu dilaté latéralement et mutique. . . . . . . 11. *Mante.*
          - très-dilaté latéralement en une large membrane. Membrane
            - n'occupant qu'une partie de la longueur du prothorax, et bordée de dents épineuses. . . . 12. *Epaphrodite.*
            - occupant toute la longueur du prothorax : ses bords mutiques. . . . . 13. *Charadode.*
        - court, trapu. (Élytres patellifor-mes, déprimées sur les côtés. Ventre des femelles armé de deux épines centrales.). . . . 14. *Erémiaphile.*

I. Tête petite, en triangle allongé, étroit; vertex s'élevant en pyramide. (Antennes courtes, pectinées des deux côtés dans les mâles.)

GENRE I. EMPUSE. — *EMPUSA*, Illig. Latr. — *Gongylus*, Thunb. — *Mantis*, *auctor.*

Tête *petite, en triangle allongé, étroit;* sa face antérieure unicarénée au milieu, et distinctement séparée en deux transversalement : moitié supérieure en forme de fer de lance, dont le haut est recourbé en avant; moitié inférieure presque carrée, ayant au milieu une protubérance ou un renflement.

Vertex s'élevant en pyramide, étranglé et divisé en deux parties aux trois quarts de sa longueur; la supérieure foliacée et bifide à l'extrémité : face antérieure du vertex offrant trois carènes plus ou moins saillantes, distantes à la base, rapprochées à l'extrémité.

Antennes assez courtes; premier article grand, presque cylindrique; le second gros et globuleux.

Mâles : ayant leurs six ou sept premiers articles simples; les autres pectinés des deux côtés : chaque rameau *étroit*, *linéaire*, *terminé en pointe obtuse.*
Femelles : ayant tous leurs articles simples, moniliformes pour la plupart.

Trois ocelles disposés en triangle sur le front.

Prothorax très-allongé, grêle, étroit, plus ou moins dilaté antérieurement sur les côtés.

Yeux grands, oblongs, assez saillants.

Elytres plus ou moins longues.

Ailes ordinairement de la longueur des élytres.

Abdomen plus ou moins dilaté passé le milieu; plaque dorsale des quatre derniers segments dilatée latéralement en forme de dent ou de lame foliacée : plaque

Il manque le genre _Phyllocrenia_, Burm.
voir fig. 100. Burm. (? Phyllocrenia.)

M. E. gongylodes. Burm. 5a6 [illegible].

ventrale de ces mêmes segments, conformée de la même manière, ayant de plus au milieu de chacune d'elles, un appendice foliacé, obtus à l'extrémité.

Corps allongé, lisse.

Pattes assez longues et grêles; hanches antérieures élargies à la base, leur extrémité inférieure prolongée *en une dent ou épine distincte* : cuisses intermédiaires et postérieures armées au bout, de deux épines fines, aiguës; l'une en dessus, l'autre en dessous, et en outre le plus souvent munies d'un lobe foliacé placé vers l'extrémité de leur côté inférieur.

Les Empuses sont bien distinctes de toutes les autres Mantides par la forme particulière de la tête et du vertex; de plus leurs hanches antérieures élargies à la base, sont armées au coude ou extrémité, d'une épine fort distincte, caractère qui leur est particulier.

Les espèces paraissent propres à l'ancien continent.

PREMIÈRE DIVISION. 147.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant un lobe foliacé.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres dilatées à leur base. (Partie foliacée du vertex creusée en gouttière en dessus, unicarénée en dessous.)

1. EMPUSE GONGYLODE. — *Empusa gongylodes.*

Femelle. *Empusa gongylodes*, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 90.
Mantis gongylodes, Linn. *Syst. nat.* pag. 690, n° 4.
Gryllus (Mantis) gongylodes, *id. Mus. Ludovic. Ulric.* pag. 112.
Mantis gongylodes, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 17, n° 17.
— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 626, n° 7.
— Drury, *Illustr.* tom. I, pag. 129, Pl. 50, fig. 2.
— Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVI, fig. 58 et 59.
— Lichtens. Monogr. des Mant., pag. 21, n° 6.
— Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. IX, pag. 78, Pl. 6, fig. 2. Mâle.

Gongylus gongulodes, Thunb. Mém. tom. 5, pag. 294. Mâle.
Mâle. *Empusa flabellicornis*, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 90.
Mantis flabellicornis, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 16, n° 16. ♂
— Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVII, fig. 61.
— Lichtens, Monogr. des Mant., pag. 22, n° 7.

(Long. 32 lig.) Corps d'un vert jaunâtre ou brunâtre, suivant l'état de fraîcheur. Ocelles distincts dans le mâle, presque nuls dans la femelle. Vertex ayant de chaque côté, au-dessous de l'étranglement, une petite pointe mousse. Sa partie foliacée s'élevant en forme de lyre, arrondie de chaque côté, un peu rétrécie vers l'extrémité supérieure. Prothorax long d'un pouce et demi, sans carène médiane, presque mutique latéralement; sa partie antérieure munie d'un appendice foliacé de six lignes de long, et autant de large, mesuré dans sa plus grande dimension, presque rhomboïdal, à angles latéraux terminés en une pointe recourbée vers la tête. Elytres presque de la longueur de l'abdomen, ovalaires, d'un vert jaunâtre opaque; dilatation de la marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, de même couleur qu'elles, mais transparentes, excepté à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur ainsi qu'à l'inférieur; leur face interne brune dans sa moitié apicale. Cuisses antérieures ayant au côté supérieur un lobe foliacé, d'une dimension presque égale à celle de la cuisse. Cuisses intermédiaires et postérieures avec une membrane foliacée divisée en trois parties, savoir : deux au côté supérieur se terminant en pointe recourbée vers l'extrémité, et la troisième placée au côté inférieur, arrondie et beaucoup plus large. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle a les élytres un peu plus longues que l'abdomen, transparentes dans leur moitié postérieure; les nervures longitudinales partant de la seconde côte sont d'une teinte très-foncée.

Indes orientales, Bengale. Collection de M. le comte Dejean, et de la mienne.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres sans dilatation. (Partie foliacée du vertex creusée en gouttière en dessous, unicarénée en

Licht. – Charp.
M. flabellicornis. ~~Charp.~~ (Germ. Mag. V. 292, 2. ♂.

~~Subfrontikornis~~, n. 546, 3. — ~~[illegible] 2473. [illegible]~~ . — ~~g. 35 [illegible]~~ —
M. 2. bioTaTa. 5.

dessus, ayant un étranglement aux trois quarts de sa longueur, en partant de la base. Les quatre cuisses postérieures ayant au côté inférieur près de l'extrémité, un lobe foliacé, arrondi d'un côté, échancré de l'autre.)

A. Hanches intermédiaires et postérieures ayant au côté supérieur, un petit lobe foliacé et arrondi.

2. *Empuse binotée. — *Empusa binotata.*

(Long. près de 2 pouces ½.) Corps d'un vert-jaunâtre. Vertex sans pointe sensible de chaque côté de son étranglement. Protubérance faciale avancée en pointe. Prothorax long d'un pouce environ, denticulé latéralement; sa dilatation bordée d'un petit appendice foliacé, angulaire, ayant deux dents assez fortes à son échancrure antérieure; carène médiane peu prononcée. Elytres de la longueur de l'abdomen au moins, assez étroites, ovalaires, d'un vert opaque dans leur moitié antérieure au moins, et devenant de plus en plus transparentes ensuite; elles ont vers le milieu, touchant la seconde côte, une tache oblongue, d'un jaune-citron, nuancée de brun à chaque bout; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre; la base nuancée d'incarnat, surtout en arrière de la seconde côte. Ailes un peu plus courtes que les élytres, à peine irisées, fort transparentes, avec l'extrémité d'un verdâtre opaque, sensiblement nuancé d'incarnat. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun-verdâtre; hanches antérieures à peine denticulées aux côtés supérieur et inférieur, avec quelques fortes épines à la base du premier; face interne noirâtre dans le tiers apical, et bordée de verdâtre; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre, taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

3. *Empuse rusée. — *Empusa dolosa.*

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un vert-jaunâtre; étranglement du vertex sans pointe latérale sensible. Protubérance infé-

rieure faciale avancée en pointe. Prothorax long d'un pouce environ, denticulé latéralement dans plus de sa moitié antérieure. Elytres aussi longues que l'abdomen, légèrement opaques et verdâtres dans leur tiers antérieur à peu près; le reste presque transparent avec une teinte rosée très-légère vers leur base et vers l'extrémité; sur chaque élytre, touchant la seconde côte, on voit deux points obscurs, espacés; l'un plus gros, placé vers le milieu, l'autre rapproché de la base; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre, avec un rebord blanchâtre le long de la première côte. Ailes de la longueur des élytres, fort transparentes, irisées; l'extrémité à peine opaque, nuancée de vert et de rosé. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures presque mutiques, sauf à la base de leur côté supérieur; moitié apicale de la face interne, noirâtre bordée de vert; l'autre moitié rougeâtre; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Séuégal. Ma collection.

B. Hanches intermédiaires et postérieures dépourvues de lobe foliacé.

4. EMPUSE FRONTICORNE. — *Empusa fronticornis.*

~~*Mantis fronticornis*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXI, fig. 79. Femelle.~~

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un vert-jaunâtre. Vertex ayant une épine de chaque côté, au-dessous de son étranglement. Fer de lance facial fortement recourbé en avant; protubérance inférieure, avancée en pointe. Prothorax long d'un pouce environ, ayant de chaque côté de sa dilatation, un très-faible appendice foliacé, denticulé comme le reste des bords latéraux du prothorax dans leurs trois quarts antérieurs environ : point de carène médiane. Elytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, en ovale-allongé, d'un vert opaque dans leur tiers antérieur à peu près; cette opacité diminuant graduellement vers la moitié postérieure; marge antérieure faisant au moins le quart de la largeur totale de l'élytre, ayant un rebord jaunâtre le long de la première côte, et une ligne de cette couleur longeant la seconde côte; ces côtes jaunâtres. Ailes presque aussi longues que les élytres, fort transparentes et irisées; extrémité opaque, nuancée de verdâtre

4. E. pectinicornis? B. 546, 4. – E. Sauvillei, Senn.

5. M. Idolomorpha. (Hemiempusa Sss.)

6. E. pauperata, B. 547.6. – E. egena, Charp. Fisch.
Serv. Charp. Germ. Zeitsch. III. 297. 34. E. pauperata erit indianum. (Fab. Thunb.)

et de rosé. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun-verdâtre; hanches antérieures presque mutiques, excepté vers la base du côté supérieur; face interne noire dans sa moitié apicale et bordée de vert-jaunâtre. Lobe foliacé des cuisses, jaunâtre taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Collection de M. Lefebvre où elle est notée comme des Antilles; mais c'est sans doute par erreur; je ne pense pas qu'il y ait des Empuses en Amérique.

Nota. La figure et la description données par Stoll ne vont pas très-bien à cette espèce; cependant j'ai cru pouvoir l'y reconnaître.

5. *Empuse purpuripenne. — *Empusa purpuripennis*.

(Long. 3 pouces environ.) Corps d'un vert-jaunâtre. Vertex ayant un léger étranglement, et sans pointe sensible. Pointe du fer de lance facial peu recourbée en avant; protubérance inférieure avancée en une pointe très-courte. Prothorax long de quinze lignes environ, sans carène médiane, légèrement denticulé latéralement. Elytres plus longues que l'abdomen, étroites, terminées en pointe arrondie, d'un vert opaque dans le tiers de leur largeur à peu près, transparentes ensuite; en arrière de la seconde côte, vers le milieu, on voit un espace jaunâtre en forme de grande tache irrégulière, presqu'oblongue, bordée postérieurement d'une ligne longitudinale incarnate, allant de la base de l'élytre jusqu'à l'extrémité de la tache; pointe de l'élytre fortement teintée d'incarnat; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, transparentes, irisées, nuancées d'incarnat à leur extrémité; nervures longitudinales de cette extrémité plus fortement nuancées de cette couleur. Pattes d'un vert-jaunâtre; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur, vers la base; face interne noirâtre dans sa moitié apicale; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre avec deux taches brunes. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

6. Empuse appauvrie. — *Empusa pauperata*.

Femelle. *Empusa pauperata*, Latr. *Gener*. tom. III, pag. 90.
— Touss. Charp. *Horæ entom*. pag. 87.

Mantis pauperata, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 17, n° 18.
— Herbst, Arch. *tab.* 51, fig. 1.
— Rossi, *Faun. Etrusc.* tom. I, pag. 258.
— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 627, n° 8.
— Stoll, Spect. et Mant. Pl. X, fig. 40.
— Lichtens, Monogr. des Mant. pag. 24, n° 12.
— Villers, *Car. Linn. Entom.* tom. I, pag. 433, n° 1, Pl. 2, fig. 2.
— Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. IX, pag. 79, Pl. 5, fig. 1.
Gongylus pauperatus, Thunb. Mém. tom. 5, pag. 295.
Expéd. d'Egypte, Orthopt. Pl. 1, fig. 8.

Mâle. *Mantis pectinicornis*, Linn. *Syst. nat.* Edit. 12, pag. 691, n° 10.
Gryllus (*Mantis*) *unicornis*, *id. Amœnit.* tom. 6, pag. 396, n° 27.
Mantis pectinicornis, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 25.
— Herbst, Archiv. *tab.* 50, fig. 2.
~~— Drur. *Illustr.* tom. I, pag. 128, Pl. 50, fig.~~ 1.
— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 632, n° 32.
Mantis Pallasiana, Oliv. *id.* pag. 637, n° 66.
— Stoll. Spect. et Mant. Pl. IX, fig. 34 ~~et 35~~.
— Lichtens. Monogr. des Mant. pag. 22, n° 8.
Expéd. d'Egypte, Orthopt. Pl. 1, 8, fig. 1.

Nota. Il me semble que l'on a confondu sous les noms de *pauperata* et de *pectinicornis* plusieurs espèces. Le vrai type se trouve dans l'Europe méridionale, et à ce qu'il paraît en Egypte. Cependant certains auteurs lui donnent la Chine, les Grandes-Indes, et la Jamaïque pour patrie. D'après les descriptions et les figures, j'ai cru pouvoir rapporter à la *pauperata* tous les synonymes ci-dessus. On a commis de graves erreurs dans les sexes en voulant trouver des mâles et des femelles dans la *pectinicornis*, ainsi que dans la *pauperata*. Pourtant les antennes simples dans les femelles, et pectinées des deux côtés dans les mâles, suffisent pour faire reconnaître infailliblement les sexes au premier coup d'œil.

(Long. 20 à 24 lig.) Corps d'un vert-jaunâtre; ocelles gros. Vertex ayant un faible étranglement, avec une pointe de chaque côté. Protubérance inférieure faciale, avancée en pointe. Prothorax long de neuf à dix lignes, sans carène médiane, denticulé latéralement dans plus de la moitié de sa longueur. Elytres un peu

Suiv. Chap. plusieurs espèces. Voir Fischer.

7. gracilis ou lateralis, summ. 527,8 mg.

plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, d'un vert opaque dans leur moitié antérieure; presque transparentes ensuite, l'opacité diminuant progressivement, à partir de la seconde côte; base des élytres ayant une nuance d'incarnat, très-légère; marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre, avec deux lignes blanchâtres; une le long de la première côte, l'autre longeant la seconde. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, d'un jaune-verdâtre-pâle, transparentes, avec le bord antérieur et l'extrémité légèrement opaques; cette dernière offrant un certain nombre de lignes longitudinales étroites, brunâtres. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun-verdâtre; hanches antérieures faiblement denticulées au côté supérieur, ainsi qu'à l'inférieur, avec quelques épines très-prononcées à la base du côté supérieur; face interne des hanches, noirâtre dans leur tiers apical; lobe foliacé des cuisses, jaunâtre taché de brun. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle a la protubérance inférieure faciale moins prononcée; les élytres plus longues que dans la femelle, et d'un vert moins opaque. Ailes de la longueur des élytres.

Du midi de l'Europe et d'Egypte.

DEUXIÈME DIVISION.

Toutes les cuisses dépourvues de lobe foliacé.

7. EMPUSE SANS FEUILLES. — *Empusa defoliata.*

(Long. . . . . .) Corps d'un vert-jaunâtre? (l'abdomen manque). Vertex ayant une pointe mousse de chaque côté de son étranglement; protubérance faciale inférieure, nulle. Prothorax long de quinze lignes, à peine denticulé latéralement, et sans carène médiane. Elytres étroites, en ovale-allongé; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre; d'un vert opaque avec une ligne jaunâtre longitudinale, en avant de la seconde côte; l'opacité de l'élytre se prolongeant au delà de cette côte, et prenant une nuance jaunâtre avec une teinte rosée dans les intervalles que laissent les nervures longitudinales entre elles, et formant diverses lignes obliques d'un jaune-rosé; la moitié postérieure de l'élytre à peu près, transparente, incolore ou à peine irisée. Ailes presqu'aussi longues que

les élytres, fort transparentes avec l'extrémité rosée, nuancée de verdâtre; le reste de l'aile irisé. Pattes de la couleur du corps: hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur, moitié apicale de leur face interne, noirâtre, bordée de vert; face interne des cuisses, rembrunie vers la base. Les quatre cuisses postérieures entièrement dépourvues de lobe foliacé. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

II. Tête large, triangulaire, plus ou moins forte.

A. Vertex muni d'une corne ou de tubercules prononcés.

a. Yeux arrondis.

GENRE II. BLÉPHARIDE. — *BLEPHARIS*, Aud.-Serv. Rev. — *Empusa*, Latr. — *Mantis*, *auctor*.

Tête large, forte, triangulaire; face antérieure séparée en deux transversalement; ces deux parties ayant chacune une pointe dirigée en avant.

Vertex ayant au milieu une élévation en forme de corne presque bifide à l'extrémité, tricarénée en dessous.

Yeux arrondis, grands.

Antennes assez courtes, sétacées, multiarticulées; premier article grand, presque cylindrique; le second gros et globuleux.

Mâles, ayant leurs dix premiers articles simples, les autres *pectinés des deux côtés;* chaque rameau élargi, arrondi au bout.

Femelles, ayant tous leurs articles simples; *moniliformes pour la plupart.*

Trois ocelles placés en triangle sur le front; les deux supérieurs posés obliquement; l'inférieur arrondi.

Prothorax court; égalant en longueur la moitié de l'abdomen; sensiblement dilaté sur les côtés en une membrane un peu angulaire, bordée *de dentelures épi-*

vid. Griffith. An. Kingd. XI. 190. Pl. 78. Bleph. elegans, Desm.

f. M. [illegible]

M. mendica, [illegible]

neuses : tiers antérieur du prothorax relevé en bosse et séparé du reste par une impression transversale.

Elytres ayant à peu près trois fois la longueur du prothorax, notablement plus longues que l'abdomen, arrondies au bout.

Ailes presque de la longueur des élytres.

Abdomen ayant ses quatre ou cinq derniers segments lobés latéralement en dessus et en dessous ; milieu ventral de chacun d'eux, muni d'une lobe foliacé.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant au côté inférieur, vers l'extrémité, un lobe foliacé.

Les Blépharides par leur vertex muni d'une élévation bifide, la brièveté du prothorax, qui présente une dilatation latérale large et membraneuse, ont de l'analogie avec les vraies Harpax ; mais la forme des antennes oblige de les placer immédiatement auprès des Empuses.

1. Blépharide mendiante. — *Blepharis mendica*, Aud.-Serv. Rev. pag. 20, n° 1.

Empusa mendica, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 90.

Mantis mendica, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 17, n° 19. Femelle.

— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 627, n° 9. Femelle.

Mantis marmorata, Oliv. *id.* pag. 641. Mâle.

Mantis mendica, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XII, fig. 47. Mâle.

— Lichtens. Monogr. des Mant. pag. 23, n° 10. Mâle.

Expéd. d'Egypte, Orthopt. Pl. I, fig. 9. Mâle et femelle.

— Brullé, Hist. nat. des Ins. Orthopt. tom. IX, pag. 77, Pl. 6, fig. 1. Femelle.

(Long. 2 pouces.) Corps verdâtre, avec les élytres, l'extrémité des ailes, la membrane du prothorax, le lobe des cuisses et les pattes, tachetés de verdâtre et de blanchâtre. Elytres légèrement transparentes, irrégulièrement tachées ; marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre, offrant neuf ou dix taches blanchâtres, régulières, placées sur un fond vert-jaunâtre, un peu opaque. Ailes très-transparentes, incolores ; l'extrémité un peu opaque et tachetée ; hanches antérieures forte-

ment dentelées au côté supérieur, à peine à l'inférieur. Femelle.

Le mâle diffère; d'abord par ses antennes, puis par le lobe foliacé des cuisses, qui est bordé de dentelures épineuses.

Egypte. M. A. Lefebvre l'a prise le 25 mars dans le désert de l'Oasis de Baryeh. M. Lefébure de Cérisy m'a donné les deux sexes.

Genre III. * THEOCLYTE. — *THEOCLYTES*, — *Empusa*, Guér. — *Mantis*, *auctor.*

(Φεοκλυτεω, je prie Dieu.)

Tête large, forte, en triangle court.

Vertex muni d'une corne naissant entre les ocelles.

Yeux arrondis, grands.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées.

Des mâles, ayant leurs deux premiers articles simples; les suivants avancés au côté interne *en dent de scie ou en dent de peigne.*

Les femelles; simples, capillaires, à articles peu distincts.

Trois ocelles placés en triangle sur le front.

Prothorax *très-allongé*, grêle, étroit, au moins aussi long que l'abdomen; son quart antérieur un peu dilaté et rebordé, finement denticulé latéralement.

Elytres et ailes de longueur variable.

Cuisses intermédiaires et postérieures souvent munies de membranes.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes des mâles pectinées au côté interne. Abdomen dépourvu de lobes latéraux, ainsi que de lobes foliacés au milieu du ventre. (Théoclyte vraie, *Theoclytes propriè dicta.*)

Cette première division se rapproche des deux genres pré-

Genre Vates, Burm. 5k3.

1. _M. hyalina._ Fabr. E. S. II. 21, 37.

cédents par la forme des antennes des mâles ; mais ce caractère commence à s'affaiblir puisque ces antennes ne sont pectinées qu'au côté interne seulement, ce que l'on ne trouve plus dans aucun autre mâle de Mantide, pas même dans ceux de la seconde division des Théoclytes (mes Zoolées).

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Cuisses intermédiaires et postérieures munies de membranes. (Elytres sans échancrure.)

1. Théoclyte foliacée. — *Theoclytes foliata.*

Mantis foliata, Lichtens. Monogr. des Mant. pag. 24, nº 11. Femelle.

Mantis subfoliata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVIII, fig. 67. Femelle.

Mantis sphingicornis, Stoll, *loc. cit.* Pl. XX, fig. 74. Mâle.

(Long. 2 pouces.) Corps verdâtre, lisse. Corne du vertex assez petite, uni-sillonnée en dessus, triangulaire, un peu pointue. Prothorax long de huit à neuf lignes ; carène médiane à peine apparente. Elytres longues, ovalaires, assez étroites, terminées en pointe arrondie, d'un jaune-verdâtre, entièrement opaques ; marge antérieure faisant environ le cinquième de la largeur totale de l'élytre, avec une ligne blanchâtre sur la première côte, et la dépassant un peu. Ailes plus courtes que les élytres, transparentes. Leur bord antérieur légèrement teint de verdâtre. Pattes verdâtres, tachées de brunâtre ; hanches antérieures un peu denticulées au côté supérieur ; face interne ayant à l'extrémité une tache carrée, noire. Epines des cuisses et des jambes à extrémité brune ; cuisses intermédiaires et postérieures offrant au côté inférieur, vers l'extrémité, un lobe foliacé, arrondi d'un côté, échancré de l'autre ; les intermédiaires ayant de plus un rudiment d'appendice vers la base, et arrondi ; les quatre dernières jambes munies à la base, d'un lobe foliacé oblong-arrondi, divisé en deux parties : l'une au côté supérieur, l'autre à l'inférieur. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle a la corne du vertex plus petite ; les élytres plus lon-

gues que l'abdomen, et ainsi que les ailes, transparentes avec l'extrémité d'un brun-verdâtre, un peu opaque.

De Cayenne. La femelle de la collection de M. Dejean ; le mâle de la mienne.

2. Théoclyte ? ondée. — *Theoclytes ? undata.*

Mantis undata, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 19, n° 28.

(Long. 20 lign. au moins.) Corps rugueux, grisâtre. Tête rugueuse et tuberculée; vertex ayant un faible tubercule peu élevé. Prothorax long de six lignes, parsemé de petits tubercules, et tacheté de brun et de jaune, vu à la loupe; dentelé latéralement ; ces dentelures noirâtres et tuberculiformes; carène médiane saillante. Elytres notablement plus courtes que l'abdomen, légèrement opaques, grisâtres, irrégulièrement tachées de brun ; leur disque offrant une tache blanchâtre plus ou moins prononcée ; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un brun d'écaille transparent ; leurs trois quarts postérieurs ayant leurs nervures transverses blanchâtres. Pattes de la couleur du corps, rugueuses, surtout à la face externe; hanches antérieures légèrement dentelées, et parsemées de tubercules sur leurs diverses faces, avec une rangée de six à sept taches noires vers leur côté supérieur. On voit près de la base, à la face interne, une tache noire assez grande ; ces hanches ont un petit lobe à l'extrémité interne. Cuisses tuberculées, leurs épines, ainsi que celles des jambes, tachetées de noir. Les quatre pattes postérieures tachetées de brun. Cuisses intermédiaires munies à l'extrémité d'un lobe foliacé au côté inférieur, et de deux lobes rudimentaires au côté supérieur, l'un vers la base, l'autre près de l'extrémité. Jambes intermédiaires ayant vers la base un lobe foliacé au côté inférieur, et un autre au côté supérieur. Cuisses postérieures avec un lobe rudimentaire au côté supérieur, à l'extrémité. Jambes postérieures munies d'un lobe foliacé au côté supérieur, vers la base. Antennes brunâtres. Femelle.

Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

Nota. Fabricius lui assigne Tranquebar pour patrie.

Obs. Ne connaissant pas le mâle, je ne puis placer cette espèce qu'avec doute dans le genre Théoclyte.

Popa undata, F.

~~Truxalis~~ (Fischeria) Charp. Orth. Descr. t. 38. ♀ ♂!

[illegible]

Mexicana?

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane. (Elytres échancrées au côté supérieur.)

3. THÉOCLYTE? VERTE ET BRUNE. — *Theoclytes? chlorophæa.*

Mantis chlorophæa, Blanchard, Magaz. de zool. Cl. IX, Pl. 135. Femelle.

(Long. 2 pouces ½.) Corps d'un brun-verdâtre. Vertex avec une ligne transversale brune, et une corne divisée en deux parties longitudinalement, longues de deux lignes et demie, aplaties, arrondies au bout, très-rapprochées, et semblant n'en former qu'une, dont l'extrémité serait bifide. Prothorax long d'un pouce et demi environ, dilaté au-dessus de l'insertion des pattes antérieures, avec une faible carène longitudinale; il est dentelé latéralement dans ses trois quarts antérieurs. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, d'un vert opaque, avec deux taches brunes sur le disque de chacune, placées en arrière de la principale nervure; la seconde tache en partant du corps, presque semi-lunaire; marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre; bord antérieur présentant vers l'extrémité une large et profonde échancrure. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes, d'un brun d'écaille avec de petites nervures transverses blanchâtres; l'extrémité de ces ailes est brune, précédée d'un espace tout à fait incolore. Leur base et leur bord antérieur d'un beau jaune, assez opaque. Abdomen d'un brun luisant, avec la base des segments jaunâtre. Pattes de la couleur du corps, tachetées de brun; hanches antérieures denticulées sur leurs angles; leur extrémité noire en dedans. Epines des premières cuisses n'occupant que leur seconde moitié, au nombre de trois ou quatre seulement au côté externe, mais nombreuses et serrées au côté interne. Antennes capillaires, de la couleur du corps (elles sont incomplètes). Femelle.

De New-Yorck. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Même observation que pour l'espèce précédente.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes des mâles fortement en scie au côté interne, côtés des derniers segments de l'abdomen, lobés en dessus et en dessous, ayant en outre dans leur milieu ventral, un lobe foliacé.

(Zoolée, *Zoolea.*)

(ζῶον, animal ; ὄλλαμι, je détruis.)

Cette division s'éloigne de la première et des genres qui précèdent, par les antennes des mâles qui ne sont point pectinées, mais composées d'articles avancés en dent de scie au côté interne. Elle a cependant un caractère saillant, commun aux Empuses, aux Blépharides et aux Acanthops ; celui que présente l'abdomen.

1. *Théoclyte (Zoolée) lobipède. — *Theoclytes lobipes*,

Empusa lobipes, Guér. Icon. Pl. 52, fig. 5.
Mantis lobipes, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 637, n° 66.
— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 9 (en rejetant la synonymie de la *Mantis undata*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 19, n° 28, qui appartient à la *Theoclytes undata*, n° 1).
Mantis macroptera, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VIII, fig. 30.
Nota. Tous les auteurs n'ont connu que la femelle.

(Long. 2 pouces ½ plus ou moins.) Corps verdâtre, lisse ; ocelles gros dans le mâle, petits dans la femelle. Partie supérieure faciale avancée en pointe. Corne du vertex divisée en deux parties longitudinalement, longues de trois lignes, aplaties, étroites, pointues, creusées en dessus ; ces deux parties quelquefois très-rapprochées, et semblant n'en former qu'une, dont l'extrémité serait bifide. Prothorax long d'un pouce et demi environ ; carène médiane peu prononcée. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, d'un verdâtre opaque ; nervures longitudinales partant de la seconde côte, formant des lignes obliques et pâles ; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert-pré opaque, avec une ligne longitudinale blanche

M. 4. *Vates macropterus*, Burm. 544.

le long de la première côte. Ailes un peu plus courtes que les élytres, verdâtres, fort transparentes, l'extrémité d'un brun-verdâtre, ayant ses nervures longitudinales plus pâles, et formant comme des stries; le bord antérieur d'un verdâtre un peu opaque. Pattes de la couleur du corps, annelées de brun; hanches antérieures denticulées au côté supérieur; face interne plus pâle avec une tache carrée, noire, à son extrémité. Epines des cuisses et des jambes, brunes au bout; rotule des cuisses, noire sur la tranche; les quatre cuisses postérieures, ayant vers l'extrémité, un lobe foliacé divisé en trois parties; l'une au côté supérieur, plus petite; les deux autres à l'inférieur, arrondies d'un côté, échancrées de l'autre; et en outre un autre lobe à la base du côté inférieur, arrondi; plus notable aux cuisses intermédiaires; les quatre dernières jambes ayant vers leur base un lobe foliacé divisé en deux parties; l'une au côté supérieur, l'autre à l'inférieur; celui-ci plus petit, arrondi d'un côté, échancré de l'autre, et de plus, un rudiment de lobe un peu oblong, placé à l'extrémité de la jambe. Femelle.

Le mâle a la carène médiane du protherax apparente. Elytres plus longues que l'abdomen, transparentes, sauf leur marge antérieure et leur extrémité, qui sont légèrement brunâtres et opaques. Les quatre jambes postérieures n'ont pas de lobe rudimentaire à l'extrémité.

Du Brésil.

Nota. Stoll lui donne Tranquebar pour patrie; mais c'est une erreur.

GENRE IV. OXYPILE. — *OXYPILUS*, Aud.-Serv. Rev.

Tête large, triangulaire, allongée : face antérieure inégale.
Vertex muni d'une élévation en forme de corne, bifide au bout.
Yeux arrondis, *fort gros et saillants*.
Antennes sétacées, *capillaires*, multiarticulés, premier article grand, cylindrique.
Trois ocelles *très-gros et rapprochés*.

Elytres très-amples, beaucoup plus longues que l'abdomen.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen ayant ses derniers segments lobés latéralement en dessus : plaque ventrale de ces segments offrant au milieu, un rudiment de lobe foliacé (1).

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane : jambes antérieures *fort larges*, *ovales*, *très-comprimées*.

1. Oxypile annulée. — *Oxypila annulata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 23, no 1.

(Pl. 3, fig. 5.)

(Long. 7 à 8 lig.) Corps varié de brunâtre et de blanchâtre. Corne du vertex ayant plus d'une ligne de longueur, sa base avec une petite épine de chaque côté, et vers le sommet une autre épine latérale, mais moins distincte; ses deux pointes terminales arrondies et presque tuberculiformes. Prothorax d'une ligne et demie, rugueux, avec quatre ou cinq dentelures notables sur les côtés, antérieurement. Elytres dépassant l'abdomen de plus du tiers de leur longueur, arrondies au bout, assez transparentes, blanchâtres; nervures transverses touchant les nervures longitudinales partant de la seconde côte, brunes et imitant presque les barbules d'une plume; l'extrémité des élytres a trois ou quatre taches brunes; marge antérieure faisant à peine le cinquième de la largeur totale de l'élytre; base des nervures transversales touchant la première côte, noire. Ailes de la longueur des élytres, et de leur couleur. Pattes blanchâtres annelées de brun; hanches antérieures dentelées au côté supérieur, mutiques à l'inférieur. Leur face externe blanchâtre en majeure partie, noirâtre au bout; face interne noire à la base, ayant quatre ou cinq lignes longitudinales noires sur un fond blanchâtre; face interne des premières cuisses rougeâtre dans plus de leur moitié inférieure, noirâtre dans le reste. Antennes blanchâtres. Mâle.

Du Sénégal. Ma collection.

---

(1) Femelles inconnues.



b. Yeux élevés, presque coniques, terminés en pointe.

GENRE V. HARPAX. — *Harpax*, Aud.-Serv. Rev. — *Empusa*, Palis-Bauv. — *Gongylus*, Thunb. — *Mantis, auctor.*

Tête large, triangulaire, à face tuberculée, divisée transversalement en deux parties; vertex ordinairement fort creusé, muni d'une épine ou d'un tubercule.

Yeux presque coniques, plus ou moins élevés, terminés en pointe, ordinairement aiguë.

Cuisses antérieures larges; les intermédiaires et les postérieures munies au côté inférieur, vers l'extrémité, d'un lobe foliacé, arrondi.

Antennes sétacées, multiarticulées; premier article très-allongé; les autres simples et aplatis dans les femelles; plusieurs de ceux des mâles courts et presqu'en dent de scie au côté interne; les deux articles terminaux un peu aplatis dans les deux sexes.

Trois ocelles placés sur le front.

Prothorax court, n'ayant guère plus de deux fois la longueur de la tête, dilaté latéralement à sa partie antérieure; cette dilatation quelquefois grande, et arrondie, membraneuse, mais sans cils, ni dentelures.

Elytres ovalaires, ordinairement de la longueur de l'abdomen.

Ailes presqu'aussi longues que les élytres.

PREMIÈRE DIVISION.

Prothorax très-dilaté latéralement en une membrane. Côtés des derniers segments de l'abdomen lobés en dessus et en dessous, plus distinctement daus les femelles. Vertex ayant une corne bifide ou échancrée au bout.

(Harpax vraie, *Harpax propriè dicta.*)

1. Harpax ocellée. — *Harpax ocellata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 22, n° 3.

Empusa ocellata, Pal-Bauv. Ins. d'Afriq. pag. 110. Orthopt. Pl. 13, fig. 2.

(Long. 15 lig.) Corps jaunâtre; partie supérieure faciale, avec deux pointes placées au-dessous de l'origine des antennes; partie inférieure ayant une pointe carénée en dessus; on voit un gros tubercule en arrière de la corne du vertex. Partie antérieure du prothorax élevée en bosse; sa partie postérieure ayant deux petits tubercules dans son milieu. Elytres vertes, assez opaques, ayant plusieurs taches irrégulières jaunâtres, et sur le disque une grande tache lunaire de cette couleur, presqu'entièrement entourée d'un cercle noir; le centre de la tache, verdâtre, portant un gros point noir. Ailes d'un jaune opaque dans leur première moitié, transparentes et incolores ensuite. Pattes de la couleur du corps, annelées de verdâtre; hanches antérieures fortement dentées au côté supérieur et finement à l'inférieur; les quatre derniers segments de l'abdomen ont en dessous, chacun dans le milieu, un petit lobe foliacé. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Collection de M. Lefebvre.

Nota. L'individu figuré par Palisot-Bauvois diffère de celui-ci; il est plus petit; les côtés de l'abdomen sont à peine lobés (ce qui semblerait indiquer un mâle). Les élytres sont d'une couleur plus vive, d'un vert plus pur, avec une bande transverse rosée à leur base; la tache discoïdale est aussi teintée de cette couleur.

Il a été trouvé dans les déserts du royaume d'Oware et à Loango.

2. Harpax tricolore. — *Harpax tricolor*.

Mantis tricolor, Linn. *Syst. natur.* édit. 12, pag. 691, n° 12.
Gryllus (Mantis) tricolor, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 117, n° 8.
— Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 22.
— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 632, n° 36.

(Long. 9 à 10 lig.) Corps vert-pâle; partie supérieure faciale ayant trois pointes; l'une médiane, au-dessous de l'origine des antennes; les autres latérales; il y a un enfoncement circulaire entre ces trois pointes. Partie inférieure faciale un peu saillante et arrondie. Prothorax court, de deux lignes environ; chaque dila-

Paracmobotes. Turi [illegible]

1. *H. ocellata*, Swinh. 550. 2

2. *H. lobata*, n.

3. = 2. (Syn. [illegible])

tation latérale avec deux taches blanchâtres antérieurement. Elytres légèrement opaques, d'un vert-jaunâtre avec le bord antérieur et trois taches irrégulières, blanchâtres; l'extrémité des élytres a des nervures longitudinales brunes, distinctes. Ailes rosées à la base; le disque d'un brun d'écaille assez opaque, à reflet violet; le reste incolore et transparent. Les quatre derniers segments de l'abdomen ont au milieu, en dessous, un rudiment de lobe foliacé. Pattes de la couleur du corps, tachetées de blanchâtre. Antennes verdâtres. Femelle.

Le mâle a les deux pointes latérales de la face, à peine indiquées; les élytres plus longues que l'abdomen sont transparentes, et n'offrent que deux taches blanchâtres. Lobes latéraux de l'abdomen peu prononcés.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. La femelle de la collection de M. Lefebvre; le mâle de la mienne.

3. Harpax yeux épineux. — *Harpax spinocula*.
(Pl. 3, fig. 6.)

Harpax lobata, Aud.-Serv. Rev. pag. 22, nº 1.
Mantis spinocula, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 23, nº 45.
Gongylus lobatus, Thunb. Mém. tom. 5, pag. 295.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un vert-jaunâtre. Corne du vertex courte, profondément échancrée. Partie supérieure faciale avec trois pointes; l'une médiane, au-dessous de l'origine des antennes, les deux autres latérales; il y a un enfoncement circulaire entre ces trois pointes; partie inférieure faciale un peu saillante. Elytres en grande partie transparentes, d'un vert un peu opaque le long du bord antérieur, et sur cette partie opaque deux ou trois taches d'un blanc sale. Ailes assez transparentes, d'un rouge sanguin à la base, et dans les deux premiers tiers du bord antérieur; le disque d'un brun d'écaille; le reste incolore. Pattes jaunâtres, annelées de vert. Lobe foliacé des cuisses, petit; l'extrémité des jambes postérieures est irrégulièrement élargie. Antennes noirâtres. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Ma collection.

Nota. La description de Fabricius peut s'appliquer à cette espèce, cependant il n'indique point la couleur sanguine d'une partie des ailes.

Lichtenstein rapporte à tort à cette espèce de Fabricius, la fi-

gure 80 de Stoll, qui n'a point de corne au vertex, et dont cet auteur dit que les ailes sont blanchâtres.

4. *Harpax ailes peintes. — *Harpax pictipennis.*

(Long. 1 pouce.) Corps d'un vert-foncé; dessus de l'abdomen brunâtre; on voit à la base du vertex deux petits tubercules; sa corne a une ligne et demie de longueur. Prothorax assez brièvement dilaté sur les côtés antérieurement; relevé en bosse près de la tête. Elytres terminées en pointe arrondie, vertes, opaques; leur disque porte un petit point noir touchant la seconde côte; aux trois quarts de leur longueur est une bande transverse et maculaire, blanchâtre; le bout de l'élytre est aussi de cette couleur. Ailes légèrement transparentes; bord antérieur roussâtre, avec une tache noirâtre à l'extrémité; tout le reste de l'aile, sauf le bord apical qui est incolore, d'un brun d'écaille à nervures transverses blanchâtres. Pattes de la couleur du corps, tachetées d'obscur; articles des tarses noirs au bout; hanches antérieures à peine denticulées aux côtés supérieur et inférieur; canal des premières cuisses ayant deux taches espacées, d'un noir luisant; lobe foliacé des cuisses, petit. Antennes capillaires, brunâtres. Femelle.

Collection de M. le comte Dejean, étiquetée de Cayenne, par Latreille.

Nota. Elle diffère des autres espèces par ses yeux peu coniques, émoussés au bout et par le prothorax, dont la dilatation latérale est peu avancée et point membraneuse.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax à peine dilaté latéralement. Côtés de l'abdomen point dentelés. Vertex ayant seulement un tubercule.

(Créobroter, *Creobroter.*)

(κρέας, *chair*; βρωτήρ, *qui mange.*)

5. Harpax (Créobroter) perlée. — *Harpax gemmata.*

Mantis gemmata, Stoll, Spect. et Mant, Pl. XXIV, fig. 93.

(Long. 1 pouce.) Corps d'un vert-jaunâtre; partie supérieure

4. ~~[illegible]~~
~~? H. lividus, [illegible] III, 88, 37~~
~~barbata?~~

5. H. <u>urbana</u>, Baum. [illegible] Juni
M.

6. — S. J. 9bris

faciale avancée en une petite pointe ; il y en a une aussi à la partie inférieure. Vertex muni d'un tubercule terminé par une petite épine. Prothorax finement denticulé latéralement. Elytres ovalaires, vertes et opaques, sauf à l'angle interne qui, en partie transparent, est couvert au milieu par une grande tache oblongue d'un brun d'écaille; chaque élytre offre deux taches jaunes distinctes; l'une petite, arrondie, non loin de la base; l'autre grande, presque discoïdale, oblongue, entourée de noir presque tout autour, ayant au centre deux petits traits noirs, irréguliers; cette tache varie par la forme et la grandeur; le bord antérieur des élytres est souvent jaune, et les deux taches viennent parfois l'atteindre. Ailes transparentes; la base et le bord antérieur, jusqu'au sinus, d'un rouge de laque; le disque d'un brun d'écaille avec les nervures transverses blanchâtres; bord postérieur incolore et transparent. Pattes jaunâtres, annelées de vert; hanches antérieures distinctement denticulées au côté supérieur, très-finement à l'inférieur; lobe foliacé des cuisses, très-petit. Antennes capillaires et verdâtres. Femelle.

De l'île de Java. Ma collection.

6. HARPAX (Créobroter) PORTE-DISQUE.—*Harpax discifera*.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un vert-jaunâtre; tête conformée comme celle de l'espèce précédente. Prothorax mutique latéralement. Elytres étroites, au moins de la longueur du corps, transparentes, lavées de vert à la base et le long de la seconde côte, avec une tache lunaire discoïdale, un peu oblongue, jaune, entourée de noir presqu'en entier avec un petit point central de cette couleur. Ailes transparentes; leur base rosée; cette teinte s'étendant en reflet seulement sur le reste de l'aile. Abdomen ayant aussi une teinte rose, surtout en dessus. Pattes d'un jaune-verdâtre uniforme; hanches antérieures mutiques; lobe foliacé des cuisses presque nul. Antennes verdâtres. Mâle.

Du Sénégal et de Java. Ma collection.

Nota. Malgré la grande différence qui existe dans la coloration des ailes, comparée à celle de l'*Harpax gemmata*, il est infiniment probable que la *gemmata* et la *discifera* sont les deux sexes d'une même espèce.

7. *Harpax (Créobroter) verdatre. — *Harpax virescens.*
(Pl. 3, fig. 7. Mâle.)

(Long. 9 lig.) Corps d'un vert tendre. Yeux plus allongés, plus pointus que dans les autres espèces; vertex aplati; les deux ocelles supérieurs portés chacun sur un pédicule, ce qui simule une petite corne bifide. Prothorax mutique latéralement; chaque rebord latéral étroit, un peu membraneux. Elytres transparentes, avec une ligne verdâtre le long de la seconde côte; le reste nuancé de vert. Ailes fort transparentes, rosées à leur base; le reste ayant un reflet de cette couleur; dessus de l'abdomen légèrement incarnat. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; lobe foliacé des cuisses, peu apparent. Antennes brunâtres. Mâle.

Du Sénégal, Ma collection.

Genre VI. HYMÉNOPE. — *HYMENOPA*, Aud.-Serv. Rev. — *Empusa*, Latr. — *Mantis*, *auctor.*

Tête large, triangulaire; sa face antérieure séparée en deux transversalement: moitié supérieure ayant au milieu deux carènes longitudinales espacées, se réunissant vers le haut, et terminées chacune par un tubercule pointu. Vertex muni au milieu d'une élévation en forme de corne.

Yeux élevés, presque coniques, terminés en pointe aiguë.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant une membrane *occupant toute la largeur de la cuisse;* formant au côté supérieur un rebord étroit, et à l'inférieur un grand lobe foliacé, arrondi; ce lobe s'élargissant graduellement de la base à l'extrémité.

Antennes capillaires, assez longues, sétacées; leur premier article cylindrique, allongé.

Trois ocelles un peu saillants, presque coniques.

Prothorax court, dilaté latéralement dans ses trois pre-

7. Toris Sq. Harpenvui.

1. ~~H~~ coronatus, n. Paris. ♀.

miers quarts et mutique ; sa partie antérieure relevée en bosse.

Elytres grandes, en ovale très-allongé, dépassant très-notablement l'abdomen, dilatées près de la base, rétrécies et sinuées ensuite au bord antérieur.

Ailes de la longueur des élytres.

Abdomen (des femelles) grand (1), élargi vers son milieu, débordant les élytres dans cette partie ; ses appendices latéraux, courts. Anus petit, paraissant conique.

1. HYMÉNOPE COURONNÉE. — *Hymenopa coronata*, Aud.-Serv. Rev. pag. 19, n° 1.

Empusa coronata, Latr. *Gener.* tom. III, pag. 91.
Mantis coronata, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 638, n° 69.
— Lichtenst. *Trans.* Monogr. des Mant. pag. 24, n° 14.
Mantis bicornis, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XI, fig. 44.

(Long. 2 pouces ½, élytres et ailes comprises.) Corps d'un jaunâtre uniforme ; corne du vertex creusée en gouttière en dessous, un peu dilatée au sommet. Prothorax long de cinq à six lignes. Elytres légèrement opaques, jaunâtres, avec leur base et leur extrémité brunâtres ; elles ont en outre deux taches de cette couleur, l'une plus grande placée vers le tiers basilaire de l'élytre, et touchant la seconde côte ; l'autre un peu au delà du milieu ; marge antérieure faisant presque le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, jaunâtres, un peu opaques au bord antérieur ; leur extrémité tachée de brunâtre. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures dentées au côté supérieur, à peine à l'inférieur. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Des Moluques. Ma collection.

---

(1) Mâles inconnus.

B. Vertex mutique.

a. Yeux presque coniques, terminés en pointe.

GENRE VII. ACANTHOPS. — *ACANTHOPS*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, Oliv. Kirb.

Tête large, triangulaire ; vertex creusé, mutique.

Yeux élevés, presque coniques, terminés chacun par une petite épine.

Abdomen grand, élargi vers son extrémité (1), plaques dorsales et ventrales des quatre derniers segments, *dilatées latéralement ;* ces dernières offrant au milieu un rudiment de lobe foliacé : appendices latéraux de l'abdomen en forme de filets sétacés et velus.

Corps *assez court.*

Trois ocelles.

Antennes sétacées, pubescentes.

- Mâles : submoniliformes, composées de plus de trente articles très-courts, turbinés, obconiques.
- Femelles : plus épaisses au milieu, de douze articles : le premier plus long et plus épais, cylindrique ; le troisième allongé, presqu'en massue ; les autres cylindriques ; les cinq derniers allant en diminuant graduellement de longueur.

Prothorax à peine dilaté à sa partie antérieure, moitié moins long que l'abdomen, rebordé latéralement.

Elytres opaques, ayant leur bord antérieur dilaté, sinueux : elles sont chargées de nervures transversales fort saillantes.

Ailes transparentes.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans lobes foliacés.

Les Acanthops se distinguent des autres Mantides à yeux

(1) Mâles inconnus.

M. 1. A. fascifolius, Burm. 552.
Sinuata. Stoll.

coniques et élevés, par leur vertex sans corne ni tubercule prononcé. Les Schizocéphales ont aussi ces caractères, mais le corps des Acanthops est assez court et les quatre derniers segments de l'abdomen dilatés latéralement, offrent chacun en dessous, dans leur milieu, un rudiment de lobe foliacé.

Je n'en connais que deux espèces; elles sont de l'Amérique méridionale.

Nota. Les caractères antennaires sont ceux donnés par M. Kirby (Centurie d'Insectes, édit. Lequien, p. 74. *Mantis sinuata*, Kirb. nº 96.)

1. *Acanthops déchirée. — *Acanthops erosa*.
(Pl. 4, fig. 1. Femelle.)

(Long. 18 lig.) Corps d'un brun-verdâtre. Prothorax de sept lignes de long, finement denticulé latéralement. Élytres opaques, guère plus longues que l'abdomen; couleur de feuille morte, dilatées à leur base extérieure, se rétrécissant subitement, passé le milieu, s'élargissant ensuite de nouveau, et finissant en une lanière étroite, arquée, presque linéaire, terminée en pointe obtuse; marge antérieure (mesurée dans sa plus grande largeur) faisant à peu près la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes notablement plus courtes que les élytres, un peu transparentes, d'un jaune livide, couvertes d'une multitude de petites taches carrées et de points noirâtres, rangés assez régulièrement en lignes transversales. Dessus de l'abdomen ayant quelques bandes transverses plus ou moins larges, d'un noir luisant. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures denticulées au côté supérieur; les antennes manquent. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. A. Lefebvre ainsi que de la mienne.

Nota. La *Mantis sinuata*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. IV, fig. 14, — *Mantis fuscifolia*, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 636, nº 55, — *Acanthops fuscifolius*, Aud.-Serv. Rev. pag. 25, nº 1, — *Mantis angulata*, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 33, nº 43, ressemble parfaitement à notre *Acanthops erosa*, si ce n'est que les ailes sont d'un brun uniforme et pourpré. Je n'ai point vu cette espèce.

Je n'ose pas non plus rapporter à mon *Acanthops erosa*, la *Mantis sinuata*, Kirby. (Centur. d'Ins. édit. Lequien, pag. 74, nº 96.)

L'auteur disant que *les élytres sont de la longueur des ailes, avec un grand sinus au bord postérieur*; cette forme d'élytres ne convient nullement à mon espèce, et plutôt à la suivante; mais l'auteur dit que les ailes sont *tachées de brun*.

2. * Acanthops feuille-morte. — *Acanthops mortuifolia*. (Pl. 6, fig. 1. Femelle.)

(Long. 22 lig.) Corps d'un vert-brunâtre. Prothorax long de six lignes, mutique latéralement. Elytres presqu'ovalaires, notablement plus longues que l'abdomen, ayant tout à fait l'aspect et la couleur d'une feuille morte; très-dilatées depuis leur base jusque passé le milieu, creusées ensuite au bord antérieur; ce bord tronqué vers l'extrémité, qui finit presque en une petite pointe; marge antérieure (mesurée dans sa plus grande largeur) faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes fort grandes, ayant deux fois la largeur des élytres, d'un brun de suie uniforme et transparentes; l'extrémité un peu plus foncée. Dessus de l'abdomen, avec quelques bandes transverses noires, irrégulières. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures presque mutiques. Antennes brunes. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Lefebvre ainsi que de la mienne.

Genre VIII. SCHIZOCÉPHALE. — *SCHIZOCEPHALA*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, auctor.

Tête petite, large, triangulaire: vertex profondément creusé et mutique.

Yeux élevés, presque coniques, terminés chacun en pointe.

Abdomen *filiforme* ou à *peine élargi à son extrémité*; ses appendices latéraux très-longs, en forme de filets sétacés, velus, renflés en fuseau à la base.

Corps *effilé*, *très-long*, *très-étroit*, *filiforme*, lisse (d'une forme approchant de celle des Phasmides).

Trois ocelles.

Antennes sétacées, multiarticulées, longues, un peu renflées à la base.

♂. m ♀ = n° 1.

1. Burm. 552, 4. Sch. oculata, F.
Chevr. Germ. Zeitschr. III. 302, 38.

Prothorax très-allongé, très-étroit ; de la longueur de l'abdomen, à peine dilaté antérieurement, rebordé sur les côtés.

Elytres et ailes courtes (du moins dans l'un des sexes) ne dépassant guère la première moitié de l'abdomen.

Pattes longues, grêles ; les antérieures point dilatées, peu épineuses, peu ravisseuses.

Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane.

Ce genre est le seul parmi les Mantides qui offre des yeux élevés et pointus avec un corps effilé, très-allongé, fort grêle et filiforme.

1. Schizocéphale bicorne. — *Schizocephala bicornis*.

Schizocephala stricta, Aud.-Serv. Rév. pag. 29, no 1.
Mantis bicornis, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 116, nº 7.
— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 631, nº 35.
Mantis oculata, Fab. *Entom. syst.* tom. 2. pag. 19, nº 16.
— Oliv. *loc. cit.* no 33.
— Stoll, Spect. et Mant. Pl. X, fig. 38, et Pl. XIII, fig. 53.
— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 20, nº 2.
~~*Mantis fausta*, Fab. *loc. cit.* pag. 24, nº 47.~~
~~— Oliv. *loc. cit.* pag. 631, no 26.~~
Mantis stricta, *id.* pag. 641, nº 12.

Nota. On voit que Fabricius a fait deux espèces de cette Schizocéphale, et Olivier quatre.

(Long. 4 pouces plus ou moins.) Corps verdâtre. Prothorax long de près de deux pouces, mutique latéralement ; son dessous ayant au milieu une ligne longitudinale de points noirs assez distants. Elytres transparentes, d'une teinte verdâtre ; marge antérieure assez étroite. Ailes de même couleur que les élytres. Pattes verdâtres ; cuisses antérieures très-grêles, garnies d'épines dans leur dernier cinquième seulement ; la seconde épine trois ou quatre fois plus longue que les autres. Antennes verdâtres.

Patrie inconnue.

Nota. Décrit d'après un mâle privé d'abdomen, et une femelle en état de larve. Collection du Muséum d'Histoire naturelle.

GENRE IX. TOXODÈRE. — *TOXODERA*, Aud.-Serv. Annal. de la Soc. ent. de France, t. 6.

(Τόξον, arc; δέρη, cou.)

Tête large, triangulaire; vertex légèrement bombé, mutique.

Yeux *s'allongeant latéralement en cône*, terminés chacun par une forte épine.

Abdomen cylindrique (dans les mâles) présentant en dessus, à l'extrémité des quatrième et cinquième segments, des appendices foliacés. Tous ses segments ayant chaque plaque ventrale munie dans le milieu de leur extrémité, d'un rudiment de lobe foliacé. Appendices latéraux *dilatés en forme de folioles*, et paraissant articulés.

Trois ocelles très-gros, placés en triangle sur une protubérance du front.

Antennes sétacées, moins longues que le prothorax; celles des mâles composées de plus de trente articles très-courts, turbinés-obconiques.

Palpes filiformes.

Prothorax ayant à peu près la longueur de la moitié de l'abdomen, à peine dilaté antérieurement, *fortement comprimé en toit aigu après la naissance des premières pattes, et courbé en arc; concave en dessous.*

Elytres et ailes transparentes (au moins dans les mâles) un peu plus courtes que l'abdomen.

Corps grand, allongé, cylindrique (dans les mâles).

Pattes assez longues; les antérieures comme dans les autres Mantides.

Cuisses intermédiaires et postérieures ayant des *lobes foliacés;* extrémité de ces cuisses portant *quatre longues épines.*

Les quatre dernières jambes offrant à l'extrémité, deux longues épines ou éperons.

Tarses filiformes.

On ne connaît pas les femelles de ce genre singulier, qui par les folioles de l'abdomen, se rapproche un peu de la Famille des Phasmides; et par la forme des lobes foliacés des cuisses, du genre *Empusa*. En ajoutant à ces caractères la conformation sans exemple des yeux, celle non moins particulière du prothorax, enfin les quatre épines qu'offre l'extrémité des cuisses, il résulte un ensemble des plus remarquables, un *faciès* bizarre, que ne présente aucune autre Mantide.

1. Toxodère denticulée. — *Toxodera denticulata*, Aud.-Serv. Annal. de la Soc. ent. de France, tom. 6, pag. 25, Pl. 2.
(Pl. 5.)

(Long. 4 pouces ½ au moins.) Corps d'un jaune-brunâtre (peut-être vert dans l'insecte vivant). Prothorax varié de brun et de jaunâtre; sa partie anguleuse portant en dessus, surtout antérieurement, des petits tubercules ou dentelures épineuses. Foliole du quatrième segment abdominal, longue, élevée, lancéolée, repliée et dentée postérieurement; foliole du cinquième segment analogue à la précédente, mais plus petite. Appendices latéraux de l'abdomen en forme de feuilles, rétrécis à la base; leur dernier article élargi, profondément échancré à l'extrémité, aussi long à lui seul que tous les précédents réunis. Elytres et ailes fort transparentes; les premières ayant leur bord antérieur étroit, opaque, brunâtre, tacheté de jaune-pâle; le reste des élytres chargé de plusieurs taches irrégulières, brunâtres, ainsi que les ailes. Pattes variées de brun et de jaunâtre; hanches et cuisses antérieures munies de courtes épines à leur extrémité; les quatre autres cuisses offrant sur chacun de leurs trois angles, des lobes foliacés, échancrés dans leur milieu (lobes postérieurs plus larges que les autres), ayant des lignes circulaires alternativement jaunes et brunes. Epines de l'extrémité de ces quatre cuisses, légèrement recourbées l'une vers l'autre, sauf l'inférieure interne qui se dirige obliquement. Epines terminales des jambes d'inégale grandeur. Antennes jaunâtres avec l'extrémité brune. Mâle.

Ile de Java. Cet unique individu appartient à la collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui l'a reçu de M. Marc, négociant et entomologiste très-recommandable, de la ville du Havre.

b. Yeux arrondis.

GENRE X. THESPIS. — *THESPIS*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, *auctor*.

Tête large, courte, triangulaire : vertex uni, mutique.
Corps très-long, très-étroit, filiforme (d'une forme approchant de celle des Phasmides).
Abdomen filiforme, ou à peine élargi à l'extrémité ; ses appendices latéraux de forme ordinaire dans les mâles ; ceux des femelles élargis en forme de foliole latérale ; rugueux, tronqués et sinués au bout ; ils offrent des rides transversales indiquant la séparation de chacun des articles dont ils sont composés. Plaque suranale prolongée en fer de lance dans les mâles (1).
Yeux arrondis.
Trois ocelles.
Antennes sétacées, multiarticulées, presque capillaires, plus longues que le corps dans les mâles.
Prothorax très-allongé, de la longueur de l'abdomen, à peine dilaté sur les côtés antérieurement.
Elytres et ailes de grandeur variable suivant le sexe ?
Mâles : de la longueur de l'abdomen.
Femelles : très-courtes, impropres au vol (2) ?
Cuisses intermédiaires et postérieures dépourvues de lobe foliacé ; les antérieures allongées, plus étroites que dans les genres précédents.

Je n'ai vu en nature et en bon état que trois espèces de

(1) Cette plaque, faisant à elle seule le cinquième de la longueur totale de l'abdomen, a trois côtés anguleux ; carène supérieure moins prononcée que les deux latérales. Le dessous de cette plaque est creusé en gouttière.

(2) N'ayant vu qu'une seule femelle, je n'ose pas appliquer ce caractère à toutes.

Th. { [illegible], fo. [illegible]
{ [illegible], fo. [illegible]



Thespis : 1° *sulcatifrons* (trois mâles) ; 2° *livida* (un mâle) ; 3° *brachyptera* (une femelle). C'est d'après ces individus que j'ai établi les caractères génériques sexuels de ce genre. Par cet exposé on voit que j'ignore la conformation des femelles des deux premières espèces, et celle du mâle de la troisième.

Stoll a figuré deux mâles, à moi inconnus, mais qui appartiennent sans aucun doute à ce genre ; l'extrémité de l'abdomen est dépourvue de cette grande lame si apparente dans les mâles *sulcatifrons* et *livida*. Le peintre n'aurait-il copié que des individus mutilés dans cette partie ? Il me reste donc à savoir si les femelles de mes deux premières espèces de Thespis possèdent les singuliers appendices latéraux que présente l'abdomen de la T. *brachyptera* ; s'il en était autrement et que les figures de mâles données par Stoll fussent exactes, il y aurait ici deux genres distincts que l'on pourrait caractériser de cette manière :

THESPIS, *Thespis*.	ANGÈLE, *Angela*. (ἀγγέλλω, j'annonce.)
Abdomen à appendices latéraux sétacés et velus dans les deux sexes ? Plaque suranale prolongée en fer de lance dans les mâles.	Abdomen des femelles ayant ses appendices latéraux en forme de folioles. Plaque suranale point prolongée dans les mâles ?
1. *sulcatifrons*.	1. *quinquemaculata* ♂, Stoll, fig. 9.
2. *livida*.	2. *versicolor* ♂, Stoll, fig. 28.
	3. *infumata* ♂.
	4. *brachyptera* ♀, Stoll, fig. 71. Celle-ci appartenant à l'un de ces deux genres ; mais plutôt aux Angèles ; car la *versicolor*, fig. 28, de Stoll, pourrait bien en être le mâle.

1. *THESPIS FRONT SILLONNÉ. — *Thespis sulcatifrons*.

(Long. 3 pouces au moins, non compris la lame abdominale.) Corps lisse, d'un jaune sale. Front présentant au-dessous des antennes, trois carènes transverses, saillantes, l'inférieure plus

courte ; intervalle entre les ocelles assez distinctement nuancé de brun. Prothorax long de quatorze lignes, un peu dilaté sur les côtés antérieurement, rebordé et mutique latéralement ; carène médiane très-prononcée ; il est brun en dessous avec ses rebords jaunâtres. Elytres de la longueur de l'abdomen environ, étroites, terminées en pointe arrondie, jaunâtres, fort transparentes, avec une ligne étroite, longitudinale, d'un brun-jaunâtre opaque, touchant la seconde côte ; marge antérieure étroite, ne faisant qu'environ le sixième de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres et de la même couleur ; la ligne longitudinale brune, plus légère, moins opaque, beaucoup moins prononcée. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures nuancées de brun foncé vers la base ; leur côté supérieur ayant des dents assez faibles et distantes ; épines des cuisses et des jambes brunes à l'extrémité. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance et du Sénégal. Collection de M. A. Lefebvre et de la mienne.

2. *Thespis livide. — *Thespis livida.*

(Long. 1 pouce au moins, non compris la lame abdominale.) Corps légèrement chagriné, d'un jaune livide. Front ayant trois carènes transversales à peine sensibles ; la première au-dessous des antennes ; les deux autres placées au-dessous de la première, assez distantes d'elle, mais très-rapprochées l'une de l'autre ; intervalle entre les ocelles assez distinctement nuancé de brun. Prothorax long de trois lignes au moins, à peine dilaté sur les côtés antérieurement, rebordé et légèrement denticulé latéralement ; carène médiane assez prononcée. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires, d'un jaune livide, transparentes ; les nervures transverses qui touchent aux nervures longitudinales semblant partir de la seconde côte, sont obscures à leur base. Dans le reste des élytres ces nervures transverses sont entièrement jaunâtres ; marge antérieure étroite, ne faisant guère que le sixième de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres, de la même couleur, et très-transparentes avec les nervures transverses de l'extrémité, teintées d'obscur à leur base. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures mutiques ; face interne des premières cuisses faiblement ponctuée de brun au milieu. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Il me vient de la collection Latreille, étiqueté de sa main, du Brésil, et rapporté par M. A. de Saint-Hilaire.

3. M. ? [illegible]

4. Mus.? purpurascens, Burm. p. 528.

3. * Thespis (Angèle?) enfumée. — *Thespis infumata.*

(Long. 20 lig. au moins.) Corps très-grêle, brun, tacheté de noirâtre et de grisâtre, vu à une forte loupe (le bout de l'abdomen manque). Prothorax long de sept à huit lignes; à peine dilaté sur les côtés antérieurement, légèrement rebordé, et mutique latéralement; carène médiane distincte. Elytres presqu'aussi longues que l'abdomen, assez étroites, brunes, transparentes; la base des nervures transverses qui touche les nervures longitudinales, partant de la seconde côte, d'un brun plus foncé: marge antérieure ne faisant que le cinquième de la largeur totale de l'élytre à peu près. Ailes un peu plus longues que les élytres, brunes et transparentes. Pattes de la couleur du corps; hanches et cuisses antérieures, ayant un rebord saillant et arrondi aux côtés supérieur et inférieur; ces hanches sont mutiques. Antennes brunes, pubescentes. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. Dejean.

4. Thespis (Angèle ?) brachyptère. — *Thespis brachyptera.*

Mantis brachyptera, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XIX, fig. 71. Femelle.

Thespis purpurascens, Aud.-Serv. Rev. pag. 28, n° 1 (1).

(Long. 4 pouces 3 lignes.) Corps légèrement chagriné, d'un jaunâtre sale, peut-être vert dans l'insecte vivant; ocelles point apparents; yeux gros. Prothorax long de vingt lignes au moins, à peine dilaté sur les côtés antérieurement, allant en se rétrécissant sensiblement à son extrémité antérieure, rebordé et denticulé latéralement, excepté vers l'extrémité postérieure; carène médiane très-prononcée. Les rebords du prothorax, vus en dessous, sont ponctués de noir dans toute leur étendue. Élytres courtes, n'ayant que sept à huit lignes au plus, ovalaires, assez opaques, et de la couleur du corps. Ailes aussi courtes que les élytres; leur bord antérieur assez opaque, et d'un brun-jaunâtre dans la largeur d'environ une ligne; le reste de l'aile ayant le fond d'un bleu pourpré à reflet violet, et d'un brillant métallique,

(1) Les sexes y sont cités à contresens. La description est faite sur la femelle.

légèrement opaque; les nervures longitudinales noires. On voit entre ces nervures une multitude de petits traits transversaux étroits et jaunâtres; ces traits n'existant pas dans un espace oblong placé vers l'extrémité, ni dans un autre espace de même forme, mais un peu plus étroit, placé en arrière de l'autre, ces espaces formant deux taches. Pattes antérieures de la couleur du corps; hanches mutiques, ayant la face interne brune; épines des cuisses brunes à leur extrémité; les quatre autres pattes nuancées de brun. Les antennes manquent. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Viard et de la mienne.

Nota. La *Mantis versicolor*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VIII, fig. 28, — *Mantis purpurascens*, Oliv. Encycl. méth, tom. VII, pag. 640, no 7, — Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 20, no 4, me paraît être le mâle de la *brachyptera*. Si cela était avéré, l'espèce devrait porter le nom de *purpurascens*, applicable aux deux sexes.

La *Mantis* 5-*maculata*, Stoll, *id.* Pl. III, fig. 9, — Oliv. *loc. cit.* tom. VII, pag. 636, no 57, — *Mantis picta*, Lichtenst. *id.* pag. 21, no 5; est un mâle que je n'ai pas vu, mais qui appartient, sans aucun doute, aux Thespis (*Angela*).

Genre XI. MANTE. — *MANTIS*, Linn. etc.

Tête large, triangulaire, plus ou moins forte; sa face antérieure distinctement séparée en deux transversalement : partie supérieure plus grande, cernée sur les côtés, puis antérieurement, par un bourrelet presque semicirculaire, plus ou moins saillant.

Vertex mutique.

Yeux gros, arrondis.

Abdomen simple à l'extrémité, plus ou moins dilaté latéralement passé le milieu, surtout dans les femelles. Ventre mutique.

Prothorax peu dilaté latéralement à sa partie antérieure, rebordé sur les côtés; ordinairement étroit dans le reste de son étendue.



Corps plus ou moins allongé, habituellement lisse.
Elytres *ovalaires*, le plus souvent allongées.

Trois ocelles.

Antennes sétacées, multiarticulées; capillaires dans les femelles, plus épaisses et beaucoup plus longues dans les mâles.

Pattes longues, ordinairement simples.

Le vertex mutique, les yeux arrondis, la dilatation latérale du prothorax peu étendue ou quelquefois presque nulle; l'extrémité de l'abdomen des deux sexes, sans lames foliacées grandes et distinctes, et le ventre sans épines, forment un ensemble de caractères qui sépare ce genre des autres de sa Famille.

Les mâles diffèrent des femelles par le corps plus grêle, plus allongé, la tête et les membres moins forts (ceci est à peu près applicable à toutes les Mantides). Ils ont presque toujours plus de transparence aux élytres et les organes du vol plus amples, mieux développés.

Les Mantes ont le corps moins grêle, moins délicat que celui des Thespis, qui est presque filiforme et dont les antennes m'ont paru plus longues, toutes proportions gardées.

Les espèces paraissent répandues dans les parties chaudes de tous les pays.

PREMIÈRE DIVISION. 158

Prothorax long, notablement prolongé en arrière, à partir de sa dilatation.

PREMIÈRE SUBDIVISION. 180

Abdomen presque linéaire dans toute son étendue, même dans les femelles.

A. Prothorax très-allongé, presque sans dilatation antérieure.

1. * Mante desséchée. — *Mantis exsiccata.*

(Long. 3 pouces.) Elle a singulièrement d'analogie avec la *M. aridifolia*, n° 4; mais son prothorax très-allongé et sans dilatation antérieure sensible, la place évidemment dans le groupe A de la première subdivision. Sa tête d'ailleurs est notablement plus petite que celle de l'*aridifolia*.

Corps d'un brun-jaunâtre, sans doute vert dans l'insecte vivant. Tête fort petite; yeux grands. Prothorax de quinze lignes de long, unicaréné au milieu; rebordé et très-finement denticulé latéralement. Elytres plus longues que l'abdomen, étroites, lancéolées : marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un jaune verdâtre opaque, assez largement lisérée de blanc au bord antérieur; le reste de l'élytre un peu transparent, chargé d'une multitude de stries transverses qui le rendent un peu obscur; angle interne diaphane, à réticulation plus lâche et par conséquent à mailles plus grandes que celles de l'élytre même. Ailes transparentes, de la longueur des élytres, étroites et lancéolées comme elles; leur sinus très-prononcé, paraissant presque comme échancré. Bord antérieur des ailes offrant dans ses trois premiers quarts la teinte blanche opaque du liséré des élytres; il est chargé de nombreuses taches irrégulières, noirâtres; celles du centre évidemment plus grandes que les autres. Jusqu'au sinus les nervures transversales sont très-distinctement ombrées de noirâtre, et le bout de cette partie de l'aile est fort obscur. A partir du sinus, la nuance obscure des nervures va en s'affaiblissant de plus en plus, de sorte que la moitié postérieure de l'aile en est complétement privée. Pattes grêles, de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; cuisses de devant garnies de nombreuses épines; celles du côté externe longues, aiguës, noires au bout. Abdomen long, étroit, linéaire. Les antennes manquent. Femelle.

De Java. Ma collection.

2. Mante superstitieuse. — *Mantis superstitiosa*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 19, n° 27.

Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 63, n° 34.
Mantis attenuata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. V, fig. 16.

∴ Australasien ?

2. M. fasciata, Burm. 534, 13. M. — Schaum Peters Reise 313,
A. alternata, Stål.
M. leptolyra, Licht. Linn. Trans. II. 20, 3. — Charp. Germ. Zeitschr. V. 291, 3. P.

3. Tenodera. Fund ?

Mantis fasciata, Oliv. *loc. cit.* pag. 640, nº 6, des espèces moins connues.

Mantis Leptelytra, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 20, nº 3.

(Long. 3 pouces et demi environ.) C'est une des plus grandes espèces connues. Corps d'un vert pâle. Prothorax allongé, ayant plus de seize lignes et presque sans dilatation, sensible, denticulé latéralement dans sa partie antérieure, notablement unicaréné dans son milieu. Elytres étroites, lancéolées, terminées en pointe arrondie, plus longues que l'abdomen; marge antérieure faisant environ le quart de la largeur totale de l'élytre, et d'un vert opaque, très-étroitement lisérée de blanc en avant; le reste de l'élytre est verdâtre, un peu transparent, surtout l'extrémité; angle interne fort étendu, très-transparent, à réticulation plus lâche et mailles plus grandes. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, transparentes avec une nuance verdâtre à leur extrémité, leur sinus très-fortement prononcé; bord antérieur à nervures transverses portant chacune une tache étroite, brune, ce qui forme une série longitudinale composée d'une trentaine de courtes stries de cette couleur. Abdomen presque linéaire. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures très-peu denticulées au côté supérieur: épines des cuisses et des jambes, brunes au bout, pour la plupart. Femelle.

Le mâle est d'une taille un peu plus petite; ses élytres sont plus hyalines; carène médiane prothoracique moins prononcée, ayant de chaque côté une faible trace de ligne longitudinale brune.

De Java. Ma collection.

Nota. Par la synonymie, on voit qu'Olivier a décrit cette espèce sous deux noms différents; cet auteur, ainsi que Lichtenstein, ont suivi l'exemple de Stoll, qui dit à tort que cette espèce est de Surinam.

B. Prothorax moins allongé et un peu plus dilaté que dans le groupe A.

3.' MANTE HERBACÉE. — *Mantis herbacea.*

(Long. 30 à 32 lig.) Corps d'un verdâtre pâle. Prothorax long de dix lignes, très-peu dilaté sur les côtés antérieurement, dentelé latéralement, excepté vers l'extrémité; carène médiane très

prononcée. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, étroites, allongées, terminées en pointe arrondie : marge antérieure faisant presque le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert tendre et opaque, bordé de jaune pâle antérieurement; le reste de l'élytre d'un vert pâle, à peine opaque et devenant de plus en plus transparent en s'approchant du bord interne. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, transparentes, nuancées de vert pâle; leur extrémité en pointe mousse, d'un vert un peu opaque. Abdomen à peine dilaté passé le milieu. Pattes de la couleur du corps : hanches antérieures fortement dentées au côté supérieur, l'étant à peine à l'inférieur; cuisses jaunâtres à leur face interne, leurs épines brunes à l'extrémité ainsi que celles des jambes. Antennes d'un vert jaunâtre. Femelle.

Elle me vient de la collection Latreille, notée de sa main comme étant du Sénégal.

4. Mante feuille brune. — *Mantis aridifolia*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXII, fig. 82. Mâle.

(Long. 2 pouces 8 lig.) D'un brun jaunâtre, probablement verdâtre dans l'insecte vivant. Prothorax de huit lignes de longueur, unicaréné au milieu; sa partie antérieure ayant un sillon dorsal large, assez profond, crénelé sur chaque bord. Dilatation du prothorax munie latéralement de très-fines dentelures. Elytres plus longues que l'abdomen, linéaires, un peu aiguës à leur extrémité : marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert pré opaque, étroitement lisérée de blanc antérieurement, le reste de l'élytre transparent et légèrement teinté de jaunâtre, sauf à l'angle interne, qui porte sur ses nervures transverses, des taches noirâtres. Ailes de la longueur des élytres, transparentes; bord antérieur d'un rougeâtre violacé : toutes leurs nervures transversales chargées de taches noirâtres, presque carrées, ce qui fait paraître l'aile comme quadrillée. A partir du sinus (qui est très-prononcé), les taches sont d'un noir moins intense : nervures longitudinales de l'extrémité noirâtres, ce qui produit dans cette partie quatre ou cinq stries noirâtres. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques. Epines des cuisses et des jambes, noirâtres. Antennes d'un vert jaunâtre, plus foncé à l'extrémité. Femelle.

Dans le mâle, la carène médiane du prothorax est à peine

4. M. chlorandata, Br. mss M.
M. fusca, Oliv. — la <u>chlorandata</u> a les lanceolés dentés, elle est différ.

la ♀ est la <u>Tenodera australasiae</u>, Leach
le ♂ est <u>viridifolia</u>, Stoll.

5. M. ~~Cardioptera~~. Archimantis.

indiquée ; l'angle interne des élytres est transparent, à nervures brunes. Ailes ombrées de fauve : immédiatement au-dessous du bord intérieur, à l'angle interne, est une tache noirâtre assez grande, presque carrée, suivie longitudinalement en allant vers l'extrémité, d'autres taches plus petites, placées sur les nervures. Extrémité des ailes lavée de rougeâtre violacé ; le reste tacheté de jaunâtre clair transparent, avec les nervures blanchâtres ; hanches antérieures finement denticulées au côté supérieur ; leur face externe ayant des petits points bruns rangés en une ligne longitudinale. Antennes grenues, au moins de la longueur du prothorax.

De Java. Collections de MM. Lefebvre, Dejean et Guérin, ainsi que de la mienne. M. Reiche m'a donné une femelle recueillie à la Nouvelle-Hollande.

5. * MANTE LARGE APPENDICE. — *Mantis latistylus.*

(Long. 3 pouces au moins.) Elle est remarquable par la forme des appendices abdominaux et par la brièveté des organes du vol de la femelle. Corps allongé, presque linéaire, d'un brun jaunâtre, lisse en dessus. Tête élargie ; yeux fort grands. Prothorax notablement unicaréné au milieu, long d'un pouce ; sa partie antérieure précédant l'impression transverse, est un peu rugueuse, le reste fort lisse. Elytres ne recouvrant guère que la moitié de l'abdomen, peu opaques, assez étroites, de même largeur partout, arrondies à l'extrémité et d'un brun de suie : marge antérieure étroite, ne faisant que le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un gris sale à nervures fortes, noirâtres ; angle interne incolore et transparent ; non loin de leur base on voit sur chacune, deux taches rondes, noirâtres, espacées, mais sur une même ligne transverse, touchant la côte qui sépare la marge antérieure du reste de l'élytre ; ces taches quelquefois peu sensibles. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes ; leur bord antérieur d'un brun opaque, le sinus à peine indiqué. Abdomen allongé, presque linéaire ; ses appendices longs, pubescents ; articulations basilaires distinctes, moniliformes, les autres comprimées et élargies sensiblement, ce qui donne à ces appendices une forme toute particulière. Antennes et pattes d'un brun jaunâtre ; hanches antérieures armées au côté inférieur de cinq ou six épines fortes. Femelle.

Le mâle diffère par les caractères suivants. Plus grêle dans ses proportions, mais au moins aussi long que la femelle ; ses organes du vol bien développés comme dans la plupart des Mantes. Elytres assez étroites, allant en se rétrécissant vers le bout qui est arrondi, transparentes avec la marge antérieure d'un gris opaque à sa base ; elles offrent chacune deux taches noirâtres, comme dans la femelle, mais plus petites : les ailes presqu'aussi longues que les élytres, mais bien plus amples, ont leur sinus bien prononcé.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne. Je dois le mâle à la bonté de M. Reiche.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Abdomen plus ou moins dilaté passé le milieu (surtout dans les femelles).

A. Elytres arrondies au bout.

a. Marge antérieure des élytres (au moins dans les femelles) faisant la moitié de la largeur totale de l'élytre ; sa réticulation à mailles larges et irrégulières.

6. *Mante sublobée. — *Mantis sublobata*.

(Long. 20 lig. au moins.) Corps verdâtre. Prothorax long de neuf à dix lignes, denticulé latéralement ; sa carène médiane à peine indiquée ou nulle. Elytres notamment plus courtes que l'abdomen, larges, ovalaires, d'un vert plus ou moins opaque, sauf l'angle interne qui est transparent : marge antérieure très-grande, faisant à peu près la moitié de la largeur totale de l'élytre : cellules de cette marge disposées irrégulièrement, à nervures transverses colorées d'un vert foncé qui tranche avec la couleur pâle du fond de l'élytre ; ces taches forment une sorte de damier. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes ; chaque nervure transversale chargée d'une tache ou bandelette d'un jaune citron. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures armées de dents fortes et nombreuses, aussi grandes au côté inférieur qu'au côté supérieur ; face interne de ces hanches ayant de faibles tubercules épars et jaunâtres. Les quatre cuisses

6. M. ♀.

M. pilipes, Serv. n. 22. ♂

M. brachyptera, Burm. II, 941, 47 ♀.

M. subulata, Charp. Orth. depicta. Tf. 37. ♀ ♂!

postérieures ont inférieurement, vers leur extrémité, un rudiment de lobe foliacé. Antennes verdâtres. Femelle.

Du Brésil. Collection de M. Viard ainsi que de la mienne.

b. Marge antérieure des élytres plus étroite; n'offrant distinctement que des nervures longitudinales un peu obliques.

* Elytres avec une tache discoïdale distincte.

7. Mante suppliante. — *Mantis precaria*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 114, n° 5. Femelle.

Fab, *Entom. syst.* tom. 2, pag. 20, n° 32. Femelle.

Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 628, n° 13. Femelle.

De Tigny, Hist. natur. des insect. tom. V, pag. 81. Femelle.

Lichtenstein, Monogr. des Mant. pag. 26, n° 19. (En retranchant le synonyme de Stoll, qui appartient à l'espèce suivante.) Femelle.

Mantis rogatoria, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXV, fig. 95. Femelle.

Mantis annulata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVIII, fig. 66. Mâle.

Mantis ocellata, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 639, n° 77. Mâle.

Mantis obsecraria, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 25. Mâle.

(Long. 3 pouces $\frac{1}{2}$, femelle; 2 pouces $\frac{1}{2}$, mâle.) Corps robuste dans la femelle, vert, passant plus ou moins au jaune par la dessiccation; ocelles d'un jaune brillant et transparent. Prothorax long de douze à quatorze lignes, faiblement unicaréné au milieu; ses côtés denticulés dans leurs trois quarts antérieurs. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, ovalaires, un peu acuminées : marge antérieure faisant environ le tiers de la largeur totale de l'élytre, d'un vert opaque; le reste des élytres d'un jaune verdâtre, offrant dans sa moitié postérieure des taches irrégulières incolores et transparentes : sur le disque, touchant la seconde côte, on voit une tache ferrugineuse, presque semilunaire, surmontée d'une autre tache de même forme, un peu en relief, d'un blanc pur et luisant. Ailes transparentes; chaque nervure

transverse chargée d'une tache linéaire ou bandelette d'un jaune citron : le bord antérieur d'un vert opaque ; cette couleur s'avançant jusqu'au sinus. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures assez fortement denticulées au côté supérieur et très-finement à l'inférieur. Cuisses antérieures ayant au centre de leur face interne, une large tache presque carrée, d'un brun noirâtre luisant ; leurs épines noires à l'extrémité ainsi que celles des jambes ; tarses ayant leurs articulations noirâtres. Antennes verdâtres à la base, obscures à l'extrémité. Femelle.

Le mâle est plus petit, plus grêle ; le prothorax long d'un pouce est plus finement denticulé et seulement sur les côtés de sa dilatation. Elytres plus longues, dépassant sensiblement l'abdomen, étroites, presque linéaires, arrondies au bout ; ces élytres diffèrent en outre de celles de la femelle, en ce qu'elles sont en grande partie incolores et transparentes ; marge antérieure d'un vert opaque, cette couleur s'avançant un peu sur le disque où est placée la tache semilunaire, et se terminant par des taches ou hachures transverses. Ailes de la longueur des élytres ; les nervures transversales de leur moitié antérieure, offrant seules des taches jaunes. Antennes plus longues que dans la femelle.

Un individu mâle de ma collection n'a aucune tache sur les ailes. C'est cette variété que Stoll a figurée.

Var. 1re. Femelle. Elle ne diffère que par la tache discoïdale des élytres, qui est très-grande, en forme de croissant blanc, dont la convexité est tournée en dedans ; cette convexité bordée par un autre croissant d'un brun noir. Du côté opposé l'on voit un espace irrégulier, fauve, qui va jusqu'au bord interne ; les nervures transverses dont il est chargé sont noires.

Brésil, Cayenne, Surinam, Buénos-Ayres. Assez commune dans les collections.

8. * Mante flavipenne. — *Mantis flavipennis.*

Mantis precaria, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVII, fig. 62. Femelle.

(Long. 2 pouces.) Cette espèce se distingue de la précédente, par les caractères suivants : 1º tache discoïdale et semilunaire des élytres blanche, flanquée au côté interne d'une tache brune qui vient, en s'élargissant et s'éclaircissant, rejoindre le côté externe de la tache blanche ; 2º ailes opaques, d'un beau jaune mat ; la

8. M. supplicaria. Burm. 542, 52.

hyaloptera ♂?
9. M. ~~nugatoria, Burm. 540. 41.~~

10. M. q. Stigmatoptera.
· unipunctata, Burm. II. 540. 43.

côte et l'angle du sinus verdâtres; leur bord postérieur ayant trois ou quatre lignes tranverses, interrompues, formées de taches blanches, transparentes. Pour tout le reste, elle ressemble à la Mante suppliante, dont elle n'est peut-être qu'une variété. Femelle.

Stoll la dit de Surinam. De ma collection.

9. *Mante lune. — *Mantis luna.*

(Long. 21 lig.) Elle a des rapports avec la *Mantis precaria* mâle. Corps verdâtre. Prothorax long de huit à neuf lignes, mutique latéralement; carène médiane presque nulle. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, d'un vert opaque dans leur moitié antérieure, qui se termine par des taches transverses détachées, ou hachures; elles ont une tache lunaire, moitié blanche, moitié brunâtre, bordée de brun foncé, excepté vers la seconde côte; cette tache placée vers le milieu de chaque élytre; le reste de celles-ci incolore et transparent; marge antérieure faisant environ le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes à peu près de la longueur des élytres, transparentes; leur bord antérieur verdâtre et un peu opaque; chaque nervure transverse chargée d'une tache ou bandelette d'un jaune citron; ces taches s'affaiblissant en avançant vers l'extrémité. Pattes verdâtres; hanches antérieures dentelées au côté supérieur, l'étant à peine à l'inférieur; face interne de la moitié apicale des cuisses jaune, et portant une tache d'un brun verdâtre. Jambes jaunes à épines brunes à l'extrémité, ainsi que celles des cuisses. Tous les tarses ont l'extrémité de leurs articles, noire. Antennes brunâtres. Mâle.

De Cordoba, étiquetée de la main de Latreille et de sa collection.

Nota. La *Mantis hyaloptera* (Perty, *Delect. animal.* pag. 117, Pl. 23, fig. 6) a des rapports avec l'espèce décrite ci-dessus; mais la tache lunaire des élytres est transparente ainsi que leur marge antérieure; dans la *luna* ces parties sont tout à fait opaques, de plus dans celle-ci les nervures transverses des ailes ont une ban delette jaune.

10. *Mante mouchetée. — *Mantis flavoguttata.*

(Long. 20 lig.) Corps d'un vert jaunâtre ou brunâtre. Prothorax long de près de dix lignes, dentelé latéralement; dentelures

noirâtres, distantes et obtuses; carènc médiane nulle. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires; marge antérieure faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre, et d'un vert opaque. Les deux premiers tiers du reste des élytres, d'un jaune un peu verdâtre, opaque, et présentant des mouchetures transparentes et incolores; on voit vers le milieu de l'élytre, touchant la seconde côte, une tache lunaire, assez grande, d'un brun foncé, chargée de deux ou trois points transparents et brunâtres. Bord postérieur des élytres, largement transparent et incolore. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, d'un jaune opaque dans leurs deux premiers tiers avec des taches ou hachures de cette même couleur, vers l'extrémité qui est transparente; bord antérieur et apical d'un vert légèrement opaque mêlé de brun. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures un peu dentées au côté supérieur. Ces dents noirâtres et distantes; côté inférieur à peine denticulé; leur face externe avec trois ou quatre taches d'un brun pâle; face interne noire à l'extrémité; cuisses avec leur face externe tachée comme celle des hanches; leur face interne noire à la base, et nuancée de brun pâle au milieu. Epines en grande partie noires. Les quatre pattes postérieures, avec l'extrémité des cuisses, brune; jambes tachées de brun à la base et à l'extrémité, ainsi que les tarses. Femelle.

Collection de M. Viard, où elle est indiquée de Cayenne.

11. Mante simulacre. — *Mantis simulacrum*, Fab. Entom. syst. tom. 2, pag. 21, n° 34.

Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 24.

Mantis unimaculata, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 640, n° 9.

Mantis notata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XII, fig. 49.

(Long. 2 pouces à 2 pouces ½, femelle; 20 lig. mâle.) Corps vert. Prothorax long d'un pouce, denticulé latéralement jusqu'au delà des trois quarts; carène médiane prononcée. Elytres de la longueur de l'abdomen, en ovale-allongé, opaques et d'un beau vert; marge antérieure faisant le tiers de la largeur totale de l'élytre; première et seconde côte, blanches. On voit sur le disque une tache oblongue, plus ou moins grande, d'un blanc jaunâtre, plus ou moins entourée d'un cercle brun; angle interne de la base, incolore et transparent. Ailes de la longueur des élytres,

biocculata, Burm. — Descr. de l'Egypte. Orth. pl. I. fig. 13.
M. antea [illegible] Burm.

var. = bimaculata, Burm. 537. 35. — Egypt. I. 10, 11.

M. ?. Hierodula

transparentes, bordées antérieurement et à l'extrémité, d'un peu de vert; réticulations blanchâtres. Pattes vertes; hanches antérieures fortement denticulées au côté supérieur; finement à l'inférieur, offrant à leur face interne, le long du bord, trois taches presque carrées, d'un blanc jaunâtre, également espacées, mais qui s'oblitèrent quelquefois totalement. Epines des cuisses et des jambes, noires à l'extrémité. Antennes d'un vert jaunâtre. Femelle.

Le mâle est plus petit et plus grêle. Prothorax long de six lignes et demie; lisse, sans carène médiane distincte, ni dentelures latérales. Elytres plus longues que l'abdomen, ayant leur moitié postérieure transparente à réticulations blanchâtres; hanches antérieures moins épineuses au côté supérieur que dans la femelle; côté inférieur mutique. Antennes presque aussi longues que le prothorax.

Var. 1re. [Femelle. Dans cette variété la couleur verte est remplacée par un brun fauve, tacheté de jaunâtre. Quelques individus ont une tache brune luisante, à la face interne des cuisses antérieures.

Du Sénégal, du Bengale et d'Égypte. Trouvée par M. A. Lefebvre dans l'Oasis de Bahryeh.

La variété se trouve dans ces mêmes contrées. M. A. Lefebvre l'avait regardée comme une espèce particulière en la désignant dans sa collection sous le nom de *M. Zabou*.

12. *Mante patellifère. — *Mantis patellifera.*

(Long. 21 lig.) Elle ressemble beaucoup, par ses couleurs, à la variété brune de la Mante simulacre. Corps d'un brun fauve clair. Prothorax long de six lignes, unicaréné au milieu, denticulé latéralement jusqu'au delà de sa moitié. Dessous du prothorax d'un fauve-jaunâtre avec deux larges bandes transverses noires, placées près de la base, l'une au-dessus de l'autre. Elytres de la longueur de l'abdomen, assez opaques; marge antérieure faisant le tiers de la largeur totale; elles sont d'un brun fauve, avec de petites taches jaunâtres, leur disque ayant une tache étroite, oblongue, d'un blanc jaunâtre; angle interne de la base, transparent et incolore. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes avec le bord antérieur, et l'extrémité d'un brun fauve; leurs réticulations brunâtres. Pattes brunes; hanches anté-

rieures un peu denticulées au côté supérieur, l'inférieur l'étant à peine. Elles offrent chacune à leur face interne, le long du bord, deux ou trois petites palettes orbiculaires, saillantes, lisses et jaunes (1). Cuisses antérieures un peu jaunâtres à leur face interne; leurs épines internes noires, les externes jaunâtres à pointe noire; jambes jaunâtres à leur face interne; épines externes de cette couleur, les autres jaunâtres à pointe noire. Antennes d'un fauve jaunâtre, plus foncées vers l'extrémité. Femelle.

Le mâle a les élytres plus longues, dépassant l'abdomen de cinq lignes, plus transparentes; les ailes de la longueur des élytres; le prothorax plus étroit que dans la femelle, plus finement denticulé, et seulement dans sa partie dilatée; les bandes noires transverses du dessous, sont moins distinctes.

De Java. Collection de M. A. Lefebvre et de la mienne.

13. Mante pustulée. — *Mantis pustulata*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XX, fig. 73. Mâle.

(Long. 2 pouces.) Corps d'un vert pré. Prothorax long de huit lignes, ayant au milieu une carène saillante, roussâtre; côtés du prothorax denticulés dans les trois premiers quarts de leur longueur; leur rebord large, roussâtre. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre; d'un vert pré opaque avec ses deux côtes jaunâtres; sur le disque de chaque élytre, touchant la seconde côte, il y a une tache blanchâtre, étroite, transverse, flanquée de chaque côté d'une tache d'un brun violacé. Le reste de l'élytre est transparent, un peu lavé de vert. Ailes guère moins longues que les élytres, transparentes, nuancées de vert à leur pointe, et le long du bord antérieur qui porte six à sept taches égales, presque arrondies, alignées longitudinalement, et d'un brun violacé; hanches antérieures vertes, leur côté supérieur muni de dentelures jaunâtres, distinctes.

(1) Ces palettes en relief ne seraient-elles qu'accidentelles? formées peut-être par des corps étrangers, car leur nombre varie. Quelquefois on en voit deux sur une hanche et trois sur la parallèle. Pourtant tous les individus que j'ai examinés, étaient pourvus de ces palettes; et je les ai encore rencontrées dans la *Mantis bipapilla*, n° 16.

B. M.

15. M. Variegata, sarm.
var. m 13 ?

Cuisses antérieures vertes, à face interne jaunâtre, portant une tache carrée, noire et luisante, près de la jonction avec la hanche; leurs épines jaunes à pointe noire; jambes antérieures jaunâtres, leurs épines noires à l'extrémité. Pattes intermédiaires et postérieures d'un vert jaunâtre. Tarses jaunâtres ainsi que les antennes. Femelle.

Le mâle n'a point de dentelures le long des côtés du prothorax, ni de carène médiane; ses hanches antérieures n'ont que des rudiments d'épines. Les nervures transversales des ailes sont bordées de noirâtre.

Nota. Dans une variété de ce dernier sexe, faisant partie de la collection de M. Dejean, les élytres offrent, outre la tache blanche discoïdale accompagnée de deux taches d'un brunâtre violacé, cinq à six autres taches de cette dernière couleur, alignées longitudinalement, comme celles des ailes, et espacées régulièrement.

Ile-de-France. De la collection de M. le comte Dejean, et de la mienne.

14. * MANTE VOISINE. — *Mantis vicina*.

(Long. 22 lig.) Elle n'est peut-être qu'une variété de la femelle précédente, dont elle ne diffère que par la forme du corps; plus courte, plus épaisse; le prothorax moins étroit, plus sensiblement dilaté sur les côtés, antérieurement, à dentelures latérales plus fortes, et occupant presque toute sa longueur. La tête plus large, l'abdomen plus élargi, plus ovalaire. Les élytres et les ailes plus courtes, et ne dépassant pas l'abdomen. Les premières plus ovalaires, d'un vert opaque, avec leur angle interne basilaire transparent. Femelle.

Du Sénégal. Ma collection.

15. MANTE VARIÉE. — *Mantis variegata*, Stoll, Spect. et Mant. etc. Pl. XI, fig. 41. Femelle.

— Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 638, n° 68. Femelle.

Mantis adspersa, Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 30, n° 30.

(Long. 28 lig. femelle; 20 lignes, mâle.) Tête, corps et pattes d'un gris clair. Prothorax long de neuf lignes, unicaréné au milieu, rebordé latéralement; le rebord de sa partie dilatée, finement denticulé. Elytres plus longues que l'abdomen, transparentes; marge antérieure étroite, faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre, marbrée de taches brunâtres; irré-

gulières ; le reste de l'élytre parsemé de taches et d'atômes brunâtres ; le long de la nervure longitudinale il y a six ou sept taches oblongues, irrégulières, alignées, mal circonscrites. Ailes de la longueur des élytres, transparentes, leur disque d'un brun d'écaille ; les nervures transversales sont pour la plupart entourées de cette même couleur ; le bord antérieur est chargé d'une dizaine de taches brunâtres, également espacées et alignées ; ces ailes ont leur sinus bien prononcé, et portant à l'extrémité, des nervures transverses, obliques, serrées, nombreuses et fines, contrastant avec les autres nervures transversales, qui sont écartées les unes des autres ; tout le bord postérieur de l'aile est incolore, sans nuance obscure ; hanches antérieures distinctement épineuses ; cuisses de devant ayant à la base de leur face interne une grande tache d'un beau noir luisant. Antennes longues, obscures, capillaires. Femelle.

Le mâle ne diffère que par une taille plus petite, et le corps plus grêle ; la carène médiane du prothorax est à peine indiquée, et le rebord de la partie dilatée n'a point de dentelures apparentes.

Ile-de-France. Collection de M. Marchal.

16. *Mante a deux mamelons. — *Mantis bipapilla.*

(Long. 2 pouces, ou à peu près.) Corps vert, passant au jaune et à l'olivâtre par la dessiccation. Prothorax long de sept à huit lignes ; faiblement unicaréné au milieu, rebordé et denticulé latéralement, surtout dans sa partie dilatée. Elytres plus longues que l'abdomen, allongées, ovalaires, arrondies au bout ; marge antérieure d'un vert pré opaque, faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre ; le reste de celles-ci transparent dans les deux sexes, un peu verdâtre, chargé de nombreuses nervures ; angle interne à mailles grandes, et réticulation fort lâche : vers le milieu de chacune il y a, touchant la nervure longitudinale, une tache blanche, oblongue, un peu en relief. Ailes de la longueur des élytres, transparentes ; le bout du sinus d'un verdâtre obscur. Abdomen ovalaire, assez large dans son milieu. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures ayant au côté inférieur plusieurs inégalités, et en outre deux mamelons aplatis, mousses, distincts (1). Les antennes manquent. Femelle.

(1) Voyez la note de la Mante n° 12.

1§. 721. ou 12 ? Hierodula

pattes en dessous jaunes, postér. av. 3 bandes brunes, la dernière avec 2 points jaunes élevés. — Charp. Germ. Zeitschr. III. 291. 82.

17. ~~[illegible]~~ vaiide, Burm.

M. dimidiata Burm. II. 535. 39 ♀

? conspersa, Burm. 534. 18. ♂

Le mâle ne diffère que par sa taille un peu moindre, et l'abdomen plus étroit.

Nota. Il est assez rare, dans cette division, de trouver des femelles à élytres aussi transparentes que celles de leurs mâles.

De Java. Ma collection.

17. *Mante col-étendu. — *Mantis extensicollis.*

(Long. 2 pouces, 2 pouces $\frac{1}{2}$, 3 pouces.) Elle varie pour la grandeur. Corps vert; ocelles fort saillants. Prothorax remarquable par une dilatation latérale ayant deux lignes environ dans sa plus grande largeur, et qui s'étend de chaque côté, en se rétrécissant en avant et en arrière, ce qui donne au prothorax une forme ovalaire (1). Il est unicaréné au milieu, distinctement rebordé et denticulé tout le long de sa dilatation, sa longueur est d'environ un pouce dans l'individu le plus grand. Elytres ovalaires, assez larges, de la longueur de l'abdomen, arrondies au bout, d'un vert pré opaque, ayant au milieu, touchant la côte longitudinale, une tache blanche, oblongue, un peu opaque; marge antérieure faisant à peu près le tiers de la largeur totale de l'élytre; angle interne un peu transparent. Ailes hyalines, de la longueur des élytres; leur bord antérieur d'un jaunâtre opaque, ainsi que leurs nervures. Abdomen ovale, très-élargi dans le milieu, et d'une épaisseur remarquable; antennes et pattes d'un jaune verdâtre; hanches antérieures épineuses des deux côtés, mais plus fortement au côté inférieur. Femelle.

Le mâle diffère par le corps et les pattes plus grêles; les élytres transparentes, sauf la marge antérieure; les ailes transparentes partout; les hanches antérieures bien moins épineuses, et les dentelures de l'extension prothoracique à peu près nulles; l'abdomen, quoique moins élargi que celui de la femelle, l'est encore beaucoup pour un mâle de ce genre.

De Java. Ma collection.

** Elytres sans tache discoïdale.

18. *Mante cuticulaire. — *Mantis cuticularis.*

(Long. 2 pouces $\frac{1}{2}$, femelle; 2 pouces au moins, mâle.) Corps

---

(1) Cette expansion rappelle un peu celle qu'offre dans de très-grandes dimensions, le genre Chæradode.

d'un brun verdâtre ou jaunâtre. Prothorax long de plus d'un pouce, légèrement dentelé latéralement, et presque jusqu'au bout ; carène médiane presque nulle. Elytres plus courtes que l'abdomen, assez opaques, d'un brun jaunâtre ; irrégulièrement tachées de noirâtre, et offrant en outre un gros point noir placé près de la seconde côte, vers le centre de l'élytre ; marge antérieure faisant à peine le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes courtes, n'atteignant pas la longueur des élytres, ayant presque la couleur et l'apparence d'une pelure d'oignon ; elles sont blanchâtres dans leur tiers antérieur, sauf à l'extrémité qui est semblable au reste de l'aile ; les deux tiers postérieurs brunâtres, à nervures transverses blanches, se détachant sur le fond brun, et formant une multitude de petits carreaux irréguliers. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures assez fortement dentées au côté supérieur, très-peu à l'inférieur ; face interne munie de faibles tubercules épars, jaunâtres ; cuisses ayant l'extrémité de leurs épines, noire. Femelle.

Le mâle est plus grêle. Son prothorax n'a que sept lignes de longueur ; il est mutique latéralement. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, transparentes, d'un brun jaunâtre sans taches. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, transparentes comme elles, et totalement brunâtres, à nervures transverses blanches.

De Buénos-Ayres. La femelle de la collection de M. le comte Dejean ; le mâle, de la mienne.

19. *Mante éclaboussée. — *Mantis conspurcata*.

(Long. 10 à 12 lig.) Corps verdâtre. Prothorax long de huit à neuf lignes, peu élargi dans sa partie antérieure, distinctement caréné au milieu, rebordé et lisse latéralement. Elytres transparentes, incolores ; marge antérieure étroite ; elles ont chacune, du milieu à l'extrémité, un certain nombre de points irréguliers, noirâtres, répandus sans ordre, dont quelques-uns ne sont que des atômes. Ailes un peu moins longues que les élytres, transparentes dans toute leur étendue ; leur premier tiers incolore, ayant vers l'extrémité quelques points dispersés, à peu près comme ceux des élytres ; les deux derniers tiers des ailes noirâtres, chargés d'un grand nombre de nervures transverses, blanchâtres. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures offrant

15. Carolina ♂ ?

M. 21. M. vitrea, Burm. 532, 7. ♀ ♂
Cham. Germ. Zeitsch. III, 289.
M. gymnopyga, Burm. 581. ♀
M. ingicornis, Burm. l.c. 290.

quelques épines à leur côté supérieur (les antennes manquent). Mâle.

Amérique septentrionale. Elle m'a été donnée par M. Leroux, de Rouen.

20. *Mante salie. — *Mantis inquinata*,

(Long. 2 pouces ½.) Corps d'un jaune pâle. Prothorax long de près de dix lignes, grêle, mutique latéralement; carène médiane prononcée. Elytres de la longueur de l'abdomen, assez étroites, ovalaires, jaunâtres, transparentes, leurs trois quarts postérieurs offrant une multitude de petits points ou taches irrégulières, de couleur brune; marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres; jaunâtres à leur base, d'un brun transparent à nervures transverses jaunâtres, dans le reste de leur étendue. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures légèrement denticulées au côté supérieur, ces dentelures très-distantes. Epines des cuisses et des jambes, brunes. Antennes brunes avec la base jaunâtre. Mâle.

Collection de M. Dejean; notée de la Caroline du Sud, de la main de Latreille.

21. *Mante carée. — *Mantis pellucida*.

(Long. 20 lig.) Corps vert pâle. Tête jaunâtre, avec une ligne étroite, noire, entre les yeux, au niveau des ocelles; l'intervalle qui est entr'eux, noir. Prothorax long de six lignes, étroit, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, pas très-étroites, d'un verdâtre pâle et transparent; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, et de même couleur qu'elles. Pattes verdâtres; hanches antérieures mutiques, leurs cuisses d'un jaune assez prononcé à épines noires; leur face interne offrant vers la base deux points noirs assez espacés. Epines des jambes ayant leur extrémité noire; les quatre tarses postérieurs d'un vert noirâtre. Antennes d'un brun jaunâtre. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Nota. La *Mantis sancta*, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 21,

n° 33, que nous ne connaissons pas, a quelques rapports avec la *pellucida*, par les pattes antérieures. Mais la description de la *sancta*, et la patrie que l'auteur lui assigne, ne conviennent pas à notre espèce.

22. *Mante pieds-velus. — *Mantis pilipes.*

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un verdâtre tirant sur le brun. Prothorax long de neuf lignes, mutique latéralement, ou à peine denticulé, sans carène médiane. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites, transparentes; marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre; elles offrent une bande longitudinale étroite, d'un brun verdâtre, s'étendant tout le long de la seconde côte, en la débordant un peu intérieurement. Ailes transparentes, presqu'aussi longues que les élytres, ayant une teinte verdâtre un peu opaque, vers l'extrémité apicale. Pattes verdâtres; les antérieures glabres, leurs hanches aplaties, à face interne munie de légers tubercules épars et jaunâtres; elles ont le côté supérieur, ainsi que l'inférieur, armés de dents nombreuses, les unes fortes, les autres très-petites, entremêlées; cuisses et jambes à dents d'un brun jaunâtre. Les quatre pattes postérieures velues, à poils fins, serrés, assez longs et brunâtres. Antennes d'un brun-jaunâtre. Mâle.

Du Brésil. Collections de MM. Lefebvre et Viard, ainsi que de la mienne.

23. Mante ornée. — *Mantis ornata*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XIX, fig. 69.

(Long. 20 lig.) D'un fauve plus ou moins foncé. Tête ayant une tache transversale étroite, noire, au-dessus du labre. Ocelles avec un peu de noir à la base. Prothorax long de six lignes, chargé de granulosités, mais presque mutique latéralement; un petit tubercule est placé de chaque côté du bord postérieur; au-dessus de ce bord sont deux petites taches noires, presque triangulaires, rapprochées l'une de l'autre. Elytres ovalaires, opaques, d'un violet sombre, le disque un peu plus clair; leur bord antérieur d'un jaune pâle; vues à la loupe elles paraissent tachetées d'obscur; leur marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu transparentes, d'un pourpre foncé; tout leur disque chargé de petits traits transversaux, jaunâtres;

22. ~~192~~ M. ♂ Du u'6. sublobata, Serv.

M. pilipes, Burm. Germars Zeitschr. II, 31.

23. M. Gonetista.

24. ~~[illegible]~~ M. Mentis.

25. M.

une large bande transverse de cette couleur sépare du disque la marge postérieure des ailes, qui est distinctement sinuée extérieurement. Abdomen lisse, d'un brun luisant en dessus. Appendices latéraux grands, pubescents, brunâtres ainsi que les filets sexuels. Dessous du corps luisant. Pattes fauves; les antérieures à hanches lisses, luisantes, avec une bande noire longeant le bord interne; cuisses ternes, granuleuses à leur face externe; leur canal lisse et luisant, ses épines noirâtres; face interne des cuisses avec une large tache noire, diminuant de largeur en se prolongeant vers l'extrémité : jambes ayant au milieu une petite tache noire; leurs épines noirâtres. Pattes intermédiaires et postérieures à cuisses ternes et granuleuses en dessus, lisses en dessous; jambes ayant trois anneaux bruns; tous les tarses avec leurs articulations brunes. Antennes brunes avec le premier article fauve. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Collection de M. A. Lefebvre.

24. * Mante pieuse. — *Mantis pia.*

Mantis oratoria, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVII, fig. 64.

(Long. 30 lig. environ.) Corps d'un vert passant au jaune par la dessiccation. Prothorax long de neuf lignes à peu près, dentelé latéralement, sauf à sa partie postérieure; carène médiane prononcée. Elytres plus longues que l'abdomen, assez étroites, terminées en pointe arrondie : marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre, d'un vert opaque; cette couleur s'affaiblissant graduellement; tiers postérieur de l'élytre transparent. Ailes presque de la longueur des élytres, entièrement transparentes, excepté à leur extrémité qui est d'un vert légèrement opaque. Pattes de la couleur du corps : hanches antérieures presque mutiques, ayant une grande tache noire, allongée, vers la base de leur face interne. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. De ma collection. Stoll la dit de la côte de Coromandel.

25. Mante religieuse. — *Mantis religiosa*, Linn. *Syst. nat.* p. 690, n° 5.

Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 20, n° 31. (En y ajoutant la synonymie de Geoffroy.)

Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 627. n° 10.

Mantis oratoria, *id*. pag. 628, n° 11. (En excluant la synonymie de Linné et de Fabricius.)

— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 26. (En rejetant la variété b et le synonyme de Stoll, Pl. V, fig. 19.)

Mantis religiosa, Touss. Charp. *Horæ entom*. pag. 86.

— Brullé, Hist. nat. des Insect. tom. IX, Pl. 5, fig. 2.

La Mante, Geoff. Ins. Paris, tom. I, pag. 399, n° 1. Pl. 8, fig. 4. Femelle.

(Long. 2 pouces, femelle; un pouce $\frac{1}{2}$, mâle.) Corps d'un vert clair. Prothorax long de six lignes, unicaréné au milieu; ses côtés jaunâtres et denticulés dans leurs trois quarts antérieurs. Elytres dépassant un peu l'abdomen, d'un vert glauque, peu transparent; marge antérieure lisérée de jaunâtre et faisant le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, un peu verdâtres, transparentes, tachées d'obscur à l'extrémité; hanches antérieures légèrement denticulées au côté supérieur, et à peine à l'inférieur; face interne avec des points granuleux jaunâtres, et à leur base une large tache ovale, tantôt noire, tantôt blanche cerclée de noir. Cuisses antérieures ainsi que les jambes, jaunâtres en dedans; leur canal bordé d'épines, noirâtres à l'extrémité. Pattes intermédiaires et postérieures de la couleur du corps ainsi que tous les tarses. Antennes noirâtres. Femelle.

Le mâle n'a les côtés du prothorax denticulés que du bord antérieur jusqu'à l'impression transversale. Elytres à marge antérieure plus étroite que dans la femelle et presque transparente, lisérée de roussâtre : le reste de l'élytre tout à fait transparent, lavé de vert à la base. Ailes transparentes, teintées de vert au bord antérieur; l'extrémité un peu roussâtre. Antennes de cette dernière couleur.

Var. 1re. D'un brun roussâtre uniforme.

Mantis striata, Fab. ? *Ent. syst*. tom. 2, pag. 20, no 30.

Commune dans le midi de la France. On dit l'avoir trouvée dans la forêt de Fontainebleau.

J'ai reçu la variété brune, des environs de Dijon, de feu Gueneau de Mussy; elle m'a été donnée aussi par M. Amédée de Saint-Fargeau, qui l'avait prise à Saintes.

26. M. ~~[illegible]~~ emortuali, 5a.

27. M. Burm. 540. 44. 7. ivis.

26. MANTE PRASINE. — *Mantis prasina*.

(Long. 2 pouces.) Elle ressemble beaucoup à la Mante religieuse, mais elle est plus grêle dans toute ses proportions, entièrement d'un vert tendre. Prothorax unicaréné au milieu, rebordé latéralement, très-finement denticulé sur le rebord de sa partie dilatée, et long de huit lignes. Elytres opaques, d'un vert pomme, avec tout le bord postérieur transparent et incolore : marge antérieure étroite, ne faisant guère que le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, très-transparentes, le bord antérieur et l'extrémité teintés de verdâtre ; leur sinus prononcé, et leurs nervures blanchâtres. Antennes et pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures mutiques, ayant à leur face interne trois ou quatre points calleux, brunâtres, arrondis et luisants : face interne des cuisses antérieures largement bordée de jaune à la partie inférieure. Femelle.

Recueillie à l'Ile-de-France par M. Marchal, et de sa collection.

27. MANTE PRÊCHEUSE. — *Mantis oratoria*, Linn. *Syst. natur.* pag. 690, n° 6.

G. M. masculus, *id. Mus. Ludovic*, pag. 115, n° 6.

Mantis oratoria, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 20, n° 31. (En rejetant la plupart des synonymes et la variété b, qui appartiennent à la *Mantis religiosa*.)

— Latreille, *Gener. Crust. et Ins.* tom. III, pag. 92.

— Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 89. Mâle et femelle.

Mantis oratoria, var. b. Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 28, n° 26. (En excluant toute la synonymie, sauf celle de Linné.)

Mantis bella, Ahrens, *fasc.* VI, *tab.* 16. Femelle.

Mantis fenestrata, Brullé, Expédit. de Morée, pag. 84, n° 47. Pl. XXIX, fig. 5.

(Long. 15 lig., femelle ; 17 lig., mâle.) Corps vert. Tête ayant deux points saillants, placés au-dessus du labre. Prothorax long de six lignes, sans carène ; ses côtés très-finement denticulés dans leur moitié antérieure. Elytres plus courtes que l'abdomen, d'un vert opaque ; seconde côte jaunâtre ; marge antérieure faisant le quart de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, transparentes : bord antérieur d'un roussâtre clair avec des points transparents. Leur disque portant une grande tache

arrondie, d'un noir bleuâtre luisant, au dehors de laquelle on voit plusieurs bandelettes transversales de cette couleur, la dernière touchant presque le bord inférieur; hanches antérieures denticulées au côté supérieur, ayant des points granuleux à leur face interne, mais point de tache. Epines des cuisses et des jambes noirâtres à l'extrémité. Pattes intermédiaires et postérieures de la couleur du corps ainsi que les tarses. Antennes verdâtres à la base, noires à l'extrémité. Femelle.

Le mâle a le prothorax cilié latéralement, mais sans dentelures. Ses élytres, au moins de la longueur de l'abdomen, sont transparentes, lavées de vert, notamment sur la marge antérieure.

France méridionale, côtes maritimes de Provence et de Languedoc. M. A. Lefebvre l'a prise en Sicile.

Nota. La *Mantis fenestrata*, Brullé (*loc. citat.*), nous paraît être l'*oratoria*, ou tout au plus une légère variété.

28. Mante vitrée. — *Mantis vitrata*, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 639, n° 1.

Mantis forficata, Stoll, Spect. et Mant. Pl. I, fig. 2.
Mantis monacha, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 21, n° 35?
— Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 30, n° 32.

(Long. 14 à 15 lig.) Corps grêle, d'un vert pâle. Prothorax étroit, ayant environ quatre lignes de longueur, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres transparentes, nuancées de vert, plus longues que l'abdomen, ovalaires, assez étroites: marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre; leur seconde côte plus fortement teintée de vert. Ailes de même teinte que les élytres et de leur longueur. Pattes d'un jaune verdâtre: hanches antérieures mutiques; cuisses et jambes ayant leurs épines jaunâtres à pointe noire; ces cuisses ont quelquefois à leur face interne deux ou trois petites lignes ou traits noirs. Antennes d'un jaune verdâtre. Mâle.

Cap-de-Bonne-Espérance, Sénégal. Collection de M. Dejean et de la mienne.

Nota. Cette espèce ressemble un peu à la *M. pellucida*, n° 21, mais elle en diffère par son corps notablement plus petit, et bien plus grêle; par sa tête dépourvue de ligne noire; enfin par ses pattes antérieures d'une couleur uniforme.

28. M. M. prasina, Burm. 583, 55. f.
M. fenestrata " 531. 5. P. — Fab. II. 33. 38. — Schaum. Col. Reis. 182.
Egypt. I. f. 15. A. P.!
Jaune ou peu opposites.

M. 29. Theoclites. – Burm. 572, 53.
Guér. Sagra. Ins. p. 349.
? M. 3-punctata, Burm. 572, 10 ♂. – Chevr. germ. zeitschr. V. 304, 22.

Obs. M. Lichtenstein (*loco citato*), rapporte à la *M. monacha*, Fab. la fig. 2 de Stoll, que je donne comme appartenant à la *M. vitrata* d'Olivier. La synonymie de Fabricius me paraît douteuse, parce que cet auteur dit que les jambes antérieures ont deux points testacés, qui n'existent pas dans la *vitrata*. En outre, M. Lichtenstein compare la *monacha* à la *precaria*, en ajoutant qu'elle est moitié plus petite : or il n'existe aucune ressemblance entre la fig. 2 de Stoll et la *Mantis precaria*.

B. Elytres terminées en pointe aiguë.

29. Mante a ceintures. — *Mantis cingulata*, Drury, *Illustr.* tom. 2, pag. 89. Pl. XLIX, fig. 2.

Stoll, Spect. et Mant. etc. Pl. IX, fig. 32.
Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 27, no 22.
Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 635, no 49.

(Long. 3 pouces.) Corps d'un brun fauve. Tête ayant au milieu, entre les antennes, deux tubercules aigus. Prothorax long de dix-huit lignes, unicaréné au milieu, et couvert, tant en dessus qu'en dessous, de petits points élevés, noirâtres; ses bords latéraux denticulés; les dentelures de la base peu sensibles. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen, ovalaires, terminées en pointe, par suite d'une échancrure placée aux trois quarts du bord supérieur et s'étendant obliquement jusqu'au bout de l'élytre : celles-ci vertes et opaques, ayant sur le disque, derrière la côte longitudinale, deux taches irrégulières brunes, l'une à côté de l'autre, l'interne plus petite; le bout de l'élytre tacheté de brun; marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, un peu pointues au bout, d'un brun transparent avec leur bord antérieur d'un fauve opaque, plus foncé à l'extrémité : au-dessous de celle-ci est un espace transparent et incolore, ainsi que les nervures transversales. Bord postérieur des segments de l'abdomen noirâtres en dessus. Pattes antérieures rugueuses, fauves, tachetées de brun; hanches denticulées au côté supérieur, rugueuses à l'inférieur : face interne fauve avec une tache noire, arrondie, placée à l'extrémité. Épines des cuisses et des jambes jaunâtres à pointe brune. Pattes intermédiaires et postérieures de la couleur du corps, piquetées de noirâtre. Femelle.

Le mâle a l'échancrure des élytres plus profonde et presqu'à angle droit ; ses ailes sont moins aiguës que dans la femelle.

Brésil, Mexique, Antilles. De la collection de M. Viard.

DEUXIÈME DIVISION.

Prothorax court, à peine prolongé en arrière à partir de sa dilatation.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Marge antérieure des élytres distinctement réticulée, les mailles larges et irrégulières.

30. *MANTE FRIGANOÏDE. — *Mantis phryganoides.*

(Long. 16 lig.) Corps grisâtre. Tête assez large. Prothorax court, n'ayant que quatre lignes seulement; assez large, sans carène médiane; il est un peu bosselé en dessus, et mutique latéralement. Elytres plus longues que l'abdomen, ovalaires, transparentes, tachetées de noirâtre, à peu près de la même manière que les ailes de plusieurs grandes espèces de Friganes : marge antérieure faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre : cellules de cette marge disposées irrégulièrement, ainsi que presque toutes celles du reste des élytres. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, transparentes, sans taches, excepté à leur extrémité, où l'on en voit quelques-unes petites et noirâtres. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures denticulées, principalement au côté supérieur; cuisses à épines noires, ayant une rangée de petits tubercules jaunâtres au côté externe, et une autre semblable entre la double rangée d'épines. Jambes ayant une partie de leurs épines noires à l'extrémité. Les quatre cuisses postérieures tachetées de brun à l'extrémité, ainsi que les jambes et les tarses. Antennes de la couleur du corps. Mâle ?

Amérique septentrionale. Elle me vient de la collection de feu Latreille.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Marge antérieure des élytres sans réticulation distincte, n'offrant que des nervures longitudinales obliques.

30. Mr [illegible] M. [illegible] [illegible], [illegible]
Cuba. [illegible] [illegible].

31. M. ♂♀. A. fuscata, Steph.? fig. 70. 8.
Immatura Charp. pl. 28.

32 Acontista Truncata, Fabr.

A. Ailes ayant toutes leurs nervures transverses semblables.

a. Prothorax étroit, n'étant dilaté qu'à l'ordinaire, sur les côtés de sa partie antérieure, et rétréci près de la tête.

31.* MANTE ANNULIPÈDE. — *Mantis annulipes.*

(Long. un pouce environ.) Corps verdâtre, tacheté de brun et de jaunâtre. Prothorax court ; de trois lignes, mutique latéralement ; carène médiane peu prononcée. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen, ovalaires, légèrement opaques, verdâtres, irrégulièrement tachetées de brun : marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes un peu plus courtes que les élytres, d'un brun d'écaille pâle et transparent : bord antérieur jaunâtre. Pattes d'un vert jaunâtre ; cuisses, jambes et tarses des quatre pattes postérieures, annelés de brun. Pattes antérieures tachetées irrégulièrement de cette couleur ; leurs hanches mutiques ; face interne avec une bande longitudinale d'un noir luisant, paraissant formée de deux ou trois taches presque réunies. Epines des cuisses et des jambes, noires en totalité ou en partie. Antennes brunâtres. Femelle.

Du Brésil et de Cayenne. Collections de MM. Dejean et Viard, ainsi que de la mienne.

32.* MANTE MULTISTRIÉE. — *Mantis multistriata.*

(Long. un pouce.) Corps brunâtre. Prothorax court, ayant trois lignes, très-dilaté sur les côtés antérieurement, mutique latéralement ; sans carène médiane. Elytres presqu'aussi longues que l'abdomen, ovalaires, d'un brunâtre opaque : marge antérieure faisant environ le tiers de la largeur totale de l'élytre ; le reste tacheté de brun plus foncé, offrant vers le milieu, touchant la seconde côte, un point noirâtre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, d'un brun d'écaille presque transparent ; leur quart antérieur ayant ses nervures transverses légèrement blanchâtres ; celles du reste de l'aile d'un blanc plus pur et plus prononcé, ce qui simule une multitude de petites stries. Extrémité plus pâle avec une tache terminale d'un brun d'écaille. Pattes tachetées de

brun et de blanchâtre; hanches antérieures mutiques; cuisses à épines noirâtres entremêlées d'épines blanchâtres. Antennes brunâtres. Femelle.

Cayenne. Collection de M. Viard.

33. MANTE DÉCOLORÉE. — *Mantis decolor*, Touss. Charpent. *Horæ entom*. pag. 90. Mâle.

(Long. un pouce environ.) Cette espèce est très-remarquable par l'avortement des organes du vol chez la femelle.

Mâle. D'un gris de corne assez foncé et brunâtre. Prothorax court, n'ayant que deux lignes, mutique latéralement, sans carène médiane; il a dans son milieu une ligne brune peu apparente. Elytres plus longues que l'abdomen, mais un peu plus courtes que les ailes dans l'état de développement: elles sont ovalaires, assez étroites, transparentes, brunâtres; marge antérieure faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Nervures placées vers cette marge, formant presqu'une bande longitudinale plus foncée. Ailes de la couleur des élytres, avec un reflet irisé, vues à certain jour. Pattes grêles, de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; les quatre pattes postérieures un peu velues.

La femelle a la tête, le prothorax et l'abdomen généralement plus gros, plus élargis. Elytres très-courtes, n'atteignant guère au delà de l'insertion des hanches postérieures. Ailes de la longueur des élytres.

M. Rambur a trouvé les deux sexes à Montpellier. Suivant Touss. Charpentier, elle se trouverait aussi en Russie.

34.* MANTE SŒUR. — *Mantis soror*.

Le mâle ressemble presque complétement à celui de la précédente, et est absolument de la même taille. Corps en général plus pâle; tête plus forte; prothorax un peu plus massif, plus élargi proportionnellement, sans ligne brune longitudinale. Elytres un peu plus longues que les ailes, dans l'état de développement; pattes moins grêles, notamment les hanches et les cuisses antérieures qui sont un peu plus larges.

M. A. Lefebvre en a recueilli quelques individus en Sicile, et M. Solier me l'a envoyée de Marseille, où elle paraît être rare.

33. Arnolos. M.

M. Spallanzanii? Russ.

35. M. M. concinna, Serv. ♂
M. aurantiaca, Burm. 531, 3. ♂

M. 36. M. Tricolor, Burm. Handb. II. 543, 54. ♀.
Charpent. orth. depicta. pl. 27. ♂♀.

M. le comte Dejean en possède une variété mâle, indiquée d'Espagne, qui diffère par la teinte un peu verdâtre des élytres et des ailes; le corps est d'un jaunâtre un peu brun; enfin le prothorax semble être un peu plus large et un peu plus court que dans l'espèce servant de type.

35.* Mante quadrimaculée. — *Mantis quadrimaculata.*

(Long. 9 à 10 lig.) D'un vert jaunâtre. Prothorax court, n'ayant que deux lignes de longueur, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres presqu'aussi longues que l'abdomen, ovalaires: marge antérieure faisant à peu près le quart de la largeur totale de l'élytre et d'un vert opaque; le reste de l'élytre transparent et incolore avec deux taches presqu'arrondies, brunes, espacées; l'une placée vers le milieu, l'autre près de l'extrémité. Ailes à peu près aussi longues que les élytres; leur quart antérieur d'un jaune orangé foncé, cette couleur s'étendant un peu au delà du milieu du bord antérieur; disque des ailes jaunâtre et diaphane : au-dessous du disque on voit une large bande d'un brun d'écaille, légèrement transparente, composée de cinq grandes taches, se touchant presque, sauf l'antérieure qui est distinctement isolée. Abdomen d'un brun d'écaille en dessus. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques. Antennes brunâtres. Mâle?

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

36. Mante agréable. — *Mantis concinna*, Perty, *Del. animal.* pag. 117. Pl. 23, fig. 5.

♀ (Long. 10 lig.) Tête assez forte. Corps d'un vert jaunâtre. Prothorax court, de deux lignes et demi de longueur, fortement dilaté sur les côtés antérieurement, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres ovalaires, plus courtes que l'abdomen, d'un vert jaunâtre opaque : marge antérieure faisant presque le tiers de la largeur totale de l'élytre. Ailes aussi grandes que les élytres; leur tiers antérieur d'un jaune orangé un peu opaque, avec une tache brune à l'extrémité : le reste de l'aile d'un brun d'écaille assez diaphane, avec les nervures transversales blanches; la partie brune, formée de cinq taches palmées, longitudinales, arrondies postérieurement, se touchant presque tout le long du

bord postérieur de l'aile, qui est incolore et transparent. Abdomen sensiblement élargi vers son milieu. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures mutiques; cuisses et jambes à épines brunes au bout. Antennes d'un brun jaunâtre. Femelle.

Des Indes. Collections de MM. Dejean et Lefebvre, ainsi que de la mienne.

Nota. Dans la figure citée, les ailes ne présentent point la tache isolée d'un brun d'écaille, placée à l'extrémité du bord antérieur, et qui existe pourtant dans tous les individus par moi observés.

37.* Mante bleu-d'acier. — *Mantis chalybea.*

(Long. 14 lig.) Tête forte, de la couleur du corps, avec une tache jaune sur le vertex. Corps d'un bleu d'acier bruni, brillant. Yeux bruns, sphériques, d'une grosseur peu ordinaire. Prothorax court, ayant moins de trois lignes, en carré long, lisse, uni; son bord postérieur arrondi, ayant de chaque côté une tache jaunâtre. Élytres de la longueur de l'abdomen, ovalaires, arrondies au bout; marge antérieure très-étroite : elles sont un peu opaques, d'un bleu verdâtre métallique. Ailes un peu plus courtes que les élytres, transparentes; leur bord antérieur et leur extrémité ayant une teinte analogue à celle des élytres. Abdomen assez large; ses appendices longs, noirâtres, pubescents. Pattes antérieures d'un bleu d'acier bruni, avec les hanches un peu ciliées, jaunâtres, et les cuisses fortes, garnies d'épines distantes, dont la dernière très-forte, s'avançant bien au delà des autres, en une sorte de stylet un peu arqué, très-pointu : ces cuisses sont bordées en dessus, au côté supérieur, d'une bande jaunâtre. Les quatre dernières cuisses comprimées, jaunâtres avec l'extrémité bleuâtre. Jambes de cette dernière couleur ainsi que les tarses. Antennes noirâtres, capillaires. Femelle.

Ile de Java. Collection de M. Marchal et de la mienne. Je la dois à la générosité de M. Marc, entomologiste du Havre.

Nota. J'ai reçu du même, un individu femelle en état de nymphe. Elle présente sur le milieu du mésothorax et du métathorax, deux taches jaunes rapprochées : les trois premières plaques dorsales de l'abdomen ont également chacune ces deux taches; elles sont confluentes sur la troisième plaque. Pour le reste, cette nymphe est conforme à l'insecte parfait, mais sa taille est bien

32 - [illegible] Zrichum ~~[illegible]~~, Westw. - ~~[illegible]~~.

38. Orthodera prasina, Burm. 529.

39 ?

plus petite, et les élytres et les ailes apparaissent dans un état rudimentaire.

b. Prothorax large et dilaté latéralement dans toute son étendue, presque linéaire, à peine rétréci postérieurement; sa plus grande largeur étant à la partie antérieure.

88. *MANTE HANCHES ROUGES. — *Mantis rubrocoxata.*

(Long. 15 lig.) Corps d'un vert jaunâtre opaque. Prothorax long de cinq lignes, chagriné, denticulé latéralement; carène médiane peu prononcée. Elytres presqu'aussi longues que l'abdomen, ovalaires, d'un vert jaunâtre assez opaque; leur angle interne transparent, à nervures jaunâtres. Ailes un peu plus courtes que les élytres, jaunâtres et transparentes. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures d'un rouge de brique plus ou moins mélangé de verdâtre; leur côté supérieur à peine denticulé; cuisses antérieures ayant une tache noire au milieu de leur face interne; leurs épines, ainsi que celles des jambes, brunes au bout. Les antennes manquent. Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection de M. le comte Dejean.

Nota. La dilatation du prothorax, ayant lieu dans toute sa longueur; semble rapprocher cette espèce bizarre du genre Chœradode, nº XIII.

B. Ailes ayant leurs nervures transversales, dissemblables; celles de la partie antérieure jusqu'au sinus, étant presqu'aussi fortes que celles des élytres : nervures transversales du reste des ailes, beaucoup plus faibles et moins colorées. (Marge antérieure des élytres, étroite.)

89. *MANTE NÉBULEUSE. — *Mantis nebulosa.*

(Long. 1 pouce environ.) Corps d'un brun foncé; face antérieure de la tête, avec trois bandes noirâtres, étroites, transver-

sales, également espacées; la première occupant le bord antérieur, la seconde placée au centre de la face, la troisième bordant sa partie inférieure. Prothorax court, n'ayant guère plus de quatre lignes de long, mutique latéralement. Elytres ovalaires, de la longueur de l'abdomen environ, transparentes, légèrement obscures, à nervures d'un brun foncé; marge antérieure très-étroite, ne faisant guère que le sixième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres et de leur couleur. Leur premier tiers chargé de nervures transverses d'un brun foncé, celles du reste de l'aile de la couleur du fond. Pattes d'un brun plus ou moins foncé; hanches antérieures mutiques; leur face interne ferrugineuse; cuisses antérieures ayant la moitié inférieure de leur face interne, ferrugineuse; les quatre pattes postérieures, pubescentes avec les hanches ferrugineuses. Antennes obscures. Mâle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance. Deux individus, de ma collection.

40. *Mante claire. — *Mantis clara.*

(Long. 15 à 18 lig.) Corps d'un jaune livide. Prothorax court, de quatre lignes seulement, mutique latéralement. Elytres au moins aussi longues que l'abdomen, ovalaires, jaunâtres, transparentes; marge antérieure étroite, faisant à peine le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, et de leur couleur. Pattes de la couleur du corps; hanches antérieures à peine denticulées au côté supérieur; cuisses antérieures ayant à leur face interne, une bande longitudinale d'un brun roussâtre, amincie aux deux extrémités; leurs épines brunes ainsi que celles des jambes. Antennes jaunâtres. Mâle.

Du Sénégal. Ma collection.

Nota. La différence des nervures transverses des ailes est moins sensible dans cette espèce que dans les autres de sa division.

41. *Mante de Madagascar. — *Mantis Madagascariensis.*

(Long. 1 pouce environ.) Corps d'un brun verdâtre; tête ayant entre les yeux une ligne transverse, noire. Prothorax court, n'ayant que deux lignes et demie, mutique latéralement, sans carène médiane. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, transparentes, à reflet irisé et nervures brunes; marge antérieure

40. ? Iris. Pers.

Mantis muscarum, Burm. 537. 36

faisant à peu près le cinquième de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, et de leur couleur. Pattes verdâtres; hanches antérieures mutiques, tachetées de noir ainsi que les cuisses de devant. Antennes brunâtres. Mâle.

Elle me vient de la collection Latreille, timbrée de Madagascar de sa propre main.

Genre XII. EPAPHRODITE. — *EPAPHRODITA*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, Palis.-Bauv.

Tête large, triangulaire.
Vertex mutique.
Corps de longueur moyenne.
Abdomen simple à l'extrémité, notablement élargi vers le bout et pointu. Ventre mutique (1).
Yeux arrondis
Prothorax moins long que l'abdomen, largement dilaté de chaque côté *en une membrane occupant les trois quarts de la longueur; cette membrane arrondie, munie de dentelures épineuses, sur ses bords.*
Elytres courtes, allant en s'élargissant vers l'extrémité.
Ailes assez courtes.
Cuisses intermédiaires et postérieures sans membrane.

1. Epaphrodite des bananiers. — *Epaphrodita Musarum*, Aud.-Serv. Rev. pag. 25, n° 1.

Mantis Musarum, Palis.-Bauv. Insect. d'Afriq. pag. 111. Orthopt. Pl. XIII, fig. 3. Femelle.

(Long. 15 à 16 lig.) Grisâtre. Prothorax muni en dessus de petits tubercules saillants. Elytres grises; ailes aussi longues que les élytres, mouchetées de violet, avec une tache de cette couleur, en triangle isocèle, touchant le bord antérieur. Femelle.

Prise une seule fois à Saint-Domingue par Palisot-Bauvois, sur un bananier.

Nota. Je n'ai pas vu cette espèce en nature.

(1) Mâles inconnus.

GENRE XIII. CHOERADODE.—*CHOERADODIS*, Aud.-Serv. Rev. — *Mantis*, auctor.

Tête large, triangulaire; vertex mutique.
Yeux arrondis.
Abdomen simple à l'extrémité; celui des femelles sensiblement dilaté vers le milieu, celui des mâles peu élargi, s'allongeant en se rétrécissant graduellement pour finir en pointe mousse. Plaque anale dorsale longue et recouvrant les appendices latéraux (1). Ventre mutique.
Prothorax long, *très-dilaté latéralement en une grande membrane plus ou moins large, mutique sur les bords*, échancrée en devant, et *occupant toute la longueur du prothorax*: le dessous de ce dernier est unicaréné au milieu.
Antennes sétacées, capillaires, multiarticulées.
Trois ocelles placés sur le front.
Elytres ovales, pointues, au moins de la longueur de l'abdomen.
Ailes de la longueur des élytres.
Les quatre pattes postérieures assez grêles, à cuisses dépourvues de lobe foliacé.

Ces Mantides se reconnaissent au premier coup d'œil, par la grande membrane qui s'étend de chaque côté du prothorax.

1. CHOERADODE A TREILLIS. — *Chœradodis cancellata*.

Mantis cancellata, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 23.
— Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 25, n° 17.
— Stoll, Spect. et Mant. Pl. XI, fig. 42. Femelle.

(Long. 2 pouces ½.) Corps vert. Ocelles peu apparents, assez écartés. Prothorax long d'environ quinze lignes; sa membrane

(1) Je n'ai pas vu de mâles à l'état parfait; les caractères énoncés sont pris sur des nymphes.

M.

1. M. 4?
Craurusa cancellata, Burm. 542, 50. 8.

2. Summaries?

très-large, presque cordiforme; angles latéraux prononcés quoiqu'arrondis; une sinuosité arrondie, de chaque côté de l'échancrure antérieure; côtés de la membrane, à partir de chaque angle latéral, point coupés droits en allant vers la base, et offrant dans cette partie une dilatation, ce qui donne à la membrane six côtés, savoir : quatre latéraux, un à la base et un à l'extrémité; celui-ci résultant de l'échancrure antérieure et moins prononcé que celui de la base. Membrane verte en dessus, plus pâle en dessous; de chaque côté de l'échancrure antérieure il y a une tache ovalaire brune, plus pâle au milieu; disque portant de chaque côté une tache brunâtre en croissant allongé, au-dessous de laquelle sont un grand nombre de traits oblongs, blanchâtres. Elytres d'un vert opaque avec un point blanchâtre distinct, près de la seconde côte, vers le quart basilaire de l'élytre; entre chaque nervure longitudinale, partant de la seconde côte, on voit une ligne assez large, nuancée de brunâtre; marge antérieure faisant plus du tiers de la largeur totale de l'élytre. Ailes presqu'aussi longues que les élytres, jaunâtres, transparentes, ayant une légère opacité au bord antérieur et à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps; hanches très-fortement dentées au côté supérieur, mutiques à l'inférieur. Antennes brunâtres. Femelle.

Collection de M. Viard, où elle est notée comme étant de Cayenne.

Nota. Je ne connais pas la *Mantis strumaria* de Linné qui appartient au genre Chœradode, comme l'indique la fig. 2 de la Pl. 3, tom. 2 de Rœsel, citée par Linné; la membrane du prothorax paraît être convexe en dessus; les angles latéraux sont beaucoup plus arrondis que dans les autres espèces de Chœradodes, ainsi que les angles de l'échancrure antérieure; les côtés, à partir de chaque angle latéral, soit en allant vers la base, soit vers l'extrémité, ne sont pas coupés droits, mais sinués.

(C'est, suivant moi, à tort que Lichtenstein rapporte la fig. 45 de Stoll, à la *strumaria* des auteurs.) Cette figure représente un mâle Chœradode qui m'est inconnu, et que Stoll nomme *Mantis rhomboidea*. non!

2. * Chœradode péruvienne. — *Chœradodis peruviana*.

(Long, 2 pouces ½ à peu près.) Corps verdâtre; ocelles saillants, rapprochés. Prothorax long de neuf lignes; sa membrane de

forme rhomboïdale, à angles latéraux arrondis ; ses côtés coupés presque droits vers la base, mais s'arrondissant insensiblement ; l'échancrure à angles assez prononcés ; cette membrane unicolore en dessus comme en dessous. Elytres d'un vert opaque avec un point blanchâtre luisant près de la seconde côte, au quart antérieur de l'élytre ; marge antérieure paraissant ne faire que le quart de la largeur totale de l'élytre (celles-ci sont déchirées, et l'abdomen manque dans notre individu). Ailes transparentes. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures finement denticulées au côté supérieur, à peine à l'inférieur ; face interne des premières cuisses ayant au milieu une grande tache noire, luisante. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Collection de M. Dejean, indiquée du Pérou.

3. Chœradode laticolle. — *Chœradodis laticollis*, And.-Serv. Rev. pag. 24, n° 3. (Pl. 4, fig. 2. Femelle.)

(Long. 2 pouces ½.) Corps verdâtre ; ocelles à peine apparents, très-écartés. Prothorax long d'un pouce environ ; sa membrane très-grande ; angles de l'échancrure antérieure peu prononcés ; angles latéraux légèrement arrondis ; côtés de la membrane s'arrondissant un peu à partir de ces angles, et allant vers la tête ; angles postérieurs presqu'arrondis, base de la membrane, mesurée d'un angle à l'autre, ayant environ un pouce, largeur égale à celle de la base des élytres ; les côtés, depuis l'angle latéral jusqu'au postérieur, coupés droits ; mais pourtant un peu obliquement. Largeur de la membrane d'un angle latéral à l'autre, de près d'un pouce et demi. En dessous de chaque côté, à la base, il y a des traits transversaux, blanchâtres. Elytres ovales, terminées en pointe, plus longues que l'abdomen, et d'un vert opaque avec un point blanchâtre mêlé de brun, très-peu distinct, placé près de la seconde côte, vers le premier quart de l'élytre ; marge antérieure faisant presque la moitié de la largeur totale de l'élytre. Ailes de la longueur des élytres, verdâtres, transparentes, un peu opaques au bord antérieur et à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps ; hanches antérieures fortement dentées au côté supérieur, à peine à l'inférieur ; face interne des premières cuisses ayant au milieu une grande tache noire, ovale. Antennes verdâtres. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

~~3. *Craspedia cucullata*, Trib. Brown. 542, 52~~

Nota. Un individu en état de nymphe, de la collection de M. Viard et de la mienne, est sans doute le mâle de cette espèce, car la forme de la membrane prothoracique est la même, seulement sa base est profondément échancrée, ce qui rend les angles postérieurs fort saillants ; leur pointe est obtuse.

GENRE XIV. ERÊMIAPHILE. — *EREMIAPHILA*, Lefebvre. Brullé.

Tête grosse, large, triangulaire, enfoncée dans le prothorax et très-penchée en dessous ; vertex uni et mutique.

Yeux gros, saillants, arrondis.

Abdomen simple à l'extrémité, élargi vers son milieu ; muni de chaque côté, d'un appendice latéral, court, de six articles. Les mâles ont en outre deux courts filets. Plaque sousanale plus large que longue, ne dépassant pas la plaque suranale, mutique dans les mâles, *munie de deux épines écartées, fixes et dirigées vers l'anus* dans les femelles ; plaque suranale petite dans les mâles, grande et operculaire dans les femelles.

Prothorax sans dilatation latérale, un peu relevé et lamelliforme sur les côtés, souvent plus large antérieurement, moitié moins long que l'abdomen et presque trapézoïdal.

Corps *court et trapu*, surtout dans les femelles.

Elytres impropres au vol, *patelliformes*, déprimées sur les côtés, n'atteignant à peu près que la moitié antérieure de l'abdomen.

Ailes impropres au vol, arrondies, à réseau plutôt ramiforme que cellulaire, partagées longitudinalement un peu en biais par un pli très-marqué, qui dans le repos se trouve placé le long du corps.

Antennes filiformes, multiarticulées, capillaires dans les deux sexes, insérées assez près de la bouche.

Pattes longues ; cuisses simples, sans membrane ; les quatre postérieures ordinairement terminées en dessus par une épine très-fine et pointue.

Tarses de cinq articles ; leurs crochets égaux.

Trois ocelles.

M. A. Lefebvre, à qui l'on doit l'établissement de ce genre (*Annal. de la Soc. entom. de France*, tom. IV), en a trouvé des individus, quoiqu'en assez petit nombre, en Egypte dans le désert, mais aucune à l'état parfait ; ces insectes habitaient des lieux dépourvus de toute végétation, et au milieu de débris de coquilles. « Ce qui me frappait » évidemment, dit l'auteur, c'était le changement de colo- » ration que j'observais dans ces insectes, selon le terrain » sur lequel je les rencontrais, et avec la teinte duquel ils » offraient la plus parfaite identité. L'Œdicnème, presque le » seul oiseau qui s'aventure dans ces régions désertes aux » environs des débris des Oasis envahies par les sables, et » un petit Saurien (*Trapelus ægyptiacus*), que je rencon- » trais parfois avec les Erémiaphiles, me présentaient cette » identité parfaite de coloration avec le sol, dont j'avais » bien entendu parler, mais que je n'aurais jamais crue » poussée à un tel point ; cette identité était si frappante, » que dans certaines régions où le terrain était brun, rep- » tiles et insectes étaient de cette même couleur ; et si cent » pas plus loin je me trouvais sur des débris de coquilles ou » sur des dalles de calcaire éblouissant de blancheur, les » mêmes êtres participaient de cette couleur argentée qui les » confondait avec les aspérités du sol.

» Quant au motif que la nature aurait eu ici, ne serait-ce » pas pour donner plus de facilité aux Erémiaphiles d'échap- » per à leurs ennemis, d'autant plus à craindre pour elles, » qu'elles semblent être dans ces déserts les seuls insectes qui » puissent servir à leur pâture, qu'elle aurait confondu la » robe de ces Orthoptères avec la couleur du sol, à tel » point qu'il soit presqu'impossible de les apercevoir, sur- » tout dans leur état d'immobilité. Il est à remarquer que

» malgré tous mes soins, toutes mes recherches, je ne pus
» trouver d'autres insectes aux lieux qu'habitent les Eré-
» miaphiles.

» Pourtant il est hors de doute, que par leur conforma-
» tion, ces Mantides ne soient carnassières, que le désert pa-
» raît être leur véritable patrie et que le défaut de développe-
» ment suffisant dans les organes du vol, doit les empêcher
» d'en sortir jamais. Il est plus que probable qu'elles y
» trouvent une proie à leur convenance sans être obligées
» de se dévorer entr'elles. »

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres et ailes de grandeur presqu'égales.

1. ERÉMIAPHILE AUDOUIN. — *Eremiaphila Audouini*, Lefebv. Ann. de la Soc. entom. de France, tom. 4, pag. 481, Pl. XII, fig. 1.

(Long. 13 lig.) Tête très-forte, blanche, pointillée de brun sur le vertex. Yeux très-gros, très-saillants. Face antérieure et labre parsemés d'atômes obscurs. Prothorax plus large antérieurement, ayant en dessus des protubérances, et de plus des points élevés, bruns, auxquels succèdent sur les côtés des taches enfoncées, irrégulières et obscures ; il est d'un blanc sale sur les côtés, et d'un brun jaunâtre en dessus. Elytres une fois et demie aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; leur dessus d'un blanc un peu verdâtre, portant en dessous, vers l'extrémité, une tache en forme de croissant, d'un bleu métallique. Ailes presqu'aussi grandes que les élytres, d'un brun jaunâtre, ayant en dessous une tache oblongue, d'un vert foncé et métallique. Pattes blanches, tachées d'obscur en dessus (l'abdomen manque).

Désert du Caire. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. ERÉMIAPHILE CERYSI. — *Eremiaphila Cerysii*, Lefebv. *id.* pag. 484, Pl. XIII, fig. 1. Femelle.

(Long. 13 lig.) Corps d'un brun foncé avec des teintes rougeâtres, notamment sur les élytres. Tête très-forte. Prothorax un peu rétréci postérieurement, un peu creusé au milieu, en forme de selle, presqu'aussi long que large, ayant un enfoncement distinct à chacun de ses angles ; très-bombé et inégal en dessus, chargé de

protubérances très-prononcées, et de petites aspérités brunes. Elytres une fois et demie aussi longues que la tête et le prothorax réunis; chaque enfoncement de leurs cellules, d'un roux obscur; leur dessous ayant une tache longue, d'un bleu d'acier bronzé. Ailes aussi grandes que les élytres, obscures, privées de tache métallique en dessous. Pattes blanchâtres, tachées d'obscur. Abdomen très-large, dilaté latéralement; cette dilatation égalant en longueur plus de la moitié de la taille de l'insecte. Femelle.

Haute-Egypte, désert de Luxor. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. Erêmiaphile géné. — *Eremiaphila Genei*, Lefebv. *id.* pag. 486, Pl. XII, fig. 2. Mâle.
(Pl. 3, fig. 8. Mâle.)

(Long. 1 pouce, femelle; 10 lig. mâle.) Corps d'un jaune paille ou d'un jaune d'ocre. Prothorax presque carré, sinué antérieurement, et au bord postérieur; le dessus chargé de protubérances et de petits tubercules coniques. Elytres plus larges d'un tiers que le prothorax, ne dépassant guère les hanches postérieures, plus ou moins ridées; elles ont en dessous, le long du bord externe, une tache oblongue, très-large, d'un bleu d'acier bronzé. Ailes très-arrondies, presqu'aussi grandes que les élytres, jaunâtres en dessus, leur dessous jaunâtre à la base, le reste occupé au côté externe par une tache d'un bleu d'acier bronzé, et au côté interne par une autre tache de même dimension, et rougeâtre. Abdomen plus large que les élytres dans la femelle, plus étroit qu'elles dans le mâle. Pattes jaunâtres, tachées d'obscur. Mâle et femelle.

Du Mont-Liban. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de celle de M. Lefebvre.

4. Erêmiaphile zetterstedt. — *Eremiaphila Zetterstedtii*, Lefebv. *id.* pag. 489, Pl. XII, fig. 3. Femelle.

Expédit. d'Egypt. Orthopt. Pl. 2, fig. 6?

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un jaune d'ocre clair, avec quelques atômes orangés. Tête grosse, ayant des protubérances et des sillons longitudinaux; face antérieure blanche. Prothorax presque carré, aigu et échancré à chaque angle postérieur. Elytres

atteignant les hanches postérieures, et plutôt fripées que ridées, ayant en dessous une tache large, transversale, d'un bleu métallique. Ailes arrondies, ne dépassant pas les élytres, obscures; leur dessous ayant une petite tache bleue, métallique, peu brillante. Abdomen très-large. Pattes blanchâtres, tachetées d'obscur en dessus. Femelle.

Désert de Suez. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

DEUXIÈME DIVISION.

Ailes plus petites de moitié, que les élytres.

5. ERÊMIAPHILE LUXOR. — *Eremiaphila Luxor*, Lefebv. *id*. pag. 491, Pl. XIII, fig. 1. Femelle.

(Long. 10 à 11 lig.) Corps d'un jaune de Sienne pâle, surtout à sa partie antérieure. Tête grosse, plus large que le prothorax; celui-ci large, presque carré avec les angles postérieurs coupés en biais vers la tête, et descendant assez bas; il a deux lobes contigus, d'une nuance plus foncée, placés au bord de sa partie postérieure, et est bordé tout autour de petites aspérités écartées. Elytres ayant quatre lignes de longueur, d'un brun jaunâtre, sans tache métallique en dessous. Ailes ayant à peine le quart des élytres en longueur, munies en dessous d'une tache verdâtre et métallique; hanches antérieures ayant à leur face interne une large tache noire. Femelle.

Haute-Egypte. Désert de Luxor. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

6. ERÊMIAPHILE BOVÉ. — *Eremiaphila Bovei*, Lefebv. *id*. pag. 492, Pl. XII, fig. 4. Femelle.

(Long. 8 lig.) Corps blanchâtre. Abdomen d'un jaunâtre obscur. Tête assez lisse, plus large que le prothorax; celui-ci, plus étroit en arrière, plus prolongé sur la tête que dans les autres espèces. Elytres ayant deux lignes de longueur, pentagones, à angles arrondis, d'un blanc mat, sans tache métallique en dessous. Ailes ayant à peine le quart des élytres en longueur, offrant en dessous, à l'extrémité, une tache large, d'un bleu foncé métallique. Pattes blanchâtres, tachées d'obscur. Femelle.

Désert de Suez. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Observation. M. Lefebvre, dans l'ouvrage cité plus haut, a établi sous le nom d'*Heteronytarsus* un nouveau genre très-voisin des Erémiaphiles, mais qui en diffère sensiblement par les caractères suivants. Tarses antérieurs composés seulement de quatre articles; tarses intermédiaires et postérieurs de trois; crochets antérieurs égaux entr'eux; les quatre autres très-inégaux. Plaque sousanale plus longue que large, dépassant la plaque suranale, et terminée par deux pointes aiguës. L'auteur n'en mentionne qu'une seule espèce : *Heteronytarsus ægyptiacus*, pag. 503, Pl. XIII, fig. 1, larve; fig. 2, femelle, en état de nymphe. La larve est en outre représentée, Expédit. d'Egypt. Orthopt., Pl. 2, fig. 5.

Nul doute que ce genre ne doive être admis ; mais comme l'insecte parfait n'est pas connu, j'ai cru devoir, en attendant qu'il le soit, me contenter d'indiquer seulement ici ce nouveau genre.

QUATRIÈME FAMILLE.

PHASMIDES. — *PHASMIDÆ.*

ANTENNES ordinairement aussi longues ou plus longues que le corps, multiarticulées, sétacées; celles des mâles, le plus souvent filiformes et velues; rarement courtes et de peu d'articles, dont quelques-uns moniliformes. (Genres Bacille, Pachymorphe et Phyllie, les femelles seulement.)

TÊTE grosse dans les femelles, souvent bombée postérieurement; plus petite dans les mâles.

YEUX petits, arrondis, quelquefois très-saillants.

OCELLES quelquefois distincts et au nombre de trois; nuls dans le plus grand nombre.

LABRE transversal, plus ou moins échancré antérieurement.

MANDIBULES grosses, conformées en coin à tranchant émoussé ; ce bord tranchant strié en dehors.

MACHOIRES peu développées, cachées sous la lèvre ; leur extrémité ayant un rebord tranchant ; elles sont munies d'une galète fort courte, appliquée immédiatement sur la mâchoire.

LÈVRE ayant une galète s'étendant jusqu'au labre, et le cachant même dans l'état de vie ; c'est cette galète qui forme, avec celle de la mâchoire, cette sorte de masque appliqué sur la bouche, et qui en ferme la cavité (1).

PALPES épais ; leurs articles presque toujours aplatis, anguleux sur les côtés ; les maxillaires de cinq articles, les labiaux de trois.

THORAX variable pour la longueur. Prothorax toujours court. Mésothorax souvent fort long, ayant ordinairement trois ou quatre fois au moins la longueur du prothorax.

ELYTRES courtes, notamment dans les mâles ; ne recouvrant habituellement que la base des ailes.

AILES souvent nulles ou peu développées dans les femelles ; plus longues dans les mâles (1).

ECUSSON nul.

ABDOMEN variable pour la forme ; le plus souvent très-allongé et cylindrique, ordinairement grêle dans les mâles ; composé de huit segments,

---

(1) Tous les détails de la bouche sont empruntés à M. Brullé.

(2) Il paraît avéré que dans certains genres les organes du vol manquent totalement, tantôt dans les femelles seulement, tantôt dans les deux sexes.

formés chacun de deux plaques (la dorsale et la ventrale), et distincts en dessus comme en dessous dans les mâles ; indépendamment de ces segments, l'abdomen est terminé par deux plaques (la suranale et la sousanale); la première insérée à l'extrémité de la dernière plaque dorsale abdominale dans les deux sexes ; la sousanale, ordinairement petite dans les mâles, insérée à la huitième ou dernière plaque ventrale dans ce sexe. Cette plaque sousanale, servant d'oviducte dans les femelles, est le plus souvent allongée, lancéolée, avancée en forme de nacelle, bien au delà de l'abdomen, et toujours insérée à l'extrémité de la sixième plaque ventrale abdominale ; par ce fait l'abdomen des femelles vu en dessous, ne présente que six plaques ventrales ou semi-segments inférieurs ; la plaque sousanale cachant les deux dernières plaques ventrales. Le huitième ou dernier segment de l'abdomen des deux sexes, émet latéralement, dans plusieurs genres, une lamelle souvent longue, étroite, mince et foliacée (1).

---

(1) Comptant les plaques anales pour un segment, M. Gray accorde dix segments à l'abdomen : et M. Brullé, partageant cette manière de voir, s'exprime ainsi au sujet du thorax et de l'abdomen des Phasmides :

« Le thorax présente un développement différent, suivant qu'il » supporte des ailes ou qu'il en est dépourvu. Dans le premier cas » son dernier segment (métathorax) est de moitié plus court en » dessus qu'en dessous ; les ailes, placées en avant, ont entraîné » de ce côté toute la partie dorsale du segment ; et le vide qu'il » laisse en arrière est rempli par le premier anneau de l'abdomen.

PATTES le plus souvent longues; les antérieures plus éloignées des intermédiaires que celles-ci des postérieures; les premières ordinairement grêles et plus longues que les autres, presque toujours échancrées au côté interne pour recevoir la tête dans le repos.

TARSES de cinq articles, les quatre premiers garnis en dessous d'une sorte de tubercule membraneux; cinquième article muni au bout de deux crochets souvent très-forts, ayant dans leur entre-deux une pelote habituellement grosse, triangulaire, spongieuse, paraissant susceptible de pouvoir faire le vide.

CORPS plus ou moins allongé; plus petit dans toutes ses proportions dans les mâles (sauf les ailes).

» Les espèces qui n'acquièrent pas d'ailes, ont au contraire le métathorax presqu'aussi long en dessus qu'en dessous, et leur organisation est aussi simple, sous ce rapport, que celle des larves de cette Famille. Par suite de cette conformation, le premier segment de l'abdomen offre un développement plus ou moins grand, selon que l'insecte est à l'état de larve, ou qu'il est à l'état parfait. Dans les larves et dans les espèces qui restent toujours aptères, l'abdomen n'offre en dessus que neuf segments très-distincts, car le premier semble faire partie du thorax; dans les insectes ailés, au contraire, on en compte dix bien développés. C'est ce nombre que les auteurs, qui ont étudié les Phasmiens avant nous, ont donné aux segments dont se compose cette partie du corps ». (Hist. natur. des Insect., tom. IX, pag. 90.)

Pour moi, ne comprenant pas bien, faute des connaissances anatomiques nécessaires, la place qu'occupe ce que M. Brullé considère comme le premier segment de l'abdomen, et qui me paraît faire partie du métathorax, j'ai compté les segments abdominaux, à partir seulement du métathorax; et dans tous les individus ailés ou aptères, je n'en ai vu que huit, non compris les deux parties que je désigne sous le nom de plaques *suranale* et *sousanale*.

Les formes extraordinaires des Phasmides, leur corps allongé, décharné dans le plus grand nombre, et ressemblant à des végétaux frais ou desséchés, leur ont fait donner tantôt les noms de Fantômes, Diables ou Spectres; tantôt ceux de feuille ambulante, bâtons animés, etc. On connaît peu leurs habitudes; mais tous ces Orthoptères sont herbivores, paraissent vivre solitairement et se remuer peu; on les trouve seuls ou deux à deux, marchant lentement au sommet des taillis et des arbrisseaux: suivant les observations de M. Lansdown-Guilding (*Trans. Linn.*), quand une Phasmide perd une patte par violence, cette patte repousse au prochain changement de peau (1); mais dans une plus petite dimension, comme cela a lieu dans la grande Classe des Crustacés. Cette observation est confirmée par un individu de l'*Eurycantha horrida*, que l'on voit dans la riche collection du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et qui offre une patte postérieure infiniment plus petite que la patte correspondante.

Cette Famille renferme les plus grands insectes connus; les mâles sont d'ordinaire plus petits, plus grêles dans toutes leurs proportions; ils ont, pour la plupart, les deux ou trois dernières plaques ventrales renflées et élargies, ce qui forme une sorte de massue à l'extrémité de l'abdomen, en dessous; leurs ailes ont habituellement plus de développement que dans les femelles. Suivant M. Lansdown-Guilding, une espèce de Bactérie (*B. bicornis*, GRAY, *Synops.*, pag. 18) est couverte, lorsqu'elle est vivante, d'une viscosité verte ou pâle : elle s'accouple en mai et juin. La fe-

(1) Ce fait alors n'aurait lieu que lorsque l'insecte est en état de larve; car, arrivé à sa perfection, il n'y a plus de changement de peau.

melle pond, de septembre à novembre, vingt-deux œufs qui n'éclosent qu'au bout de soixante-dix-neuf ou cent jours; l'œuf est solide, obscur, avec une nuance rougeâtre et des points enfoncés épars. Le même auteur dit que les œufs sont longtemps retenus dans l'oviducte, jusqu'à ce qu'ils ayent acquis la dureté convenable, et alors ils sont rejetés au dehors, sans précaution et à nu.

M. Brullé, qui a examiné différents œufs de Phasmides, dit: « qu'ils sont ovales, terminés à l'une des » extrémités par un opercule aplati, à contours par- » faitement lisses, et qui s'adapte exactement à une » rainure pratiquée sur le corps même de l'œuf: il est » probable que la petite larve a la tête tournée du côté » de cet opercule, et dès lors il lui est facile de se » faire jour en la poussant au dehors. Beaucoup de » ces œufs sont tout à fait lisses, d'autres sont tantôt » sillonnés, tantôt avec des lignes sinueuses, figurant » une croix ou une étoile ». (Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 85.)

Les Phasmides sont propres aux contrées méridionales, et d'autant plus grandes et plus abondantes, à mesure qu'on se rapproche de la ligne équinoxiale; les couleurs du corps de ces insectes changent et brunissent après la mort; ce qui fait qu'on ne doit pas attacher trop d'importance aux couleurs indiquées dans la description des espèces; les nuances pouvant beaucoup différer suivant l'époque plus ou moins reculée de la mort de l'individu. On assure que lorsqu'on pique le thorax de certaines espèces, il en sort une liqueur luisante, quelquefois d'une odeur forte, et qui est peut-être due à la plante dont l'insecte a vécu.

Nota. M. Gray (*Synopsis*) mentionne trente-deux

genres dans cette Famille ; les suivants nous étant inconnus, nous sommes forcé de les omettre dans notre ouvrage. *Prisomera*, *Anisomorpha*, *Lonchodes*, *Heteronemia*, *Linocerus*, *Dinelytron*, *Platytelus*, *Tropidoderus*, *Xeroderus*, *Diapherodes*, *Aplopus* et *Ctenomorpha*.

I. Cuisses point membraneuses.

A. Premier article des tarses dilaté et élevé. (Thorax long.)

Jambes intermédiaires et postérieures	dépourvues de dent foliacée.	1. *Bactérie.*
	munies d'une dent foliacée.	2. *Cladomorphe.*

B. Premier article des tarses sans dilatation ni élévation.

a. Pattes antérieures dilatées et foliacées. (Thorax long.). . 3. **Ptérinoxyle.*

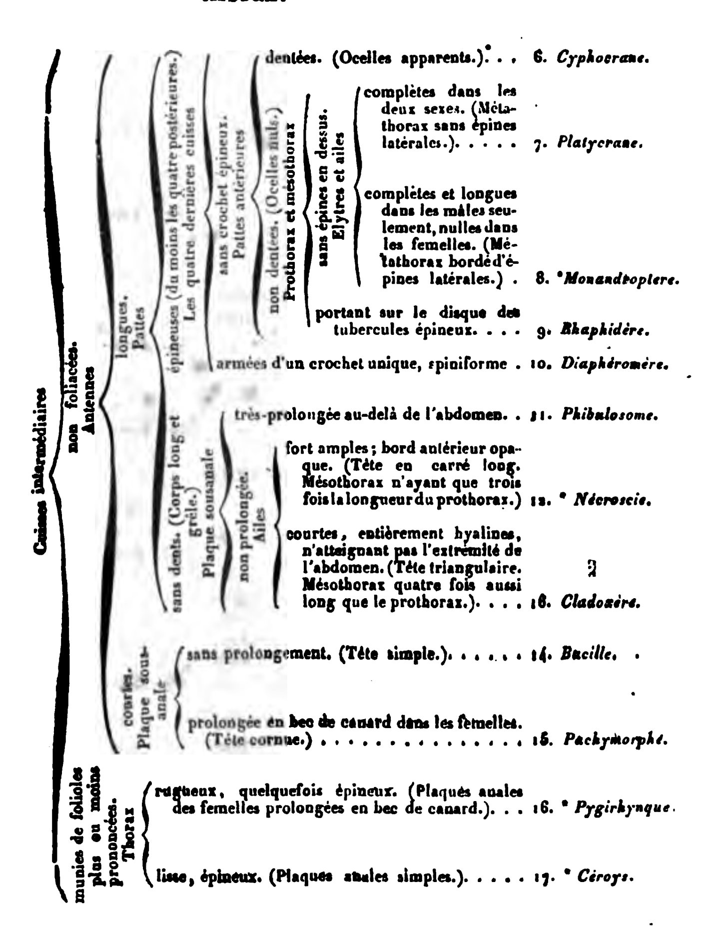
b. Pattes antérieures sans dilatation.

* Appendices abdominaux très prolongés (au moins dans les femelles).

Mésothorax	court, ayant à peine deux fois la longueur du prothorax.	4. *Podacanthe.*
	long, ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.	5. *Acrophylle.*

** Appendices abdominaux peu ou point prolongés.

== Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

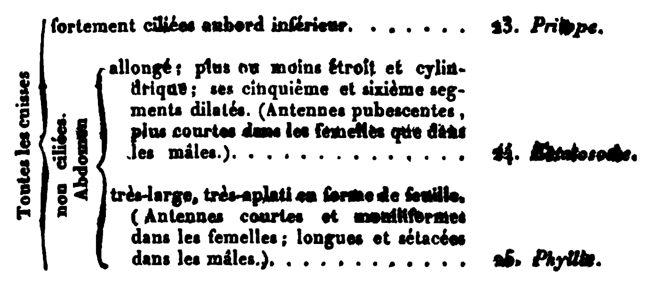


- **Cuisses intermédiaires**
  - **non foliacées. Antennes**
    - **longues. Pattes**
      - **épineuses (du moins les quatre postérieures.) Les quatre dernières cuisses**
        - **sans crochet épineux. Pattes antérieures**
          - dentées. (Ocelles apparents.) . . . 6. *Cyphocrane.*
          - **non dentées. (Ocelles nuls.) Prothorax et mésothorax**
            - **sans épines en dessus. Elytres et ailes**
              - complètes dans les deux sexes. (Métathorax sans épines latérales.) . . . . 7. *Platycrane.*
              - complètes et longues dans les mâles seulement, nulles dans les femelles. (Métathorax bordé d'épines latérales.) . 8. * *Monandroptere.*
            - portant sur le disque des tubercules épineux. . . . 9. *Rhaphidère.*
        - armées d'un crochet unique, spiniforme . 10. *Diaphéromère.*
      - **sans dents. (Corps long et grêle.) Plaque sousanale**
        - très-prolongée au-delà de l'abdomen. . 11. *Phibalosome.*
        - **non prolongée. Ailes**
          - fort amples; bord antérieur opaque. (Tête en carré long. Mésothorax n'ayant que trois fois la longueur du prothorax.) 12. * *Nécroscie.*
          - courtes, entièrement hyalines, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen. (Tête triangulaire. Mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax.). . . . 13. *Cladoxère.*
    - **courtes. Plaque sous-anale**
      - sans prolongement. (Tête simple.). . . . . . 14. *Bacille.*
      - prolongée en bec de canard dans les femelles. (Tête cornue.) . . . . 15. *Pachymorphe.*
  - **munies de folioles plus ou moins prononcées. Thorax**
    - rugueux, quelquefois épineux. (Plaques anales des femelles prolongées en bec de canard.). . . 16. * *Pygirhynque.*
    - lisse, épineux. (Plaques anales simples.). . . . . 17. * *Céroys.*

== Thorax court; mésothorax ayant tout au plus deux fois la longueur du prothorax.

- Cuisses antérieures
  - échancrées au côté interne. Les quatre dernières cuisses
    - munies de folioles. . . . . 18. * *Créoxyle.*
    - non foliacées. Ocelles
      - distincts; au nombre de trois. . . 19. *Phasme.*
      - nuls. . . . . 20. *Xérosome.*
  - sans échancrure. Cuisses postérieures
    - simples et comprimées. (Elytres nulles ou à peine rudimentaires; ailes amples.). . . . . 21. *Perlamorphe.*
    - grosses, renflées, épineuses. . . . . 22. *Eurycanthe.*

II. Cuisses membraneuses dans toute leur longueur.



- Toutes les cuisses
  - fortement ciliées au bord inférieur. . . . . . 23. *Prisope.*
  - non ciliées. Abdomen
    - allongé; plus ou moins étroit et cylindrique; ses cinquième et sixième segments dilatés. (Antennes pubescentes, plus courtes dans les femelles que dans les mâles.). . . . . 24. *Extatosome.*
    - très-large, très-aplati en forme de feuille. (Antennes courtes et moniliformes dans les femelles; longues et sétacées dans les mâles.). . . . . 25. *Phyllie.*

Nota. Nous ne connaissons que des individus aptères dans les sept genres suivants : 1. Bactérie, 2. Cladomorphe, 9. Rhaphidère, 10. Diaphéromère, 14. Bacille, 15. Pachymorphe, 16, Pygirhynque, 17. Céroys, 22. Eurycanthe.

I. Cuisses point membraneuses.

A. Premier article des tarses dilaté et élevé. (Thorax long.)

GENRE I. BACTÉRIE. — *BACTERIA*, Latr. Gray. Brullé. — *Phasma*, auctor. — *Mantis*, Oliv.

Pattes longues, égales, simples ; cuisses point membraneuses, les antérieures échancrées au côté interne : jambes *mutiques* ; tarses ayant leur premier article dilaté, élevé, plus long que les autres ; le dernier un peu moins grand que le premier : les trois intermédiaires petits, inégaux entr'eux.

Antennes très-longues, multiarticulées, filiformes.

Tête petite.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Thorax long : mésothorax ayant cinq ou six fois la longueur du prothorax.

Abdomen guère plus long que le thorax ; plaque sous-anale des femelles dépassant sensiblement l'extrémité de l'abdomen, légèrement cymbiforme, en ovale-allongé ; plaque suranale courte, ovalaire (1).

Corps très-allongé, cylindrique.

Nota. Ces caractères sont pris sur des femelles ; suivant M. Gray, les mâles ont le corps filiforme, c'est-à-dire plus grêle que celui des femelles.

On ne connaît pas d'individus ailés.

1. BACTÉRIE BATON. — *Bacteria arumatia*, Gray, *Synops*. pag. 16.

Phasma arumatia, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XIII, fig. 51. Femelle.
Phasma ferula, Fab. *Ent. syst. Supplem*. pag. 187, n° 2.
— Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 10, n° 2.

---

(1) Mâles inconnus.

Mantis baculus, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 638, n° 71, Pl. 13, fig. 2.

(Long. 8 pouces ½. Femelle.) Corps glabre, lisse, filiforme, jaunâtre; tête globuleuse. Prothorax de la longueur de la tête, ayant en dessus une ligne longitudinale, et une autre transversale, toutes deux jaunâtres, formant une sorte de croix sur un fond plus rembruni; mésothorax de deux pouces neuf lignes; métathorax d'un pouce et demi; la plupart des segments de l'abdomen annelés de noirâtre à l'extrémité. Pattes annelées de noirâtre et de cendré; cuisses légèrement arquées; les antérieures munies en dessous, à l'extrémité, d'une épine presque foliacée; les quatre postérieures en ayant deux; jambes un peu élargies à leur extrémité, notamment les quatre dernières. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

2. *Bactérie épine de ronce. — *Bacteria rubispinosa*.

(Long. 6 pouces ½ au moins.) Corps légèrement rugueux, d'un jaune pâle. Tête un peu rugueuse; vertex faiblement bituberculé. Prothorax à peu près de la longueur de la tête, mais plus étroit qu'elle. Mésothorax ayant au moins six fois la longueur du prothorax, beaucoup plus gros que lui, parsemé en dessus d'épines nombreuses et fortes, imitant celles de la ronce; ses côtés bordés d'épines, régulièrement disposées. Métathorax moins long d'un tiers que le mésothorax, offrant en dessus, dans le milieu, une sorte de renflement noduleux, et latéralement en dessous, de petits tubercules espacés, presqu'épineux. Pattes faiblement annelées de jaunâtre et de brun clair, ayant de nombreuses cannelures. Antennes d'un jaune-brunâtre. Femelle.

De Cayenne. Ma collection.

Genre II. CLADOMORPHE. — *CLADOMORPHUS*, Gray. — *Bacteria*, Brullé.

Pattes égales, de longueur moyenne, anguleuses; cuisses point membraneuses, les antérieures échancrées au côté interne, les quatre autres armées en dessous

= Philalosoma Lepeletierii, Westw. 72.1. ♀.

d'une ou de deux épines : jambes intermédiaires et postérieures munies chacune au côté externe, *d'une dent foliacée;* tarses ayant leur premier article dilaté, élevé, au moins aussi long que le dernier; les trois intermédiaires petits, inégaux entr'eux : crochets forts, munis d'une grosse pelote.

Antennes longues, multiarticulées, filiformes, premier article très-dilaté.

Tête petite, un peu gibbeuse postérieurement, tuberculée.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Thorax long, cylindrique : mésothorax ayant quatre à cinq fois la longueur du prothorax : métathorax presqu'aussi long que le mésothorax.

Abdomen cylindrique, guère plus long que le thorax; plaque sousanale des femelles dépassant assez considérablement l'extrémité de l'abdomen, fortement cymbiforme, découpée tout autour en forme de feuille de chêne, et renfermant dans sa convexité, deux filets s'étendant jusqu'à l'extrémité, et paraissant partir du dessous du dernier segment abdominal : plaque suranale courte, sinuée sur les bords.

Corps très-allongé, cylindrique.

Nota. Nous ne connaissons aucun mâle, et n'avons pas vu de femelles pourvues d'ailes.

1. Cladomorphe a folioles. — *Cladomorphus phyllinus*, Gray, *Synops.* pag. 15.

Bacteria phyllina, Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, pag. 108. Orthopt. Pl. 8.

(Long. 8 pouces.) Corps glabre, rugueux, blanchâtre ou cendré. Tête ayant un tubercule tronqué, de chaque côté du vertex, et en outre d'autres plus petits et nombreux. Prothorax de la longueur de la tête, ordinairement annelé de brunâtre à ses deux extrémités, couvert de petits tubercules. Mésothorax long d'un

pouce huit lignes ; métathorax ayant au moins un pouce, offrant une élévation dorsale en forme de gros tubercule ; il est couvert en dessus et en dessous, ainsi que le mésothorax, de petits tubercules presqu'épineux ; ces deux parties du thorax, annelées de brun postérieurement, ainsi que tous les segments de l'abdomen ; le quatrième ayant en dessus, à son extrémité, une sorte d'appendice foliacé ; le sixième offrant en dessous, à son extrémité, et avant la naissance de la grande plaque sousanale, un appendice foliacé, terminé par trois épines, dont la médiane plus grande. Pattes de la couleur du corps ; cuisses antérieures ainsi que leurs angulosités supérieures un peu dilatées vers la base, et les inférieures notablement dilatées et sinuées ; jambes avec des angulosités analogues, dilatées et sinuées. Les quatre pattes postérieures parsemées de petits tubercules épineux; cuisses légèrement arquées ; les intermédiaires offrant en dessous une épine de chaque côté, au delà du quart basilaire ; jambes intermédiaires et postérieures ayant en dessus, dans leur milieu, une petite dilatation foliacée. Cuisses postérieures offrant en dessous une seule épine. Antennes guère plus longues que le thorax, et de la couleur du corps. Toutes les cuisses terminées par deux épines foliacées, emboîtant chaque jambe. Femelle.

Commun au Brésil.

B. Premier article des tarses sans dilatation, ni élévation.

a. Pattes antérieures dilatées et foliacées. (Thorax long.)

GENRE III. *PTÉRINOXYLE. — *PTERINOXYLUS.*

(Πτέρινος, ailé, ξύλον, bois.)

Pattes courtes, surtout les quatre dernières ; les antérieures *fort dilatées et foliacées ;* les intermédiaires irrégulièrement foliacées, notamment les cuisses ; toutes les cuisses non membraneuses : les antérieures échancrées au côté interne ; tarses à articles petits, dimi-

nuant graduellement de grosseur, le dernier plus long que les autres; crochets forts, munis d'une grosse pelote.

Antennes assez longues, multiarticulées, sétacées; premier article fortement dilaté.

Tête petite, fortement tuberculée et gibbeuse, à sa partie postérieure.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles nuls.

Thorax long, cylindrique; mésothorax ayant quatre fois environ la longueur du prothorax; métathorax un peu plus court que le mésothorax.

Elytres courtes dans les femelles, ovalaires.

Ailes des femelles, à peu près du double de la longueur des élytres.

Abdomen guère plus long que le thorax, cylindrique; son sixième segment dilaté de chaque côté : plaque sousanale des femelles, fortement cymbiforme, large, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, tronquée droit à l'extrémité; celle des mâles ne dépassant pas le bout de l'abdomen (du moins dans l'état de nymphe).

Corps très-allongé, cylindrique.

1.° Ptérinoxyle pieds difformes. — *Pterinoxylus difformipes.*

(Long. 6 pouces au moins.) Corps rugueux, d'un brun cendré. Tête ayant postérieurement quatre tubercules pointus; deux en avant, deux en arrière; sa partie antérieure en offrant deux autres moins saillants, placés derrière l'insertion des antennes; la tête est en outre tuberculée. Prothorax presque de la longueur et de la largeur de la tête, avec une faible impression transverse au milieu. Mésothorax ayant trois fois au moins la longueur du prothorax; sa partie moyenne munie d'une sorte de renflement, et un peu avant le milieu en dessus, de deux mamelons formés de rugosités irrégulières. Métathorax plus court que le mésothorax, lisse en dessus. Elytres ayant en longueur le tiers de celle du mésothorax au plus, ovalaires, opaques, verdâtres et tachées de brun;

élévation médiane arrondie, assez prononcée. Ailes du double plus longues que les élytres : bord antérieur large, légèrement opaque, d'un jaune verdâtre avec quelques taches brunes; le reste de leur étendue obscur et transparent à nervures longitudinales noires. Deuxième segment de l'abdomen offrant en dessus à l'extrémité, deux appendices foliacés, ayant entr'eux quatre petites épines; le sixième ayant à l'extrémité un appendice de chaque côté assez grand, avec quatre épines entre ces appendices, rangées transversalement; les deux segments suivants ont au bord postérieur quelques épines ou tubercules. Pattes de la couleur du corps. Cuisses antérieures (au delà de leur base) et jambes dans toute leur étendue, ayant des dilatations foliacées, larges de plus de deux lignes, à bords irrégulièrement découpés; articles des tarses ayant de petites dilatations analogues. Pattes intermédiaires plus courtes environ d'un quart que les postérieures; cuisses offrant de nombreuses dilatations foliacées, irrégulièrement découpées, mais moins considérables qu'aux antérieures; jambes ayant au côté externe, vers la base, une petite dilatation foliacée presqu'arrondie, et vers l'extrémité une dilatation semblable plus étendue : articles des tarses à dilatation très-faible. Cuisses postérieures ayant en dessous leurs bords munis de quelques épines, avec une notable dilatation en dessus vers l'extrémité. Jambes postérieures et leurs tarses à dilatation analogue à celle des pattes intermédiaires, mais moins prononcée. Antennes moins longues que le thorax, de la couleur du corps. Femelle.

Un individu de ma collection en état de nymphe, me paraît être un mâle; plaque sousanale ne dépassant point le bout de l'abdomen ; ce dernier filiforme, beaucoup plus grêle que celui de la femelle. Elytres et ailes rudimentaires, appliquées sur le thorax et longues de deux lignes environ. Pour le reste, cette nymphe ne diffère point de la femelle, mais sa taille est bien moins grande.

Amérique méridionale. La femelle me vient de la collection Latreille.

b. Pattes antérieures sans dilatation.

⁂ Appendices abdominaux très-prolongés. (Au moins dans les femelles.)

Genre IV. PODACANTHE. — *PODACANTHUS*, Gray. — *Tropidoderus*, Brullé.

Pattes simples, de longueur moyenne ; cuisses point membraneuses ; les quatre dernières épineuses en dessous, les jambes l'étant aussi un peu ; cuisses antérieures échancrées au côté interne ; tarses à articles diminuant graduellement de longueur jusqu'au quatrième ; le cinquième assez long ; crochets forts, munis d'une grosse pelote.

Abdomen épais, cylindrique, terminé en pointe ; plaque sousanale fortement cymbiforme, carénée en dessous, terminée en pointe, sans dépasser l'extrémité de l'abdomen ; appendices terminaux de celui-ci très-prolongés, étroits, lancéolés.

Thorax court, pyramidal ; mésothorax ayant à peine *deux fois la longueur du prothorax*, pas plus large que lui antérieurement, et de la largeur du métathorax postérieurement ; ce dernier un peu plus long que le mésothorax, large et en carré long.

Antennes longues, multiarticulées, filiformes.

Tête petite, plane en dessus, un peu gibbeuse postérieurement.

Yeux saillants, globuleux.

Trois ocelles distincts.

Palpes maxillaires ayant leur dernier article ovalaire.

Elytres grandes, égalant à peu près la moitié des ailes en longueur ; ovales, allongées, un peu pointues.

Ailes amples, au moins aussi longues que l'abdomen.

Corps allongé, presque cylindrique.

Nota. Les caractères sont pris sur des femelles ; suivant

M. Gray, les mâles diffèrent par une taille plus petite et des formes plus grêles ; nous observerons qu'il en est ainsi généralement pour toutes les Phasmides.

1. Podacanthe typhon. — *Podacanthus Typhon*, Gray, *Entom. of Austr.* pag. 17. Pl. 1, fig. 1. Femelle.

Idem, *Synops.* pag. 82.

(Long. 5 pouces, femelle ; 3 pouces ½, mâle.) Corps allongé, d'un jaune verdâtre. Tête ayant un sillon longitudinal à sa partie postérieure, et deux autres de chaque côté : elle est ovale, un peu aplatie en dessus. Antennes de la couleur du corps ; celles de la femelle (incomplètes) plus longues que le thorax ; premier article assez court ; le quatrième plus court que les autres ; les suivants augmentant graduellement de longueur ; celles du mâle ayant plus de deux pouces de long, d'une vingtaine d'articles. Prothorax un peu plus étroit que la tête, avec un sillon longitudinal et dorsal, et un sillon transversal au milieu, allant joindre, en se courbant de chaque côté, l'extrémité du prothorax ; postérieurement, près du sillon longitudinal, on voit deux autres sillons très-prononcés et recourbés vers la base du prothorax. Mésothorax de la largeur du prothorax antérieurement, brusquement renflé un peu avant l'insertion des pattes intermédiaires, chargé de tubercules saillants et nombreux en dessus et en dessous, qui sont verts et luisants à l'extrémité. Métathorax trois à quatre fois plus large que le prothorax, en carré long, épais, inégal en dessus, rembruni en dessous et muni dans cette partie, de nombreux tubercules ; il a des épines latéralement, ainsi que le reste du thorax. Abdomen teinté de noirâtre en dessous, principalement à la base, ayant latéralement un rebord membraneux. Appendices latéraux longs de près d'un pouce. Elytres en ovale-allongé, ayant un pouce trois quarts de longueur, vertes et opaques : élévation médiane à peine indiquée. Ailes transparentes avec une teinte rosée : nervures de cette couleur : bord antérieur opaque, verdâtre, avec une teinte de brun rosé, surtout dans sa moitié antérieure. Pattes de la couleur du corps ; tarses antérieurs ayant leur premier article long. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

GENRE V. ACROPHYLLE. — *ACROPHYLLA*, Gray. — *Cyphocrana*, Brullé. — *Diura*, Gray, *olim*.

Pattes assez longues, grêles dans les mâles, dentelées; les antérieures simples, plus grandes que les autres : cuisses point membraneuses; les antérieures échancrées au côté interne; tarses ayant leur premier article beaucoup plus long qu'aucun des autres; les trois intermédiaires diminuant graduellement de longueur; le cinquième plus grand que le précédent : crochets forts, munis d'une grande pelote.

Abdomen long, cylindrique, plus étroit à l'extrémité, grêle dans les mâles; ses avant-derniers segments renflés en dessous dans ce sexe; plaque sousanale des femelles cymbiforme, ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen; appendices terminaux de ce dernier très-prolongés, ceux des mâles beaucoup plus étroits que ceux des femelles.

Thorax long, cylindrique; mésothorax ayant *au moins trois fois la longueur du prothorax;* métathorax plus court que le mésothorax.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées; pubescentes dans les mâles.

Tête petite, allongée, plus ou moins gibbeuse postérieurement.

Yeux globuleux, très-saillants.

Trois ocelles plus ou moins distincts.

Elytres et ailes plus ou moins longues; celles des mâles courtes.

Corps allongé, cylindrique, plus grêle dans les mâles, et plus étroit.

1. ACROPHYLLE TITAN.—*Acrophylla Titanus*, Gray, *Synops*. pag. 39. *Diura Titanus*, *id*. *Entom*. *of Austral*. pag. 19, Pl. 4. Femelle.

(Long. 8 pouces ½. Femelle.) Tête petite, allongée, gibbeuse postérieurement, verdâtre. Prothorax roussâtre, environ de la

longueur de la tête, pas plus large qu'elle, avec une faible impression transversale; mésothorax roussâtre, long d'un pouce et demi, filiforme, armé de fortes épines en dessus et en dessous, en ayant quelques-unes latéralement; métathorax de la longueur de la moitié du mésothorax environ, armé de fortes épines en dessous. Elytres longues de deux pouces, en ovale-allongé, opaques, d'un vert foncé, chargées de taches irrégulières d'un jaunâtre-rosé, avec une grande tache blanche un peu au delà du milieu, et rapprochée du bord antérieur. Ailes longues de quatre pouces, d'un brun d'écaille transparent, avec des taches transversales irrégulières, incolores et transparentes, formant presque des bandes transverses; bord antérieur opaque, de la couleur des élytres, tacheté comme elles, mais d'un rouge carmin à la base. Abdomen d'un jaune un peu orangé, presque cylindrique, se rétrécissant brusquement après le cinquième segment; ce dernier offrant à l'extrémité une protubérance assez prononcée; folioles d'un demi-pouce de long, trigones et dentelées; plaque sousanale cymbiforme, lancéolée, terminée en pointe, unicarénée en dessous, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen. Pattes verdâtres; les antérieures plus longues que les autres, trigones, les cuisses fortement dentées en scie au côté externe, avec quelques autres dents au côté supérieur; jambes dentées au côté externe. Les quatre pattes postérieures fortement dentées, surtout en dessous; tarses antérieurs ayant le premier article presqu'aussi grand que tous les autres réunis; le quatrième fort court. Palpes conformés comme dans l'*A. Chronus*. Antennes verdâtres, filiformes, pas plus longues que le thorax; articles cylindracés. Femelle.

Le mâle a la tête plus petite; le mésothorax garni en dessus et en dessous de gros tubercules épineux. Elytres marbrées comme celles de la femelle, mais sans tache isolée plus grande que les autres; ces élytres beaucoup plus courtes que dans la femelle.

Nouvelle-Hollande. Mâle et femelle de la collection du Musée d'histoire naturelle. Je possède aussi la femelle.

2. Acrophylle chronus. — *Acrophylla Chronus*, Gray, *Synops.* pag. 39.

Diura Chronus, *id. Entom. of Austral.* pag. 20, Pl. 5, fig. 2. Femelle.

(Long. 6 pouces ½. Femelle.) Corps d'un jaunâtre-brun. Tête petite, en ovale-allongé, pas plus large que le prothorax; celui-ci

à peine aussi long que la tête. Mésothorax long d'un pouce et demi, filiforme, ayant en dessus quelques tubercules épineux. Métathorax un peu plus long que le prothorax. Elytres de la longueur environ de la moitié du mésothorax, assez étroites, arrondies au bout, opaques, vertes, mêlées de brunâtre; leurs nervures assez bien prononcées. Ailes d'environ un pouce et demi de longueur, d'un brun d'écaille foncé, légèrement transparent, parsemé de taches blanchâtres, transparentes; bord antérieur d'un vert opaque avec des taches brunes, irrégulières vers la base. Abdomen filiforme, se rétrécissant un peu vers l'extrémité; le cinquième segment ayant en dessus, un peu au delà du milieu, une protubérance bien prononcée, un peu aplatie au bout; folioles terminales longues à peu près d'un pouce, étroites, arrondies et presque dilatées à leur extrémité, creusées en gouttière en dessus; plaque sousanale légèrement cymbiforme, et ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen, arrondie au bout. Pattes de la couleur du corps; les antérieures un peu plus longues que les autres, toutes sont dentelées; les quatre jambes postérieures présentant au côté externe une forte dent; tarses ayant le premier article aussi long que tous les autres réunis, le quatrième fort court. Les antennes manquent, mais d'après la figure citée, elles seraient de la couleur du corps, ayant plus d'un pouce de longueur. Femelle.

Nouvelle-Hollande. De la collection du Muséum d'histoire naturelle et de la mienne.

** Appendices abdominaux peu ou point prolongés.

= Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Genre VI. CYPHOCRANE. — *CYPHOCRANA*, Aud.-Serv. Encyclop. méthod. tome X. Gray. Brullé. — *Phasma, auctor.*

Pattes épineuses (assez grêles dans les mâles), les antérieures *dentées*; cuisses ni membraneuses, ni folia-

cées; les antérieures échancrées au côté interne, les quatre dernières dépourvues de crochet épineux.

Abdomen des femelles allongé, presque cylindrique, se rétrécissant vers l'extrémité; sa plaque sousanale dans ce sexe, très-bombée, cymbiforme, dépassant l'extrémité de l'abdomen : appendices terminaux peu prolongés.

Thorax long : mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes plus ou moins longues; filiformes ou sétacées, multiarticulées.

Trois ocelles plus ou moins distincts.

Tête gibbeuse postérieurement; grande dans les femelles.

Yeux globuleux, saillants.

Palpes maxillaires ayant le troisième article allongé, plus grand que les deux premiers réunis, le cinquième terminé en pointe obtuse.

Elytres ovalaires, recouvrant plus du tiers des ailes dans les femelles; petites, ovales et à élévation médiane prononcée, dans les mâles.

Ailes grandes dans les mâles; celles des femelles toujours plus courtes que l'abdomen.

Corps très-allongé; celui des mâles grêle et cylindrique.

PREMIÈRE DIVISION.

Antennes assez courtes, filiformes; la plupart des articles serrés, courts, presque moniliformes. Les quatre pattes postérieures fortement dilatées sur leurs angles. Extrémité inférieure des jambes offrant au côté externe un lobe comprimé, arrondi, bidenté vers le bout. Tarses sans épines; cinquième article des quatre derniers tarses guère plus long que le premier.

(Espèces américaines?)

(Eurycnème, *Eurycnema*.
(Εὐρος, large; κνήμη, jambe.)

Nota. Nous ne connaissons que des femelles.

1. *CYPHOCRANE (Eurycnème) DESSOUS ROUGE. — *Cyphocrana versirubra*.

(Long. 9 à 10 pouces.) Corps verdâtre. Tête un peu rétrécie postérieurement, ayant en dessus des lignes longitudinales brunes. Prothorax de la longueur de la tête environ, avec une légère impression transverse. Mésothorax quatre fois au moins aussi long que le prothorax, cylindrique, un peu rougeâtre, ayant une faible carène médiane, de chaque côté de laquelle on voit cinq ou six épines irrégulièrement placées, chaque flanc ayant un rang d'épines semblables. Dessous du mésothorax en ayant deux rangées longitudinales qui se prolongent sur le dessous du métathorax, lequel est aussi bordé d'épines. Elytres un peu moins longues que le mésothorax, en ovale-arrondi, opaques, sans élévation médiane distincte, vertes, fortement réticulées; leur base ayant une tache longitudinale blanche, et en outre une semblable le long de la côte médiane, vers l'extrémité. Ailes un peu plus courtes que l'abdomen, larges, transparentes, d'un vert-brunâtre; bord antérieur opaque, fortement réticulé, vert en dessus avec la base pourpre; son dessous, ainsi que celui des élytres, d'un rouge pourpré. Abdomen ayant sa plaque sousanale creusée en gouttière en dessus, fortement unicarénée en dessous. Pattes de la couleur du corps, marbrées de vert foncé ou de brunâtre; cuisses antérieures dentées en scie sur leurs angles; les quatre pattes postérieures ayant des épines sur les angles; celles placées au côté interne des jambes postérieures, beaucoup plus fortes. Pattes intermédiaires plus courtes que les autres; les antennes manquent. Femelle.

Cette espèce, très-remarquable par sa taille gigantesque, fait partie de la collection de M. le comte Dejean, où elle est étiquetée du Brésil de la main de Latreille.

2. *CYPHOCRANE (Eurycnème) DESSOUS FASCIÉ. — *Cyphocrana versifasciata*.

(Long. 7 pouces ½.) Corps verdâtre, un peu luisant. Tête presque lisse. Prothorax environ de la longueur de la tête, avec une

légère impression transverse blanchâtre, et un sillon longitudinal de la même couleur. Mésothorax quatre fois environ aussi long que le prothorax, un peu plus gros que lui, cylindrique, ayant une faible carène médiane, de chaque côté de laquelle il y a des tubercules épineux; chaque flanc portant un rang de tubercules semblables, se prolongeant sur les flancs du métathorax. Dessous du mésothorax et du métathorax avec des bandes transverses brunes, régulièrement espacées; ce dessous ayant en outre deux rangées longitudinales de tubercules épineux. Elytres à peu près de la longueur du mésothorax, en ovale-arrondi, opaques, avec une très-faible élévation médiane, fortement réticulées, et d'un vert uniforme en dessus et en dessous. Ailes ne recouvrant que les quatre premiers segments de l'abdomen, fort transparentes, incolores, à nervures jaunâtres; bord antérieur opaque, fortement réticulé, vert en dessus et en dessous. Abdomen ayant sa plaque anale lancéolée, dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. Appendices terminaux de celui-ci un peu plus courts que la plaque sousanale, rétrécis à la base, sinués latéralement à l'extrémité, celle-ci tronquée brusquement; ces appendices composés chacun de trois folioles réunies par l'un de leurs côtés. Pattes de la couleur du corps, tachées de brunâtre; cuisses antérieures dentées en scie sur chacun de leurs angles; les quatre pattes postérieures fortement dentées sur leurs trois angles, surtout en dessous; jambes intermédiaires et postérieures munies à l'extrémité de petites dilatations analogues au lobe comprimé des jambes postérieures. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. le comte Dejean.

DEUXIÈME DIVISION.

Antennes longues, sétacées; articles minces, cylindracés, augmentant graduellement de longueur à partir du cinquième. Les quatre pattes postérieures sans dilatation; tarses ayant leurs deux premiers articles épineux en dessous sur les côtés dans les femelles, simplement ciliés dans les mâles, le cinquième dans les quatre derniers, presqu'aussi long que tous les autres réunis dans

les femelles; ce même article plus court que le premier dans les mâles; tarses antérieurs de ce dernier sexe ayant leur premier article plus long qu'aucun des autres.

(Espèces asiatiques.)

(Cyphocrane vraie, *Cyphocrana propriè dicta.*)

3. Cyphocrane Empuse. — *Cyphocrana Empusa*, Gray, *Synops.* pag. 35.

Phasma Empusa, Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 12, n° 10.
Phasma gigas, Stoll, Spect. et Mant. Pl. I, fig. 1. Femelle.

(Long. 7 pouces ½.) Corps brun verdâtre. Prothorax à peu près de la longueur de la tête et de sa largeur, avec une impression transverse prononcée. Mésothorax environ trois fois plus long que le prothorax, un peu rétréci antérieurement, portant des tubercules placés assez irrégulièrement. On voit sur chacun des flancs une rangée de tubercules semblables, qui se prolonge sur les flancs du métathorax; le dessous du mésothorax offre des tubercules analogues. Elytres à peu près de la longueur du prothorax et du mésothorax réunis, opaques, fortement réticulées, ayant latéralement une gibbosité prononcée; elles sont verdâtres, avec la moitié antérieure brune; l'extrémité est aussi de cette couleur. Femelle.

Indes-Orientales. Collection du Muséum d'histoire naturelle et de celle de M. le comte Dejean; l'individu de cette dernière a été rapporté par M. Lesson.

4. Cyphocrane géante. — *Cyphocrana gigas*, Aud.-Serv. Encycl. méth. tom. X, pag. 445.

Gray, *Synops.* pag. 35.
Gryllus (Mantis) gigas, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 109.
Mantis gigas, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 625, n° 2, (en retranchant le synonyme de Stoll, Pl. I, fig. 1, qui appartient à la Cyphocrane Empuse.)
Phasma gigas, Stoll, Spect. et Mant. Pl. II, fig. 5.
— Fab. *Entom. syst.* supplém.
— Lichtenst. Monog. des Mant., pag. 11, n° 9.

(Long. 6 pouces ½ au moins.) Tête et corps d'un vert foncé,

plus ou moins brunâtre, du moins dans les individus depuis longtemps desséchés. Prothorax un peu moins long que la tête, en carré-long, un peu inégal, avec une impression transverse presque semicirculaire placée à peu près au milieu, et ne s'étendant pas au delà du disque. Mésothorax légèrement unicaréné au milieu ; de chaque côté de cette carène il y a une rangée longitudinale de gros tubercules arrondis, peu élevés, assez mal alignés ; au delà de cette rangée on en voit deux autres formées de tubercules analogues, mais plus petits. Le mésothorax et le métathorax ont en dessous des tubercules épars, peu élevés, et de plus les flancs sont bordés latéralement de très-petits tubercules épineux. Elytres de couleur uniforme, verdâtres, opaques, longues de vingt lignes, arrondies au bout, très-fortement réticulées. Ailes très-amples, arrondies, un peu moins longues que l'abdomen, transparentes, chargées de nombreuses taches carrées, d'inégale grandeur, formant presque six bandes transversales fort irrégulières. Nervures longitudinales bien saillantes, nervures transversales peu prononcées ; bord antérieur verdâtre, opaque, large de près de six lignes, fortement réticulé, absolument comme les élytres. Abdomen très-allongé ; ses appendices terminaux longs de trois lignes, presqu'en carré-long, arrondis et un peu élargis à l'extrémité. Plaque sousanale cymbiforme, rugueuse, fortement unicarénée au milieu, pointue et relevée au bout, dépassant sensiblement la plaque suranale. Antennes et pattes de la couleur du corps ; les quatre cuisses postérieures et les quatre dernières jambes chargées en dessous d'épines assez fines, mais fort nombreuses. Femelle.

Le mâle n'a que trois pouces et demi (mais l'extrémité de l'abdomen manque) ; les antennes, quoiqu'incomplètes, atteignent la base des élytres. Tête ayant postérieurement des indications de stries longitudinales. Prothorax un peu plus court et un peu moins large que la tête, presque carré, un peu rétréci en avant, inégal ; son impression transverse légèrement marquée ; il a deux petites épines au bord antérieur ; mésothorax finement épineux sur ses flancs, offrant en dessus et en dessous des tubercules placés irrégulièrement ; ceux du dessous plus petits. Elytres longues de six lignes à peu près, d'un brun verdâtre uniforme. Ailes de deux pouces sept lignes de long ; bord antérieur d'un vert foncé, à nervures transverses blanches.

Des Moluques. La femelle de la collection de M. Marchal ; le mâle de celle du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. J'ai cru devoir rapporter le mâle ci-dessus, plutôt à la C. Géante qu'à la C. Empuse, à cause de la couleur uniforme des élytres. Au reste ces deux espèces pourraient bien n'être qu'une variété l'une de l'autre, ainsi que Stoll l'a pensé.

5. *CYPHOCRANE ? PIEDS PONCTUÉS. — *Cyphocrana ? punctipes.*

(Long. plus de 4 pouces.) Je place cette belle espèce avec doute dans ce genre, parce que l'unique individu que je connaisse est privé de tête, et que l'abdomen est mutilé au bout. Corps lisse, d'un vert sombre. Prothorax court; mésothorax long d'un pouce, presque cylindrique, s'élargissant insensiblement vers l'extrémité; chargé en dessus de longues épines noirâtres, très-pointues, au nombre de douze à quinze, dispersées sans ordre; le dessous du mésothorax en offre un pareil nombre à peu près, mais plus petites. Métathorax ayant neuf à dix lignes de longueur, armé en dessous, et en outre latéralement, d'épines analogues à celles du mésothorax. Elytres longues de cinq lignes, ovalaires, opaques, avec une élévation médiane assez prononcée; elles sont verdâtres, distinctement réticulées, et presqu'entièrement bordées de blanchâtre. Ailes amples, moins longues que l'abdomen, peu transparentes, brunâtres, avec une multitude de petites taches blanchâtres, transparentes; bord antérieur opaque, large, rougeâtre; sa partie externe assez largement blanchâtre : immédiatement au-dessous il y a une bande longitudinale d'un bleu d'acier bruni, n'occupant que la moitié postérieure de la longueur de l'aile, et chargée de trois taches jaunâtres alignées, assez également espacées. Abdomen lisse, luisant, grêle, cylindrique (son extrémité est en partie détruite). Pattes de la couleur du corps, fortes, surtout les postérieures. Toutes les cuisses parsemées, en dessus comme en dessous, d'un grand nombre de petits points calleux, luisants, d'un blanc d'ivoire; on en remarque aussi quelques-uns sur les jambes; les cuisses, fortement canaliculées en dessous, ont les deux bords de ce canal armés d'épines fortes, très-pointues; le dessus des cuisses offre aussi des épines, mais un peu plus faibles; jambes un peu dilatées, les antérieures surtout; celles-ci mutiques; les quatre dernières dentelées en dessous, notamment les postérieures. Mâle ?

Communiquée par M. Marchal, à qui elle a été donnée comme venant des côtes d'Afrique.

GENRE VII. PLATYCRANE. — *PLATYCRANA*, Gray.

Cyphocrana, Brullé. — *Mantis*, *Phasma*, *auctor.*

Pattes épineuses, assez courtes dans les mâles, les antérieures non dentées; cuisses ni membraneuses, ni foliacées; les deux premières échancrées à la base du côté interne, les quatre autres sans crochet épineux.

Abdomen des femelles sans appendices terminaux apparents; cylindrique. Plaque sousanale *dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen*, *pointue au bout*, *creusée en gouttière en dessus*, *unicarénée en dessous*. Abdomen des mâles, ayant ses trois dernières plaques ventrales convexes et formant par leur réunion une massue analogue à celle des Phasmes du même sexe.

Thorax long, lisse ou raboteux, mais sans épines prononcées. Mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax. Métathorax *mutique*.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées.

Ocelles nuls.

Elytres et ailes *complètes dans les deux sexes*; élytres des mâles beaucoup plus petites que celles des femelles.

Tête forte et très-convexe dans les femelles.

Yeux saillants.

Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen dans les mâles; notablement plus courtes que lui dans les femelles.

Corps allongé.

1. PLATYCRANE MACULÉE. — *Platycrana maculata*, Gray, *Synops.* pag. 36 (en excluant les synonymies de Fabricius, qui appartiennent à la *Phasma necydaloides*, n° 6).

Mantis maculata, Oli. Encycl. méth. tom. VII, pag. 636, n° 56.

Mantis cylindrica, *id.* pag. 626, n° 4.

Phasma necydaloides, Stoll., Spect. et Mant. Pl. III, fig. 8, femelle; Pl. IV, fig. 11, mâle.

Phasma nævium, Licht. Monog. des Mant. pag. 13, n° 11 (en rejetant la synonymie de Linné et de Fabricius, qui appartiennent à la *Phasma necydaloides*, n° 6).

(Long. 6 pouces au moins, femelle). Corps d'un brun jaunâtre. Tête arrondie, fortement convexe en dessus et postérieurement ; elle a en dessus quelques lignes longitudinales brunes. Yeux noirs. Mésothorax quatre ou cinq fois plus long que le prothorax, distinctement tuberculé, ayant une carène dorsale longitudinale peu prononcée. Elytres environ de la longueur des trois quarts du mésothorax, d'un vert opaque, un peu rosé vers la base, en ovale pointu : élévation médiane, légère et placée vers la base. Ailes guère plus longues que la moitié de l'abdomen, d'un brun d'écaille transparent, parsemé d'un grand nombre de taches irrégulières, hyalines, blanchâtres, presqu'alignées en bandes transversales ; bord antérieur d'un vert opaque, teinté de rougeâtre, notamment vers la base. Antennes et pattes de la couleur du corps ; celles-ci épineuses. Femelle.

D'Amboine. Ma collection.

Nota. Nous n'avons point vu le mâle, et la description ci-dessus n'a été faite que sur un individu très-mutilé.

2. Platycrane verdoyante. — *Platycrana viridana*, Gray, *Synops.* pag. 36.

Mantis viridana, Oli. Encycl. méth. tom. VII, pag. 636, n° 60.
Phasma Jamaicensis, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VI, fig. 20. Femelle. 21. Mâle.

(Long. 4 pouces et demi. Femelle.) Corps d'un vert jaunâtre. Prothorax plus court que la tête. Mésothorax environ quatre fois aussi long que le prothorax, en carré long, un peu rétréci en devant, ayant latéralement un bord aplati. Elytres plus courtes que le mésothorax, d'un vert opaque, sans élévation médiane distincte, irrégulièrement réticulées, et paraissant rugueuses. Ailes un peu plus longues que la moitié de l'abdomen, arrondies. Bord antérieur large, d'un vert opaque, un peu rosé à la base ; le reste de leur étendue jaunâtre et transparent. Pattes de la couleur du corps. Les quatre dernières cuisses dentées en dessous. Antennes de la longueur du corps. Femelle.

D'Amérique ?

3 *PLATYCRANE JOLIE. — *Platycrana venustula.*

(Long. 2 pouces approximativement.) Dessus du corps vert, lisse ; le dessous brunâtre. Flancs du métathorax d'un vert-pré, finement lisérés de blanc à leur partie inférieure. Tête d'un vert-pré en dessus, blanchâtre latéralement et à la partie antérieure, autour de l'insertion des antennes ; vertex muni de deux tubercules prononcés, entourés de quelques autres plus petits. Prothorax blanchâtre latéralement, ayant au milieu une impression transverse blanchâtre, et antérieurement deux tubercules ou épines mousses ; sa partie postérieure a deux faibles tubercules. Mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax, blanchâtre latéralement à ses deux extrémités, avec trois tubercules ou épines mousses très-rapprochées ; les deux antérieures presque réunies. Elytres petites, moins longues que la moitié du mésothorax, d'un vert-pré opaque ; leur bord antérieur brunâtre, teinté de blanchâtre vers la base ; élévation médiane assez prononcée. Ailes probablement aussi longues que l'abdomen (l'extrémité de celui-ci manque), blanchâtres et transparentes, à nervures longitudinales, d'un vert jaunâtre ; bord antérieur d'un vert-pré, opaque, avec un liséré brun, suivi d'une ligne longitudinale blanche. Pattes de la couleur du corps (les postérieures manquent). Cuisses intermédiaires épineuses en dessous, notamment vers l'extrémité. Antennes vertes, du moins à la base (le reste manque).

De Cuba. Collection de la Société entomologique de France (1).

GENRE VIII. *MONANDROPTÈRE. — *MONANDROPTERA.*

(Μόνος, seul ; ἀνὴρ, mâle ; πτερὸν, aile.)

Pattes épineuses, assez longues ; cuisses et jambes d'égale grandeur ; cuisses ni membraneuses ni foliacées, anguleuses, peu épaisses, point canaliculées en dessous ou l'étant à peine, les antérieures échancrées au côté

(1) Cette collection fait partie aujourd'hui de celle du Muséum d'histoire naturelle.

interne, les quatre autres sans crochet épineux, mais armées en dessous d'épines fortes, notamment les cuisses postérieures; jambes comprimées, les deux dernières munies à l'angle interne de cinq ou six épines courtes, pointues, épaisses à la base.

Abdomen très-long, étroit et cylindrique dans les mâles, sensiblement plus large dans les femelles; examiné en dessus, il est composé de neuf segments dans les deux sexes, y compris la plaque suranale, qui n'est pas dépassée par la sousanale : on voit au bout deux courts appendices; les trois derniers segments sont évidemment plus courts que les précédents.

Thorax long, assez lisse. Prothorax court, carré, presqu'aussi long que la tête. Mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax, presque cylindrique, allant en s'élargissant vers l'extrémité. Métathorax *bordé d'épines latéralement.*

Antennes longues, multiarticulées, sétacées.

Ocelles nuls.

Elytres *longues dans les mâles*, recouvrant dans le *repos le tiers des ailes à peu près*, ayant une élévation médiane bien prononcée; elles sont *nulles dans les femelles.*

Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen dans les mâles, *nulles dans les femelles.*

Tête un peu bombée en dessus, plus large que le prothorax.

Yeux assez gros, globuleux, très-saillants, notamment ceux des mâles.

Palpes assez courts, grêles dans les mâles; les maxillaires ayant leurs deux premiers articles courts; les trois autres presqu'égaux entr'eux, un peu comprimés, le terminal finissant en pointe; l'article pénultième des labiaux plus large que le dernier.

Corps allongé.

1° Monandroptère armée. — *Monandroptera inuncans.*

(Long. 2 pouces et demi au moins.)

Femelle. Thorax et abdomen beaucoup plus larges que ceux du mâle, et d'une nuance verdâtre. Métathorax muni latéralement de petits tubercules épineux plus saillants que dans le mâle. Pattes d'un gris cendré. Cuisses avec une série longitudinale de petits points enfoncés : elles sont entrecoupées, ainsi que les jambes, de bandes transverses noirâtres, ordinairement bien distinctes. Point d'ailes ni d'élytres. Pour le reste, elle ressemble au mâle.

Mâle. Corps filiforme, verdâtre. Tête de la largeur du prothorax, un peu gibbeuse postérieurement, lisse ; sa partie postérieure avec six lignes étroites, noirâtres, distinctes ou peu prononcées. Prothorax presque carré, aussi long que la tête, ayant une impression transverse au centre et une autre longitudinale, ce qui forme une croix plus ou moins distincte. Mésothorax lisse, trois fois aussi long que le prothorax. Elytres ovalaires, réticulées, opaques, assez grandes, un peu plus longues que le mésothorax ; d'un vert grisâtre ou couleur de feuille morte, avec un large bord antérieur blanchâtre. Ailes presqu'aussi longues que l'abdomen, transparentes, tachetées d'un brun d'écaille : bord antérieur un peu opaque, l'extrémité un peu plus claire ; il est d'un brun rougeâtre, avec une tache noire allongée occupant la base. On voit en dessous, vers l'extrémité du métathorax, au dessus des hanches postérieures, une tache ronde, noire, luisante. Pattes de la couleur du corps, les antérieures plus longues que les autres ; les intermédiaires plus courtes que les postérieures. Cuisses intermédiaires ayant en dessous, tout à fait à l'extrémité, quelques épines. Hanches postérieures épineuses. Cuisses postérieures armées en dessous de fortes épines ; les deux dernières jambes en ont aussi quelques-unes en dessous au côté interne. Antennes de la couleur du corps.

Ile-de-France. Le mâle de la collection de M. le comte Dejean. M. Marchal a pris les deux sexes pendant son long séjour dans cette île, toujours à la même époque, dans les mêmes localités, et quelquefois placés ensemble sur les Goyaviers. Je dois à sa générosité les deux sexes. Cette espèce varie pour la grandeur.

GENRE IX. RHAPHIDÈRE. — *RHAPHIDERUS* (1).

Acanthoderus, Gray. — *Cyphocrana*, Brullé.

(ῥαφίς, aiguillon ; δέρη, cou.)

Pattes épineuses, assez longues; cuisses et jambes d'égale grandeur : cuisses ni membraneuses, ni foliacées; anguleuses, peu épaisses, point canaliculées en dessous, ou l'étant à peine; les antérieures non dentées, légèrement échancrées à la base du côté interne; les quatre dernières sans crochet épineux, mais pourvues en dessous d'épines bien distinctes, surtout celles des cuisses postérieures; les deux dernières jambes dentées intérieurement, plus fortement dans les femelles.

Abdomen à appendices terminaux fort courts, à peine saillants. Il est cylindrique dans les mâles, avec les trois dernières plaques ventrales, épaisses, convexes; dans les femelles il a une forme ovalaire, est un peu convexe en dessus et fort élargi jusqu'aux trois quarts. Examiné en dessus, on compte dans les deux sexes neuf segments bien distincts, la plaque suranale comprise; plaque sousanale ne dépassant pas l'extrémité du ventre; les trois derniers segments évidemment plus courts que les précédents.

Thorax long, épineux. Mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax; celui-ci carré, avec *des tubercules épineux*, dont quatre disposés régulièrement et en carré. Flancs du mésothorax et du métathorax dilatés, principalement dans les femelles, bordés d'épines nombreuses et serrées, plus fortes dans les femelles que dans les mâles.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées.

---

(1) Je me vois forcé de changer le nom d'*Acanthoderus*, donné à ce genre par M. Gray, parce que cette dénomination a été appliquée antérieurement à un genre de Coléoptères Longicornes.

Ocelles nuls.

Corps allongé, entièrement dépourvu d'ailes et d'élytres à l'état adulte dans les deux sexes (1).

Tête petite dans les mâles ; assez forte et un peu bombée en dessus dans les femelles.

Yeux petits, saillants.

1. Rhaphidère scabre. — *Rhaphiderus scabrosus.*

Bacteria scabrosa, Guér. Iconogr. Pl. 53, fig. 4. Mâle.
Acanthoderus scabrosus, Gray, *Synops.* pag. 14. Mâle.
— *Griff. An Kingd.* Pl. 110, fig. 4. Mâle.

(Long. 2 pouces et demi. Mâle.)

Femelle. Thorax et abdomen beaucoup plus larges que ceux du mâle. Elle est entièrement d'un vert tendre avec une bande longitudinale jaune, bordant les côtés du disque avant l'expansion latérale ; cette bande n'occupant que les trois quarts de la longueur. La tête, d'un vert tendre, offre postérieurement quelques lignes noirâtres à peine distinctes.

Mâle. Corps étroit, cylindrique, d'un vert foncé brillant, quelquefois nuancé de rougeâtre. Tête de la couleur du corps, rayée longitudinalement de noirâtre à sa partie postérieure.

Dans les deux sexes, le mésothorax porte des tubercules épineux sur son disque en nombre variable, formant presque une double rangée. Métathorax lisse et mutique en dessus ; le dessous, ainsi que celui du mésothorax, est parsemé de tubercules épineux assez petits. Les quatre cuisses postérieures ont plusieurs épines sur leur angle interne supérieur. Antennes et pattes de la couleur du corps.

Ile-de-France. J'ai le mâle de la collection Latreille, étiqueté de sa propre main ; et M. Marchal m'a fait don d'un second individu. MM. Dejean et Lefebvre le possèdent aussi. La femelle, de la collection de M. Marchal.

---

(1) Je ne donne ce caractère que d'après l'assertion d'un entomologiste très-zélé pour la science, M. Marchal, qui, ayant habité pendant dix ans l'Ile-de-France, m'a affirmé que les deux sexes n'obtenaient jamais des organes de vol, et qu'un de ses amis, M. Gustave Mayer, avait trouvé mâle et femelle acccouplés dans cet état. La femelle paraît être plus rare que le mâle.

Nota. M. Brullé, élève des doutes sur l'existence de ce genre; il pense que les espèces dont M. Gray le compose ne sont peut-être que des larves de *Ctenomorpha* du même auteur. Ce dernier genre ne paraît renfermer, d'après l'opinion de M. Brullé, que des mâles de Cyphocranes.

Quant à l'espèce servant de type, le témoignage de M. Marchal détruit entièrement la manière de voir de M. Brullé.

Genre X. DIAPHÉROMÈRE. — *DIAPHEROMERA*, Gray. — *Spectrum*, Say.

Pattes longues; cuisses ni membraneuses ni foliacées; les antérieures échancrées au côté interne; les quatre dernières armées en dessous *d'un crochet unique, spiniforme, recourbé;* cuisses intermédiaires *renflées dans les mâles.*

Abdomen plus court que le thorax; ses appendices terminaux non prolongés.

Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées.

Tête médiocre.

Yeux saillants.

Ocelles nuls.

Corps filiforme dans les mâles, un peu épais dans les femelles.

Nota. On ne connaît que des individus aptères.

1. Diaphéromère de Say. — *Diapheromera Sayi*, Gray, *Synops.* pag. 18.

Spectrum femoratum, Say, *Americ. entom.* III, Pl. 37.

(Long. 2 pouces 3 lig.) Corps d'un vert brunâtre, lisse et luisant. Tête ayant de chaque côté, au-dessus des yeux, deux petites lignes longitudinales blanchâtres. Pattes de la couleur du corps; les intermédiaires plus courtes que les autres; cuisses sen-

siblement annelées de brun et de jaune brunâtre, ayant des lignes longitudinales élevées. Cuisses postérieures rembrunies à l'extrémité, ayant en dessous, près du bout, ainsi que les intermédiaires, une forte épine recourbée vers l'extrémité de la cuisse. Antennes aussi longues que le corps et de sa couleur. Mâle.

La femelle nous est inconnue. Suivant M. Gray, son corps est cendré, robuste, un peu épais; et ses cuisses intermédiaires grêles.

De New-Yorck. Le mâle de la collection de M. Lefebvre.

Genre XI. PHIBALOSOME. — *PHIBALOSOMA*, Gray.

Pattes assez longues, sans épines : cuisses ni membraneuses, ni foliacées ; les antérieures échancrées au côté interne; elles ont, postérieurement, une échancrure ainsi que les cuisses intermédiaires, et portent quelques tubercules à leurs angles; tarses à premier article un peu plus long que tous les autres réunis; le quatrième très-petit.

Abdomen filiforme, sans appendices terminaux prolongés; dessous du septième segment grossissant brusquement; plaque sousanale insérée à l'extrémité de ce segment, globuleuse à sa base, resserrée ensuite brusquement, *et très-prolongée au delà de l'abdomen :* creusée en gouttière en dessus, unicarénée en dessous, arrondie à l'extrémité (1).

Thorax fort long; mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax.

---

(1) Cette plaque sousanale a de l'analogie avec les plaques cymbiformes de beaucoup de femelles de cette Famille, mais l'insertion de cette plaque au septième segment et non au sixième, nous porte à considérer nos individus comme mâles (voyez les généralités).

Antennes longues, multiarticulées, sétacées, un peu velues, atteignant au moins la moitié de la longueur du corps; premier article long, cylindrique, un peu plus gros que les suivants.

Tête petite, pas plus large que le prothorax, gibbeuse postérieurement.

Yeux gros, globuleux, très-saillants.

Ocelles nuls.

Elytres petites, avec une élévation médiane prononcée.

Ailes linéaires, plus courtes que l'abdomen.

Nota. Nous ne connaissons pas de femelles.

1. PHIBALOSOME DE LE PELETIER. — *Phibalosoma Le Peletieri*, Gray, *Synops.* pag. 42.

(Long. 5 pouces ½ environ. Mâle.) Corps d'un cendré verdâtre; vertex parsemé de tubercules nombreux, distincts. Prothorax pas plus long que la tête, avec un faible sillon longitudinal et une impression transversale au milieu, muni de petits tubercules; mésothorax long de treize lignes, filiforme, avec une carène dorsale longitudinale, et parsemé en dessus et en dessous de nombreux tubercules; métathorax moins long d'un tiers environ que le mésothorax, un peu plus gros que lui, lisse en dessus, muni en dessous de quelques tubercules; tous ces tubercules sont d'un noir luisant. Dessous du thorax généralement tacheté de blanchâtre. Elytres longues de près de quatre lignes, avec une forte élévation médiane; elles sont opaques, verdâtres, tachetées de brun et de blanchâtre. Ailes ayant deux pouces un quart de longueur, très-transparentes et incolores; bord antérieur légèrement opaque, verdâtre, tacheté de brunâtre et de blanchâtre. Abdomen lisse en dessus, tacheté de brunâtre et de blanchâtre en dessous, offrant quelques tubercules très-petits, noirs et luisants. Pattes et antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

Genre XII. *NÉCROSCIE. — *NECROSCIA.*

(Νεκρὸς, mort; σκιά, ombre.)

Pattes sans épines, simples, grêles, longues, à peu près de grandeur égale; cuisses ni membraneuses ni foliacées; comprimées ainsi que les jambes; cuisses antérieures sans échancrure bien prononcée; tarses grands, allongés; premier article aussi long que les quatre autres réunis; le terminal ayant deux crochets aigus, munis d'une pelote dans leur entre-deux.

Abdomen très-allongé, cylindrique, terminé de chaque côté par un très-court appendice, assez élargi, arrondi au bout; extrémité de l'abdomen un peu amincie dans les femelles, avec la plaque sousanale cymbiforme, finissant en pointe et ne dépassant pas le bout de l'abdomen; dans les mâles cette extrémité est brusquement renflée et porte en dessous deux filets courts.

Thorax à peu près cylindrique, allongé. Prothorax court, un peu dilaté de chaque côté; mésothorax ayant à peu près trois fois la longueur du prothorax, allant un peu en s'élargissant vers l'extrémité; le dessus ordinairement tricaréné.

Antennes très-longues, multiarticulées, sétacées; un peu distantes à leur base; premier article assez long, cylindrique, le second plus court, peu renflé.

Ailes *fort amples dans les deux sexes, de la longueur de l'abdomen;* leur bord antérieur *opaque, ordinairement de la couleur des élytres.*

Tête petite, *en carré long;* vertex un peu convexe.

Yeux arrondis, assez grands, fort saillants.

Ocelles distincts ou point apparents.

Elytres petites; leur bord extérieur assez anguleux; elles ont une élévation médiane plus ou moins prononcée.

Corps grêle, surtout dans les mâles.

Il m'a paru nécessaire de créer ce nouveau genre pour y placer sept nouvelles espèces de l'île de Java, douées d'une forme élégante et de couleurs plus élégantes encore. La longueur du thorax et la ténuité du corps les rapprochent des mâles Platycranes; cependant elles s'éloignent notablement de ce genre par la similitude qui existe entre les deux sexes et par les pattes entièrement mutiques; ces derniers caractères leur sont communs avec les Phasmes proprement dites, et la conformation des organes sexuels est tout à fait analogue; mais les Phasmes ont le thorax court, ce qui leur donne un faciès différent de celui des Nécroscies: celles-ci sont plus sveltes, plus grêles dans toutes leurs proportions; les cuisses antérieures ne sont pas aussi fortement échancrées à la base que celles des Phasmes; leur thorax est allongé, surtout le mésothorax qui a une forme particulière; un peu dilaté à sa partie postérieure, il offre trois carènes, une dorsale, les autres latérales. Enfin les vraies Phasmes nous paraissent propres à l'Amérique, tandis que les Nécroscies semblent n'habiter que Java ou les îles environnantes.

PREMIÈRE DIVISION.

Trois ocelles très-distincts, rapprochés en triangle sur le front.

1. *Nécroscie enfumée. — *Necroscia fumata.*

(Long. près de 3 pouces.) Ocelles très-distincts. Tête et prothorax d'un vert de gris rayé de noir. Mésothorax trois fois plus long que le prothorax, d'un verdâtre uniforme. Elytres longues de trois lignes au moins, d'un vert de gris rayé de noir; leur élévation médiane bien prononcée et noire. Ailes transparentes, mais enfumées; bord antérieur opaque, d'un vert de gris rayé de noir longitudinalement. Abdomen verdâtre, faisant plus des deux tiers de la longueur totale du corps. Cuisses, jambes et tarses avec de nombreux anneaux alternativement verts et bruns (les antennes manquent). Femelle.

Le mâle diffère par sa taille plus petite, plus svelte; les élytres

notablement plus courtes ; les cuisses antérieures sont à peine échancrées à la base.

De Java. Ma collection.

2. *Nécroscie ailes roses. — *Necroscia roseipennis.*

(Long. plus de deux pouces $\frac{1}{2}$.) Ocelles distincts. Dessus de la tête et du prothorax d'un vert foncé, et rugueux ; la première canaliculée au milieu postérieurement. Mésothorax trois fois plus long que le prothorax, ayant trois carènes, une dorsale et deux latérales. Elytres vertes, courtes, n'ayant guère que deux lignes : élévation médiane prononcée et blanchâtre. Ailes transparentes, d'un joli rose tendre ; bord antérieur opaque et vert. Abdomen d'un vert jaunâtre, aminci vers l'extrémité ; ses deux appendices terminaux courts, épais. Pattes vertes ; cuisses antérieures distinctement échancrées à la base. Femelle.

Le mâle est d'un tiers plus petit ; grêle dans toutes ses proportions ; antennes vertes, notablement plus longues que le corps.

De Java. Ma collection.

DEUXIÈME DIVISION.

Ocelles nuls, ou du moins indistincts.

3. *Nécroscie chlorotique. — *Necroscia chlorotica.*

(Long. 3 pouces au moins.) Corps d'un jaune sale ; tête assez étroite et allongée ; sa partie postérieure ayant quelques lignes longitudinales très-fines et noirâtres. Thorax granuleux, offrant plusieurs lignes semblables à celles de la tête, mais peu distinctes ; unicaréné de chaque côté ; en dessous on voit quelques petites taches noirâtres, ponctiformes. Mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax. Elytres longues de deux lignes au moins, d'un jaune sale ; élévation médiane prononcée. Ailes amples, hyalines, avec un reflet rosé bien sensible ; bord antérieur opaque, d'un jaune sale, parsemé d'atômes noirâtres. Abdomen lisse. Antennes et pattes de la couleur du corps, ces dernières un peu tachetées d'obscur. Cuisses antérieures assez profondément échancrées à la base. Femelle.

De Java. Ma collection.

4. *Nécroscie chloris. — *Necroscia Chloris.*

(Long. plus de 2 pouces ½.) Tête et thorax de couleur verte, rugueux en dessus. Mésothorax ayant trois fois au moins la longueur du prothorax, avec trois carènes, une dorsale et deux latérales. On voit de chaque côté de la tête une ligne longitudinale blanche postérieure, atteignant jusqu'à l'œil. Elytres vertes, ayant plus de deux lignes de long; élévation médiane prononcée et blanchâtre. Ailes transparentes, à reflet un peu rosé; bord antérieur opaque, d'un vert tendre. Abdomen d'un vert jaunâtre, rétréci vers l'extrémité qui est verte. Les pattes et les antennes manquent. Femelle.

De Java. Ma collection.

5. *Nécroscie quatre mouchetures. — *Necroscia quadriguttata.*

(Long. plus de 2 pouces.) Tête d'un vert tendre; bouche jaune. Thorax vert, un peu rugueux; mésothorax ayant trois fois la longueur du prothorax, offrant une carène dorsale et deux latérales. Elytres longues de deux lignes et demie, vertes; leur élévation médiane bien prononcée, ayant de chaque côté un point jaune, arrondi. Ailes transparentes, d'un rose vif; bord antérieur opaque, d'un vert-pré. Abdomen d'un vert jaunâtre, ainsi que les pattes et la base des antennes (le reste manque). Cuisses antérieures sans échancrure distincte à leur base. Mâle.

De Java. Ma collection.

6. *Nécroscie vineuse. — *Necroscia vinosa.*

(Long. plus de 2 pouces.) Corps presque lisse, entièrement d'un brun rougeâtre, imitant certaines écorces d'arbre. Mésothorax ayant, à peu de chose près, trois fois la longueur du prothorax, offrant au milieu une faible carène. Elytres longues de deux lignes au moins, de la couleur du corps; leur élévation médiane fort prononcée, rendant presque chaque élytre conique. Ailes un peu transparentes, d'un rougeâtre lie de vin; bord antérieur opaque, et de cette même couleur. Les pattes et les antennes manquent dans notre unique individu, sauf quelques faibles rudiments, qui font présumer qu'elles sont de la couleur du corps. Mâle.

De Java. Ma collection.

7. *Nécroscie rayée. — *Necroscia vittata.*

(Long.....), probablement 2 pouces au moins.

L'individu unique, en ma possession, est fort mutilé, manquant d'élytres, d'antennes, de pattes et d'une partie de l'abdomen. Corps lisse; tête assez grande. Prothorax un peu différent de celui des autres Nécroscies; il est très-lisse, cylindrique, point dilaté sur les côtés. Mésothorax n'ayant guère plus de deux fois la longueur du prothorax. Tête et thorax verts; la première ayant en dessus deux bandes longitudinales jaunâtres, se prolongeant sur le thorax, et de plus une autre petite bande de même couleur, de chaque côté, en arrière des yeux, placée au centre d'une bande luisante d'un vert noirâtre qui longe le thorax jusqu'à la base des élytres. Ailes transparentes, obscures, à l'exception de leur base, avec un très-faible reflet rosé; bord antérieur opaque; sa marge extrême vert pré; vient ensuite une bande longitudinale brunâtre, suivie d'une autre bande jaunâtre. Abdomen d'un vert jaunâtre, offrant quelques traces de lignes longitudinales vertes. Dessous du corps d'un vert jaunâtre uniforme.

De Java. Ma collection.

Genre XIII. CLADOXÈRE. — *CLADOXERUS*, Aud.-Serv. (Encyclop. méth. tome X.) Gray. Brullé.

Pattes sans épines; les antérieures plus longues que les autres; cuisses ni membraneuses, ni foliacées; les antérieures échancrées au côté interne.

Abdomen filiforme, allongé, son extrémité dilatée en dessous, sans appendices terminaux prolongés. Plaque sousanale ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen: deux petits filets allongés et coniques dans les mâles.

Thorax cylindrique : mésothorax ayant quatre fois la longueur du prothorax.

Antennes très-longues, multiarticulées, sétacées; premier article cylindro-conique; le second globuleux.

Ailes *courtes, entièrement transparentes, ne recouvrant guère que la moitié de l'abdomen.*

Tête petite, *presque triangulaire, rétrécie postérieurement.*

Yeux saillants.

Ocelles nuls.

Elytres petites, ovales.

Corps grêle, très-long.

Nota. Nous ne connaissons que des mâles.

1. Cladoxère grêle. — *Cladoxerus gracilis*, Encycl. méth. tom. X, pag. 445, n° 1.
(Pl. 7. Mâle.)
Gray, *Synops.* pag. 41.

(Long. 3 pouces au moins.) Corps lisse, d'un brun verdâtre ; vertex ayant deux bandes longitudinales d'un brun jaunâtre. Prothorax à peine aussi long que la tête. Métathorax guère plus court que le mésothorax. Elytres ayant au plus une ligne et demie de long, verdâtres avec une ligne longitudinale médiane, étroite, brunâtre. Ailes atteignant plus de la moitié de l'abdomen, obscures et transparentes ; bord antérieur très-étroit, peu opaque, d'une nuance plus foncée que le reste de l'aile. Pattes de la couleur du corps, les antérieures aussi longues que lui. Antennes d'un brun verdâtre. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XIV. BACILLE. — *BACILLUS*, Latr. Gray. Brullé. — *Phasma*, auctor.

Pattes assez courtes ; les antérieures plus grandes que les autres ; cuisses ni membraneuses, ni foliacées, souvent dentées en dessous ; les antérieures échancrées au côté interne.

Abdomen filiforme, terminé presqu'en pointe, sans appendices terminaux prolongés (1). Plaque sousanal *ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen.*

(1) Dans les mâles, selon M. Brullé, il y aurait au bout, deux filets courts et coniques, comme dans les Cladoxères de ce sexe.

Thorax long, cylindrique; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes courtes, de dix-neuf à vingt-deux articles dans les femelles (1); le premier large; le second court, étroit; les suivants courts, presqu'égaux entr'eux; le dernier aussi long que les trois ou quatre qui le précèdent, terminé en pointe conique.

Tête *simple*, petite, en carré allongé.

Yeux assez saillants.

Ocelles nuls.

Corps allongé, presque filiforme.

Nota. On ne connaît que des individus aptères : les caractères que nous exposons sont donnés d'après des femelles; les mâles nous sont inconnus. Les auteurs ne leur attribuent que douze à treize articles aux antennes.

1. Bacille de Rossi. — *Bacillus Rossia*, Gray, *Synops.* pag. 20. Mâle.

Brullé, Hist. nat. des Insect. tom IX, Pl. 9, fig. 2.
Phasma Rossia, Fab. *Entom. syst.* suppl. pag. 187, n° 4.
— Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. III, pag. 88. Mâle.
Phasma Rossium, Charp. *Horæ entomol.* pag. 93.

(Long. 3 pouces au moins. Femelle.) Corps verdâtre ou brun cendré; tête allongée, cylindrique, presque lisse en dessus; yeux petits. Prothorax de la longueur et de la largeur de la tête à peu près, rebordé latéralement, ayant un faible tubercule au bord antérieur, et un autre au bord postérieur. Mésothorax long de sept à huit lignes, faiblement unicaréné au milieu, ainsi que le métathorax; ce dernier à peu près aussi long que le mésothorax; tous deux à peine plus larges que le prothorax, cylindriques, ayant en dessus quelques tubercules très-faibles et épars. Abdomen filiforme, guère plus large que le thorax ou de sa largeur, se terminant presqu'en pointe; plaque sousanale petite, dépassée d'une

(1) M. Toussaint Charpentier dit que dans un mâle elles sont composées de treize articles seulement; le terminal obconique, et le septième notablement plus long que le sixième.

ou deux lignes par la plaque suranale. Pattes de longueur moyenne ; cuisses antérieures dentées en dessous à l'un de leurs côtés, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité ; cuisses intermédiaires et postérieures tridentées ou quadridentées en dessous de chaque côté, principalement vers l'extrémité. Premier article des tarses plus grand que les autres, surtout dans les antérieurs. Antennes de la couleur du corps, un peu plus longues que la tête, de dix-neuf à vingt-deux articles environ ; le premier gros, élargi, conique, aplati ; le second court, globuleux ; le troisième, conique, rétréci à la base, à peu près de la longueur de chacun des suivants, qui sont tous serrés, courts, presque moniliformes ; le terminal oblong, au moins de la longueur des deux qui le précèdent. Femelle.

Un individu de ce sexe, indiqué de Dalmatie, de la main de Latreille (collection Dejean), diffère par sa taille plus grande, sa couleur plus brune, et par le défaut d'épines prononcées aux cuisses; les deux tubercules du prothorax sont à peine apparents.

Europe méridionale. De ma collection.

2. *Bacille du cap. — *Bacillus capensis.*

(Long. 2 pouces. Femelle.) Corps vert, lisse et luisant ; tête en carré un peu allongé ; aussi large postérieurement qu'en devant, plane en dessus, avec une ligne longitudinale d'un vert très-foncé de chaque côté, partant de l'œil, et se dirigeant en arrière. Prothorax de la longueur et de la largeur de la tête à peu près, avec une faible impression transverse placée au milieu. Mésothorax long de quatre lignes, sans carène médiane, un peu élargi postérieurement ; métathorax de la longueur du mésothorax, à peu près, aussi large que la partie postérieure de ce dernier. Abdomen se rétrécissant notablement du milieu à l'extrémité ; plaque suranale dépassant au moins d'une ligne la plaque sousanale. Pattes mutiques, de longueur moyenne ; les intermédiaires plus courtes que les autres; les antérieures les plus grandes de toutes; premier article des tarses antérieurs beaucoup plus long que les autres ; le quatrième très-petit dans tous les six. Antennes de la couleur du corps, ayant environ vingt-deux articles, subulées. Premier article un peu aplati, quadrangulaire ; le second, petit, court, globuleux ; le troisième, long. Femelle.

Du Cap-de-Bonne-Espérance, étiqueté de la main de Latreille, et provenant de sa collection.

3. Bacille granulé. — *Bacillus granulatus*, Brullé, Expédition scientifique de Morée, pag. 84. Orthopt. Pl. XXIX, fig. 6.
- *Id.* Hist. nat. des insectes, tom. IX, pag. 110, Pl. 9, fig. 1.
Gray, *Synops.* pag. 20.

(Long. 2 pouces ½. Femelle.) Corps d'un brun cendré ou roussâtre; tête allongée, petite, cylindrique, ayant en dessus quelques traits longitudinaux brunâtres. Prothorax à peu près de la longueur et de la largeur de la tête, avec un léger sillon dorsal et longitudinal; faiblement rebordé latéralement, ayant au milieu une ligne longitudinale noirâtre, et de chaque côté un trait oblique de même couleur. Mésothorax long de cinq à six lignes, unicaréné au milieu en dessus, chargé de nombreux et petits tubercules, en dessus et en dessous; métathorax semblable au mésothorax; tous deux à peine plus larges que le prothorax, et cylindriques. Abdomen filiforme, pas plus large que le thorax, unicaréné en dessus, couvert de tubercules plus petits et moins nombreux que ceux du thorax, faiblement tuberculé en dessous; plaque sous-anale conformée comme celle du *B. Rossia*. Pattes de longueur moyenne, légèrement annelées de noirâtre, notamment sur les cuisses: les quatre cuisses postérieures unidentées en dessous de chaque côté, à l'extrémité; les antennes manquent. Suivant M. Brullé, le premier article est long, aplati; les deux suivants très-courts; le troisième moins long que le premier; les deux suivants un peu plus courts que le troisième; le terminal long et cylindrique. Femelle.

De Morée. Collection de M. A. Lefebvre.

Genre XV. PACHYMORPHE. — *PACHYMORPHA*, Gray. Brullé.

Pattes assez courtes, presqu'égales; les intermédiaires un peu plus courtes; cuisses ni membraneuses, ni foliacées, les antérieures échancrées au côté interne: tarses ayant leurs premier et cinquième articles de longueur égale; les trois intermédiaires, courts.

Abdomen sans appendices terminaux prolongés; celui des

femelles ayant ses plaques anales, en forme *de bec de canard;* la suranale dépassant la sousanale; celle-ci plus étroite que l'autre. Dans les mâles l'extrémité de l'abdomen s'élargit en s'arrondissant; elle a en dessous un renflement en massue : plaque suranale un peu rétrécie à sa base, creusée en dessous, coupée carrément et sinuée à l'extrémité, dépassant la massue inférieure.

Thorax long; mésothorax ayant au moins trois fois la longueur du prothorax.

Antennes courtes, filiformes, guère plus longues que la tête dans les femelles (1), et de dix articles distincts; le premier long, large à la base, cannelé; le second court, cannelé, plus large que les suivants, qui sont un peu allongés, à peine cannelés, tous de même largeur, diminuant successivement de longueur.

Tête assez allongée, presque plane; vertex bicornu ou bituberculé.

Yeux saillants.

Ocelles nuls.

Corps un peu fusiforme dans les femelles; filiforme dans les mâles.

Nota. On ne connaît que des individus aptères. Suivant M. Brullé, ces individus ne seraient qu'en état de larves.

1. * Pachymorphe simplicipède. — *Pachymorpha simplicipes.*

(Long. 20 lig. femelle; 16 lig. mâle.) Corps rugueux, surtout celui de la femelle, d'un brun cendré, avec une carène dorsale sur le thorax et sur l'abdomen; vertex ayant dans les deux sexes, deux espèces de petites cornes aplaties; la tête est un peu tuberculée postérieurement, notamment celle de la femelle. Prothorax presque carré, un peu moins long que la tête, à peu près de sa largeur, avec une légère impression transverse au milieu, et deux petits tubercules en forme d'épines, sur le bord antérieur :

(1) Celles des mâles nous sont inconnues.

mésothorax muni de deux petits tubercules épineux au bord antérieur, plus prononcés dans la femelle; métathorax un peu plus court que le mésothorax. Abdomen de la femelle, ayant en dessus, sur chacun des quatre ou cinq premiers segments, un petit tubercule épineux, de chaque côté, au bord postérieur. Pattes moyennes, de la couleur du corps, entièrement mutiques dans les deux sexes. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Nous croyons devoir rapporter cette espèce au genre *Pachymorpha* de M. Gray, quoiqu'elle ne présente pas un des caractères qu'il attribue à ce genre, celui d'avoir les quatre pattes postérieures tridentées en dessus au côté supérieur.

Voici la description de l'unique espèce que M. Gray place dans ce genre :

Pachymorpha squalida, *Synops*. pag. 21.

—*Bacillus squalidus*, Gray, *Ent. Austral.* i. Pl. 3, fig. 2.

(Long. 2 pouces.) « *Brunneo-nigra, albo-mixta, rugosa; capite bicorni parvo.*

» *Habitat in Australia.* »

Genre XVI. *PYGIRHYNQUE. — *PYGIRHYNCHUS.*

(Πυγὴ, derrière : ῥύγχος, bec.)

Pattes moyennes; cuisses point membraneuses; les antérieures échancrées au côté interne; les intermédiaires et quelquefois les postérieures, munies de folioles plus ou moins prononcées.

Abdomen sans appendices terminaux prolongés; presque cylindrique, un peu rétréci à son extrémité dans les femelles; plaques anales de ce sexe *prolongées en forme de bec de canard;* la suranale convexe, unicarénée en dessus, creusée en dessous, s'étendant au-delà de la sousanale, et rétrécie : plaque sousanale unicarénée en dessous, creusée en dessus, avancée, rétrécie au bout.

Thorax long, presque cylindrique, un peu dilaté, *ru-*

gueux; souvent épineux : mésothorax trois fois aussi long que le prothorax.

Antennes longues, multiarticulées ; articles cylindriques ; les deux basilaires beaucoup plus gros que les autres ; le premier presqu'ovale, large, dilaté, comprimé ; le second subcylindrique.

Tête ordinairement munie d'éminences comprimées, en forme d'oreillettes.

Yeux petits, saillants.

Ocelles nuls.

Corps allongé, presque cylindrique.

Nota. Nous ne connaissons que des individus aptères.

1.* PYGIRHYNQUE SUBFOLIACÉ. — *Pygirhynchus subfoliatus.*

(Long. 2 pouces ½.) Corps très-rugueux, d'un brun verdâtre. Tête avec deux oreillettes légèrement découpées sur leur bord, et deux tubercules assez saillants placés derrière ces oreillettes. Prothorax très-raboteux, aussi long que la tête, avec une faible impression transverse au milieu, et deux petits tubercules postérieurement ; le reste du thorax ayant une carène dorsale longitudinale, se prolongeant, sur les premiers segments de l'abdomen ; mésothorax trois ou quatre fois aussi long que le prothorax, finement tuberculé. Métathorax d'un tiers moins long que le mésothorax et tuberculé comme lui. Quatrième segment de l'abdomen ayant en dessus, à son extrémité, une très-petite dilatation foliacée ; le segment suivant en ayant une semblable, mais plus notable. Pattes de la couleur du corps. Cuisses intermédiaires avec des appendices foliacés peu prononcés ; deux rudimentaires placés à la base ; deux autres à l'extrémité ; celui du côté externe plus grand qu'aucun des autres. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Brésil. De ma collection.

Nota. Une femelle de la collection de M. Dejean, ne diffère de celle décrite que par les éminences de sa tête, qui ne consistent qu'en deux petits tubercules.

2.* PYGIRHYNQUE COURONNÉ. — *Pygirhynchus coronatus.*

(Long. 2 pouces ½ à peu près.) Corps rugueux, d'un brun-verdâtre. Vertex portant des élévations notables et rugueuses, en

forme d'oreilles très-dilatées, et faisant par leur réunion une sorte de couronne ; le reste de la tête avec des tubercules prononcés. Prothorax de la longueur de la tête environ, ayant une légère impression transverse, et parsemé de nombreux tubercules dont quelques-uns plus gros, presqu'épineux. Mésothorax trois fois aussi long que le prothorax, avec une faible carène médiane, qui se prolonge sur le reste du corps : de chaque côté de cette carène, il y a deux tubercules épineux (l'extrémité de l'abdomen manque). Pattes de la couleur du corps ; les antérieures ayant sur leurs angles de petites dilatations dentelées : pattes intermédiaires plus pâles que les autres ; cuisses munies de deux folioles au côté interne ; l'une à la base, très-arrondie et allongée ; l'autre à l'extrémité, plus grande, arrondie du côté de la base, échancrée à l'autre bout : jambes intermédiaires ayant deux folioles très-prononcées, une externe et une interne placée à la base ; l'extrémité de ces jambes a en outre de légères dilatations. Cuisses postérieures portant au côté supérieur, plusieurs folioles presque rudimentaires ; les jambes en ont aussi quelques-unes. Antennes de la couleur du corps, annelées de jaunâtre. Mâle.

Probablement de l'Amérique méridionale. Collection de M. Viard.

Genre XVII. * CÉROYS. — *CEROYS.* — *Cladomorphus*, Gray.

(Κέρας, corne ; οὖς, oreille.)

Pattes de longueur moyenne ; cuisses point membraneuses ; les antérieures simples, échancrées au côté interne ; les quatre postérieures plus ou moins foliacées.

Abdomen presque cylindrique, se rétrécissant assez brusquement un peu avant son extrémité, qui est renflée dans les deux sexes, et sans appendices terminaux prolongés. Plaques anales des femelles *non prolongées ;* la suranale arrondie brusquement, unicarénée en dessus et sinueuse sur ses bords dans les deux sexes : plaque sousanale faiblement unicarénée en dessous, à peu près de la longueur de la suranale.



Thorax long, étroit, cylindrique, *lisse*, mais armé de fortes épines ; mésothorax trois fois plus long que le prothorax.

Antennes longues, multiarticulées, sétacées ; articles cylindriques.

Tête souvent munie de deux éminences comprimées, en forme d'oreillettes.

Yeux petits, arrondis, saillants.

Ocelles nuls.

Corps allongé, presque cylindrique.

Nota. Nous ne connaissons point d'individus ailés.

1. Céroys perfolié. — *Ceroys perfoliatus.*

Cladomorphus perfoliatus, Gray, *Synops.* pag. 13.

(Long. 3 pouces, femelle ; 2 pouces 3 lig. mâle.) Femelle. Carène mésothoracique sans sillon apparent. Mésothorax et métathorax avec des tubercules assez rares ; ce dernier ayant sa carène à peine sensible. Plaque suranale tuberculée et avec quelques lignes élevées. Sixième segment de l'abdomen ayant en dessous à l'extrémité, un petit appendice comprimé. Cuisses postérieures à appendice basilaire, seulement rudimentaire ; leur troisième appendice n'est aussi que rudimentaire. Le reste comme dans le mâle.

Mâle. Corps rugueux, brun verdâtre ; tête ayant deux oreillettes munies de quelques tubercules épineux ; vertex gibbeux, couvert de tubercules épineux. Prothorax de la longueur de la tête, ayant au milieu une impression transverse et un sillon longitudinal dorsal, blanchâtres, et postérieurement deux fortes épines. Sa partie antérieure faiblement tuberculée. Mésothorax quatre fois aussi long que le prothorax, ayant une légère carène dorsale longitudinale, munie d'un sillon. Le milieu du mésothorax a une forte épine de chaque côté de la carène ; on voit antérieurement quelques tubercules. Métathorax à peu près de moitié plus court que le mésothorax, avec une carène analogue à celle de ce dernier, et des tubercules antérieurement. Segments de l'abdomen ayant en dessus des lignes élevées, irrégulières ; le quatrième ayant à l'extrémité, un appendice foliacé plus ou moins prononcé. Pattes de la couleur du corps, quelquefois tachetées de

blanchâtre. Les quatre cuisses postérieures ayant des appendices foliacés, beaucoup plus grands aux intermédiaires, et placés ainsi : deux à la base, l'un au côté externe, l'autre à l'interne; et ordinairement un troisième en dessous, mais plus petit : on en voit encore trois autres disposés comme les précédents, mais placés vers l'extrémité des cuisses. Cuisses postérieures n'offrant à la base qu'un seul appendice au côté interne; vers leur extrémité il y en a deux, dont l'externe plus grand. Antennes plus longues que le thorax et de la couleur du corps, blanchâtres vers l'extrémité.

Du Brésil. Ma collection.

2.* Céroys très-épineux. — *Ceroys multispinosus.*

(Long. 2 pouces 3 lig.) Corps rugueux, d'un brun verdâtre. Tête ayant des tubercules épineux sur le vertex. Prothorax de la longueur de la tête, avec une impression transversale peu prononcée et un sillon longitudinal blanchâtre : on voit à sa partie postérieure, deux fortes épines. Mésothorax trois à quatre fois aussi long que le prothorax, avec une carène dorsale longitudinale, se prolongeant sur le métathorax et les premiers segments abdominaux; il a latéralement de petits tubercules espacés, et de chaque côté, deux ou trois fortes épines, dans le mâle; la femelle n'a qu'une forte épine de chaque côté; les autres seulement rudimentaires. Métathorax ayant au milieu, de chaque côté de la carène, une forte épine. Segments de l'abdomen offrant de chaque côté, une petite dilatation foliacée; le troisième en ayant une en dessus, terminée en pointe, placée à son extrémité; le suivant muni d'une dilatation semblable, mais bien plus forte et arrondie. Le dernier en ayant une à peu près semblable, dépassant l'insertion de la plaque suranale. Les deux premiers segments presque du double plus larges que les autres. Pattes annelées de brun et de verdâtre cendré. Les quatre dernières cuisses foliacées; les intermédiaires ayant trois appendices à leur base et trois à l'extrémité; celui du côté inférieur, seulement rudimentaire; cuisses postérieures n'ayant à la base, au côté interne, qu'un seul appendice, mais bien prononcé; l'extrémité de ces cuisses en ont deux autres. Antennes de la couleur du corps. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

** Thorax court; mésothorax ayant tout au plus deux fois la longueur du prothorax.

GENRE XVIII. *CRÉOXYLE. — *CREOXYLUS.*

(Κρέας, corps; ξύλον, bois.)

Pattes presqu'égales, de longueur moyenne, les antérieures sans dilatation : cuisses point membraneuses, les antérieures échancrées au côté interne, les quatre autres *munies de folioles;* jambes sans dentelures.
Abdomen cylindrique, allongé, faisant à lui seul plus de la moitié du corps ; ses deux derniers segments dilatés ; appendices terminaux point prolongés, plaque sous-anale un peu bombée et arrondie.
Thorax assez court; prothorax presque carré, de la longueur de la tête environ; mésothorax presque du double plus long que le prothorax.
Antennes longues, sétacées, multiarticulées ; articles allongés, cylindriques ; le premier gros, dilaté, un peu aplati ; le second renflé à la base.
Tête presque carrée, un peu plus large que le prothorax.
Yeux saillants, globuleux.
Ocelles nuls.
Elytres assez grandes, aussi longues au moins que le prothorax et le mésothorax réunis.
Ailes de la longueur de l'abdomen.
Corps filiforme.
Nota. Ces caractères sont pris sur un mâle.

1. *CRÉOXYLE CORNU. — *Creoxylus corniger.*

(Long. 2 pouces 3 lig.) Corps d'un brun roussâtre. Tête rugueuse; vertex ayant deux élévations comprimées, en forme d'oreillettes ou petites cornes, et postérieurement plusieurs tubercules élevés : la partie antérieure en offre aussi, mais moins sail-

lants. Prothorax tuberculé, ayant au milieu une impression transverse. Mésothorax fortement tuberculé. Elytres opaques, d'un brun roussâtre, en ovale pointu, avec une élévation médiane prononcée. Ailes obscures, transparentes : bord antérieur opaque, brun roussâtre, pâle à sa base. Pattes de la couleur du corps. Jambes antérieures munies au côté externe de deux dilatations rudimentaires, foliacées. Cuisses intermédiaires avec quatre dilatations foliacées, deux au côté externe, deux au côté interne; celui-ci offrant en outre une petite dilatation vers l'extrémité. Jambes portant au côté externe, vers la base, une dilatation foliacée et une autre plus petite et plus rapprochée de l'extrémité. Cuisses et jambes postérieures n'ayant que des rudiments de dilatations analogues. Antennes annelées de brun et de roussâtre (incomplètes). Mâle.

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

Obs. La *Phasma corniceps*, Gray, *Synops*. pag. 25, a des rapports avec cette espèce, à en juger par la description. Mais les pattes semblent différer essentiellement de celles que nous venons de décrire.

GENRE XIX. PHASME. — *PHASMA*, Stoll. Fab. Licht. Guér. Brullé. — *Mantis*, Oliv.

Pattes longues, assez grêles, simples et mutiques; les antérieures sans dilatation; cuisses point membraneuses et sans folioles; les antérieures échancrées à la base, au côté interne.

Abdomen étroit, allongé, cylindrique, terminé de chaque côté par un très-court appendice; extrémité de l'abdomen un peu amincie dans les femelles, avec la plaque sousanale cymbiforme, finissant en pointe et ne dépassant pas le bout de l'abdomen; dans les mâles cette extrémité est brusquement renflée, et porte en dessous deux petits filets courts, très-peu apparents.

Thorax court, bien moins long que l'abdomen, cylindrique; mésosternum ayant au plus deux fois la longueur du prothorax.

·Phorma. Stoll. Licht. — Tab. plus tard a Vor. Charge. German Zeitschr.
V. Inland.

Trois ocelles *distincts, rapprochés en triangle sur le front.*

Antennes grêles, extrêmement longues, surtout dans les mâles, multiarticulées, sétacées, insérées au devant des yeux, plus près de la bouche que du milieu de la tête; premier article cylindro-conique, le second globuleux.

Tête petite.

Yeux petits.

Elytres courtes, souvent très-petites.

Ailes très-amples, atteignant l'extrémité de l'abdomen dans les deux sexes, bord antérieur opaque, ordinairement de la couleur des élytres.

Corps allongé, assez grêle.

PREMIÈRE DIVISION.

Tête ou thorax ayant des épines.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Tête épineuse; thorax simple.

1. PHASME DE SERVILLE. — *Phasma Servillii*, Gray, *Synopsis*, pag. 16. (Pl. 6, fig. 2. Mâle.)

Phasma annulata, Aud.-Serv. Rev. pag. 31, nº 10.
— Guérin, Iconogr. Pl. 53, fig. 1.
— *Griff. An. Kingd.* Pl. 110, fig. 1.

(Long. 3 pouces.) Corps d'un vert foncé; vertex ayant au milieu deux épines noirâtres, très-aiguës, divergentes et un peu recourbées en avant. Mésothorax assez rugueux, pointillé de jaunâtre, avec une carène médiane peu prononcée. Elytres aussi longues que le thorax, légèrement opaques, d'un brun-verdâtre pointillé de vert dans leurs deux tiers supérieurs; le tiers inférieur ayant toutes ses nervures d'un vert clair : élévation médiane prononcée et terminée par une épine. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, d'un verdâtre obscur; bord antérieur opaque, ayant toutes ses nervures d'un vert clair. Pattes annelées de vert et de noir. Antennes notablement plus longues que le corps, annelées de noir et de vert très-pâle. Mâle.

Du Brésil. Ma collection.

Nota. Le nom d'*annulata* que j'avais donné à cette espèce, ne peut être maintenu, Fabricius l'ayant déjà appliqué à une autre Phasmide.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Thorax épineux; tête simple.

2. *PHASME MENAÇANTE.—*Phasma minans*.

(Long. 3 pouces au moins.) Corps varié de jaune et de brunâtre. Tête presque rugueuse, noirâtre en dessus, ayant de chaque côté une ligne longitudinale jaunâtre. Thorax un peu rugueux; son dessous ayant des rides longitudinales. Mésothorax muni à chaque bord latéral, vers la partie antérieure, de deux épines longues et très-pointues, un peu courbes à leur base; l'antérieure jaunâtre mêlée de brun; l'autre un peu plus forte et noire. Elytres moins longues que le mésothorax, tronquées carrément au bout, variées de jaune et de brun : élévation médiane très-notable et aiguë. Ailes aussi longues que l'abdomen, jaunâtres et transparentes, avec leur bord antérieur verdâtre et opaque, tacheté de brun. Abdomen rugueux, ayant des rides longitudinales, surtout en dessous. Pattes d'un jaune verdâtre, annelées de brun. Cuisses dilatées et élargies brusquement vers leur extrémité. Antennes presqu'aussi longues que le corps; chaque article annelé de jaune et de brun. Femelle.

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

DEUXIÈME DIVISION.

Tête et thorax mutiques.

PREMIÈRE SUBDIVISION.

Elytres munies chacune d'une épine.

3. PHASME ACANTHOPTÈRE.—*Phasma acanthopterum*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXI, fig. 78.

Gray, *Synopsis*, pag. 23.

(Long. 27 lig. femelle; mâle à peine 2 pouces.) Corps noirâtre, légèrement rugueux. Thorax avec de petites taches blanchâtres. Elytres plus longues que le mésothorax, ovalaires, noirâtres,



tachetées de blanchâtre ; leurs nervures très-prononcées ; élévation médiane terminée par une forte épine. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, obscures et transparentes ; bord antérieur opaque, brun, tacheté de cendré clair. Pattes de la couleur du corps, tachetées de blanchâtre : cuisses antérieures un peu élargies vers le milieu ; pattes intermédiaires plus courtes que les postérieures. Antennes plus longues que la moitié du corps, noirâtres, annelées de blanchâtre. Femelle.

Le mâle a les élytres plus courtes que dans la femelle, et les antennes plus longues que le corps.

De Cayenne. La femelle de la collection de M. Viard ; le mâle de la mienne.

Obs. M. Gray lui donne Amboine pour patrie. Dans la figure citée de Stoll, le bord postérieur des ailes est noirâtre, ce qui forme une marge foncée, qui n'existe pas dans nos deux individus.

4. Phasme maculée.— *Phasma maculatum*, Gray, *Synopsis*, pag. 26.

(Long. 2 pouces 11 lig.) Corps brunâtre. Tête avec cinq lignes longitudinales jaunâtres, et de plus deux autres lignes semblables, mais plus fortes et blanchâtres, latérales et partant des yeux. Thorax ayant des lignes analogues à celles de la tête. Elytres plus courtes que le mésothorax, d'un brun opaque, à nervures jaunâtres : élévation médiane prononcée, terminée par une forte épine. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, blanchâtres et transparentes ; leur extrémité légèrement obscure, ainsi que le bord interne : bord antérieur d'un brun opaque, tacheté irrégulièrement de brun plus pâle. Pattes de la couleur du corps, annelées de jaunâtre ou de verdâtre ; les intermédiaires plus courtes que les postérieures. Antennes de la longueur du corps, annelées de brun et de verdâtre. Femelle.

De Cayenne. Collection de M. Viard.

Nota. Elle ressemble un peu à la Ph. acanthoptère, et s'en distingue par ses cuisses antérieures non élargies, et par la brièveté des élytres.

5. Phasme ambiguë. — *Phasma ambiguum*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XXV, fig. 98.

Gray, *Synopsis*, pag. 26.

(Long. 2 pouces ½ au moins, femelle ; 2 pouces tout au plus,

mâle.) Corps noirâtre, un peu rugueux. Thorax ayant une ligne longitudinale jaunâtre au milieu ; le reste parsemé de très-petits points jaunâtres. Elytres de la longueur du mésothorax, noires, mêlées de jaunâtre ; élévation médiane très-saillante, finissant en pointe aiguë. Ailes de la longueur de l'abdomen : leur disque blanchâtre, légèrement transparent ; bord antérieur opaque et noirâtre : marge postérieure large, brunâtre, un peu transparente. Pattes brunâtres, annelées de jaunâtre. Antennes plus longues que le corps, de la couleur des pattes. Femelle.

Le mâle est notablement plus petit ; c'est probablement ce sexe que Stoll a figuré.

De Cayenne. Collection de M. Viard et de la mienne.

DEUXIÈME SUBDIVISION.

Elytres mutiques.

A. Elytres ayant une élévation médiane plus ou moins prononcée.

6. PHASME NÉCYDALOÏDE. — *Phasma necydaloides*.

Gryllus (*Mantis*) *necydaloides*, Linn. *Amœnit.* tom. 1er, pag. 397, n° 32.

Gryllus (*Mantis*) *phtisica*, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 110, n° 1.

Mantis necydaloides, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 14, n° 7. (L'auteur fait erreur en lui assignant l'Asie pour patrie.)

Phasma necydaloides, Fab. *Ent. syst.* suppl. pag. 189, n° 7. (En retranchant les synonymes de Rœsel et de Stoll, qui appartiennent à la *Platycrana maculata*, Gray, *Synopsis*, pag. 36.)

Phasma bioculatum, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XX, fig. 76.

— Gray, *Synopsis*, pag. 24.

Mantis phtisica, Oliv. Encycl. méth. tom. VII, pag. 626, n° 5.

(Long. 3 pouces, femelle ; 2 pouces, mâle.) Corps brunâtre. Tête chagrinée, ayant de chaque côté une ligne longitudinale jaunâtre partant des yeux. Prothorax de la longueur de la tête, rugueux. Mésothorax un peu plus long que le prothorax, très-rugueux, et parsemé de petits tubercules presqu'épineux. Elytres plus longues que le mésothorax, ovalaires, terminées en pointe arrondie ; élévation médiane très-prononcée ; elles sont cendrées supérieurement et d'un noir velouté latéralement, à partir de l'angle de l'élévation médiane jusqu'à l'extrémité, avec une ligne

jaunâtre, quelquefois oblitérée, qui sépare la couleur noire de la couleur cendrée. Ailes de la longueur de l'abdomen, obscures et transparentes ; bord antérieur opaque, d'un brun assez foncé. Pattes de la couleur du corps. Antennes brunâtres ou jaunâtres, au moins de la longueur du corps. Femelle.

Le mâle est beaucoup plus petit ; le thorax est moins rugueux que dans la femelle ; ses tubercules sont moins prononcés ; les élytres n'ont seulement que la longueur du mésothorax.

Commune à Cayenne et à Surinam.

7. Phasme variée. — *Phasma variegatum*, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VIII, fig. 26.

Fab. *Ent. syst.* suppl. pag. 189.
Lichtenst. Monogr. des Mant. pag. 15, n° 18.
Gray, *Synopsis*, pag. 24.
Mantis tessulata, Oliv. Encycl. méthod. tom. VII, pag. 637, n° 63.

(Long. 2 pouces à peu près.) Corps brunâtre. Tête d'un brun-fauve, ayant de chaque côté, en dessus, trois lignes longitudinales jaunâtres assez régulières. Dessous de la tête verdâtre. Thorax légèrement pubescent, portant de chaque côté une ligne longitudinale, étroite, irrégulière, jaunâtre ; et sur le milieu quelques petites taches de cette couleur ; le dessous est verdâtre. Elytres de la longueur du mésothorax, terminées en pointe arrondie, noirâtres avec la base d'un vert-jaunâtre ; de cette base part une ligne médiane de même couleur ; élévation médiane peu prononcée. Ailes aussi longues que l'abdomen ; leur disque blanchâtre, transparent ; marge postérieure largement obscure et transparente ; bord antérieur opaque, d'un brun-fauve avec la base jaune, et trois ou quatre taches assez grandes, de cette couleur, presqu'également espacées ; les nervures longitudinales sont verdâtres, et il y a un grand nombre de petites taches jaunâtres dans les cellules. Pattes noirâtres ; premier article des tarses verdâtre. Antennes noirâtres, annelées de verdâtre. Abdomen jaunâtre en dessous. Femelle.

De Surinam. Ma collection.

8. Phasme Tithon. — *Phasma Tithonius*, Gray, *Synopsis*, pag. 23.

Phasma lineatum, Fisch. Bulletin de la société impér. des natur. de Moscou, tom. VII, pag. 327.

(Long. 2 pouces 9 lignes, femelle; mâle, 1 pouce 7 lignes.) Corps lisse, d'un jaune-verdâtre. Tête ayant au milieu une ligne noire longitudinale, et une autre semblable de chaque côté, à partir des yeux. Thorax offrant une ligne médiane noire (qui est la continuation de celle de la tête). Elytres aussi longues que le mésothorax, d'un vert-jaunâtre opaque, avec une ligne noire au milieu, passant sur l'élévation médiane; celle-ci assez prononcée et un peu arrondie. Ailes aussi longues que l'abdomen, pâles et transparentes; bord antérieur opaque, d'un vert-jaunâtre. Abdomen sensiblement rembruni dans sa partie moyenne, offrant le plus souvent en dessus, une tache noire placée sur chacun des quatre derniers segments; les premiers avec une ligne longitudinale et médiane, noire. Pattes vertes en dessus, noires en dessous; articles des tarses noirâtres à leur extrémité. Antennes au moins de la longueur du corps, annelées de noir et de vert. Femelle.

Le mâle, beaucoup plus petit, a les élytres un peu moins longues proportionnellement.

Du Brésil. Assez commune.

Nota. M. Gray lui donne les Indes-Orientales pour patrie, mais c'est, je pense, par erreur.

9. *Phasme vert-pré. — *Phasma prasinum*.

(Long. 2 pouces au moins.) Corps d'un vert tendre. Thorax délié, ayant un sillon longitudinal au milieu; dessous du mésothorax ridé longitudinalement. Elytres moitié plus courtes que le mésothorax, vertes, tronquées et sinuées à l'extrémité; élévation médiane très-peu prononcée. Ailes au moins aussi longues que l'abdomen, jaunâtres et transparentes; bord antérieur opaque, vert, finement tacheté de jaunâtre. Pattes de la couleur du corps; extrémité des cuisses et des jambes avec une tache noire. Antennes plus longues que le corps; leurs articles verdâtres à extrémité brune. Mâle? (Le bout de l'abdomen manque.)

Patrie inconnue. Collection de M. Viard.

M. [illegible]. p. 120. N. fasciatum.

10. *Phasme linéolé. — *Phasma lineolatum.*

(Long. 2 pouces ½, femelle; 2 pouces environ, mâle.) Corps lisse, noirâtre. Tête verdâtre en dessous, ayant en dessus deux petites lignes longitudinales de chaque côté, de couleur verte et partant des yeux. Thorax vert en dessous; le dessus offrant une petite ligne longitudinale et médiane jaunâtre ou verdâtre; et latéralement deux lignes longitudinales vertes, quelquefois réunies en une seule. Elytres fort petites, égalant à peine en longueur la moitié du mésothorax; d'un noir opaque avec le bord antérieur d'un vert opaque; élévation médiane distincte et terminée en pointe mousse, plus prononcée dans la femelle. Ailes à peu près aussi longues que l'abdomen, transparentes, teintées de verdâtre; leur extrémité et un peu du bord interne, brunâtres; bord antérieur opaque, brun avec un liséré de cette couleur, suivi d'une large ligne longitudinale d'un vert tendre. Pattes de la couleur du corps, plus ou moins nuancées de verdâtre. Antennes presque deux fois aussi longues que le corps et de sa couleur. Mâle et femelle.

Du Brésil. Femelle de la collection de M. Dejean; le mâle de la mienne.

B. Elytres sans élévation médiane distincte, en ovale allongé, déprimées et finissant en pointe.

11. *Phasme jaunâtre. — *Phasma helvolum.*

(Long. 3 pouces 3 lignes.) Corps d'un jaune-paille. Tête un peu allongée, aplatie en dessus avec une tache noirâtre sur le vertex. Prothorax un peu plus court que la tête et de sa largeur; son disque ayant quelques petits tubercules noirâtres rangés longitudinalement. Mésothorax brunâtre, chargé de tubercules petits et nombreux. Elytres opaques, d'un jaune-roussâtre, atteignant presque l'extrémité du métathorax. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen, transparentes, un peu obscures; nervures brunâtres; bord antérieur un peu opaque, jaunâtre avec une teinte rosée, surtout à la base. Abdomen deux fois long comme le thorax à peu près; les cinq premiers segments ayant chacun en dessus, une grande tache brune, en carré long. Plaque suranale

dépassant la sousanale de près de deux lignes, coupée presque carrément à l'extrémité, avec une faible échancrure au milieu; plaque sousanale étroite, point cymbiforme. Pattes de la couleur du corps, un peu tachetées de brun en dessous. Antennes guère moins longues que le corps, et de sa couleur. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

GENRE XX. XÉROSOME. — *XEROSOMA*, Aud.-Serv. Rev. Gray. Brullé.

Pattes de longueur moyenne, presqu'également espacées; les antérieures sans dilatation; cuisses point membraneuses et sans folioles; les antérieures échancrées au côté interne, un peu denticulées inférieurement.

Abdomen assez large; ses appendices terminaux peu prolongés.

Thorax court, bien moins long que l'abdomen, assez large, linéaire; mésothorax ayant au plus deux fois la longueur du prothorax.

Ocelles *nuls*.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, insérées devant les yeux, plus près de la bouche que du milieu de la tête; leurs deux premiers articles aplatis, et plus grands que les suivants.

Tête presque carrée; ses bords latéraux parallèles.

Yeux petits.

Labre échancré; son bord antérieur droit.

Elytres très-courtes, ovales.

Ailes médiocrement longues, recouvrant à peu près les deux premiers tiers de l'abdomen.

Corps rugueux (du moins dans la seule espèce connue).

Nota. Ces caractères sont pris seulement d'après une femelle.



1. Xérosome canaliculé. — *Xerosoma canaliculatum*, Aud.-Serv. Rev. pag. 34, n° 1.
(Pl. 6, fig. 3, Femelle.)

Gray, *Synopsis*, pag. 27.

(Long. 2 pouces ½.) Corps d'un brun-jaunâtre. Tête canaliculée au milieu, avec deux principaux tubercules en forme de corne, à sa partie postérieure, et munie de petits tubercules latéralement. Thorax inégal, tuberculé. Prothorax de la longueur de la tête, ayant postérieurement deux touffes rapprochées, composées d'épines recourbées en avant. Elytres de la longueur du mésothorax au moins, opaques, rugueuses, vertes, avec une élévation médiane peu prononcée. Ailes ayant leur bord antérieur d'un verdâtre opaque, un peu rosé à la base; le reste de leur étendue avec toutes les nervures transversales chargées chacune d'une grande tache oblongue, brune; l'intervalle entre ces taches, blanchâtre et transparent. Pattes d'un brun verdâtre, leur dessous tacheté de brun foncé. Antennes d'un brun jaunâtre. Femelle.

Du Brésil. Ma collection.

Genre XXI. PERLAMORPHE. — *PERLAMORPHA*, Gray. Brullé.

Pattes simples, de longueur moyenne, légèrement pubescentes; les antérieures sans dilatation; cuisses point membraneuses; les antérieures sans échancrure; les postérieures *simples et comprimées*. Tarses à articles tous cylindriques; le premier long, le second n'ayant guère que le tiers du premier, le troisième plus court que le second; le quatrième excessivement petit, recevant l'insertion du cinquième dans une échancrure du dessus; le dernier long, en cône allongé et renversé : pelote moyenne.

Abdomen cylindrique; ses segments ayant un rebord membraneux sur les côtés; appendices terminaux peu prolongés; plaque sousanale des femelles, cymbi-

forme, arrondie au bout, ne dépassant pas la plaque suranale; celle des mâles analogue à celle des femelles, mais plus petite.

Elytres *à peine visibles* ou *nulles dans les deux sexes.*

Ailes amples, recouvrant une grande partie de l'abdomen, dans les mâles surtout.

Thorax court; prothorax presque carré; mésothorax en carré long, un peu plus long que le prothorax.

Antennes longues, pubescentes, atteignant presque l'extrémité du corps, sétacées, multiarticulées : articles cylindracés; le premier gros, presque carré : le second plus court et moins gros que le premier, mais plus gros que les suivants.

Tête aussi large que le prothorax, un peu aplatie ou à peine convexe en dessus.

Yeux globuleux, très-saillants.

Ocelles nuls.

Palpes maxillaires n'ayant que quatre articles visibles, cylindriques, de grandeur et de grosseur presqu'égales : palpes labiaux de même forme que les maxillaires; premier article court.

Corps allongé, légèrement pubescent.

1. Perlamorphe hiéroglyphique. — *Perlamorpha hieroglyphica*, Gray, *Synopsis*, pag. 21.

(Long. 2 pouces 2 à 3 lignes, suivant le sexe.) Corps verdâtre, tacheté de brun. Tête ayant entre les yeux une impression transversale presque semicirculaire, et en outre une plus petite, mais analogue, entre l'insertion des antennes. Prothorax gibbeux antérieurement, ayant de chaque côté un tubercule tronqué et une sorte de carène latérale. Mésothorax rebordé tout autour; ce rebord double latéralement. Ailes obscures et transparentes : bord antérieur large, opaque, vert, avec des taches d'un noir de suie velouté. Pattes vertes annelées de brun. Mâle et femelle.

De Java. De ma collection et de celle de M. Lefebvre.

2. PERLAMORPHE PÉLÉE. — *Perlamorpha Peleus*, Gray, *Synopsis*, pag. 22, no 2. Mâle.
(Pl. 8, fig. 1. Femelle.)

(Long. 1 pouce et demi.) Corps d'un brun-verdâtre. Tête et thorax offrant des lignes longitudinales noirâtres, plus ou moins distinctes. Prothorax avec une faible impression transverse au milieu : partie antérieure un peu gibbeuse. Elytres à peine visibles, n'ayant pas une ligne de longueur, consistant chacune, vue à la loupe, en une sorte de foliole très-étroite, pointue, opaque, de la couleur du corps. Ailes transparentes, mais obscures ; leurs nervures transversales ainsi que l'extrémité, teintées de brun : bord antérieur légèrement opaque, de la couleur du corps, ondulé de brun. Ailes du mâle presqu'aussi longues que l'abdomen ; celles de la femelle plus courtes de moitié que celles du mâle, plus arrondies au bout. Pattes très-pubescentes, d'un brun-verdâtre tacheté de noirâtre. Les antennes manquent. Mâle et femelle.

Décrit d'après deux mâles et une femelle de ma collection, et recueillis à Java.

Nota. Il paraît que M. Gray n'a connu que le mâle, car dans les caractères génériques il attribue aux ailes des deux sexes une longueur presqu'égale à celle de l'abdomen, ce qui n'est applicable qu'aux deux sexes du P. hiéroglyphique et au mâle du *Peleus*.

GENRE XXII. EURYCANTHE. — *EURYCANTHA*, Boisduval. Gray. Brullé.

Pattes médiocrement longues, fortement dentées ; les antérieures sans dilatation. Cuisses point membraneuses, quadrangulaires, plus ou moins dentées sur leurs angles, ayant chacune vers l'extrémité, deux épines distinctes ; cuisses antérieures *sans échancrure;* les quatre premières jambes anguleuses, garnies latéralement en dessous, de fortes épines. Pattes postérieures plus grandes que les autres ; cuisses *ren-*

flées, dentées en dessus sur leurs angles, l'étant à peine en dessous; celui-ci offrant de fortes épines centrales; jambes plus fortement dentées que les quatre autres. Hanches courtes et fortes. Tarses n'ayant aucun article dilaté ni élevé; leurs quatre premiers articles subcordiformes; le dernier presque cylindrique, plus long que les trois précédents réunis, rétréci à sa base, muni de deux crochets et d'une pelote dans l'entre-deux.

Abdomen épais; ses segments prolongés de chaque côté, dans toute la longueur, en un appendice membraneux, étroit, sur lequel on voit en dessous, un stigmate arrondi, entouré d'un bourrelet. Appendices terminaux peu prolongés.

Celui des femelles en ovale-allongé, un peu déprimé en dessus, de la largeur du métathorax à sa base. Plaques anales très-grandes, formant par leur réunion et leur prolongation, une sorte de bec d'oiseau. La suranale plus longue que les trois derniers segments abdominaux réunis, terminée en pointe arrondie, convexe et unicarénée au milieu en dessus, concave en dessous, dépassant notablement la plaque sousanale; celle-ci de même forme que l'autre, tricarénée et convexe en dessous, concave en dessus.

Celui des mâles cylindrique dans toute sa longueur et seulement de la largeur du métathorax à sa base. Plaques anales nullement prolongées au-delà de l'abdomen. La suranale en carré transversal, pas plus longue que le dernier segment abdominal, coupée carrément au bout; chacun des angles postérieurs s'avançant, et se recourbant un peu en pointe; sa partie dorsale ayant un faible sillon longitudinal: on voit saillir au-delà de cette plaque, une très-petite prolongation en fer de lance très-obtus. Plaque sousanale un peu plus étroite que le dernier segment abdominal, un peu plus longue que lui, convexe;

non carénée, s'arrondissant vers l'extrémité, qui est un peu aplatie et de forme ogivale.

Thorax court, quadrangulaire, aplati, de la longueur de l'abdomen. Prothorax carré, guère plus long que la tête. Mésothorax ayant deux fois la longueur du prothorax et en carré long. Métathorax un peu plus long que le prothorax, presque carré; ses flancs un peu dilatés et arrondis.

Antennes sétacées, plus longues que le thorax, multiarticulées; premier article grand, légèrement aplati; second court; les autres cylindracés; troisième plus long qu'aucun des suivants : elles sont écartées l'une de l'autre à leur insertion.

Tête plus étroite que le prothorax, en ovale-arrondi, un peu aplatie en dessus, légèrement bombée à sa partie postérieure.

Yeux assez petits, globuleux.

Ocelles nuls.

Palpes maxillaires plus grands que les autres; leurs deux premiers articles courts, arrondis; troisième aussi long que les deux premiers réunis, un peu rétréci à la base; quatrième à peu près de la longueur du précédent; cinquième un peu comprimé, terminé en pointe. Palpes labiaux ayant le premier article petit, globuleux; second assez long, rétréci à la base; troisième terminé en pointe.

Corps allongé, garni latéralement de fortes espèces dans toute sa longueur (1).

1. EURYCANTHE HORRIBLE. — *Eurycantha horrida*.

Boisduv. Voyage de l'Astrolabe, 2e partie, pag. 647. Pl. 10, fig. 2. Mâle.

Gray, *Synops*. pag. 14. Mâle.

Brullé, Hist. nat. des ins. tom. IX, Pl. 10. Mâle.

(Long. 5 pouces, femelle; 4 pouces ½, mâle.) Corps d'un brun

(1) Aucun individu connu ne présente d'élytres ni d'ailes.

marron, ou d'un brun verdâtre. Tête avec un petit tubercule en arrière de l insertion de chaque antenne, et de plus une carène au côté externe de cette insertion; vertex ayant quatre épines: les deux antérieures, latérales; les deux autres moins fortes et plus rapprochées. Prothorax inégal en dessus; chacun de ses côtés ayant trois épines : deux antérieures; la troisième postérieure, éloignée des autres. Mésothorax faiblement unicaréné en dessus et un peu tuberculé; les épines de chaque bord latéral, fortes : il est lisse en dessous, ses flancs aplatis, rebordés, épineux. Métathorax inégal, un peu tuberculé; la dilatation des flancs a deux ou trois épines plus notables que les autres. Segments de l'abdomen armés chacun au bord latéral, de trois fortes épines; leur surface inégale; il y a de chaque côté, vers l'extrémité. un petit tubercule épineux; les trois derniers segments en ont en outre un semblable, central, placé à l'extrémité, et une petite carène médiane. Dessous de l'abdomen lisse. Pattes de la couleur du corps; toutes les cuisses ayant à l'extrémité une épine de chaque côté : jambes munies en dessous de deux épines centrales isolées, l'une au-delà du milieu, l'autre à l'extrémité : cuisses postérieures armées en dessous de trois fortes épines centrales, recourbées vers l'extrémité et placées, l'une à la base, une autre au tiers, et la troisième un peu au-delà du milieu. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Le mâle diffère par l'abdomen plus étroit, cylindrique, et dont les plaques anales ne sont point prolongées. Les cuisses postérieures beaucoup plus renflées que celles de la femelle; ont leur dent intermédiaire notablement plus forte; les jambes postérieures sont un peu arquées vers la base et garnies d'épines beaucoup plus fortes que dans la femelle.

Cette espèce a été rapportée des îles de l'Océan-Pacifique, par feu Labillardière, et plus récemment, de la Nouvelle-Guinée, par M. Durville; ce dernier observe qu'il faut la saisir avec précaution, à cause des piquants dont le corps est armé.

Remarques sur ce genre.

M. Gray (*Synopsis*, pag. 32) établit un nouveau genre sous le nom d'*Heteropteryx*, dont il n'a connu qu'un seul individu femelle. Le principal caractère qu'il lui assigne est : *Elytres grandes, presqu'ovales. Ailes très-courtes, sécuriformes : oviscapte long et*

cymbiforme. Cet insecte est la *Phasma dilatatum*, Shaw, *Trans. Linn.* vol. IV, pag. 190, Pl. 18, que cet auteur décrit ainsi :

« Cette espèce unique existe dans le Muséum Lévérien ; on la » croit d'Asie. Elle est longue de dix pouces un quart. Corps aplati, » notamment l'abdomen, dont la partie la plus large est d'un pouce » et demi. Tête, thorax et abdomen bruns (probablement ver- » dâtres dans l'insecte vivant). Thorax d'une forme rhomboïdale, » obtus : ses côtés se dirigeant en biais ; il est bordé d'épines tout » autour, et sa surface en offre aussi quelques-unes très-aiguës. » Tête munie en arrière d'une élévation presque conique ; elle a » en outre quelques épines ou tubercules épais. Abdomen angu- » leux dans presque toute sa longueur : il présente une série con- » tinue d'épines, au nombre de cinq, sur les côtés de chaque seg- » ment, sauf les derniers, qui en sont dépourvus. Pattes vertes, » lavées de brun, à épines noirâtres ; les quatre premières pattes » sont à peu près semblables aux postérieures, mais leurs épines » sont bien moins fortes ; cuisses postérieures très-épaisses, un peu » triangulaires, avec quelques fortes épines ; jambes postérieures » munies d'épines grosses et fortes. Élytres très-opaques, vertes et » ressemblant chacune à une feuille. Ailes à peine plus grandes » que les élytres, ayant une nuance rougeâtre dans quelques en- » droits, vertes à l'extrémité : nervures brunes. Les antennes man- » quent. »

Les plaques anales sont conformées exactement comme celles de l'Eurycanthe horrible, femelle. En soulevant ces deux plaques, M. Shaw trouva un œuf dans l'oviducte, et plus avant, dans la cavité abdominale, d'autres œufs, au nombre de vingt-six. Ces œufs, de la grosseur d'un pois, mais plus allongés, aplatis à l'un des bouts, bruns et couverts de petits points, ont, sur l'un de leurs côtés, deux lignes ondulées formant une croix ; l'extrémité de l'œuf est aplatie et entourée d'un petit rebord, qui semble être la partie s'ouvrant pour la sortie de la larve, par la facilité avec laquelle elle se sépare du reste de l'œuf.

Je n'ai pas vu cette espèce en nature, à mon grand regret ; mais, à en juger par la figure coloriée et par la description citée, il me paraît évident que c'est une femelle du genre Eurycanthe d'une espèce voisine de l'*horrida*, et parvenue à l'état parfait ; d'où il s'ensuivrait que tous les individus de l'*horrida* connus jusqu'ici ne seraient que des larves ; car si les femelles de ce genre obtiennent des ailes, à plus forte raison les mâles doivent-ils en

avoir aussi. Je ferai remarquer que MM. Boisduval et Gray n'ont connu que des mâles de l'*horrida*, probablement sans savoir quel sexe ils avaient sous les yeux : il existe une extrême dissemblance dans la forme de l'abdomen des deux sexes de ce genre, surtout dans celle des plaques anales. Cette dissemblance, inconnue à ces auteurs, et l'absence d'ailes dans les individus connus de l'*Eurycantha horrida*, ont sans doute porté M. Gray à faire de l'*Heteropteryx*, un genre particulier. Nouvelle preuve, ajoutée à tant d'autres, de la nécessité de connaître le sexe de chaque individu, quand on veut créer de nouvelles coupes génériques.

II. Cuisses membraneuses dans toute leur longueur.

GENRE XXIII. PRISOPE. — *PRISOPUS*, Aud.-Serv. Encyclop. méth. tom. X. Gray. Brullé. — *Mantis*, Oliv. — *Phasma*, Stoll. Licht.

Pattes intermédiaires assez courtes, les postérieures de longueur moyenne. Cuisses dilatées en une membrane dans toute leur étendue, plus ou moins élargies et aplaties, *fortement dentées en scie au bord inférieur, et ciliées tout autour;* les quatre dernières jambes plus ou moins dentées en scie au bord inférieur; tarses un peu ciliés ; premier article long, le second beaucoup plus court ; le troisième plus court ; le quatrième fort petit ; le dernier long, en cône renversé et allongé : pelote moyenne.

Antennes longues, pubescentes ou velues, sétacées, multiarticulées ; articles cylindracés, le premier assez long, le second court, globuleux ; troisième assez long ; les deux suivants petits ; les autres augmentant successivement de longueur.

Tête forte, arrondie postérieurement et un peu sur les côtés ; vertex assez bombé.

Yeux globuleux, saillants.

Ocelles nuls.

Palpes maxillaires ciliés; leurs deux premiérs articles très-courts, globuleux; les trois autres allongés, cylindriques : palpes labiaux ayant leur premier article très-court, les deux autres allongés, cylindriques.

Thorax court; prothorax à peu près de la largeur de la tête et de sa longueur, allant en s'élargissant de l'extrémité à la base : mésothorax guère plus long que le prothorax, un peu plus large et carré; ses bords latéraux munis d'un appendice membraneux et dentelé.

Elytres en ovale-allongé, assez longues, recouvrant au moins le premier tiers des ailes.

Ailes amples, ne recouvrant pas entièrement l'abdomen.

Abdomen assez long, de même largeur partout; cette largeur égalant à peu près celle du thorax. Les quatre derniers segments ayant sur les côtés un rebord membraneux plus ou moins prononcé : plaque suranale des femelles ne dépassant pas la plaque sousanale, et arrondie à l'extrémité.

Corps allongé.

Nota. Je ne connais pas les mâles de ce genre.

1. PRISOPE FLABELLIFORME. — *Prisopus flabelliformis*, Gray, *Synopsis*, pag. 27.

Priscpus sacratus, Encycl. métho. tom. X, pag. 144.
— Aud.-Serv. Rev. pag. 36, n° 2.
Mantis sacrata, Oliv. Encycl. métho. tom. VII, pag. 639, n° 76.
Phasma flabelliformis, Stoll, Spect. et Mant. Pl. XVIII, fig. 65.
Phasma dracunculus, Lichtens. Monog. des Mant. pag. 16, n° 22.

(Long. 3 pouces.) Corps rugueux, d'un brun cendré. Tête avec des tubercules épineux placés sur sa partie postérieure. Mésothorax à peine plus long que le prothorax, chargé ainsi que lui, de tubercules plus ou moins épineux. Elytres deux fois aussi longues que le thorax, ovalaires, aplaties, d'un verdâtre opaque, taché

de brun, recouvrant au moins les deux premiers tiers de l'abdomen. Ailes à peu près de la longueur de l'abdomen : bord antérieur d'un verdâtre opaque avec de grandes taches brunes, le reste de leur étendue ayant les nervures transverses chargées chacune d'une grande tache brune; l'intervalle entre ces taches, blanchâtre et transparent; nervures longitudinales vertes à la base. Abdomen assez large, convexe en dessus; rebord membraneux des quatre derniers segments, foliacé et cilié. Tous les segments de l'abdomen ayant chacun en dessous vers l'extrémité, une bande transverse noirâtre. Antennes velues, d'un brun jaunâtre, le premier article déprimé. Pattes d'un vert jaunâtre mêlé de brun; les antérieures courtes; cuisses larges, aplaties; celles de devant terminées par deux appendices foliacés, étroits, oblongs, s'étendant le long de la jambe; celles-ci dilatées, aplaties, ciliées tout autour; jambes postérieures fortement dentées en scie au bord inférieur; les intermédiaires munies de deux dents au côté supérieur.

De ma collection et de celle de M. Lefebvre.

Obs. Tous les auteurs ont copié Stoll en donnant Amboine pour patrie à cette espèce. Elle est certainement de Cayenne.

2. *Prisope de Marchal. — *Prisopus Marchali.*

(Long. 10 lig. au moins.) Tête et abdomen presque lisses. Thorax un peu rugueux. Corps d'un jaune-verdâtre. Tête de cette couleur, avec six lignes longitudinales noirâtres sur sa partie postérieure. Prothorax ayant une impression transverse, au-dessus de laquelle sont placés carrément quatre petits tubercules. Mésothorax bituberculé au milieu près du bord antérieur; ses bords latéraux un peu membraneux, ayant quelques épines pubescentes, assez fortes et crochues. Elytres ovalaires, longues de trois lignes, opaques, d'un verdâtre foncé dans leur première moitié, cendrées dans la seconde. Ailes moins longues que l'abdomen, un peu transparentes, à reflet rosé : nervures transversales blanchâtres : bord antérieur opaque, d'un verdâtre foncé. Abdomen presque linéaire. Antennes et pattes de la couleur du corps, entrecoupées de brun et de verdâtre au côté externe. Toutes les cuisses un peu dilatées en une membrane très-étroite, et fortement dentées; ces dents pubescentes et crochues; le dessus des cuisses est armé de dents un peu plus faibles : les quatre dernières jambes ont en

Ile-de-France. Un individu unique trouvé par M. Marchal et de sa collection.

Genre XXIV. ECTATOSOME. — *ECTATOSOMA*, Gray. — *Tropidoderus*, Brullé.

Pattes courtes, trigones, rebordées; cuisses non ciliées, membraneuses dans toute leur étendue.

Abdomen *allongé, plus ou moins étroit et cylindrique;* celui des femelles plus large; les quatrième, cinquième et sixième segments dilatés latéralement dans les deux sexes : extrémité de l'abdomen un peu comprimée et recourbée. Plaque sousanale des mâles en forme de casque, unicarénée en dessous.

Antennes assez longues, multiarticulées, sétacées, pubescentes; plus courtes dans les femelles.

Tête petite, pyramidale, épineuse.

Yeux petits.

Trois ocelles distincts (du moins dans les mâles).

Palpes velus.

Thorax beaucoup plus court que l'abdomen; prothorax et mésothorax rétrécis, épineux.

Elytres petites et ovales dans les mâles.

Ailes de la longueur du corps dans les mâles, plus courtes dans les femelles.

1. Ectatosome de Hope. — *Ectatosoma Hopei*, Gray, *Ent. of Austr.* pag. 23. Pl. 8, fig. 1. Mâle.

Id. Synopsis, pag. 29. Mâle.

(Long. 3 pouces $\frac{1}{2}$.) Corps étroit, d'un vert plus ou moins jaunâtre; tête guère plus large que le prothorax : vertex prolongé en cône très-élevé; ce cône terminé par deux fortes épines et présentant en outre deux ou trois épines de chaque côté en avant et

en arrière. Prothorax en carré-long, un peu inégal ; mésothorax au plus du double de la longueur du prothorax, pas plus large que lui antérieurement et dans sa plus grande partie, mais s'élargissant presque brusquement à la naissance des pattes intermédiaires ; fortement cambré en dessus, avec une ligne latérale et longitudinale jaunâtre, partant de l'origine des élytres : on voit deux fortes épines formant la fourche, placées au quart antérieur du mésothorax, légèrement recourbées en avant. Métathorax à peu près de la longueur du mésothorax, mais trois fois au moins plus large que lui, muni de fortes épines latéralement en dessous, ayant en outre deux ou trois épines au milieu en dessous. Elytres verdâtres et opaques, à peu près de la longueur du métathorax, en ovale-allongé ; leur élévation médiane prononcée. Ailes de la longueur de l'abdomen au moins, transparentes, tachetées de brun d'écaille mêlé de verdâtre ; les parties les plus transparentes formant des bandes transversales, irrégulières et interrompues. Pattes de la couleur du corps, tachetées de brunâtre, moyennes, trigones, fortement dilatées et membraneuses ; dilatation des cuisses antérieures avec deux fortes échancrures au côté interne et quelques dents au côté supérieur. Pattes intermédiaires plus courtes que les autres, leur dilatation est épineuse, ainsi que celle des postérieures ; premier article des tarses antérieurs très-long, légèrement dilaté. Antennes longues de deux pouces. Mâle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. Ectatosome a tiare. — *Ectatosoma tiaratum*, Gray, *Ent. of Austr.* pag. 23, Pl. 8, fig. 2. Femelle.

Id. Synopsis, pag. 29. Femelle.

(Long. 4 pouces environ.) Corps épais, glabre, vert, passant au jaune par la dessiccation. Tête assez forte ; vertex prolongé en cône élevé, ayant antérieurement quatre ou cinq fortes épines, et deux ou trois à sa partie postérieure, avec quelques tubercules à l'entour ; pointe du cône épineuse ou très-rugueuse. Face coupée carrément au-dessous des antennes. Prothorax un peu plus étroit que la tête, en carré long, de trois à quatre lignes de longueur, avec une faible impression transverse ; deux fortes épines avant cette impression, trois en arrière, et quelques autres, tant au bord postérieur qu'à l'antérieur. Le dessous du prothorax en offre aussi quelques-unes au bord latéral, près de l'insertion des cuisses.

Mésothorax pas plus large que le prothora mais s'élargissant du double au point d'ins cuisses : il a en dessus, deux épines vers s quelques autres au bord latéral, tant rieur; son dessous a deux faibles tubercule thorax au moins de la longueur du mésot geur de la partie postérieure de ce dernier, nes au bord latéral inférieur, et quelques t épars, en dessous. Elytres et ailes rudime avec un petit nombre de fortes épines en c nombreuses en dessous, notamment vers la h cinquième et sixième segments dilatés latérale arrondie, dont le bord est denté en scie; ces les deux premiers, présentant chacun en dess membraneuses, en forme de lames épineuses. trigones, de la couleur du corps; cuisses et dilatées et membraneuses, dentées en scie; ce ou moins échancrées. Tarses à articles trigones cinquième ayant chacun la longueur des trois in nis; pelote large, concave en dessous. Suivan mier article des tarses antérieurs est court, dil antennes manquent; elles sont courtes et velues Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum et

Nota. Il est probable que c'est la femelle *Hopei*.

GENRE XXV. PHYLLIE. — *PHYLLIU*
Gray. Brullé. — *Steropus*, Thunb. — *I*
Licht. — *Mantis*, Fab. Oliv.

Pattes de longueur moyenne; cuisses ayant c une dilatation membraneuse, large, sans cils; les antérieures avec une côté interne : jambes antérieures ay tations foliacées, une de chaque côté premier article long; le second co

plus court encore; quatrième fort petit; cinquième long, en cône allongé et renversé : pelote moyenne.

Abdomen très-grand, faisant à lui seul les deux tiers du corps; *se dilatant de chaque côté en une membrane foliacée, large, donnant à l'ensemble de l'abdomen la forme d'une feuille ovalaire;* le centre ventral très-étroit dans les mâles; ce centre large et fortement unicaréné dans les femelles. Plaque suranale petite, et dépassant la plaque sousanale dans les deux sexes, terminée en pointe arrondie. Plaque sousanale emboîtée de chaque côté par la dilatation du septième segment abdominal, terminée en pointe dans les femelles, plus arrondie au bout dans les mâles, et formant dans ce sexe, une cavité cymbiforme, plus saillante que les segments abdominaux. Appendices terminaux des femelles, grands, foliacés, lancéolés, ne dépassant pas la plaque suranale; ceux des mâles la dépassant, et en forme de foliole oblongue. Chaque segment de l'abdomen offre en dessous un stigmate ponctiforme, placé un peu avant la dilatation latérale dans les femelles, un peu après dans les mâles.

Antennes des femelles glabres, très-courtes, de neuf articles; le premier large, presque carré; second très-court; troisième plus grand que les autres; *quatrième, cinquième, sixième, septième, très-courts,* moniliformes; huitième plus long, et neuvième aussi long que le huitième, terminé en pointe mousse. Celles des mâles *longues, velues, sétacées,* multiarticulées; premier article gros, assez long; second très-court, globuleux; troisième aussi long que les deux premiers réunis, un peu rétréci à sa base; quatrième plus court que le précédent, mais de même forme; les suivants cylindracés.

Tête assez grosse, ovalaire, plus large que le prothorax dans les femelles, de sa largeur seulement, dans les mâles.

Yeux globuleux ; ceux des mâles gros et saillants.

Ocelles nuls dans les femelles ; au nombre de trois, très-distincts et placés en triangle sur le front, dans les mâles.

Thorax court ; prothorax un peu plus court que la tête, cordiforme, rétréci vers la base : mésothorax guère plus long que le prothorax, un peu plus étroit que lui antérieurement, s'élargissant en cône, avant l'insertion des pattes intermédiaires, unicaréné au milieu et latéralement ; métathorax des femelles un peu plus court que le mésothorax, s'élargissant en cône, en faisant suite à l'élargissement du mésothorax, large et transversal. Celui des mâles plus long que le mésothorax, renflé, un peu arrondi latéralement, légèrement bombé en dessous, à peu près de même largeur partout.

Elytres des femelles, grandes, opaques, ressemblant parfaitement à une feuille et recouvrant la presque totalité de l'abdomen. Celles des mâles très-courtes, étroites, transparentes ou à peine opaques, avec une faible élévation médiane.

Ailes rudimentaires dans les femelles ; très-grandes, transparentes, et aussi longues que l'abdomen, dans les mâles.

Corps glabre.

1. Phyllie feuille sèche. — *Phyllium siccifolium*, Gray, *Synopsis*, pag. 39. Mâle et femelle.

Diction. des scienc. natur. tom. 4, pag. 99, Pl. 23. Femelle.
Phyllium brevicorne, Latr. *Gener. Crust. et Ins.* tom. III, pag. 89. Femelle.
— *Id.* même page, le mâle.
Phasma siccifolia, Stoll, Spect. et Mant. Pl. VII, fig. 26. Femelle (1), fig. 24. Mâle.

---

(1) Rœsel a représenté cette femelle avec des antennes longues et sétacées comme celles du mâle, tandis que dans la nature elles

Phasma citrifolium, Lichtenst. Monog. des Mant. pag. 18, n° 25.
Pteropus siccifolius, Thunb. Mém. tom. V, pag. 286.
Gryllus (Mantis) siccifolius, Linn. *Mus. Ludov.* pag. 111, n° 3. Femelle.
Mantis siccifolia, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 18, n° 34.
— Rœsel. Ins. tom. 2, Pl. 17, fig. 4 et 5.
— Oliv. Encycl. méthod. tom. VII, pag. 626, n° 6, Pl. 133, fig. 2. Femelle.

(Long. 8 pouces ½. Femelle.) Corps vert, passant au brun par la dessiccation. Tête forte, un peu convexe en dessus; gibbeuse postérieurement avec un tubercule sur la partie postérieure du vertex. Prothorax ayant au milieu un sillon longitudinal, et en outre un sillon transversal; tous deux assez profonds; le dernier n'atteignant pas le bord latéral. Mésothorax avec le bord antérieur relevé, muni dans son milieu d'un tubercule; carène médiane formée par une suite de faibles tubercules; carènes latérales chargées, ainsi que les bords latéraux, de tubercules forts, épineux. Elytres ayant dans toute leur longueur un bord interne assez large, avant la grosse nervure longitudinale d'où partent les fortes nervures obliques. Pattes de la couleur du corps; cuisses antérieures ayant leur dilatation externe arrondie, entière, non dentée; la dilatation interne fortement denticulée vers son extrémité; jambes antérieures munies au côté interne d'une forte dilatation foliacée; le côté externe n'ayant dans toute sa longueur, qu'un étroit rebord membraneux. Cuisses intermédiaires avec une dilatation foliacée, de chaque côté; l'interne denticulée vers l'extrémité; l'angle de la cuisse offre quelques dentelures. Cuisses postérieures ayant au côté interne une dilatation foliacée, denticulée vers l'extrémité; et au côté externe un rebord à peine dilaté; l'angle de la cuisse en dessous, a une faible dilatation denticulée. Les quatre dernières jambes sont simples, sans rebords ni dilatations. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Nous ne connaissons pas le mâle. Il nous paraît certain que c'est lui que Stoll a figuré, Spect. et Mant. Pl. VII, fig. 24. La fig. 89, de la Pl. XXIII représente un mâle sous le nom de *Phasma chlo-*

---

sont courtes et moniliformes. Stoll et Olivier, ayant copié leurs figures sur celle de Rœsel, ont par conséquent perpétué cette faute grave.

rophyllia, qui a été regardé par Latreille (Régn. anim. 2ᵉ édit. pag. 179) comme une espèce distincte, ainsi que par M. Gray. (*Synops*. pag. 31.) Nous-même entraîné par l'opinion de notre célèbre compatriote, avons désigné ce mâle, Encycl. méthod. tom. X, pag. 115, sous le nom de *Phyllium Stollii*. Aujourd'hui nous pensons que ce n'est qu'un mâle de la *siccifolium*, devenu jaune par la dessiccation.

Nota. Elle se distingue à la première vue des deux espèces suivantes par ses quatre dernières jambes simples, sans dilatation membraneuse.

Des îles Séchelles. Latreille dit que cette espèce sert aux habitants d'objet de commerce et d'histoire naturelle.

De la collection de M. le comte Dejean et de la mienne.

2. *Phyllie jambes foliacées. — *Phyllium crurifolium*.

(Long. 2 pouces $\frac{3}{4}$. Femelle.) Corps couleur de feuille morte. Tête un peu aplatie en dessus. Mésothorax ayant son bord antérieur peu prononcé; carènes latérales sans tubercules épineux bien distincts; dentelures des bords latéraux peu sensibles. Elytres ayant chacune leur bord sutural formé par la grosse nervure longitudinale, d'où partent les fortes nervures obliques. Pattes de la couleur du corps; cuisses antérieures ayant leur dilatation externe plus étendue que dans la *siccifolium*, et en forme de triangle à côté interne distinctement denté; la dilatation interne de ces cuisses est dentelée vers l'extrémité; jambes antérieures avec une dilatation foliacée très-prononcée, sur chacun de leurs côtés; la dilatation interne plus large. Cuisses intermédiaires ayant dans toute leur étendue, sur chacun de leurs côtés, une forte dilatation arrondie; l'interne distinctement denticulée. Cuisses postérieures à dilatation moins prononcée qu'aux intermédiaires, surtout au côté externe; la dilatation interne faiblement denticulée; l'angle des quatre dernières cuisses est muni en dessous de quelques dentelures. Les quatre jambes postérieures ont au côté externe seulement, une dilatation foliacée; celle des deux dernières jambes plus large. Antennes de la couleur du corps. Femelle.

Elle diffère principalement de la précédente avec laquelle on l'a probablement confondue, par sa taille plus petite, et par ses jambes, qui toutes sont foliacées.

L'individu mâle que nous rapportons à cette femelle, n'a que

deux pouces un quart de longueur ; corps d'un vert clair. Elytres n'atteignant pas l'extrémité du premier segment abdominal ; le quatrième offrant de chaque côté, en dessus comme en dessous, une tache arrondie, ocellée (1). La dilatation du premier segment est étroite, et augmente graduellement dans le second segment ; les troisième et quatrième sont plus larges que les autres. Cuisses antérieures ayant leur dilatation externe en forme de triangle très-obtus, à côté interne sans dentelures sensibles ; dilatation externe des cuisses intermédiaires, distinctement denticulée vers l'extrémité.

Indes-Orientales. Le mâle étiqueté des îles Séchelles de la main de Latreille. Collection de M. le comte Dejean. Je possède les deux sexes.

3. * Phyllie belle-feuille. — *Phyllium pulchrifolium.*

(Long. 3 pouces à peu près.) Plus grande que la *Ph. crurifolium* à laquelle elle ressemble infiniment, ayant comme elle toutes les jambes foliacées. Elle en diffère par les caractères suivants ; membrane des cuisses antérieures bien plus grande, plus anguleuse, avec les parties denticulées de cette membrane plus fortes et plus prononcées que dans la *crurifolium* ; il en est de même de celle des cuisses intermédiaires, qui n'est point ovalaire comme dans l'espèce precédente, mais presque rhomboïdale et distinctement dentelée. L'abdomen a une forme très-différente ; ovalaire dans la *crurifolium*, il est dans celle que nous décrivons, presque carré, avec une forte échancrure à peu près semicirculaire, de chaque côté, à son extrémité. La ressemblance est à peu près exacte pour toutes les autres parties. Femelle.

Nota. Mon unique individu est d'un beau vert, avec la partie inférieure des élytres rougeâtre ; mais je n'indique pas ces couleurs comme des différences spécifiques ; elles tiennent uniquement à l'état de fraîcheur de l'insecte, et peuvent passer avec le temps à la couleur brune uniforme de la *crurifolium*.

De Java. Ma collection.

---

(1) La *Phyllium bioculatum*, Gray, *Synops.* pag. 30, figurée dans le Règne animal anglais, Pl. 63, fig. 3, offre aussi ces taches, mais la dilatation des cuisses antérieures présente deux points oculaires contigus.

SECONDE SECTION (1).

SAUTEURS. — *SALTATORIA.*

Pattes postérieures *propres à sauter ;* les dernières cuisses plus ou moins renflées, canaliculées en dessous : jambes postérieures munies au bout d'épines mobiles pour faciliter le saut.

Elytres et ailes le plus souvent disposées en toit.

Mâles produisant une stridulation, soit en frottant l'une contre l'autre une portion interne, élastique et à nervures irrégulières de leurs élytres, (Grilloniens et Locustaires) ; soit par le frottement des cuisses postérieures contre les élytres, (Acridites).

Cette Section se compose de trois Familles, dont toutes les femelles connues déposent leurs œufs dans la terre, et quelquefois, dit-on, dans la tige des végétaux.

- Elytres
  - couchées horizontalement sur l'abdomen. (Les quatre premiers tarses ayant au plus trois articles (2). Ailes dépassant le plus souvent les élytres en forme de lanières. Antennes longues, sétacées, souvent capillaires). . . . . 5. Grilloniens.
  - en toit aigu ou écrasé, sans rebords ou flancs embrassant l'abdomen dans le repos. Antennes
    - longues, sétacées. (Tarses de quatre articles; crochets sans pelote distincte. Oviscapte des femelles plus ou moins saillant.). . . . . 6. Locustaires.
    - filiformes, ordinairement assez courtes. (Tarses de trois articles; crochets presque toujours munis d'une pelote distincte. Oviscapte des femelles non prolongé. Point d'organe stridulant dans les mâles). . . 7. Acridites.

(1) Voyez la première Section, pag. 9.

(2) Le genre *Schisodactylus* excepté ; il a quatre articles à tous

CINQUIÈME FAMILLE.

GRILLONIENS. — *GRYLLIDES.*

Antennes le plus souvent longues, fines, sétacées, multiarticulées; à articles peu distincts; ayant chacune leur insertion dans une cavité; plus ou moins espacées l'une de l'autre à leur base.

Tête ordinairement forte, globuleuse ou ovalaire, presque toujours à découvert.

Yeux arrondis ou ovalaires, souvent saillants.

Ocelles souvent distincts, disposés en ligne presque transverse au-dessus de l'insertion des antennes, entre les yeux; ocelle intermédiaire presque toujours oblitéré; les deux autres ordinairement apparents.

Labre entier, arrondi au bout.

Mandibules plus ou moins fortes, dentelées intérieurement.

Machoires unidentées au côté interne; galète allongée, linéaire.

Lèvre quadrifide.

Palpes allongés; les maxillaires plus grands que les labiaux, de cinq articles; les labiaux de trois. Article terminal tronqué au bout, tantôt droit, tantôt obliquement, et vésiculeux à l'extrémité (dans l'insecte vivant).

Thorax variable pour la forme; souvent court, en carré-transversal; plus rarement allongé et ovalaire.

---

les tarses, de même que les Locustaires; mais la forme des élytres et des ailes me le fait maintenir dans les Grilloniens, comme la plupart des auteurs l'ont fait.

ÉLYTRES couchées horizontalement sur l'abdomen, toute leur partie dorsale plane; elles se rabattent de chaque côté, et offrent une carène latérale prononcée ou oblitérée; nervures plus ou moins prononcées; les longitudinales presque toujours obliques.

AILES ordinairement amples, repliées horizontalement en éventail, réticulées; dépassant le plus souvent les élytres, en forme de lanières, dans le repos; transparentes et sans coloration.

ECUSSON nul.

ABDOMEN grand, allongé, composé, suivant M. Brullé, de sept segments dans les femelles, et de huit dans les mâles (1); muni de chaque côté, dans les deux sexes, vers l'extrémité, d'un appendice inarticulé ou bi-articulé au plus, sétacé, flexible, velu ou pubescent, souvent très-grand (2).

---

(1) Je pense que l'auteur compte pour un segment l'anus composé de deux plaques : la suranale et la sousanale.

(2) De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 514, Pl. 24, fig. 13, donne les détails suivants sur l'abdomen du Grillon domestique mâle. « Au derrière on voit une fente transversale qui est fermée en » dessus par une pièce conique solide, garnie au bout de l'ouver- » ture de l'anus, et en dessous, par une autre pièce mince, écail- » leuse et concave, en forme de coquille. En pressant le ventre » la fente du derrière s'ouvre, et alors on voit à découvert une » plaque concave écailleuse, brune, garnie en dessous de deux » crochets écailleux, mobiles, de la même couleur, et qui sont » dirigés en haut avec la pointe. Plus bas, ou au-dessous des cro- » chets qui servent à s'accrocher dans l'accouplement, se trouve » une grosse partie membraneuse, blanche et enflée comme une » petite vessie, qui est garnie au bout d'une espèce de tête, sépa- » rée du reste par un étranglement. Cette partie membraneuse, » qui est indubitablement celle qui caractérise le sexe masculin, » est placée, ensemble avec la plaque écailleuse et les crochets, » dans la cavité de la pièce en coquille, qui ferme le derrière. »

Oviscapte des femelles, presque toujours saillant, souvent fort long, composé de deux valves étroites, ordinairement renflées avant l'extrémité, dentelées en scie dans cette partie, qui souvent est bifide.

Pattes antérieures et intermédiaires de forme et de longueur variables; les postérieures plus longues et conformées pour sauter; les deux dernières cuisses plus ou moins renflées; jambes postérieures le plus souvent munies d'épines sur leurs carènes supérieures; extrémité des jambes pourvue d'épines mobiles, propres à favoriser le saut.

Tarses variables pour le nombre d'articles, n'en ayant le plus souvent que trois.

Corps assez gros.

Cette première Famille d'Orthoptères-Sauteurs diffère des deux suivantes par la disposition des élytres qui, dans les Grilloniens, sont appliquées horizontalement sur l'abdomen dont elles embrassent les côtés, en se repliant sur eux, de manière que dans l'état de repos les élytres présentent ordinairement une sorte de carène de chaque côté. Ces bords repliés ont leurs nervures longitudinales obliques; cette structure des élytres rapproche les Grilloniens des Orthoptères-Coureurs, et les sépare distinctement des Locustaires et des Acridites qui portent leurs élytres en toit dans le repos. En outre, les Grilloniens ont une conformation d'ailes qui leur est particulière: lorsqu'elles dépassent les élytres, et c'est le cas ordinaire, c'est toujours horizontalement, en forme de lanières étendues droites, ou roulées en spirale. Dans plusieurs Locustaires les ailes, il est vrai, dépassent aussi les élytres; mais, pla-

cées verticalement sous ces dernières, elles les débordent dans ce même sens, et non en lanières. Quant aux Acridites, je n'en connais aucune espèce dont les ailes soient saillantes au delà des élytres dans le repos.

Le premier article des tarses postérieurs est, dans la plupart des genres, très-grand, souvent chargé d'aspérités plus ou moins épineuses, et muni à son extrémité d'une véritable épine de chaque côté. L'oviscapte des femelles est très-fréquemment saillant comme celui des Locustaires de ce sexe; mais dans les Grilloniens il est plus grêle, ses valves étant fort étroites.

Les mâles font entendre une stridulation produite par le frottement alternatif des élytres l'une contre l'autre; les mâles, dont cette espèce de chant est fort, tels que ceux des vrais Grillons et des nouveaux genres formés à leurs dépens, ont toute la partie dorsale des élytres ridée ou comme chiffonnée, assez transparente, et à nervures irrégulières.

L'abdomen des Grilloniens, autant que j'ai pu l'observer dans les individus desséchés, où il n'était pas trop déformé, a sa plaque sousanale toujours de moindre dimension dans les femelles que dans les mâles; l'abdomen porte vers son extrémité deux appendices plus grands que ceux que présentent les deux Familles suivantes, et quelquefois même égalant l'abdomen en longueur.

Ces insectes ne sautent pas tous avec la même facilité, ni à une même hauteur. Les Courtillières, par exemple, sont mal partagées sous ce rapport: leurs cuisses postérieures à peine renflées, et leurs jambes de derrière très-courtes, ne peuvent soutenir leur gros corps, lors du saut; tandis que les Tridactyles, genre très-voisin, s'élancent à une hauteur surprenante pour leur petite taille.

Nous renvoyons aux divers genres pour le reste des mœurs et des habitudes de ces insectes.

I. Jambes antérieures élargies, conformées pour fouir et souvent munies de dents particulières. Tarses antérieurs se logeant dans une rainure de la jambe. (Oviscapte des femelles point saillant.)

Pattes
- ayant des tarses de forme ordinaire. (Jambes antérieures terminées par une palme dentée, en forme de main.) Tarses
  - de trois articles; le terminal ayant deux crochets; les deux premiers articles des tarses antérieurs munis latéralement d'une dent saillante. . . . . . 1. *Courtilière*.
  - de deux articles, terminés par un crochet unique; tarses antérieurs simples et sans crochet. . . . . 2. *Cylindrode*.
- dépourvues de tarses postérieurs, qui sont remplacés par des appendices mobiles, allongés, aplatis, digités. Tarses antérieurs et intermédiaires
  - de trois articles. Antennes courtes et filiformes. (Jambes postérieures ayant en dessus des épines lamellées.). . . . 3. *Tridactyle*.
  - de deux articles; le premier excessivement court. Antennes assez longues; articles cylindriques. (Jambes postérieures dépourvues d'épines lamellées.) . . . . 4. *Rhipiptéryx*.

II. Jambes antérieures cylindriques, de forme ordinaire et point propres à fouir.

Tête
- cachée par le prothorax (faciès d'une Blattaire.) . . . . 5. *Myrmécophile.* M.
- toujours à découvert. Pattes postérieures
  - robustes, courtes ou de longueur moyenne. (Grilloniens vrais.) Tarses
    - tous composés de quatre articles distincts, dont les deux intermédiaires, au moins, sont munis chacun latéralement d'un long appendice. . . . . 6. *Schizodactyle*
    - tous composés de trois articles. Face antérieure de la tête
      - bombée. Jambes postérieures
        - ayant deux rangées d'épines assez serrées, plus épaisses à la base, et terminées en pointe. (Nervures longitudinales du dos des élytres plus ou moins obliques.) Épines terminales des quatre premières jambes
          - larges, minces. Premier article des tarses postérieurs garni en dessous, ainsi que ses deux épines, de soles épaisses. Article terminal des palpes maxillaires près du double plus long que le pénultième et tronqué droit au bout. (Oviscapte des femelles, court.). . . . . 7. * *Brachytrupe* M.
          - fines, épaisses. Premier article des tarses postérieurs glabre. Article terminal des palpes maxillaires guère plus long que le pénultième et obliquement tronqué au bout. (Oviscapte des femelles notablement plus long que l'abdomen.) . . . . 8. *Grillon.* M
        - ayant deux rangées d'épines longues, distantes et filiformes. (Nervures longitudinales du dos des élytres, droites.) Palpes maxillaires
          - à article terminal évasé, tronqué un peu obliquement au bout (Elytres courtes : ailes nulles ou à peine rudimentaires. Oviscapte des femelles, droit.). . . . . . 9. * *Némobie.* M.
          - à article terminal en cône renversé et tronqué droit au bout. (Elytres et ailes longues. Oviscapte des femelles recourbé en dessus en lame de sabre.). . . . . 10. * *Trigonidie.* M.
      - très-aplatie. Premier article des antennes grand, aplati, en carré long. (Elytres souvent courtes.). 11. * *Platyblemme.* M.
  - fort longues, conformées comme celles des Locustaires, sauf les tarses. (Cuisses postérieures et jambes de derrière très-grandes ; ces dernières grêles. Hypsalloniens.) Tarses
    - antérieures et intermédiaires de trois articles ; ~~tarses postérieurs en ayant quatre distincts.~~ (Oviscapte des femelles long et droit.) . . . . . 12. *Œcanthe.* M.
    - tous composés de trois articles. Second article des tarses postérieurs
      - très-apparent, large, aplati, bilobé. (Oviscapte des femelles très-court et droit.) . . . . 13. * *Podoscirte.*
      - peu visible. (Oviscapte des femelles très-long et recourbé en dessus.) Pattes antérieures et intermédiaires
        - de longueur moyenne. Premier et dernier article des tarses antérieurs et intermédiaires égaux entr'eux. 14. *Platydactyle.* M
        - longues et grêles. Premier article de tous les tarses, notablement plus long que les deux autres réunis. . 15. *Phalangopsis.*

I. Jambes antérieures élargies, conformées pour fouir, le plus souvent munies de dents particulières. Tarses antérieurs se logeant dans une rainure de la jambe. (Oviscapte des femelles point saillant.)

Genre I. COURTILLIÈRE. — *GRYLLOTALPA*, Latr. Palis-Bauv. Perty. Brullé. — *Gryllus*, *auctor.* — *Acheta*, Fab. Panz.

Pattes velues; les quatre premières rapprochées à leur insertion, les postérieures écartées l'une de l'autre : les antérieures propres à fouir; hanches extrêmement larges, aussi longues que les cuisses, munies d'un trochanter saillant, de forme variable, souvent très-prononcé : cuisses courtes et fortes : jambes fort larges, courtes, imitant une sorte de main, ou de palme terminée par des dents fortes, acérées, immobiles. Pattes intermédiaires et postérieures à hanches presque triangulaires : cuisses comprimées sur leurs deux faces, canaliculées en dessous; les postérieures plus fortes et plus longues, mais peu propres au saut; les quatre dernières jambes assez courtes, terminées par plusieurs épines distinctes; jambes postérieures un peu canaliculées en dessus à leur partie inférieure; carène interne armée de quelques épines mobiles, fortes et serrées.

Tarses *de trois articles;* le premier long; le second court; le troisième presqu'aussi grand que le premier, terminé par *deux petits crochets.* Tarses antérieurs, se logeant dans une rainure de la jambe, ayant leurs deux premiers articles *dilatés latéralement en une dent semblable à celles des jambes*, mais plus petite.

Antennes longues, pubescentes, sétacées, multiarticulées, peu distantes à leur base.

Tête assez petite, ovalaire, avancée, ayant au milieu une sorte d'élévation ou carène longitudinale.

Yeux arrondis, saillants.

Deux ocelles distincts placés obliquement sur le front.

Labre arrondi au bout.

Mandibules assez fortes.

Palpes inégaux; les maxillaires très-allongés; les deux premiers articles fort courts; les trois autres allongés, cylindriques. Palpes labiaux fort courts. Article terminal des quatre palpes, tronqué droit à l'extrémité, celle-ci vésiculeuse.

Prothorax grand, ovoïde, tronqué en devant, embrassant les côtés du corps, ressemblant un peu à une carapace d'Ecrevisse.

Présternum et mésosternum courts, élevés en carène au milieu; métasternum grand, large, plan.

Elytres courtes, ovales, arrondies postérieurement, sans rebord latéral ni carène distincte; leur disque n'étant ni ridé, ni chiffonné dans les mâles : elles sont chargées de nervures; les longitudinales plus fortes que les transversales.

Ailes amples, repliées en éventail dans le repos, et dépassant les élytres en forme de lanières ou de filets.

Abdomen grand, ovalaire, composé de sept segments dans les deux sexes; ayant de chaque côté vers l'extrémité, un appendice allongé, inarticulé.

Oviscapte point saillant.

Corps allongé, velouté, surtout en dessous.

Les insectes de ce genre sont connus depuis la plus haute antiquité à cause du tort qu'ils font à l'agriculture; ils ont reçu les noms *d'Avant-Taupe* et de *Grillon-Taupe*, d'après leur manière de vivre et la ressemblance de leurs pattes antérieures avec celles des véritables Taupes, et qui servent également comme celles-ci à creuser des galeries souterraines. Le nom de *Courtille* ou de *Courtillière*, qui leur a été appliqué aussi fort anciennement, est tiré d'un vieux

mot français, qui, à ce que rapporte M. Brullé, signifie : jardin.

Les pattes antérieures, tout autrement faites que les quatre autres, sont parfaitement conformées pour travailler la terre ; les hanches énormes présentent un trochanter dont la forme et la grandeur varient, et sert beaucoup pour distinguer les différentes espèces ; les cuisses très-courtes, et volumineuses, reçoivent l'insertion des jambes, qui sont courtes, palmées et fortement dentées ; le tarse se place dans une petite rainure de la face externe des jambes ; et par le secours de la dent dont le premier et le second article sont armés, ce tarse se meut sur la jambe comme une lame de ciseaux, et ses dents se croisant avec celles de la jambe, il en résulte l'action d'une véritable scie.

On trouve ces Orthoptères dans tous les climats ; toutes les espèces portent la même livrée ; c'est toujours un brun tirant sur le jaunâtre, en dessus ; plus clair et velouté en dessous, avec les élytres brunâtres, réticulées de brun foncé, les ailes transparentes et incolores. Nous ferons remarquer que, contrairement à ce que l'on observe dans un très-grand nombre de genres d'insectes, les espèces exotiques sont presque toujours sensiblement plus petites que notre unique espèce européenne (*G. vulgaris*).

Les écrits des anciens naturalistes, et certains vieux ouvrages d'agriculture, donnent beaucoup de détails sur les Courtillières ; mais plusieurs des faits rapportés sont erronés ; nous allons consigner ici les observations les plus récentes et les mieux avérées faites sur l'espèce commune, recueillies et mentionnées par M. Brullé (Hist. nat. des insect. t. IX, pag. 185 et suivantes).

« Les Courtillières se tiennent de préférence dans les jar-
» dins potagers, les pépinières, les champs de blé, et pas-
» sent l'hiver dans un trou pratiqué sous terre à une pro-
» fondeur qui varie selon la qualité du terrain et la rigueur
» du froid ; cette cavité communique avec la surface du sol
» par une galerie ordinairement verticale, mais qui devient

» inclinée quand un obstacle l'empêche de se continuer en » ligne droite. A partir de la surface, l'insecte se creuse de » nouvelles galeries dans toutes les directions ; ces galeries » descendent jusqu'à un pouce ou deux environ ; plusieurs » d'entr'elles sont en pente, et aboutissent de différents » côtés au trou vertical qui est situé quelquefois à un pied » de profondeur. On conçoit aisément que de semblables » travaux exécutés par des insectes d'une fécondité prodi- » gieuse, occasionnent de très-grands ravages dans les en- » droits où ils se trouvent ; que les végétaux servent ou non » à leur nourriture, ils n'en sont pas moins entièrement dé- » truits, lorsqu'ils se trouvent sur leur passage ; les Cour- » tillières passent immédiatement à côté des plantes ou au » travers de leurs racines, et ne les détruisent que lorsqu'elles » sont tendres et plus faciles à entamer que la terre qui les » environne. Au rapport de M. Féburier (Nouv. cours d'a- » gricul. 2e édit. tom. V, pag. 163 et suivantes), si on » place du fumier de vache auprès d'un terrain qui renferme » des Courtillières, elles s'y transportent, et il est à remar- » quer qu'elles choisissent pour construire leur nid un ter- » rain d'une certaine dureté, et que dans le cas où celui des » couches n'est pas assez consistant, elles vont pondre dans » les sentiers ; d'après cela, c'est donc uniquement, conclut » M. Féburier, dans l'espoir d'y trouver plus d'insectes » pour s'en nourrir, qu'elles abandonnent leur gîte pour se » rendre dans le fumier. Des observations consignées dans » la Revue agricole (n° 2, 1829, pag. 65) démontrent que » la nourriture de ces insectes se compose aussi bien de » substances végétales que de substances animales, ou du » moins que les unes peuvent suppléer aux autres ; nous » voyons, dit ce journal, que des romaines, des dahlias, » et autres plantes, ont été attaquées à la racine, et non- » seulement endommagées de manière à livrer passage à » l'insecte, mais entamées dans une grande partie de leur » longueur et entièrement coupées.

» M. Turpin ayant enfermé trois Courtillières dans une

» boîte, plaça, sur la terre que renfermait cette boîte, une
» feuille de romaine. Les Courtillières se tinrent cachées pen-
» dant le jour ; mais la boîte ayant été ouverte dans la nuit,
» on trouva les trois insectes hors de terre et mangeant avi-
» dement la feuille de romaine. Le même fait fut observé
» pendant les deux nuits suivantes ; mais à la quatrième on
» vit la plus grosse des Courtillières dévorant les deux au-
» tres qu'elle avait tuées. Il est hors de doute, d'après cela,
» que cet insecte se nourrit à la fois de plantes et de sub-
» stances animales.

» Lorsque les chaleurs de l'été commencent, les mâles
» se transportent à l'entrée de leurs galeries, et se font en-
» tendre des femelles par une faible stridulation. Après l'ac-
» couplement, qui a lieu pendant la nuit (car ces insectes,
» de même que ceux du genre Grillon, sont nocturnes), la
» femelle s'occupe de construire le nid qui doit recevoir ses
» œufs ; elle choisit une terre assez ferme pour résister à l'ac-
» tion des pluies. Après avoir tracé une galerie circulaire, elle
» se creuse une nouvelle retraite à quelques pouces de celle-
» ci, établit son nid au centre de la galerie circulaire, et y
» dépose ses œufs, tantôt vers le milieu, tantôt vers la fin
» du printemps. Leur nombre s'élève à deux ou trois cents
» environ ; ils sont allongés, d'un blanc jaunâtre luisant ;
» ils éclosent ordinairement au bout d'un mois. Les jeunes
» insectes sont blancs en sortant de l'œuf ; ce n'est qu'au
» printemps suivant qu'ils passent à l'état de nymphe, c'est-
» à-dire que les organes du vol commencent à se manifester
» après la quatrième ou cinquième mue. Dès la première,
» suivant Rœsel, les petites Courtillières se dispersent et se
» construisent un nid auquel aboutissent des galeries environ-
» nantes. Selon M. Féburier, ces insectes ne seraient en état
» de se reproduire que dans leur troisième année, ce qui in-
» diquerait chez ces insectes une longévité remarquable ; les
» autres Orthoptères ne vivent ordinairement qu'un an, et
» leur état parfait ne précède souvent leur mort que de quel-
» ques semaines. Tous les auteurs s'accordent à dire que les

» Courtillières ont le plus grand soin de leur progéniture,
» et qu'elles vont pour elles à la recherche de leur nour-
» riture.

» On reconnaît à la couleur de la végétation, qui est
» jaune et flétrie, les lieux infestés par les Courtillières. La
» terre qu'elles retirent de leurs galeries est amoncelée au-
» dessus de l'ouverture principale de leur retraite, et forme
» de petits monticules dans le genre de ceux de la Taupe,
» mais infiniment plus petits.

» Les moyens indiqués pour détruire ces insectes ne peu-
» vent être employés sur une grande étendue de terrain, ni
» même suffire à une destruction complète sur un espace
» restreint. »

L'abdomen des Courtillières offre quelques différences, suivant le sexe, comme on va le voir.

Mâles. Abdomen ayant sept plaques ventrales, à peu près égales en largeur, puis une plaque sousanale assez grande.

Femelles. Abdomen n'offrant que six plaques ventrales bien évidentes; il paraît cependant en exister une septième, mais quelquefois fort peu apparente; il y a en outre une plaque sousanale, petite et étroite.

Suivant M. Brullé, les élytres ont des nervures plus nombreuses dans les femelles que dans les mâles : la base de ces élytres offre une ou deux cellules, qui dans ce dernier sexe ont une plus grande dimension que dans l'autre.

L'observation suivante nous paraît nouvelle et intéressante :

« Je n'ai jamais entendu la stridulation du mâle de la
» Courtillière commune, ni en liberté, ni dans les boîtes où
» j'en ai tenu plusieurs en captivité; mais j'ai obtenu arti-
» ficiellement le même résultat sur un insecte vivant et sur
» un insecte mort, en soulevant un peu les élytres et les
» frottant l'une sur l'autre.

» Ces élytres sont parfaitement symétriques, et l'on y
» distingue, sur la partie dorsale, un instrument musical

» (*voy.* les généralités du genre Grillon); on y voit l'archet strié comme une lime, la chanterelle et une seule grande nervure qui descend de l'origine inférieure de l'archet vers le bout de l'élytre, en suivant une direction oblique ». (Goureau, Essai sur la stridulation des Insectes. Annal. de la Sociét. entomol. de France, tom. 6, pag. 42.)

PREMIÈRE DIVISION.

Palme des jambes antérieures divisée en quatre dents.

1. Courtillière commune. — *Gryllotalpa vulgaris*, Latr. Hist. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 122, Pl. 94, fig. 4.

Id. Gener. Crust. et Ins. tom. III, pag. 95.
Gryllus Gryllotalpa, Linn. *Syst. natur.* tom. 1. *pars.* 2, pag. 693.
— Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 633, n° 1, Pl. 128, fig. 3-14.
La Courtillière, Geoff. Insect. Paris, tom. I, pag. 387, Pl. 8, fig. 1.
Acheta Gryllotalpa, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 28, n° 1.
—Stoll, Sauter. et Grill. Pl. II, c. fig. 6 et 7.
— Panz. *Faun. germ. fasc.* 88, fig. 5.

(Long. 20 à 22 lig.) Corps soyeux, velouté et d'un brun roussâtre en dessus; jaune-fauve, et très-pubescent en dessous. Elytres recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen; leurs nervures très-prononcées, d'un brun foncé. Ailes dépassant en lanières, et très-notablement, l'extrémité de l'abdomen. Pattes de la couleur du corps et pubescentes; trochanter des premières hanches, long, pointu; son bord inférieur arrondi, assez tranchant, et cilié de longs poils. Cuisses antérieures ayant leur bord inférieur très-distinctement échancré en avant; dents des jambes et des tarses, grandes, aiguës, légèrement recourbées extérieurement et noires à leur extrémité. Mâle et femelle.

Très-commune dans toute l'Europe.

M. 2. Gr. orientalis, Burm. 739, 2.

africana, Serv. ~~[illegible]~~.

M 2b. Gr. africana, Pal. Beauv. N. IIc. fig. 6.

M.

M. Burm. 740, 7.

2. Courtillière africaine. — *Gryllotalpa africana*, Palis-Bauv. Ins. d'Afriq. et d'Amér. pag. 229. Orthopt. Pl. II, c. fig. 6.

(Long. 13 à 14 lig.) Elle ressemble tout à fait à la précédente, et n'en diffère que par sa taille, presque de moitié plus petite; par le bord inférieur des premières cuisses qui n'offre pas l'échancrure en avant, si évidente dans la *G. vulgaris*, et enfin par les pays qu'elle habite. Nous devons ajouter que la différence sexuelle tirée des cellules des élytres est mieux prononcée dans cette espèce-ci que dans la première. Mâle et femelle.

On la trouve non-seulement au Cap-de-bonne-Espérance et au Sénégal, mais encore aux îles de France et de Java, et même à la Nouvelle-Hollande.

3. * Courtillière luisante. — *Gryllotalpa nitidula*.

(Long. 15 lig. au moins.) Elle diffère de ses congénères par son corps luisant et glabre en dessus. D'un testacé rougeâtre; vertex d'un ferrugineux brunâtre. Ocelles arrondis, luisants; yeux petits, blanchâtres; labre d'un jaune pâle. Prothorax d'un ferrugineux brunâtre très-luisant et très-glabre en dessus, avec une ligne dorsale et longitudinale plus pâle, élargie vers son milieu. Élytres mattes, recouvrant à peu près la première moitié des ailes. Pattes légèrement velues, de la couleur du corps, luisantes, surtout les postérieures. Trochanter des hanches antérieures, assez petit, cilié inférieurement, finissant en pointe; dents des jambes antérieures longues, assez minces, aiguës, recourbées extérieurement, noires à l'extrémité. Abdomen jaunâtre, glabre et luisant, tant en dessus qu'en dessous. Présternum et mésosternum jaunes et veloutés, ainsi que le dessous de la tête. Métasternum de cette couleur, glabre et luisant. Antennes d'un testacé brunâtre. Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. Courtillière hexadactyle. — *Gryllotalpa hexadactyla*, Perty, *Delect. animal. articul.* pag. 119, Pl. 23, fig. 9.

(Long. 11 lignes ½.) Corps soyeux, d'un testacé-brunâtre, plus pâle en dessous. Elytres recouvrant au moins la moitié de l'abdomen. Ailes dépassant notablement l'extrémité de l'abdomen. Pattes de la couleur du corps, et pubescentes; trochanter des

hanches antérieures petit, légèrement arrondi; bord inférieur des premières cuisses ayant antérieurement une forte échancrure; dents des jambes aiguës, noires au bout, un peu recourbées extérieurement. Mâle.

Du Brésil. Ma collection; de la Guadeloupe, collection de M. Marchal.

5. *Courtillière brévipenne. — *Gryllotalpa brevipennis.*

(Long. 14 à 15 lig.) Corps soyeux, brunâtre en dessus, jaunâtre en dessous. Elytres recouvrant presque la moitié de l'abdomen. Ailes fort courtes, dépassant un peu l'extrémité des élytres dans le repos. Pattes de la couleur du corps, pubescentes. Trochanter des premières hanches très-petit, arrondi; bord inférieur des cuisses de devant ayant une échancrure assez prononcée; dents des jambes, aiguës, noires au bout, un peu recourbées extérieurement. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Caroline, Philadelphie, Louisiane. De la collection de M. le comte Dejean, ainsi que de la mienne.

DEUXIÈME DIVISION.

Palme des jambes antérieures divisée seulement en deux dents. (Ces jambes moins larges que dans la première division.)

6. Courtillière oxydactyle. — *Gryllotalpa oxydactyla*, Perty, *Delect. animal. articul.*, pag. 118, Pl. 23, fig. 7.

(Long. 20 lignes au moins.) Corps d'un jaunâtre pâle, taché de brun; vertex ayant une grande tache brune; ocelles allongés, luisants; yeux grands et bruns. Prothorax ayant en dessus une grande tache brune, qui n'atteint pas le bord antérieur. Elytres recouvrant les deux premiers tiers des ailes. Pattes de la couleur du corps; trochanter des hanches antérieures, long, très-aplati, de même largeur partout, cilié sur ses bords, arrondi au bout, avec l'angle inférieur uniépineux. Jambes antérieures terminées par deux longues dents en forme d'épines lancéolées, recourbées extérieurement, luisantes et noires à l'extrémité. Crochets des tarses fort longs; épines terminales des quatre dernières jambes,

M. 5 = Gr. <u>Coruli</u>. B. Tho, 6.

M. G. id. Sum. Tho, 8.

M. Z. D. Burm. Flo. 10.

M. F. Gr. va iegata, Burm. Flo. 11.

ainsi que celles du dessus des jambes postérieures, très-grandes et acérées. Mâle.

Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et de celle de M. le comte Dejean.

7. COURTILLIÈRE DIDACTYLE. — *Gryllotalpa didactyla*, Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 122, n° 2.

Id. Nouv. Dict. d'hist. nat. 1re édit. tom. 6, pag. 449, Pl. D. I, tom. 7, fig. 9.

Gryllotalpa tetradactyla, Perty, *Delect. anim. articul.* pag. 118, Pl. 23, fig. 8.

Gryllus talpa, var. Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 633.

(Long. 13 lignes.) Corps velouté, d'un jaune-brunâtre, plus pâle en dessous. Elytres recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen; ailes dépassant un peu l'extrémité de celui-ci. Pattes pubescentes, de la couleur du corps; trochanter des hanches antérieures très-grand, presque spatuliforme. Bord inférieur des premières cuisses, ayant antérieurement une profonde échancrure. Dents des jambes, fortes, noires au bout, un peu recourbées extérieurement.

Brésil, Cayenne, Surinam. Ma collection.

8. COURTILLIÈRE PARVIPENNE. — *Gryllotalpa parvipennis.*

(Long. à peine 1 pouce.) Corps velouté, jaunâtre, un peu rembruni. Elytres recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen. Ailes fort courtes, ne dépassant guère les élytres que d'une demi-ligne. L'abdomen offre quelques taches peu régulières, d'un jaune plus pâle que le fond. Pattes pubescentes, de la couleur du corps. Trochanter des hanches antérieures, grand, aplati, de même largeur partout, arrondi au bout. Bord inférieur des premières cuisses, ayant antérieurement une profonde échancrure. Dents des jambes antérieures, noires. Femelle.

Recueillie en Colombie par M. Lebas. Je la dois à l'obligeance de M. Chevrolat.

GENRE II. CYLINDRODE. — *CYLINDRODES*, Gray, *Griff. an King*. Pl. 131. — *Id. from Magaz.* vol. 1. Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX.

Pattes excessivement courtes; les antérieures peu fortes, comprimées : jambes antérieures élargies, propres à fouir, terminées par une palme dentée en forme de main; tarses de devant minces, *biarticulés et sans crochets au bout*; les quatre autres pattes très-comprimées; cuisses larges, ayant au bout une épine mousse; jambes larges, comprimées, ayant à l'extrémité une épine courte, mais forte : les quatre derniers tarses *biarticulés*, ciliés en dessous; dernier article ayant *un très-petit crochet*.

Antennes...... (manquant en grande partie); leurs trois premiers articles courts, moniliformes.

Tête petite, ovalaire.

Yeux très-petits.

Mandibules assez courtes, fortement dentées au côté interne.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; leurs deux premiers articles petits; le premier court, presque cyathiforme; le second moitié plus petit que le premier, à peu près de même forme; le troisième le plus grand de tous, ovalaire et dilaté; le quatrième presqu'aussi petit que le second, aminci à sa base, dilaté vers le bout; le terminal presqu'ovalaire, plus court que le pénultième, tronqué au bout. Palpes labiaux ayant le premier article plus court que les autres, en cône renversé; le second grand, presqu'ovalaire; le troisième en cône renversé, très-aminci à la base, tronqué à l'extrémité, un peu plus court que le second.

Thorax allongé, cylindrique, faisant plus du tiers de la longueur totale du corps. Prothorax plus long que

1. Gr. ed. Burm. 789. 1.

7. Xya, Latr. B. Burm.
Dufour. Ann. Sc. nat. Zool. XI, 321. et Burm. gen. Ges. Tab.
III. 77, 79. [illegible]

chacune des autres parties du thorax. Mésothorax et métathorax à peu près égaux en longueur.

Elytres et ailes presque nulles, à peine rudimentaires.

Abdomen très-allongé, cylindrique, composé de huit segments; le dernier plus large, son extrémité arrondie, déprimée, rebordée en dessus. Point d'appendices apparents.

Corps allongé, linéaire, parfaitement cylindrique.

Nota. Ce genre extraordinaire, que je n'ai pas vu en nature, a été figuré par M. Gray, mais sans description, dans le Règne animal anglais; c'est d'après cette figure que nous donnons ici la description des palpes, des élytres et des ailes. Le reste des caractères est copié du même auteur, dans un petit opuscule que j'ai cité en tête de ce genre.

On n'en connaît qu'une seule espèce.

1. Cylindrode de Campbell. — *Cylindrodes Campbelli*, Gray, *loc. cit.*, pag. 2, fig. 15.

« Lisse. Tête, pattes antérieures et dernier segment de l'ab» domen, d'un noir brun. Thorax d'un brun-rougeâtre. Abdomen » (sauf le segment terminal) et les quatre dernières pattes, d'un » jaune brun, avec une teinte noire. »

D'après les figures, cet insecte aurait 2 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur. Il a été rapporté de Melville-Island, sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande, par M. le major Campbell; au rapport de ce dernier, cette espèce faisait de grands ravages dans sa serre, et perçait la tige de toutes les plantes, ce dont on ne s'apercevait que par leur flétrissure. La forme du corps de cet Orthoptère est admirablement adaptée à son genre de vie; il se fixe dans l'intérieur des plantes au moyen de l'épine des jambes. Les colons l'appellent *Ver-fil*.

Genre III. TRIDACTYLE. — *TRIDACTYLUS*, Oliv. Latr. Brullé. — *Xya*, Illig. Charp. — *Acheta*, Coqueb. — *Heteropus*, Palis.-Bauv.

Pattes inégales; les antérieures plus courtes que les intermédiaires, propres à fouir; jambes élargies, garnies

en dessous de plusieurs fortes épines ; jambes intermédiaires longues, élargies, en ovale-allongé. Pattes postérieures grandes ; cuisses très-renflées, tranchantes sur leurs bords ; jambes grêles, munies en dessus vers l'extrémité, de petites lamelles mobiles, arrondies au bout, et remplaçant les épines ordinaires.

Tarses antérieurs et intermédiaires de *trois articles* peu distincts ; tarses antérieurs se logeant dans une rainure de la face extérieure de la jambe. Tarses postérieurs nuls, remplacés par des appendices, au moins au nombre de deux, en forme de digitations étroites, comprimées, mobiles, ciliées, pointues au bout.

Antennes courtes, de dix articles *courts*, subcylindriques ; elles sont *filiformes et à peine aussi longues que la tête et la moitié du prothorax réunis*.

Tête arrondie.

Yeux assez grands.

Ocelles assez distincts.

Mandibules dentelées à l'extrémité, ayant en dedans une forte saillie.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.

Prothorax plus long que large, semicylindrique, échancré latéralement, arrondi au bord postérieur.

Elytres courtes, coriaces, atteignant à peu près le milieu de l'abdomen, et presque triangulaires.

Ailes étroites, linéaires, plus longues que les élytres, dépassant l'extrémité de l'abdomen dans le repos.

Abdomen ovalaire, allongé, ayant de chaque côté, à son extrémité, deux appendices, un supérieur et un inférieur, munis de cils longs ou poils roides : la dernière plaque ventrale offre, suivant M. Brullé, une petite échancrure.

Oviscapte point saillant.

Les Tridactyles sont de très-petite taille ; tous les autres Orthoptères-Sauteurs, sauf les Myrmécophiles, les surpassent en grandeur ; leurs pattes antérieures, quoique propres à

fouir, sont fort différentes de celles des Courtillières ; mais les Tridactyles se creusant des galeries souterraines au bord des eaux, et n'ayant à fouiller que dans un sable très-fin, il n'était pas nécessaire que leurs pattes antérieures, qui servent d'outils, fussent d'une conformation aussi compliquée que celles des Courtillières, destinées à travailler une terre plus ou moins compacte.

M. Foudras, avocat et entomologiste distingué, a publié à Lyon, en 1829, des observations intéressantes sur l'espèce de Tridactyle propre au midi de la France, et c'est dans ce mémoire, qu'à l'exemple de M. Brullé, nous avons puisé les détails suivants :

C'est toujours au bord des rivières, des lacs, etc., qu'habite cette espèce, pourvu qu'elle y trouve un sable très-fin ; ces insectes y pullulent en grande quantité, le sillonnent dans tous les sens, s'y pratiquent une retraite analogue à celle des Courtillières ; elle se compose d'une galerie verticale, qui descend à quelques pouces de profondeur, et d'où partent de nombreuses galeries horizontales très-voisines de la surface du sol. Il paraît que les Tridactyles creusent pour trouver leur nourriture, qui semble au premier abord ne consister qu'en grains de sable. M. Foudras les a vus en manger avec avidité et les rendre dans leurs excréments ; le terrain toujours humide dans lequel ils vivent renfermant nécessairement quelques petits animaux infusoires et des débris de végétaux qui sont restés sur le sol après la retraite des eaux, on peut croire avec raison qu'ils en font leur nourriture, car on ne peut admettre que le sable offre par lui-même assez de matière pour alimenter un être organisé.

Dès les premiers jours du printemps on rencontre un grand nombre d'individus, dans les endroits exposés au soleil, contre l'habitude des Courtillières qui sont nocturnes ; ces individus sont bien plus souvent en état de larve ou de nymphe qu'en état parfait (1). On les voit de toutes

(1) M. Léon Dufour m'a écrit, de Saint-Sever, en 1831 à ce sujet : « Cet insecte qui n'est pas rare sur les bords de l'Adour, ne

parts s'élever avec autant de vigueur que d'agilité, et même très-haut pour leur taille.

Les femelles pondent au fond de leur trou une quarantaine d'œufs arrondis, d'un jaune transparent. C'est toujours la tête la première que ces insectes entrent dans leur nid, dont ils ne sortent qu'à reculons.

Ce genre et celui de Rhipiptéryx qui n'en est qu'un démembrement, diffèrent des autres Grilloniens par plusieurs caractères tranchés, tels que les pattes intermédiaires très-grandes, et un faciès particulier. Leur petite taille et leur extrême agilité sont des traits de ressemblance qui les rapprochent de certains Acridites, surtout des petites espèces de Tétrix. Mais il est hors de doute que par les mœurs et l'organisation, ils n'appartiennent aux Grilloniens, et que leur véritable place ne soit auprès des Courtilières.

Nota. Les trois grandes digitations qui remplacent les tarses postérieurs, étant probablement les seules aperçues par l'auteur de ce genre, l'ont engagé à le nommer Tridactyle, nom qui ne lui est pas rigoureusement applicable.

1. Tridactyle paradoxal. — *Tridactylus paradoxus*, Latr. Hist. des Crust. et des Insect. tom. 12, pag. 129.

Id. Gener. Crust. et Insect., tom. 3, pag. 97.

Acheta digitata, Coqueb. *Illustr. icon. Decad.* 3, pag. 91. *tab.* 21, fig. 3.

Heteropus africanus, Pal.-Bauv. Insect. d'Afr. et d'Amér., pag. 230. Orthopt. Pl. 2, fig. 7.

(Long. 8 lignes.) Corps luisant, d'un jaunâtre pâle, avec quelques taches brunes. Tête grisâtre en dessus, brunâtre en avant. Yeux noirâtres. Prothorax d'un jaune-brunâtre luisant. Elytres ne recouvrant pas tout à fait la première moitié de l'abdomen, luisantes; noirâtres à leur base, le reste d'un jaune d'écaille

---

» se trouve presque jamais à l'état parfait; croiriez-vous que je » n'en ai rencontré qu'un seul avec des ailes, et il y a de cela près » de trente ans; je l'envoyai à Latreille; cette année j'en ai pris » plus de soixante, et il n'y en a pas eu un seul de complétement » ailé. »

nuancé de brun. Ailes dépassant l'abdomen d'un quart, dans le repos; elles sont d'un blanc sale avec le bord antérieur strié transversalement et alternativement de blanc et de brun. Pattes d'un jaunâtre pâle, tacheté de brun d'écaille. Jambes postérieures munies vers l'extrémité, d'un double rang de lamelles longues, arrondies au bout, blanchâtres, au nombre de six en tout. Tarses postérieurs nuls, remplacés par trois grands appendices digités et blanchâtres, dont un plus court, inséré en regard des deux autres; tous trois droits, un peu comprimés, finissant en un petit crochet recourbé. On voit en outre tout à fait à l'extrémité des jambes et de chaque côté, à la suite des lamelles, et de même dimension qu'elles, un petit appendice terminé par une sorte de petite pointe recourbée.

De Guinée. Décrit d'après un individu unique de la collection Latreille, appartenant à M. le comte Dejean.

2. TRIDACTYLE VARIÉ. — *Tridactylus variegatus*, Latr. Nouv. Dict. d'hist. nat. 2e édit.

Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 197, Pl. 18, fig. 6.

Tridactyle panaché, Foudras, Observations sur cette espèce.

Xya variegata, Illig.

—Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 84. *tab.* II, fig. 2 et 5.

(Long. 3 lignes.) Corps d'un noir luisant, mêlé de brun fauve, et offrant quelques taches d'un blanc jaunâtre : plaques ventrales bordées de blanc à l'extrémité. Elytres ne recouvrant pas tout à fait la première moitié de l'abdomen, noirâtres et luisantes. Ailes blanchâtres, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen (1) dans le repos. Pattes de la couleur du corps, variées de brun et de jaunâtre; jambes postérieures munies vers l'extrémité, d'un double rang de lamelles longues, arrondies au bout, au nombre de huit en tout. Tarses postérieurs nuls, remplacés par deux grands appendices digités, blanchâtres, égalant presqu'en longueur celle de la moitié des jambes; droits,

---

(1) Nous n'avons vu qu'un seul individu ailé, et les ailes dépassent l'abdomen; dans la figure citée de M. T. Charpentier, les ailes ont aussi cette longueur; cependant M. Brullé, *loco citato*, dit qu'elles sont à peine plus longues que les élytres. Cette différence serait-elle sexuelle?

comprimés, finissant en un petit crochet recourbé. On voit en outre, tout à fait à l'extrémité des jambes, à la suite des lamelles, et de chaque côté, un petit appendice de même dimension qu'elles, mais terminé en une sorte de petite pointe recourbée.

Cette espèce habite le midi de la France, dans le sable, au bord des fleuves et des rivières, notamment sur les bords du Rhône et de l'Adour. On la trouve aussi en Espagne.

Genre IV. RHIPIPTERYX. — *RHIPIPTERYX*, Newman. Brullé.

Pattes très-comprimées, inégales; les antérieures plus courtes que les intermédiaires, propres à fouir; jambes dilatées, plus larges que les cuisses. Cuisses et jambes intermédiaires très-comprimées; ces dernières aussi longues que les cuisses. Pattes postérieures longues; cuisses longues, dilatées, convexes extérieurement, concaves intérieurement, leurs bords supérieur et inférieur amincis; jambes droites, grêles, *dépourvues d'épines lamellées.*

Tarses antérieurs et intermédiaires composés seulement *de deux articles;* le premier extrêmement court, partagé transversalement en dessous, en deux parties distinctes; second article allongé, allant en grossissant vers l'extrémité. Tarses postérieurs nuls, remplacés par cinq appendices (1) étroits, comprimés, mobiles, ciliés, pointus au bout, savoir : deux plus longs que les autres; un troisième moins grand; les deux autres plus petits que le troisième.

Antennes *au moins aussi longues que la tête et le prothorax réunis*, de dix articles *cylindriques, un peu*

---

(1) M. Newman n'a vu que deux appendices, les deux plus grands sans doute; M. Brullé s'était aperçu avant nous, qu'il y en avait plus de deux, mais sans en spécifier le nombre.

comprimés, le premier court, les autres presqu'égaux entr'eux.

Tête cordiforme.

Yeux grands, ovales.

Ocelles distincts.

Mandibules fortes, bidentées.

Palpes maxillaires plus longs que les labiaux.

Prothorax assez convexe, presque cordiforme.

Elytres coriaces, recouvrant à peu près la première moitié des ailes, dans le repos.

Ailes amples, dépassant de beaucoup l'extrémité de l'abdomen, offrant chacune, lorsqu'elles sont déployées, trente-huit nervures longitudinales, également espacées, et une seule nervure transversale; celle-ci ondulée.

Abdomen ovalaire-allongé, son extrémité ayant quatre principaux appendices, portant des poils longs et rares; les deux appendices les plus rapprochés du bout de l'abdomen, plus grands, arrondis et en massue à leur extrémité.

Oviscapte point saillant.

1. RHIPIPTÉRYX MARGINÉ. — *Rhipipteryx marginatus*, Newman, *Entomol. magaz.* n° VII, pag. 104, Pl. VII.

(Long. 3 lignes.) Corps noir; yeux entourés d'une bandelette blanche très-étroite. Prothorax ayant une bordure blanche assez large. Elytres entourées d'un liséré blanc. Ailes plus longues d'un tiers que l'abdomen; leur bord antérieur un peu coriace, noirâtre, légèrement irisé, avec une ligne transverse blanche, très-étroite; le reste des ailes brunâtre, transparent, un peu irisé. Segments de l'abdomen présentant chacun une ligne transverse blanchâtre, mieux prononcée sur les plaques ventrales. Pattes noires; cuisses bordées, à leurs parties supérieure et inférieure, d'un liséré blanc. Jambes intermédiaires, ayant une bordure blanche à la partie supérieure seulement. Appendices remplaçant les tarses postérieurs, blanchâtres. Antennes noires, avec les der-

niers articles blancs ; leurs articles basilaires blanchâtres en dessus.

Du Brésil et de Cayenne. Ma collection.

2. Rhipiptéryx de Brullé. — *Rhipipteryx Brullei.*

Rhipipteryx marginatus, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 198.

(Long. 4 lignes.) Il ressemble infiniment au précédent, et présente les différences suivantes : plus grand. Bordure blanche du prothorax plus étroite ; celui-ci ayant antérieurement deux lignes blanchâtres, étroites, formant par leur réunion une sorte de chevron. Bordure blanche des élytres, beaucoup plus étroite que dans le *marginatus* ; ces élytres présentent en outre, au milieu du disque, une ligne longitudinale blanchâtre, partant de la base et n'atteignant pas l'extrémité. Cuisses moins distinctement bordées de blanc ; les postérieures ont intérieurement, vers le milieu, un point blanchâtre plus ou moins grand ; jambes antérieures un peu bordées de blanc intérieurement. Appendices remplaçant les tarses postérieurs, noirâtres. Antennes n'ayant de blanc que sur quelques-uns des articles basilaires.

Du Brésil. Collection de M. le comte Dejean.

3. * Rhipiptéryx atre. — *Rhipipteryx ater.*

(Long. 2 lignes.) Plus petit que les précédents ; entièrement d'un noir assez mat. (Les antennes manquent.)

Patrie inconnue. Ma collection.

II. Jambes antérieures de forme ordinaire, cylindriques, sans élargissement, ni dilatation. (Oviscapte des femelles plus ou moins saillant ; du moins dans le plus grand nombre.)

A. Tête cachée sous le prothorax.

Genre V. MYRMÉCOPHILE. — *MYRMECOPHILA*, Lat. Guér. — *Sphærium*, Charp. Brullé. — *Blatta*, Panz.

Tête assez petite, *cachée en grande partie sous le prothorax.*

2. Hyp. notata, Burm. 742.5.

4. Hyp. marginata, Burm. 742.4. – autre espèce que le n° 1.

V. Sphaerium. Burm.

Corps ovale, aptère (faciès d'une larve de Blattaire).
Pattes assez courtes. Cuisses postérieures *renflées*. Tarses composés de trois articles comprimés.
Antennes longues, sétacées, multiarticulées.
Palpes courts, épais, les maxillaires ayant leur dernier article beaucoup plus gros que les autres.
Appendices abdominaux plats, coniques, très-gros relativement au corps.
Oviscapte droit, bifide au bout, de la longueur à peu près des appendices abdominaux.

Nota. N'ayant pas vu ce genre en nature, nous donnons les caractères génériques et la description de l'espèce qui lui sert de type, d'après MM. Toussaint Charpentier et Brullé.

1. Myrmécophile sociale. — *Myrmecophila acervorum*. Latr. Fam. natur.

Sphærium acervorum, Touss. Charpent. *Horæ entomol.* pag. 78. Mâle et femelle.
— Brullé, Hist. natur. des insect., tom. IX, pag. 180.
Blatta acervorum, Panz. *Faun. germ. fas.* 68, *tab.* 24, femelle.

(Long. 2 lignes.) Corps ferrugineux-brunâtre. Les bords du prothorax et des segments de l'abdomen, plus pâles, ainsi que les pattes. Antennes d'un ferrugineux obscur, avec l'extrémité plus claire et les premiers articles jaunes. Point d'ailes, ni d'élytres. Mâle et femelle. Le premier est un peu plus petit.

France, Allemagne. Elle se trouve dans les fourmillières. M. le professeur Audouin l'a prise à Meudon en 1836.

B. Tête toujours à découvert.

a. Pattes postérieures robustes, courtes ou de longueur moyenne.

(Grilloniens vrais, *Gryllides propriè dicti.*)

* Tous les tarses de quatre articles distincts.

Genre VI. SCHIZODACTYLE. — *SCHIZODACTYLUS*, Brullé. — *Gryllus*, *auctor*.

Pattes très-robustes, de longueur moyenne; cuisses glabres et mutiques, canaliculées en dessous pour recevoir la jambe; les quatre premières peu renflées, de la longueur des jambes : jambes antérieures et intermédiaires renflées, épaisses, cylindriques, épineuses; leur extrémité offrant de chaque côté, deux fortes épines; jambes antérieures point propres à fouir, munies intérieurement de deux rangées de longues épines mobiles et pointues : base externe de ces jambes avec une très-légère dépression. Jambes intermédiaires ayant des épines comme les antérieures, mais disposées différemment; savoir : une rangée en dessus et une en dessous. Pattes postérieures un peu plus longues que les autres; jambes à peine plus courtes que les cuisses; leur dessus armé de sept à huit fortes épines, assez irrégulièrement placées. Extrémité des jambes portant cinq épines ou éperons aplatis, mobiles; les deux intérieurs fort longs, lancéolés.

Tarses composés de *quatre articles* distincts; le terminal presque cylindrique, *muni en dessous d'une lame mince, comprimée;* les quatre tarses antérieurs ont leurs premier et quatrième articles longs, épais, presqu'égaux; les deux intermédiaires très-courts; le premier simple, mutique, en cône renversé; les second et troisième *émettant chacun latéralement, un appendice étroit, aplati, lancéolé, élargi et arrondi au bout.* Tarses postérieurs conformés comme les précédents, sauf leur premier article, qui est plus long que le dernier; aplati, se dilatant de chaque côté en une large membrane, arrondie extérieurement, pointue au bout, échancrée en de-

dans, n'atteignant pas l'extrémité du premier article, et lui donnant l'aspect d'une sorte de cœur renversé. Tous les crochets fort longs, arqués, mobiles, presqu'aussi longs que l'article qui les supporte, pointus, se rapprochant l'un contre l'autre dans le repos.

Antennes sétacées, multiarticulées, glabres, beaucoup plus longues que le corps, peu espacées à leur insertion; premier article très-gros; le second court, plus gros que les suivants.

Tête forte, de la largeur du prothorax; face longue, peu bombée.

Yeux grands, oblongs, saillants.

Ocelles point distincts.

Labre très-grand, rhomboïdal.

Mandibules très-fortes, très-longues, pointues.

Palpes très-grands, surtout les maxillaires; articles cylindriques; le terminal des maxillaires, de la longueur du précédent, un peu élargi et tronqué obliquement au bout.

Prothorax étroit, transversal, coupé droit au bord antérieur, un peu sinué postérieurement; distinctement rebordé tout autour.

Sternum large; insertion des pattes écartée.

Elytres très-grandes, beaucoup plus longues que l'abdomen; la partie dépassant celui-ci, *roulée en spirale dans le repos*. Elles sont chargées de très-nombreuses nervures longitudinales obliques, et de petites nervures transversales.

Ailes très-grandes, de même conformation que les élytres; mais à nervures beaucoup moins fortes.

Abdomen ayant ses appendices latéraux assez courts, larges, comprimés et finissant en pointe.

Oviscapte point saillant (1)?

---

(1) Nous avons vu très-peu d'individus de ce genre. Aucun ne nous a présenté d'oviscapte saillant.

Ce genre a une conformation tout à fait particulière. C'est le seul Grillonien qui offre quatre articles distincts à tous les tarses ; cette considération l'a fait placer par M. Brullé, son auteur, dans la Famille des Locustaires; mais la masse de ses caractères m'empêche de suivre cet exemple, et me force à le maintenir parmi les Grilloniens.

La très-singulière dilatation des articles des tarses qui font ressembler en quelque sorte ces tarses aux doigts de certains Oiseaux Palmipèdes, et la manière extraordinaire dont les élytres et les ailes se contournent dans le repos, en plusieurs tours de spirale très-serrés, sont deux caractères uniques, que l'on ne retrouve nulle part, non-seulement dans les Orthoptères, mais même dans aucun autre insecte.

1. SCHIZODACTYLE MONSTRUEUX. — *Schizodactylus monstrosus*, Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 162, Pl. 17, fig. 1.

Gryllus monstrosus, Drury, *Illustr.* tom. 2, pag. 81, Pl. 43, fig. 1.

— Oliv. Encycl. méthod. tom. VI, pag. 633, n° 2 (en retranchant le synonyme de De Géer, qui appartient au Brachytrupe mégacéphale n° 1, et la fig. 2 de Drury, qu'Olivier a prise pour la femelle du *monstrosus*, et qui est le Grillon membraneux mâle, n° 1, du présent ouvrage).

Acheta monstrosa, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 29, n° 2.

— Stoll, Sauter. et Grill. Pl. I, c, fig. 1-3.

(Long. 1 pouce ½ au moins.) Corps jaunâtre ; tête brunâtre en dessus, avec deux sillons longitudinaux jaunâtres ; il y a encore une apparence de sillon analogue de chaque côté, touchant les yeux. Mandibules noires à l'extrémité. Prothorax tacheté de brunâtre, ayant ses angles aigus ; on voit un sillon transversal profond, immédiatement au-dessous du bord antérieur. Élytres sans plis ni rides ; leur réticulation très-régulière. Plaque sousanale petite, terminée par un faible tubercule. Pattes de la couleur du corps, tachetées de brunâtre ; taches des cuisses offrant une certaine régularité, et formant des hachures. Antennes jaunâtres.

Indes orientales ; Bengale.

Nota. Cette espèce creuse dans le sable des bords du Gange un

Gryllus, Barna.

trou de trois pieds de profondeur ; elle y reste cachée le jour, et ne vole que la nuit. (Annal. de la sociét. entom. de France, tom. 2, pag. 491 ; lettre de M. Westermann à M. Wiedemann.)

Le petit nombre d'individus observés par moi (quatre seulement) me paraissent être des femelles, quoique privés d'oviscapte saillant, voici mes raisons : 1° les élytres ne sont ni plissées, ni ridées ; or, tous les mâles connus dans cette division B, ont des plis irréguliers sur les élytres, ce qui rend celles-ci propres à la stridulation. 2° Tous les individus ont leur plaque sousanale petite, comme dans les femelles des genres voisins, tandis que cette plaque est plus développée dans les mâles de ces mêmes genres.

Cependant il faut avouer que dans ma supposition, les Schizodactyles femelles seraient alors les seules, dans leur division, sans oviscapte saillant ; mais je ferai remarquer qu'il est déjà fort court dans mon nouveau genre Brachytrupe.

** Tarses de trois articles, le second peu visible. (Tête grosse, presque toujours globuleuse.)

Nota. Cette coupe renferme cinq genres qui se groupent fort naturellement ensemble, et que tous les auteurs avaient réunis en un seul, sous la dénomination de *Gryllus* ou bien d'*Acheta*.

GENRE VII. *BRACHYTRUPE. — *BRACHYTRUPES*.

Gryllus, Lefebv. Latr.

(Βραχύς, court ; τρύπα, tarière.)

Pattes robustes, les quatre antérieures velues ; jambes terminées par quatre épines, *larges*, *minces*, pointues, formant un double éperon : jambes antérieures ayant à la base, au côté externe, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente. Cuisses postérieures très-renflées, évidemment plus longues que les jambes ; celles-ci munies sur leurs deux ca-

rènes supérieures, d'épines assez serrées, épaisses à la base, terminées en pointe et presque symétriquement disposées.

Tarses composés tous de trois articles, dont les deux premiers, dans les quatre tarses antérieurs, sont comprimés; le premier plus long que le second. Tarses postérieurs à premier article aplati, plus grand que les deux autres réunis, chargé d'épines en dessus, *et de poils en dessous*, terminé de chaque côté par une forte épine, l'externe courte, l'interne beaucoup plus grande, ayant chacune en dessous *une frange de soies* : second article très-petit, point apparent.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, insérées dans une cavité.

Tête fort grosse; face antérieure bombée.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles placés en ligne transversale sur le front.

Labre très-grand, arrondi au bout.

Mandibules très-fortes.

Palpes très-grands, notamment les maxillaires; article terminal ayant *presque le double de la longueur du pénultième, tronqué droit au bout*, à peine élargi dans cette partie.

Prothorax transversal, sans rebords latéraux; bord antérieur un peu sinueux.

Elytres dépassant l'extrémité de l'abdomen; leurs nervures longitudinales obliques, nombreuses, bien saillantes : nervures transverses distinctes.

Ailes dépassant notablement les élytres en forme de lanières.

Abdomen des mâles, ayant sa plaque sousanale très-développée, à peu près aussi grande que les deux ou trois dernières plaques ventrales réunies; celles-ci aussi grandes que les plaques qui les précèdent. Plaque sousanale des femelles très-étroite, notablement plus

petite que la dernière plaque ventrale ; le dessous de l'abdomen des femelles composé de plaques ventrales allant en diminuant graduellement de longueur ; appendices latéraux longs, sétacés, velus, flexibles.

Oviscapte *très-court*, droit, *atteignant au plus l'extrémité des élytres.* Valves aiguës, peu ou point renflées vers le bout.

Nous empruntons à M. Alexandre Lefebvre, à qui l'on doit la découverte de la première espèce de ce genre, les détails suivants :

« J'ai trouvé le mâle au mois d'avril en Sicile, dans la » partie la plus méridionale du *Val-di-Noto*, dans des » buttes de sable qui sont près de la mer, entre *Terra-Nova* et le *Bevajo*, qui en est peu distant, dans la direc- » tion de *Vittoria.*

» Il habite principalement sur le sommet de ces mamelons » de sable, dans les places dépourvues d'arbustes, indiffé- » remment à toutes les expositions, souvent jusqu'à la pro- » fondeur de trois pieds : il se fait parfois reconnaître par » une espèce de butte analogue à celles qui indiquent le pas- » sage des Taupes.

» Vers les quatre heures du soir, il se met à chanter au » bord de son trou ; mais ce qui est très-particulier dans cet » insecte, c'est que sa stridulation au lieu d'être inter- » rompue comme celle du *Gryllus campestris*, produit » pendant près d'une demi-minute, un roulement continu » et soutenu, tellement fort et sonore, qu'il est susceptible » d'être entendu à près d'un mille.

» Loin d'être aussi craintif que ses analogues, il n'attend » souvent que le moment où on va le saisir, pour se cacher » à l'instant, en creusant le sable avec beaucoup de promp- » titude au fur et à mesure qu'on le poursuit.

» Sa voracité est extrême, et la force de ses mandibules » non moins étonnante. Souvent j'en ai laissé plusieurs » enfermés ensemble peu d'instants, et ils leur suffirent pour » se dévorer mutuellement ; ils s'amputent alors presque

» toujours les cuisses d'un seul coup, les uns aux autres, » bien que le volume de leurs mandibules ne puisse en em- » brasser souvent la circonférence.

» Les autres habitudes de l'insecte m'ont échappé, je ne » l'ai jamais pris que dans l'après-midi, jamais éloigné de sa » demeure, mais presque toujours au bord de son trou, et » le plus ordinairement tout au fond, et non sans assez de » difficultés. »

1. Brachytrupe mégacéphale. — *Brachytrupes megacephalus.*

Gryllus megacephalus, Lefebvr. Annal. de la sociét. Linn. de Paris, 6e vol. Descript. d'insect. recueillis en Sicile, pag. 10, Pl. V, fig. 4. Mâle.

De Géer. Mém. Insect. tom. 3, pag. 524, Pl. 43, fig. 8. Le mâle en état de nymphe.

(Long. 1 pouce ½ environ.) Corps jaunâtre; tête du mâle démesurément grosse, bombée, fortement comprimée d'avant en arrière, dépassant de beaucoup la largeur de l'abdomen, et comme enchâssée dans le prothorax; région frontale brunâtre; mandibules noires à l'extrémité. Palpes chargés de quelques poils rares et longs, surtout dans la femelle. Prothorax étroit, se rétrécissant notablement en arrière, rebordé antérieurement, et au bord postérieur qui est brun ainsi que l'antérieur. Le prothorax offre au milieu une bande brune longitudinale, atteignant les deux bords; cette bande a un petit sillon longitudinal. Oviscapte de la femelle n'ayant guère plus d'une ligne de longueur. Pattes de la couleur du corps, ainsi que les antennes; épines des pattes, généralement noires au bout. Mâle et femelle.

De Sicile. Il m'a été donné par M. Alexandre Lefebvre.

2. *Brachytrupe brulé. — *Brachytrupes ustulatus.*

(Long. 1 pouce ½.) Corps d'un brun enfumé et luisant en dessus; le dessous jaunâtre. Tête lisse, moins forte que dans l'espèce précédente. Prothorax plus long et moins rétréci en arrière que celui du B. mégacéphale, rebordé tout autour, avec un court sillon dorsal et longitudinal, et une faible impression transverse postérieure; il a deux taches jaunâtres, plus étendues dans la fe-

melle que dans le mâle. Elytres brunes en dessus, leurs côtés rabattus, jaunâtres; appendices abdominaux ayant près de sept lignes de long, et jaunâtres. Pattes de cette couleur; cuisses postérieures une fois plus longues que les jambes; carènes supérieures des jambes de derrière, munies de deux rangées de fortes épines, au nombre de quatre de chaque côté; duvet garnissant le dessous du premier article des tarses postérieurs, ainsi que la frange de ses deux épines, jaunâtres. Oviscapte de la femelle jaune, ses valves brunes extérieurement; il a près de trois lignes de longueur. Antennes brunâtres. Mâle et femelle.

De Java. Je suis redevable de cette belle espèce à M. Lucien Buquet.

Genre VIII. GRILLON. — *GRYLLUS*, Oliv. Latr. Brullé. — *Gryllus-Acheta*, Linn. — *Acheta*, Fab. Panz. T. Charp.

Pattes robustes, glabres ou à peine pubescentes; les quatre premières jambes terminées par deux épines très-visibles, étroites, *épaisses* et pointues: jambes antérieures ayant au côté interne de leur base, une dépression recouverte par une membrane ovale, blanche et transparente; cuisses postérieures renflées, guère plus longues que les jambes; celles-ci munies sur leurs deux carènes supérieures d'épines assez serrées, épaisses à la base, terminées en pointe, occupant presque la totalité de la longueur des jambes, et symétriquement placées en regard les unes des autres. Extrémité des jambes postérieures ayant quatre épines mobiles.

Tarses tous composés de trois articles, dont les deux premiers comprimés dans les quatre tarses antérieurs; premier article très-long, au moins trois fois aussi grand que le second; le troisième implanté dans celui-ci. Tarses postérieurs ayant leur premier article aplati, *glabre*, plus grand que les deux autres réunis, muni d'épines en dessus, terminé de chaque côté par une

forte épine, *toutes deux glabres*, l'externe courte, l'interne fort longue ; second article extrêmement petit, point visible.

Antennes très-longues, distantes, sétacées, multiarticulées ; insérées chacune dans une profonde cavité : premier article gros et court.

Tête forte, globuleuse ; face antérieure bombée.

Yeux gros, un peu oblongs.

Ocelles placés sur le front.

Labre grand, arrondi au bout.

Mandibules très-fortes.

Palpes maxillaires très-longs ; article terminal *guère plus long que le pénultième*, *obliquement tronqué à l'extrémité*, plus ou moins élargi dans cette partie, souvent même évasé, au moins dans quelques mâles.

Prothorax presque carré, sans rebords latéraux, coupé droit en devant.

Elytres atteignant le plus souvent l'extrémité de l'abdomen ; nervures longitudinales obliques, saillantes ; nervures transversales distinctes.

Ailes dépassant ordinairement les élytres en lanières ; quelquefois courtes ou rudimentaires, ou bien tout à fait nulles.

Abdomen ayant sa plaque sousanale plus grande dans les mâles que dans les femelles. Appendices latéraux longs, sétacés, velus et flexibles.

Oviscapte *long*, droit, *dépassant très-notablement l'extrémité des élytres*. Valves ayant vers le bout un renflement fusiforme ; souvent bifides à leur extrémité.

Des espèces de ce genre, deux sont communes en Europe, et se trouvent fréquemment, l'une à Paris même (*domesticus*), l'autre à la campagne (*campestris*). Celle-ci est la plus grosse ; elle se plaît dans les terrains sablonneux et chauds, exposés au soleil : c'est là qu'elle s'établit et creuse son terrier avec ses fortes mandibules ; il consiste

en un trou presque cylindrique dont l'ouverture le met ordinairement, par sa position, à l'abri de la pluie. La femelle y pond une quantité d'œufs vers le milieu de l'été.

Les petits paysans s'amusent quelquefois à faire sortir l'insecte de son trou en y introduisant un fil ou un cheveu auquel ils attachent une Fourmi; le Grillon suit ordiment la Fourmi que l'on retire à soi devant lui, au fur et à mesure qu'il s'avance; d'autres fois on enfonce seulement un brin de paille dans le trou, que l'insecte saisit avec ses mandibules, et si fortement qu'on le tire sans difficulté au dehors.

M. Goureau, qui a observé cette espèce dans le pays de Gex où elle est très-commune, a consigné les faits suivants dans son Essai sur la stridulation des insectes (Annal. de la société entom. de France, tom. 6, pag. 31).

« La larve naît à la fin de juillet, d'un œuf d'un blanc » sale, ayant une ligne et demie de long sur une ligne de » diamètre. Cet œuf est collé à la terre par une gomme que » la femelle rend en le pondant.

» Les jeunes larves se tiennent dans un petit trou creusé » dans la terre, à l'entrée duquel elles se placent à l'affût et » guettent leur proie. A cette époque de leur vie, on les » rencontre quelquefois le soir, au crépuscule, réunies en » grand nombre et traversant les chemins en sautant. Il est » possible que dans cette circonstance elles obéissent à un » instinct nocturne. Cependant, il me paraît plus probable » qu'elles fuient leurs habitations inondées par une averse, » et qu'elles cherchent pour se réfugier un terrain plus sec; » car il m'a paru que c'était après un orage qu'on les ren- » contrait. Ces jeunes insectes passent l'hiver dans leurs » trous, protégés le plus souvent par une pierre qui les re- » couvre. Aux premières chaleurs du printemps ils quittent » ces gîtes et vont en construire d'autres dans une belle » exposition où ils jouissent du soleil, et où ils trouvent les » insectes dont ils se nourrissent : c'est là qu'ils habitent, » qu'ils se métamorphosent, qu'ils font l'amour et pondent » leurs œufs.

» Dans les deux premiers états de leur vie, c'est-à-dire, » sous la forme de larve et de nymphe, ils sont muets; » mais lorsque les mâles ont passé à l'état parfait et par » conséquent devenus adultes, ils ont la propriété de chan- » ter. Leur corps de couleur blanche et d'une constitution » molle, brunit bientôt, et leurs élytres deviennent fermes » et sonores. Le mâle, placé à l'entrée de sa galerie, chante » avec force et rapidité, pour attirer sa femelle, et répète » incessamment une stridulation vive, éclatante, très-peu » variée et d'une courte période. Lorsqu'une femelle se pré- » sente, il s'avance auprès d'elle, la touche avec ses an- » tennes, et modifie ses accents; son chant devient beau- » coup plus doux et plus tendre; il est entremêlé d'un son » vif et bref, qui revient régulièrement à des intervalles » très-rapprochés. Les Grillons font alors de petites prome- » nades dans les environs de l'habitation, dont ils s'éloi- » gnent très-peu. Le mâle précède la femelle, marche à petits » pas, chante continuellement, et cherche de temps à autre » à s'insinuer sous elle en marchant à reculons. Enfin, lors- » qu'elle est vaincue, elle monte sur le mâle. Je n'ai pas vu » bien clairement l'union s'opérer dans cette position, qui » ne me paraît pas commode à cause de la tarière de la fe- » melle. Cependant tout le manége que j'ai observé me porte » à croire qu'elle s'exécute ainsi.

» Les Grillons, dans leur état de liberté, sont très-timi- » des, et c'est avec assez de peine qu'on les surprend dans » la campagne; au moindre bruit, ou à la vue d'un objet » qui se présente, ils se taisent et rentrent dans leurs ter- » riers.

» Ayant renfermé dans une boîte deux mâles avec une » femelle, les premiers se tenaient habituellement éloignés » l'un de l'autre, et appelaient la femelle par un chant » éclatant : en se rencontrant ils se battaient, cherchant à se » saisir avec leurs fortes mandibules; ordinairement l'un des » deux était dévoré. Ces insectes peuvent vivre longtemps » sans prendre de nourriture; ce qui arrive le plus souvent

» aux animaux qui ne chassent pas leur proie, mais qui » l'attendent à l'affût. On les voit fréquemment passer leurs » antennes entre leurs mandibules, depuis la base jusqu'à » la pointe, en donnant un petit coup de dent à chaque ar- » ticulation, ce qu'ils font probablement pour les nettoyer. » Ils nettoyent aussi les appendices velus de leur abdomen » en les passant entre les épines qui garnissent l'extrémité » des jambes postérieures.

» Lorsqu'on les tient captifs, on voit à son aise la ma- » nière dont les mâles chantent : le Grillon commence par » se poser les pattes étendues, la poitrine contre terre, et » le derrière un peu relevé; dans cette attitude il soulève » ses élytres, et les frotte rapidement l'une contre l'autre. » Le bruit produit est d'autant plus vif et plus fort, que » le mouvement est plus rapide et la pression plus consi- » dérable.

» En examinant l'élytre avec attention, on reconnaît » qu'elle est formée d'une membrane mince, sèche, trans- » lucide, qui produit un son très-distinct lorsqu'on la froisse. » Elle est composée de deux plans comprenant entr'eux un » angle droit, dont l'arête est renforcée par quatre nervures » droites, longitudinales et parallèles. L'un des plans s'ap- » plique sur le dos de l'insecte, et peut recevoir le nom de » *couvre-dos;* l'autre descend le long du côté, et peut s'ap- » peler *couvre-flanc*. Le couvre-dos est divisé en un grand » nombre d'aréoles par d'autres nervures courbes, réguliè- » rement contournées, formant deux systèmes principaux : » le premier, composé de quatre nervures ou cordes qui » s'appuient sur le milieu d'une autre nervure remarquable, » que je nomme l'*archet;* le second, formé de trois nervures » prenant leur origine à un point remarquable du bord in- » terne, que j'appelle la *brosse*. Ces deux systèmes sont séparés » par une nervure qui touche, par son extrémité inférieure, » un espace ovale, circonscrit par une nervure ; le bout de » l'élytre est réticulé. Pour bien voir l'archet, il faut re- » garder l'élytre en dessous avec une loupe ; on voit alors

» une grosse nervure plus épaisse à son milieu qu'à ses » extrémités, partant du bord interne vers la base de l'é- » lytre, s'étendant transversalement un peu en remontant, » et se terminant par un retour qui s'élève vers l'origine de » l'élytre. Cette nervure est saillante et striée transversa- » lement comme une lime. Au-dessous de son origine, au » bord interne, on voit la brosse, formée d'un faisceau de » poils courts et roides, et au-dessus, un espace plus ferme, » plus transparent que le reste de l'élytre, d'une forme à » peu près triangulaire, auquel je donne le nom de *chan-* » *terelle*. Maintenant, si on se représente les deux élytres » croisées l'une sur l'autre et flottant l'une contre l'autre, » on voit que l'archet de la supérieure passe sur la chante- » relle de l'inférieure, et que les stries frottant sur le bord » y excitent des vibrations qui se communiquent à toute » l'élytre, et y produisent des sons. Par une action réci- » proque, l'archet vibre lui-même, et met en vibration l'é- » lytre à laquelle il est attaché ; en sorte que la stridulation » est le résultat de la vibration simultanée des deux élytres. » On conçoit facilement le rôle que jouent les nervures qui » les traversent : elles en divisent la surface en un grand » nombre d'aréoles de formes variées, qui ont chacune une » vibration particulière et un son partiel ; l'ensemble de tous » ces petits sons forme le son général ou la stridulation.

» On peut donc comparer l'appareil musical du Grillon » à un tambour de basque divisé en un grand nombre de » compartiments par des cordes incrustées dans la peau, qui » serait traversée par une grosse corde à nœuds, et dont on » jouerait en passant sur cette dernière une lame sonore.

» Lorsque l'insecte croise ses élytres rapidement l'une sur » l'autre, et qu'il fait passer l'archet dans toute sa longueur » sur la chanterelle, il produit la stridulation vive et » bruyante qu'on entend ordinairement, et qui est son chant » d'appel ; mais lorsqu'il se contente de frotter la brosse » contre le bord interne de l'élytre par un très-petit mou- » vement vibratoire, il produit le son doux et tendre qui » est l'expression de son contentement.

» On peut produire artificiellement le chant sur un in-
» secte vivant, ou sur un insecte mort dont les articulations
» conservent leur souplesse ; il faut pour cela soulever les ély-
» tres et les frotter l'une sur l'autre à l'aide d'une épingle. On
» fait encore résonner l'archet en passant la pointe d'une
» épingle sur les stries dont il est rayé. On n'obtient pas
» par ces moyens des sons aussi éclatants que ceux que pro-
» duit le Grillon dans son état de vie et de liberté, mais de
» suffisants pour reconnaître la stridulation.

» Le *G. campestris* n'offre aucune différence dans ses
» élytres, qui sont parfaitement symétriques, et qui peu-
» vent rendre des sons, quel que soit l'ordre dans lequel il
» les croise ; mais la position naturelle est d'avoir l'élytre
» droite en dessous et la gauche en dessus. »

Le Grillon domestique si connu sous le nom de *Cricri*, ou de Grillon des boulangers, est plus petit que le précédent, et non pas noir comme lui, mais d'un jaunâtre varié de brun : on ne le trouve que dans les maisons, où il n'habite que les lieux les plus chauds, c'est-à-dire dans les cuisines, derrière les cheminées, les fours, les fourneaux ; c'est là qu'il trouve un asile dans les crevasses et les fentes des murailles. Dans les fortes chaleurs de l'été, il sort quelquefois des habitations vers la brune, ayant soin de se tenir caché et de ne guère s'éloigner afin de pouvoir rentrer, pour ne pas s'exposer au froid de la nuit ; d'après cela, on est fondé à penser que cette espèce, de même que la Blatte orientale, est originaire des pays chauds, et qu'elle n'a pu se naturaliser ici qu'en habitant nos demeures, où elle trouve le degré de chaleur nécessaire à son existence, et une nourriture convenable. Ce Grillon multiplie considérablement, et importune beaucoup les boulangers et les gens de cuisine ; il mange fort bien la farine et sans doute aussi des insectes et d'autres substances animales ; le mâle fait entendre presque continuellement un bruit aigu et monotone semblable à celui du Grillon champêtre, mais plus faible, l'insecte étant bien plus petit. Cette espèce abandonne sa retraite quand la nuit arrive, mais elle s'en écarte peu.

Des entomologistes modernes prétendent que ces Grillons se tenant constamment à une grande chaleur, sont toujours altérés, et qu'on les trouve fréquemment noyés dans des vases de liquide quelconque; puis qu'aimant ce qui est humide et chaud, ils entament quelquefois les vêtements mouillés que l'on fait sécher devant le feu.

1. Grillon membraneux. —*Gryllus membranaceus.*

Acheta membranacea, Drury, *Illustr.* tom. 2, pag. 81. Pl. 43, fig. 2. Mâle.

— Stoll, Sauter. etc. Pl. II, c. fig. 9. Mâle. ♀

(Long. 12 à 14 lig.) Corps d'un jaune d'ocre luisant. Dessus de la tête, du prothorax et des élytres, d'une teinte plus foncée : côtés rabattus du prothorax assez largement marginés de jaunâtre et finement rebordés. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen; les appendices de ce dernier ont six à sept lignes. Oviscapte long d'un pouce environ; ses valves assez irrégulièrement dilatées vers le bout et bifides à l'extrémité. Pattes d'un jaune d'ocre; jambes de derrière munies en dessus, dans leurs deux tiers inférieurs, d'épines fortes, au nombre de six à sept de chaque côté. Antennes brunâtres. Palpes pâles. Mâle et femelle.

De la Chine, où il parait être commun. Ma collection.

2. Grillon fuligineux. — *Gryllus fuliginosus.*

Acheta fuliginosa, Stoll? Sauter. etc. Pl. III, c. fig. 10 ♀

(Long. un pouce.) Tête et prothorax d'un noir luisant. Elytres à peine de la longueur de l'abdomen, d'un noirâtre uniforme dans le mâle, d'une nuance moins foncée dans la femelle, à côtés rabattus, d'un gris enfumé, et nervures brunes. Ailes enfumées, dépassant en lanières et de six lignes, l'extrémité des élytres. Abdomen noirâtre ; ses appendices ayant cinq lignes de longueur : oviscapte long de dix lignes, d'un brun de cannelle; ses valves peu renflées vers le bout, très-pointues à l'extrémité. Pattes noirâtres; cuisses postérieures fortes, assez élargies, ayant une teinte roussâtre assez prononcée, surtout à leur base inférieure. Jambes de derrière munies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée d'épines fortes, six de

1. M. ~~[illegible]~~
Gr. Tinaceus. W.

2. ~~M. Gr. [illegible]~~

3. Senthi var. ?

4. M.

chaque côté. Antennes noires, à peu près de la longueur du corps. Mâle et femelle.

Nouvelle-Hollande. La femelle de la collection du Muséum; le mâle de celle de M. le comte Dejean.

3.° Grillon charbonné. — *Gryllus carbonarius.*

(Long. 12 à 13 lig.) Corps d'un noir assez mat ou d'un brun de suie. Tête et prothorax un peu luisants. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen. Ailes dépassant en lanières l'extrémité des élytres d'environ six lignes. Appendices abdominaux longs de quatre à cinq lignes. Pattes noires ou noirâtres; oviscapte ayant six lignes de longueur. Cuisses postérieures ayant à la base de leur côté extérieur, une tache mal terminée, roussâtre. Jambes de derrière munies dans leurs trois quarts inférieurs, en dessus, de deux rangées d'épines noires assez fortes, huit de chaque côté. Antennes noires, à peu près de la longueur du corps. Femelle.

Nota. Ce n'est peut-être qu'une variété de la femelle du G. fuligineux. Mais dans celle-ci l'oviscapte a au moins dix lignes de long.

Patrie inconnue. Ma collection.

4.° Grillon en deuil. — *Gryllus luctuosus.*

(Long. 9 lig.) Il est entièrement noir et assez luisant, notamment sur la tête et le prothorax. Elytres sensiblement plus courtes que l'abdomen dans les deux sexes. Ailes paraissant noirâtres, et dépassant les élytres en lanières d'environ six lignes, seulement dans la femelle: celles du mâle, entièrement cachées par les élytres, peut-être rudimentaires (1)? Appendices abdominaux de quatre à cinq lignes de longueur; oviscapte long de neuf à dix lignes, et d'un brun noirâtre; jambes postérieures garnies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée de fortes épines un peu recourbées au bout, cinq de chaque côté. Antennes noires, plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Amérique septentrionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

---

(1) Ce fait étant le premier de ce genre qui me soit connu; il serait possible que l'unique mâle, que j'ai entre les mains, eût perdu la partie saillante des ailes par accident.

5. GRILLON CHAMPÊTRE. — *Gryllus campestris*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 636, n° 12, Pl. 129, fig. A-M.

Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 124, n° 1.
Id. Gener. Crust. et Ins. tom. 3, pag. 98, n° 1.
Gryllus (*Acheta*) *campestris*, Linn. *Mus. Ludo.* pag. 124.
Acheta campestris, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 31, n° 11.
— Panz. *Faun. germ. fasc.* 88, fig. 8 et 9.
— Stoll, Sauter. et Grill. Pl. I c. fig. 4. Mâle. Fig. 5. Femelle.

(Long. 10 à 12 lignes.) Corps lisse et luisant, d'un brun noirâtre; cette couleur plus foncée dans le mâle. Tête forte, celle du mâle plus grosse; mandibules noires, avec une tache rouge un peu avant leur extrémité. Palpes noirs. Prothorax ayant en dessus quelques impressions. Elytres de la longueur de l'abdomen, d'un gris-brun, avec des nervures fortes et noires; base des élytres d'un jaune très-pâle. Ailes plus courtes que les élytres, presque rudimentaires (1). Appendices abdominaux noirs, ayant près de six lignes de long, épais à la base, ensuite brusquement amincis. Pattes noires; cuisses postérieures d'un rouge sanguin en dessous; carènes supérieures des jambes de derrière, garnies, dans leurs deux tiers inférieurs, de deux rangées d'épines noires (cinq ou six de chaque côté). Oviscapte noir, ayant à peu près six lignes de long; ses valves bifides à l'extrémité. Antennes noires, de la longueur du corps. Mâle et femelle.

Commun en Europe.

6.* GRILLON ABRÉGÉ. — *Gryllus abbreviatus*.

(Long. de 9 à 12 lignes.) Il ressemble au *C. campestris* par la couleur, la brièveté des élytres, et surtout par celle des ailes, ne dépassant pas les élytres, si elles existent. Corps entièrement noir et luisant; yeux gris. Elytres de la couleur du corps, ne recouvrant guère que les quatre premiers segments de l'abdomen; la

(1) M. le docteur Rambur a pris à Montpellier une femelle, qui présente une singularité; les ailes dépassent les élytres, en lanières, d'une ligne au moins. Du reste, elle offre une identité parfaite avec les femelles ordinaires. Serait-ce une une hybride du *Capensis* et du *campestris* ?

5. M.

6. M.

J. M.

base teintée de blanchâtre ; carène latérale de cette couleur, de la base jusque passé le milieu. Appendices abdominaux de quatre à cinq lignes de longueur. Oviscapte fort grand, aussi long que le corps, et d'un brun noir. Pattes plus ternes que le corps, couvertes d'un très-court duvet roussâtre. Jambes postérieures munies, sur chaque carène supérieure, de deux rangs d'épines, sept de chaque côté. Femelle.

Amérique septentrionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

7. Grillon du Cap. — *Gryllus Capensis*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 635, n° 10.

Gryllus bimaculatus, De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 521, n° 4.

Acheta Capensis, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 31, n° 9.

Acheta rubricollis, Stoll, Santer. et Grill. Pl. III, c. fig. 15. Mâle.

(Long. 1 pouce à 15 lignes.) Il ressemble au *campestris*; mais il en diffère par les caractères suivants :

Tête plus petite, presqu'égale dans les deux sexes. Ailes notablement plus longues que les élytres, qu'elles dépassent en forme de lanières. Antennes plus longues que dans le *G. campestris*. Base des élytres, teintée de jaune ou présentant deux taches de cette couleur, bien détachées l'une de l'autre.

Tous les individus diffèrent essentiellement du *campestris* par l'ampleur des ailes, qui dépassent de cinq à six lignes l'extrémité de l'abdomen.

Des Indes, du Cap-de-Bonne-Espérance, de Madère et de l'Ile-de-France. On le trouve aussi en Corse et en Hongrie.

Nota. Les individus exotiques ont souvent les pattes brunâtres; quelquefois même les postérieures passent au rougeâtre, notamment les cuisses : la couleur jaune de la base des élytres est parfois très-peu prononcée ou nulle.

Dans les européens, généralement plus grands que les autres, le corps est d'un noir plus intense ; les deux taches basilaires des élytres sont plus vives en couleur, mieux séparées que dans les exotiques. Malgré cela, je n'ai pas cru devoir en constituer une espèce différente du vrai *Capensis*.

8. Grillon mélas. — *Gryllus melas.*

! *Acheta melas*, Touss.-Charpent. *Horæ entomol.* pag. 81. Mâle et femelle.

(Long. 6 lignes.) Tête lisse, d'un noir luisant; le reste du corps d'un noir assez terne. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, dans le mâle; celles de la femelle ne recouvrant guère plus de la moitié du ventre. Dans les deux sexes, la base et la carène latérale sont teintées de jaune; ailes cachées entièrement par les élytres (suivant M. Charpentier, elles sont petites et blanches). Appendices abdominaux longs de deux lignes. Oviscapte noirâtre et de six lignes de longueur; valves renflées vers le bout, bifides à l'extrémité. Pattes noirâtres et ternes. Jambes postérieures ayant en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, une double rangée d'épines, cinq de chaque côté. Antennes noires, sensiblement plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Etiqueté de Dalmatie et des Pyrénées, de la main de Latreille, dans la collection de M. le comte Dejean. M. Charpentier lui assigne la Hongrie pour patrie.

9. * Grillon triste. — *Gryllus tristis.*

(Long. 6 lignes.) Il ressemble au *G. melas*, dont il se distingue par les élytres qui sont de la longueur de l'abdomen dans les deux sexes, et entièrement noires dans le mâle; celles de la femelle ont latéralement, sur les nervures longitudinales qui séparent la partie dorsale des côtés rabattus, une teinte grisâtre, assez prononcée dans l'unique individu qui est sous nos yeux. Appendices abdominaux ayant près de trois lignes de longueur. Oviscapte long de sept lignes. Ses valves peu renflées vers le bout. Mâle et femelle.

De Sardaigne. Trouvé par le professeur Géné.

10. * Grillon a lunettes. — *Gryllus perspicillatus.*

(Long. 8 à 9 lignes.) Tête d'un brun luisant avec l'orbite des yeux jaunâtre. Prothorax brun, ayant un court sillon dorsal. Elytres de la longueur de l'abdomen, noirâtres et transparentes.

8. M.

M. g. ~~[illegible], [illegible]~~ [illegible] . m.

10 [illegible] [illegible] 11.
M

11. M. [illegible]

12. M. [illegible]

Ailes de même, dépassant en lanières l'abdomen, de quatre lignes. Dessous du corps jaunâtre, ainsi que les antennes. Oviscapte brun, de cinq lignes de long. Pattes jaunâtres, pubescentes; jambes postérieures garnies sur leurs carènes supérieures, de six à sept épines fortes, noirâtres. Appendices abdominaux longs de trois lignes au moins. Mâle et femelle.

De Java. Ma collection.

11. *Grillon occipital. — *Gryllus occipitalis.*

(Long. 8 à 9 lignes.) Il ressemble presqu'en tout au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété. Cependant les couleurs de la tête sont autrement distribuées, et le jaune y domine bien davantage. Elle est luisante, d'un jaune ferrugineux, mélangé d'un peu de noir en devant; toute sa partie postérieure est noire; cette couleur s'avance entre les antennes en se rétrécissant, ce qui forme presqu'un grand triangle noir, dont la pointe est en avant. Mâle et femelle.

De Java. Ma collection.

12.* Grillon érythrocéphale. — *Gryllus erythrocephalus.*

(Long. 10 lignes.) Tête lisse, d'un rouge ferrugineux, luisant; yeux noirs. Palpes d'un brun rougeâtre. Prothorax lisse, d'un noir luisant. Elytres noires, aussi longues que l'abdomen. Ailes paraissant blanchâtres, dépassant de quatre lignes, et en lanières, l'extrémité des élytres. Abdomen lisse, noir luisant; ses appendices ayant deux lignes de long, noirs, avec la base rougeâtre. Oviscapte noir, de trois lignes de long; ses valves pointues, à peine renflées vers le bout. Pattes d'un rouge ferrugineux, luisant; cuisses postérieures d'un noir brillant, avec l'extrémité rougeâtre; jambes de derrière munies en dessus, dans leurs deux tiers inférieurs, de deux rangées d'épines, cinq de chaque côté. Antennes noires, avec un espace rougeâtre près de l'extrémité. Mâle et femelle.

Collection du Muséum d'histoire naturelle. Rapporté du Bengale par M. Duvaucel.

13. Grillon élégant. — *Gryllus elegans*, Guér. (Voyag. aux Ind. orient. pag. 495, Pl. IV, fig. 1. Mâle.

(Long. 11 lignes.) Tête lisse, d'un noir brunâtre, luisant; base du labre jaunâtre. Palpes d'un beau jaune. Prothorax noirâtre, luisant, avec un sillon longitudinal au milieu, et deux impressions oblongues de chaque côté; bord postérieur un peu sinueux, l'antérieur distinctement bordé de jaune sur les côtés. Elytres de la longueur de l'abdomen, transparentes, d'un jaune luisant. Ailes jaunes, dépassant les élytres en lanières d'environ trois lignes. Abdomen d'un brun jaunâtre; ses appendices jaunes. Les quatre premières pattes jaunes, variées de brun et de noir. Cuisses postérieures fort allongées, un peu plus grandes que les jambes, jaunes, avec leur tiers postérieur noir luisant, et une tache de cette couleur vers la base, extérieurement. Jambes postérieures noirâtres, luisantes; leur base ayant un anneau jaune : elles ont en dessus, dans leurs deux tiers intérieurs, deux rangées d'épines, six de chaque côté. Epines terminales de ces jambes et tarses postérieurs, d'un roux jaunâtre. Antennes presqu'aussi longues que le corps; brunes, avec leurs deux ou trois premiers articles jaunes; passé le milieu de l'antenne, il y a un espace assez étendu de couleur jaunâtre. Mâle.

De Java. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et de la mienne.

14. Grillon domestique.— *Gryllus domesticus*, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 634, n° 3, Pl. 129, fig. 1-8.

Brullé, Hist. nat. des Ins. tom. IX, pag. 177, Pl. 18, fig. 3.
Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 123, n° 1.
De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 509, n° 1, Pl. 24, fig. 1 et 2.
Gryllus (*Acheta*) *domesticus*, Linn. *Syst. nat.* pag. 694, n° 12.
Acheta domestica, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 29, n° 3.
— Panz. *Faun. germ. fasc.* 88, fig. 6 et 7.

(Long. 8 à 9 lignes.) Corps d'un jaune sale. Tête de cette couleur, avec une bande transversale d'un brun luisant placée au-dessus des antennes; sa face antérieure mélangée de jaune et de brun; occiput de cette dernière couleur. Prothorax d'un jaune

13. M. cf. leucostictus Burm. – cf. Germ. Zeitsch. 75.

14. M.

B. M.

sale, avec plusieurs taches irrégulières brunes; ses côtés rabattus, jaunes, avec une raie longitudinale brune. Elytres d'un jaune sale, un peu plus courtes que l'abdomen. Ailes amples, dépassant en lanières dans le repos, et de plus de trois lignes, le bout des élytres. Appendices abdominaux jaunâtres, de quatre lignes de long. Oviscapte jaunâtre, long environ de sept lignes; valves renflées vers le bout, bifides à l'extrémité. Pattes de la couleur du corps; jambes postérieures munies en dessus, dans leurs deux derniers tiers, d'une double rangée d'épines jaunes, six de chaque côté. Antennes obscures, au moins aussi longues que le corps. Mâle et femelle.

Dans toute l'Europe. Commun dans les boulangeries, etc., et se tenant dans les endroits les plus chauds des habitations. (Voyez la note, pag. 295.)

15. Grillon bordelais. — *Gryllus burdigalensis*, Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 124, n° 3.

(Long. 5 lig.) Il ressemble un peu au G. domestique. Tête d'un noir luisant, avec une tache derrière chaque œil, une bande transverse, étroite, placée sur le front, et quatre petites lignes longitudinales, jaunes. La bouche, les palpes et le bord du chaperon, de cette dernière couleur, ainsi que les pattes et le dessous du corps. Prothorax avec un faible sillon dorsal, longitudinal; il est brunâtre, un peu mélangé de jaune; ses côtés rabattus, bordés de jaune. Elytres d'un gris obscur, à peine de la longueur de l'abdomen. Ailes nulles. Abdomen brun en dessus; ses appendices jaunes, longs de plus de trois lignes. Oviscapte jaunâtre, ayant près de quatre lignes de longueur; valves renflées vers le bout, et finissant en pointe. Pattes jaunâtres, cuisses avec de petites taches noires. Jambes postérieures ayant en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, deux rangées d'épines, cinq à six de chaque côté. Antennes plus longues que le corps, d'un brun jaunâtre. Femelle.

Environs de Bordeaux et de Saint-Sever. Je dois cette espèce à M. Léon Dufour. Elle a été prise vers le milieu de juin, dans la Touraine, par M. Rambur.

16. * GRILLON MÉLANOCÉPHALE. — *Gryllus melanocephalus.*

(Long. 6 lig.) Tête lisse, d'un noir brillant. Palpes d'un jaune sale. Prothorax jaunâtre en dessus, mélangé de noirâtre; ses côtés rabattus, entièrement noirs. Elytres un peu plus courtes que l'abdomen, jaunâtres, un peu teintées de brun; leurs côtés rabattus, d'un noir prononcé. Ailes courtes, ne dépassant point les élytres. Abdomen d'un brun clair, ses appendices de trois lignes de long. Oviscapte brun, de quatre lignes : ses valves bifides au bout. Pattes d'un brun jaunâtre; jambes postérieures garnies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, de deux rangées d'épines jaunâtres, six de chaque côté. Antennes brunâtres, de la longueur du corps. Femelle.

Du Bengale. Ma collection.

17. * GRILLON LEUCOSTOME. — *Gryllus leucostomus.*

(Long. 8 lig.) Tête noire et luisante; bouche d'un jaune pâle. Palpes maxillaires très-longs et blanchâtres. Prothorax noirâtre, couvert d'un court duvet grisâtre. Elytres un peu moins longues que l'abdomen, grisâtres, avec la base pâle; leurs côtés rabattus ayant immédiatement, au-dessous de leur carène latérale, une ligne longitudinale d'un noir luisant. Ailes dépassant en lanières, et de près de six lignes, l'extrémité de l'abdomen : celui-ci brun en dessus, jaune en dessous; ses appendices jaunâtres, et de sept lignes de long. Oviscapte ayant près de neuf lignes; ses valves peu renflées au bout, terminées en pointe aiguë, et paraissant entières. Pattes jaunâtres; jambes postérieures armées en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, de deux rangées d'épines assez longues, sept de chaque côté. Antennes obscures, au moins de la longueur du corps. Femelle.

J'ignore sa patrie. Il me vient de la collection de feu Polydore Roux.

18. * GRILLON DE CÉRISY. — *Gryllus Cerisyi.*

(Long. 5 lig. non compris l'oviscapte.) Corps brun en dessus, pâle en dessous. Tête d'un noir luisant, ayant entre les yeux, au dessus

16. [illegible].

~~17. M. afrij Seneca~~

M afrij

18. M. ~~[illegible]~~

19. M. = Burdigalensis.

20. Gryllus arctum?

de l'insertion des antennes, une ligne transverse, étroite, blanchâtre; bouche et dessous de la tête, ainsi que le tour des yeux en arrière, blanchâtres. Labre de cette dernière couleur, avec une tache brune sur son disque. Prothorax noirâtre, couvert d'un petit duvet grisâtre : côtés rabattus, bordés d'une bande blanchâtre, plus large antérieurement qu'en arrière, avec un liséré noir occupant le rebord extrême. Elytres aussi longues que l'abdomen, brunâtres, surtout vers la base; leurs côtés rabattus, blanchâtres. Ailes blanchâtres, dépassant de quatre lignes l'extrémité des élytres, et en lanières. Appendices abdominaux ayant trois lignes de longueur, grisâtres. Oviscapte de cette couleur, guère plus long que les appendices; chaque valve bifide au bout. Pattes d'un jaune blanchâtre, variées de brunâtre. Antennes grisâtres, plus longues que le corps. Mâle et femelle.

D'Egypte. Donné par M. Lefébure de Cérisy.

19.*Grillon jumeau. — *Gryllus geminus.*

Entièrement conforme au précédent pour la forme, la taille et les couleurs; cependant je crois devoir l'en séparer, parce que celui-ci manque d'ailes, et que ses élytres sont plus courtes que l'abdomen, tandis que celles du *G. Cerisyi* recouvrent tout à fait l'abdomen, et que de longues ailes en lanières dépassent les élytres de trois à quatre lignes, dans les deux sexes.

De Sardaigne. Donné par M. le professeur Géné.

Nota. J'ai vu deux femelles et un mâle du *G. Cerisyi*, et quatre femelles et quatre mâles du *G. geminus*.

20. *Grillon vertical. — *Gryllus verticalis.*

(Long. 8 lig.) Tête d'un brun luisant; vertex offrant plusieurs lignes longitudinales courtes et jaunâtres. Labre bordé de jaune. Mandibules de cette couleur avec leur pointe noire. Prothorax jaune, mélangé d'un peu de brun. Elytres un peu moins longues que l'abdomen, brunâtres, luisantes; leur base et leur carène latérale, lisérées de jaune: côtés rabattus jaunâtres, à nervures brunes. Ailes blanchâtres, dépassant de six lignes et en lanières, l'extrémité des élytres. Abdomen noirâtre; ses appendices gros

jaunâtres, ayant seulement deux lignes de long. Pattes jaunes. Femelle.

L'individu est en très-mauvais état. Les pattes postérieures, les antennes et l'oviscapte manquent.

Etiqueté de Cayenne, de la main de Latreille. Collection de M. le comte Dejean.

21. *Grillon pale. — *Gryllus pallens.*

(Long. 7 lig.) Tête lisse, d'un brun luisant. Palpes blanchâtres. Prothorax mélangé de brun et de testacé; ses côtés rabattus, noirâtres, avec une tache arrondie testacée placée vers le bord antérieur. Elytres au moins de la longueur de l'abdomen, d'un gris obscur; leur carène latérale plus claire. Ailes nulles ou rudimentaires. Abdomen testacé, ainsi que les pattes. Appendices abdominaux ayant deux lignes de longueur. Oviscapte testacé, long de près de quatre lignes et demie; ses valves à peine renflées vers le bout. Jambes postérieures ayant en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, deux rangées de longues épines, six de chaque côté. Antennes testacées. Femelle.

Nouvelle-Hollande. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Il faisait partie de l'ancienne collection de feu Bosc.

22. Grillon siffleur. — *Gryllus pipiens*, Léon Dufour, Annal. génér. des scienc. phys. tom. 6, pag. 315, n° IX. Mâle et femelle.

(Long. 6 lig. au moins.) Corps glabre, luisant; d'un testacé pâle. Derrière de la tête offrant quatre petites lignes plus pâles encore que le fond. Prothorax lisse. Elytres de la longueur de l'abdomen, transparentes, un peu obscures, plissées, fort ridées et comme chiffonnées dans presque toute leur étendue. Ailes nulles. Appendices abdominaux sétacés, velus, ayant trois lignes de long. Pattes testacées, luisantes; cuisses postérieures larges; premier article des tarses fort épineux en dessus. Antennes jaunâtres, plus longues que le corps. Mâle.

M. Dufour dit que la femelle a sept à huit lignes de longueur; ses élytres sont rudimentaires et atteignent à peine le troisième segment abdominal.

D'Espagne. Ma collection.

Scapipedus
21. ~~[illegible]~~. pellens. ! Paris.

Gryllodes.

Nota. Suivant cet auteur, c'est surtout au crépuscule et à l'aurore que cettte espèce fait entendre son chant; il imite à tel point le sifflement du Bouvreuil ou de la Grive dans le lointain, que les plus fins chasseurs y sont trompés. Ce n'est point un cri ou roulement comme celui du G. champêtre, ni un cri de froissement comme celui de la Cigale ou des Criquets, mais un sifflement bien clair et bien net. Il n'est pas rare sur les collines de l'Aragon et de la basse Catalogne.

Genre IX. * NÉMOBIE. — *NEMOBIUS.* — *Gryllus*, *auctor.* — *Acheta*, Fab. Charp.

(Νέμος, bois; βίος, vie.)

Pattes robustes, de longueur moyenne; les quatre premières pubescentes, comprimées : jambes antérieures ayant à la base du côté externe, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente, et terminées ainsi que les intermédiaires, par deux fines épines. Cuisses postérieures renflées, au moins de la longueur des jambes; celles-ci cylindriques, leurs deux tiers postérieurs portant sur chaque carène, trois ou quatre épines mobiles, fort longues, fines et filiformes. Extrémité des jambes munie de quatre épines.

Tarses de trois articles; le second très-court, *comprimé*, peu visible; le premier des quatre tarses antérieurs, comprimé, plus long que les deux autres réunis, presque cylindrique. Tarses postérieurs à premier article beaucoup plus long que les suivants réunis, terminé de chaque côté par une épine, l'interne plus longue que l'autre.

Palpes maxillaires longs; leurs trois derniers articles élargis, comprimés; le terminal près du double plus long que le pénultième, tronqué *un peu obliquement au bout.*

Elytres courtes, ne recouvrant qu'une partie de l'abdomen; celles des mâles ridées et chiffonnées, un peu plus

longues que dans les femelles. Nervures longitudinales fortes; celles de la partie dorsale droites; celles des côtés un peu sinueuses.

Ailes nulles ou seulement rudimentaires.

Abdomen assez court, ses appendices latéraux presqu'aussi longs que lui.

Oviscapte *droit*, *presqu'aussi long que l'abdomen* : valves comprimées, terminées en pointe, mais sans renflement prononcé.

Antennes fines, sétacées, multiarticulées, peu distantes, insérées chacune dans une cavité.

Tête globuleuse, de la largeur du prothorax : face antérieure bombée.

Yeux grands, arrondis, *peu saillants*.

Ocelles point apparents.

Labre arrondi.

Mandibules de force moyenne.

Prothorax carré, coupé droit au bord antérieur et postérieurement.

Indépendamment de la longueur du dernier article des palpes maxillaires, et de l'imparfaite conformation des organes du vol, qui les séparent des Grillons, les Némobies diffèrent de ces insectes par leurs habitudes : les premiers vivent solitaires, fuient la lumière, se tiennent tout le jour dans des trous, qu'ils n'abandonnent guère qu'à l'approche du crépuscule ou pendant la nuit, pour chercher leur nourriture; les Némobies paraissent se plaire à vivre réunis, du moins est-il avéré qu'on rencontre toujours un grand nombre d'individus des deux sexes, et en divers états, dans un même lieu, et cela au grand jour, souvent en plein soleil; les femelles déposent leurs œufs dans la terre, mais ces insectes sautillent partout à la surface du sol, et ne se cachent pas, au moins pendant le jour, dans des terriers.

Les détails suivants confirment en partie les faits que je viens d'énoncer.

« Le *Gryllus sylvestris*, des auteurs, ne se montre pas » aux mêmes époques que le *campestris*. On le voit (dans » le pays de Gex) à l'état de larve au printemps, et à l'état » parfait depuis la fin d'août jusqu'au commencement de » l'hiver. Il y a même des individus qui passent cette saison » rigoureuse, et que l'on découvre, sous les pierres, au mois » de février. Je n'ai pas remarqué qu'il habitât un terrier; » je l'ai toujours trouvé sous les pierres ou dans l'herbe des » buissons, au pied de la montagne. Placé dans une boîte » avec sa femelle, on le voit s'approcher d'elle à plusieurs » reprises, se poser sur ses pattes étendues, la poitrine » contre terre et le derrière relevé; dans cette attitude il » soulève ses élytres et les frotte l'une sur l'autre avec beau- » coup de rapidité. Il en résulte un bruit faible, uniforme, » et privé de ce son vif et bref que le *G. campestris* fait en- » tendre en pareille occasion. La femelle reste ordinairement » immobile, soulevée sur ses pattes, comme si elle invitait » le mâle à se glisser sous elle; je n'ai pas été témoin de leur » accouplement.

» Les élytres du mâle recouvrent la moitié de l'abdomen; » on remarque que la partie dorsale de ces élytres n'a ni la » même couleur, ni la même consistance dans les deux. La » gauche, qui dans l'état naturel est placée sous la droite, » est blanchâtre, assez molle, transparente; tandis que dans » l'élytre droite cette partie dorsale est dure et brune. Les » nervures y sont en même nombre et distribuées de la » même manière, mais elles sont à peine prononcées sur » l'élytre gauche, au lieu qu'elles sont fortes et saillantes » sur l'élytre droite. Cette différence me porte à croire que » l'insecte ne pourrait pas rendre de sons s'il croisait ses » élytres dans l'ordre qui n'est pas naturel, c'est-à-dire s'il » plaçait la droite en dessous et la gauche en dessus.

» On observe dans le mâle un instrument musical com- » posé de la nervure que j'ai nommée *archet*, et de deux » systèmes de nervures placés bout à bout, l'un au dessous » de l'autre, séparés par une autre nervure qui coupe les

» premières presqu'à angle droit. Il y a quatre nervures » dans le premier et six dans le second : mais je n'ai point » remarqué de brosse à l'origine de l'archet, ni de partie » triangulaire transparente et plus ferme que le reste de » l'élytre, que j'ai appelée *chanterelle* dans le *campestris* : » c'est le bord interne même de l'élytre qui en tient lieu. » (Goureau, Essai sur la stridulation des insectes, Annal. de la Soc. entom. de France, tom. 6, pag. 40.)

1. Némobie forestier. — *Nemobius sylvestris.*

Gryllus sylvestris, Bosc, Act. de la soc. d'hist. natur. 1, pag. 44. Pl. 10, fig. 4; fig. a, mâle. Femelle, fig. b. Fig. B, la même très-grossie.
— Latr. Hist. des Crust. et des Ins. tom. 12, pag. 124, n_o 4.
— Brullé, Hist. natur. des insect. tom. IX, pag. 178, n° 3. Mâle et femelle. Pl. 18, fig. 4.
Acheta sylvestris, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 33, n° 18. Femelle.
— Touss.-Charpent. *Horæ entomol.* pag. 82. Femelle.

(Long. 3 lig. $\frac{1}{2}$, 4 lig.) Corps noirâtre avec quelques poils jaunâtres. Tête noire, luisante, offrant de chaque côté en avant, une ligne très-étroite, jaunâtre, partant du derrière de la tête, passant immédiatement au dessus des yeux, et venant obliquement se réunir à l'autre ligne, entre les deux antennes; on voit deux autres petites lignes semblables, mais dirigées en sens contraire, qni forment une sorte de carré ou de losange avec l'angle formé par le rapprochement des deux premières. Prothorax jaunâtre, tacheté de brun en dessus; ses côtés rabattus, noirs; il est partout assez luisant. Elytres n'atteignant pas la moitié de l'abdomen dans la femelle; en recouvrant presque les deux tiers dans le mâle; elles sont noirâtres; leur partie embrassante, noire. Abdomen noirâtre, avec quelques teintes plus pâles en dessous. Oviscapte presque du double plus long que les appendices abdominaux. Pattes de la couleur du corps, avec quelques taches plus foncées. Antennes brunes. Mâle et femelle.

Très-commun dans les bois à la fin de l'été, et se tenant principalement dans les lieux ombragés, parmi les feuilles mortes.

1. M

2. M.

2. Némobie a lignes. — *Nemobius lineolatus.*

Brullé, Hist. natur. des ins. tom. IX, pag. 179. Pl. 18, fig. 2.

(Long. 4 lig.) Corps brunâtre en dessus, pâle en dessous. Tête offrant en avant, entre les yeux, quatre lignes longitudinales assez étroites, placées à égales distances et jaunâtres. Prothorax jaunâtre en dessus, à peine taché de brun; ses côtés rabattus, noirs. Elytres recouvrant environ les deux tiers de l'abdomen dans la femelle, plus longues dans le mâle; de la couleur du corps. Abdomen présentant en dessus quatre lignes longitudinales, à peu près également distantes, un peu irrégulières et formées par des points d'un jaune pâle. Oviscapte ne dépassant pas en longueur les appendices abdominaux. Pattes d'un jaunâtre pâle ainsi que les palpes. Antennes brunâtres. Mâle et femelle.

Des Pyrénées et des environs de Saint-Sever; pris par M. le professeur Audouin. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Genre X. * TRIGONIDIE. — *TRIGONIDIUM.* — *Alamia*, Géné, *in litteris.*

(Τριγωνίδιον, petit triangle.)

Pattes robustes, de longueur moyenne, les quatre premières pubescentes, comprimées : jambes antérieures ayant à la base du côté externe, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente, et terminées, ainsi que les intermédiaires, par deux fines épines : cuisses postérieures renflées, au moins de la longueur des jambes; celles-ci cylindriques, portant sur chaque carène trois ou quatre épines fines, mobiles, longues et filiformes; extrémité des jambes munie de quatre épines.

Tarses de trois articles; le second très-court, *presque globuleux;* le premier des quatre tarses antérieurs, comprimé, presqu'aussi long que les deux autres

réunis. Tarses postérieurs avec le premier article beaucoup plus long que les suivants réunis, terminé de chaque côté par une épine, l'interne plus longue que l'autre.

Palpes maxillaires longs; article terminal comprimé, *en cône très-élargi*, plus grand que le pénultième, *tronqué droit à son extrémité*, ce qui figure un triangle.

Elytres au moins de la longueur de l'abdomen; nervures longitudinales droites.

Ailes ordinairement longues, dépassant les élytres en lanières.

Abdomen assez court; ses appendices latéraux moitié aussi longs que lui, au moins.

Oviscapte *court, à peu près de la longueur des appendices, en forme de sabre, recourbé en dessus :* valves terminées en pointe, mais sans renflement sensible.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, peu distantes.

Tête courte; face antérieure bombée.

Yeux arrondis, *saillants*.

Ocelles point apparents.

Labre arrondi.

Mandibules peu fortes.

Prothorax presque carré, coupé droit antérieurement, ainsi qu'au bord postérieur.

Deux espèces nouvelles de l'Ile-de-France m'ont servi à établir ce genre, dont le nom indique la forme des palpes maxillaires. M. le professeur Géné m'en a communiqué une espèce curieuse prise en Sardaigne, la seule européenne que je connaisse; assez longtemps après cette communication, ce savant professeur m'écrivit qu'ainsi que moi il avait cru ce petit Grillonien susceptible de servir de type à une coupe générique particulière, qu'il avait désignée dans ses manuscrits sous le nom d'*Alamia*, en donnant à l'espèce celui de *palu-*

1. Cyrtosyphe.

2. Cyrtosyphe.

M 3. <u>Rhizoridium cicindeloides</u>, Rand.

dicola; l'équité me commandait alors d'adopter le nom d'*Alamia* et de supprimer le mien : je l'eusse fait sans hésiter, si M. le docteur Rambur, qui avait pris le nom de *Trigonidium* dans ma collection, ne l'eût pas déjà fait imprimer dans sa Faune entomologique d'Andalousie; c'est là une antériorité de publication qui me force à conserver ce nom, de préférence à celui créé par M. Géné.

1. * Trigonidie de Desjardins. — *Trigonidium Desjardinsii.*

(Long. 3 lignes.) Corps d'un jaune sale. Tête globuleuse, aussi large que le prothorax; celui-ci carré. Elytres de la couleur du corps, légèrement transparentes, dépassant un peu l'extrémité de l'abdomen. Ailes assez obscures, un peu plus longues que les élytres. Oviscapte brun. Pattes de la couleur du corps. Antennes trois fois aussi longues que le corps. Femelle.

Ile-de-France. Collection du Muséum d'histoire naturelle. Envoyée par M. Desjardins.

2. * Trigonidie a longues ailes. — *Trigonidium longipenne.*

(Long. 2 lignes.) Corps d'un jaune sale. Tête petite, de forme un peu conique. Yeux très-saillants. Front faisant une petite saillie entre les antennes. Dernier article des palpes maxillaires, très-fortement dilaté en triangle. Prothorax preque transversal, inégal en dessus. Elytres de la couleur du corps, légèrement transparentes. Ailes dépassant en lanières, et de deux lignes, l'extrémité des élytres dans le repos, plus obscures qu'elles. Appendices abdominaux dépassant un peu l'oviscapte. Pattes de la couleur du corps. Base des antennes jaunâtre (le reste manque). Femelle.

Ile-de-France. Envoyée au Muséum d'histoire naturelle, par M. Desjardins.

3. * Trigonidie paludicole. — *Trigonidium paludicola.*
Alamia paludicola, Géné, *in litter.*

(Long. 2 lignes.) Corps noir, luisant. Yeux gros, saillants, débordant le prothorax. Elytres de la couleur du corps et opaques, coupées assez brusquement à l'extrémité, qui est sinuée obliquement; elles sont à peu près de la longueur de l'abdomen. Point

d'ailes. Oviscapte ferrugineux, ayant au plus une ligne de longueur. Les quatre pattes antérieures d'un noir luisant, avec les hanches d'un ferrugineux pâle. Pattes postérieures ferrugineuses; cuisses fort renflées; jambes grêles, arrondies. Antennes noires, ferrugineuses dans leur milieu, et plus longues que le corps. Mâle et femelle.

Cette jolie espèce, qui a un peu le faciès d'une Cicindèle, a été découverte en Sardaigne par M. le professeur Géné, auquel j'en suis redevable. Elle se tient, dit-il, dans les lieux humides, sur les herbes, et notamment sur les joncs. Il ne l'a point entendue striduler.

4.* Trigonidie? cou-rayé. — *Trigonidium? lineatocolle.*

(Long. près de 6 lignes.) Je ne suis pas certain que cette espèce appartienne réellement à ce genre, l'individu manquant de palpes, d'antennes et de pattes postérieures. Corps d'un jaune sale; tête de cette couleur, ayant au milieu de l'occiput, trois lignes longitudinales brunes, fines, également espacées, se prolongeant sur le disque du prothorax; côtés rabattus, de ce dernier, portant une large bande longitudinale, noire, luisante. Elytres transparentes, d'un brun de corne; au-dessous de la principale nervure, on voit une petite ligne noire qui s'efface insensiblement. Ailes transparentes, un peu obscures. Abdomen obscur en dessus; ses appendices grands, déliés, longs de trois lignes. Les quatre premières pattes de la couleur du corps. Mâle.

De Java. Ma collection.

Genre XI. *PLATYBLEMME. — *PLATYBLEMMUS.* — *Acheta*, Fab. Charpent. — *Gryllus*, L. Dufour.

(Πλατύς, large; βλέμμα, face.)

Pattes antérieures et intermédiaires assez courtes, pubescentes, comprimées : jambes antérieures ayant au côté externe de leur base, une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente. Extrémité des quatre premières jambes ayant deux épines courtes, mais fortes. Pattes postérieures robustes,

enesiphe?

M.

assez courtes ; cuisses comprimées, renflées, plus longues que les jambes ; celles-ci comprimées, portant, sur les deux carènes supérieures, une rangée d'épines fortes, serrées et symétriquement disposées. Extrémité des jambes armée de quatre épines. Tarses composés de trois articles ; le second très-court ou à peine visible. Tarses antérieurs et intermédiaires ayant leurs deux premiers articles comprimés ; le premier plus long que les deux autres réunis, presque cylindrique. Tarses postérieurs à premier article beaucoup plus long que les suivants réunis, chargé d'épines en dessus, terminé de chaque côté par une épine ; l'externe courte, l'interne longue : second article point visible.

Tête *fort grande*, pas plus large que le prothorax postérieurement ; sa face *extrêmement déprimée ;* il y a entre l'insertion des antennes *un prolongement membraneux* qui, dans la plupart des mâles, retombe en devant.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, pubescentes, insérées au-dessus de chaque œil, *extrêmement distantes*, pour recevoir, entre leur insertion, la singulière membrane de la tête : premier article *grand*, *aplati*, *en carré-long*.

Yeux arrondis.

Ocelles point apparents.

Labre arrondi.

Mandibules assez fortes.

Palpes assez épais, comprimés ; les maxillaires longs ; articles élargis ; le dernier notablement plus grand que le pénultième, en triangle allongé, évasé et tronqué obliquement au bout.

Prothorax presque carré, un peu plus large que long.

Elytres ordinairement courtes, ne recouvrant qu'une partie de l'abdomen ; nervures peu prononcées.

Ailes nulles.

Abdomen assez court; ses appendices latéraux presqu'aussi longs que lui.

Oviscapte droit, au moins aussi long que l'abdomen; valves terminées en pointe, très-peu dilatées avant leur extrémité.

1. * Platyblemme a long voile. — *Platyblemmus velatus.*

(Long. 8 lignes.) Corps noir, un peu luisant. Prolongement de la tête, replié en devant en une grande membrane, longue de deux lignes et demie, brunâtre, allant en s'élargissant vers le bout, et recouvrant la plus grande partie de la face antérieure, qui est noire. Palpes d'un brun jaunâtre. Elytres recouvrant les trois quarts de l'abdomen, jaunâtres; les nervures de leur disque noirâtres: carène latérale largement noirâtre. Cuisses antérieures noires, jambes jaunâtres. (Les autres pattes, les antennes et le bout de l'abdomen manquent.) Mâle.

Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

2. Platyblemme portugais. — *Platyblemmus lusitanicus.*

Gryllus umbraculatus, L. Dufour, Annal. génér. des scienc. physiq. tom. 6, pag. 313, nº 8, Pl. XCVI, fig. 6. Mâle. (En rejetant le synonyme de Linné, qui appartient à notre quatrième espèce.)

(Long. 7 à 9 lig.) Corps noirâtre, un peu luisant sur la tête et le prothorax. Tête du mâle plus forte que celle du P. ombragé, s'élargissant en avant; surpassant en largeur, dans cette partie, celle du prothorax. Dilatation latérale de la tête présentant une sorte de crochet ou pointe légèrement recourbée en dessous. Vertex offrant quatre petites lignes longitudinales jaunâtres; face antérieure de la tête quelquefois nuancée de ferrugineux. Palpes de cette couleur. Elytres longues d'une ligne et demie à deux lignes, opaques, d'un blanc mat, arrondies au bout; leur base un peu noirâtre, cette couleur s'étendant plus ou moins sur chaque carène latérale. Appendices abdominaux de trois lignes de long. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant en dessous une teinte ferrugineuse plus ou moins étendue; jambes de derrière munies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée d'épines, cinq à six de chaque côté. An-

wijnitz.
Platyblemmus caliendrum. Fisch. Fr. M. Coll. Yers.

Type caliendrum.

2. M. (Gr. umbraculatus, nomi) + 36.

3. [illegible] 2. M.

4. M. [illegible], [illegible] Coll. [illegible].

[illegible]

tennes noires, beaucoup plus longues que le corps dans le mâle.

La femelle diffère par la forme du prolongement de la tête, qui, ovale en avant, presque pointu, ne se replie pas en devant; il est convexe en dessus; aplati, et coupé droit en dessous. Oviscapte ayant environ six lignes de long : valves paraissant entières.

D'Espagne et de Portugal. Le mâle de la collection de MM. Dejean et Rambur, ainsi que de la mienne : la femelle de celle du Muséum d'histoire naturelle.

Observ. M. L. Dufour s'est mépris en prenant cette espèce pour le *G. umbraculatus* de Linné. M. Dufour dit qu'il se trouve dans les champs sablonneux aux environs de Valence, et cohabite volontiers avec le Grillon champêtre. Il se tient sous les pierres et les tas d'herbes sèches.

3. * Platyblemme de Rambur. — *Platyblemmus Ramburi.*

(Long. 6 lig.) Corps noirâtre, peu luisant. Tête du mâle moins forte que celle du précédent, pas plus large que le prothorax dans aucune de ses parties, dépourvue latéralement du crochet notable que présente le P. portugais. Rebords latéraux s'arrondissant comme dans le P. ombragé; vertex offrant quatre petites lignes longitudinales jaunâtres; face antérieure de la tête nuancée de ferrugineux. Elytres n'ayant pas plus d'une ligne de long, opaques, blanchâtres, arrondies au bout, avec une tache noire basilaire, et une autre de même couleur, partant de la base et s'étendant le long de chaque carène latérale. Appendices abdominaux de deux à trois lignes de longueur. Pattes de la couleur du corps; cuisses postérieures ayant en dessous une teinte ferrugineuse; jambes de derrière munies en dessus, dans toute leur étendue, d'une double rangée d'épines, quatre à cinq de chaque côté. Antennes noires, plus longues que le corps. Palpes ferrugineux. Mâle.

Découvert en Espagne par M. le docteur Rambur, à qui nous le dédions; il a été pris à la même époque et dans les mêmes localités que le P. portugais, dont il n'est peut-être qu'une variété; cependant la forme de sa tête est bien différente.

4. Platyblemme ombragé. — *Platyblemmus umbraculatus.*

Gryllus umbraculatus, Linn. *Syst. natur.* pag. 695, n° 14. Mâle.

— Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 636, n° 14. Mâle.

Acheta umbraculata, Fab. *Entom. syst.* tom. 2, pag. 31, n° 12. Mâle.

— Coqueb. *Illustr. icon. Decad.* 3. *tab.* 21, fig. 2. Mâle.

(Long. 6 à 7 lig.) Corps d'un noir très-luisant. Tête lisse, d'un rouge ferrugineux brillant, ainsi que sa membrane, qui se replie et tombe en devant. La tête est partout de la même largeur que le prothorax. Palpes d'un brun rougeâtre. Elytres courtes, n'ayant guère plus d'une ligne de longueur, noires, luisantes, lisérées de blanc à l'extrémité. Appendices abdominaux ayant près de quatre lignes. Pattes de la couleur du corps; jambes postérieures munies en dessus, dans leurs trois quarts inférieurs, d'une double rangée d'épines, six de chaque côté. Antennes d'un brun noirâtre. (Elles sont incomplètes dans notre unique individu.) Mâle.

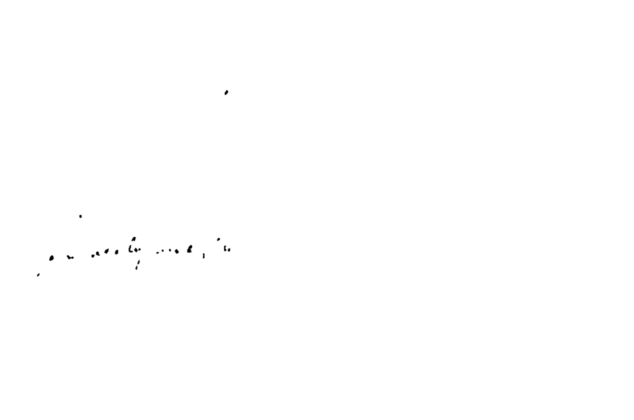
De Barbarie. Ma collection.

5.* Platyblemme découvert. — *Platyblemmus delectus.*

(Long. 8 lignes au moins, mesuré de la tête à l'extrémité des élytres.) Tête luisante, d'un brun grisâtre. Face antérieure avec une tache médiane testacée. Bord du chaperon et palpes, roussâtres; dessus de la tête brun, avec des lignes longitudinales testacées, partant du vertex. Prolongement membraneux de la tête, ovale, arrondi en devant, ne se repliant pas, et ne retombant pas en voile sur la face; son bord antérieur épais et testacé. Prothorax de cette couleur, un peu piqueté de noirâtre; ses côtés rabattus, noirâtres. Elytres paraissant être de la longueur de l'abdomen (celui-ci manque), transparentes, testacées, avec leur carène latérale largement noirâtre. Les quatre premières pattes testacées, un peu velues; cuisses annelées de brun vers le bout; (les autres pattes manquent). Antennes brunâtres, avec le premier article plus clair. Mâle.

Du Bengale. Trouvé par feu Macé. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Nous regrettons de ne pouvoir donner une description plus complète de cette espèce remarquable; mais l'individu unique est extrêmement mutilé. Son sexe n'est pas douteux, les élytres offrant les nervures irrégulières, et les rides propres aux mâles Grilloniens; mais c'est le seul de ce genre, à ma connais-



Genre *Mogoplistes*, Serv.

M. brunneus, Serv.

M. squamiger, Fisch.

sance, qui soit privé, comme l'unique femelle connue, de membrane en forme de voile, retombant sur la face de la tête.

Obs. Nous comprendrons encore, dans les Grilloniens *vrais*, une espèce nouvelle de deux lignes de longueur, communiquée par M. le professeur Géné, qui en a trouvé en Sardaigne trois individus, mais malheureusement tous en état de larves, et tous mâles. Le corps est lisse, brun, chargé de poils courts, grisâtres; les antennes et les pattes brunes et pubescentes.

Cette espèce, peu remarquable par sa couleur, offre des caractères assez particuliers pour en constituer un genre propre, si l'on avait connaissance de l'insecte parfait : nous allons les signaler.

Tête arrondie, un peu déprimée en dessus, s'avançant en devant en forme de cône arrondi; yeux gros, peu saillants; palpes maxillaires longs; leur dernier article très-élargi, tronqué obliquement à l'extrémité, aplati, à peu près de la longueur du précédent; celui-ci assez gros, ainsi que l'antépénultième, qui est légèrement rétréci à sa base. Prothorax presque carré, un peu rétréci en devant, un peu échancré antérieurement, s'arrondissant et emboîtant la partie postérieure de la tête. Abdomen allant en se rétrécissant insensiblement vers l'extrémité; ses appendices longs d'environ une ligne, gros proportionnellement. Pattes pubescentes; les antérieures un peu plus courtes que les intermédiaires; les quatre premières cuisses assez grosses; pattes postérieures notablement plus grandes que les autres; cuisses très-grosses; jambes plus courtes qu'elles, ayant quatre épines à l'extrémité, mais dépourvues en dessus des deux rangées d'épines ordinaires; on voit seulement à leur place de très-fines dentelures en dent de peigne, occupant les deux tiers postérieurs de chaque jambe. Premier article de tous les tarses, beaucoup plus long que les deux autres réunis; le second très-petit.

En rectifiant nos caractères sur l'insecte parfait, et en ajoutant la forme des élytres, des ailes et de l'oviscapte des femelles, on pourrait appeler ce nouveau genre, Mogopliste, *Mogoplistes* (μόγις, à peine; ὁπλιστὴς, armé); et l'espèce, *M. brunneus.*

---

b. Pattes postérieures fort longues, à cuisses et jambes très-grandes; ces dernières grêles.

(Hypsallomènes, *Hypsallomeni.*)

(Ἅλλομαι, je saute; ὑψοῦ, haut.)

Ce groupe renferme quatre genres, qui s'éloignent des autres par la grandeur des pattes postérieures, le peu de largeur des dernières jambes, et la longueur de la troisième paire de cuisses; par cette conformation ils se rapprochent évidemment des Locustaires, Famille suivante.

* Tarses antérieurs et intermédiaires de trois articles; les postérieurs de quatre.

GENRE XII. ŒCANTHE. — *ŒCANTHUS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé. — *Gryllus*, auctor. — *Acheta*, Fab.

Pattes longues; les quatre premières mutiques et grêles. Jambes antérieures cylindriques, ayant une dépression vers la base, qui les fait paraître dilatées dans cette partie. Pattes postérieures très-grandes; cuisses allongées et renflées, aussi longues que les jambes, celles-ci terminées par quatre épines fines; leurs deux carènes supérieures ayant, dans leur moitié inférieure seulement, des épines fines, filiformes, mobiles. Tarses antérieurs et intermédiaires de trois articles, les postérieurs ~~de quatre~~.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, assez rapprochées à la base; premier article gros, allongé, cylindrique.

Tête avancée, presqu'ovale.

Yeux gros, arrondis, saillants.

Ocelles point apparents.

Mandibules assez faibles, bidentées ou tridentées au bout.

Palpes grêles, cylindriques, longs; article terminal des maxillaires tronqué à l'extrémité, au côté interne.

Prothorax *allongé, presque conique, plus étroit antérieurement.*

Elytres plus longues que l'abdomen, plus larges dans les mâles que dans les femelles.

Ailes souvent plus longues que les élytres.

Abdomen assez étroit, allongé; ses appendices latéraux égalant en longueur la moitié de l'abdomen.

Oviscapte filiforme, presque droit, à peine recourbé en dessus vers le bout, presqu'aussi long que l'abdomen.

Corps étroit, allongé, surtout celui des femelles, de consistance assez molle.

Ce genre, un des plus naturels de cette Famille, a un faciès tout particulier, et une livrée uniforme; toutes les espèces connues sont entièrement de couleur pâle. Ces Grilloniens, suivant Latreille, ont des habitudes qui leur sont propres; ils fréquentent les plantes et se plaisent même, dit-il, sur les fleurs. Cette dernière particularité me les a fait appeler *Œcanthus.*

M. Brullé a remarqué le premier qu'ils étaient hétéromères, leurs quatre premiers tarses ayant trois articles, et les postérieurs quatre; autre singularité.

Un petit mémoire en langue italienne publié à Vérone en 1750, par M. Louis Salvi, sous le titre de : *Memorie intorno le Locuste grillajole al sommo filosofo signor Giulio Pontedera,* donne quelques détails sur les mœurs de l'*Œcanthus pellucens*, objet de ce mémoire, qui n'a jamais été cité par personne, sans doute faute d'être connu, car il paraît fort rare et n'exister à Paris que dans la riche bibliothèque de M. le professeur Audouin, qui a bien voulu me le prêter. Une planche en noir représente les deux sexes, accompagnés d'une tige de ronce, contenant des œufs de l'insecte. Voici un extrait de ce que l'auteur dit à ce sujet :

« La femelle perce au moyen de son oviscapte les fibres » les plus tendres ou les sarments encore verts de certains

» végétaux, et s'y ouvre un chemin jusqu'à la moelle, où elle » dépose ses œufs. Ceux-ci sont cylindriques; le premier » nid une fois fait, elle recommence la même manœuvre un » peu plus loin. Les nids ne contiennent ordinairement » qu'une paire d'œufs chacun, qui sont placés dans la lon- » gueur de la tige et parallèles entr'eux; le canal qui con- » duit à ces nids est creusé du côté de la branche qui re- » garde la terre. Ces œufs n'éclosent que vers le solstice » d'été. Après l'éclosion, les jeunes larves se retirent dans » des lieux très-fourrés parmi les plantes où elles se cachent. » Elles changent plusieurs fois de peau, avant de paraître » sous leur dernière forme, ce qui a lieu au mois d'août. » Les mâles stridulent alors jusqu'à l'équinoxe d'automne, » depuis le crépuscule jusqu'aux premiers rayons du soleil. »

1. Œcanthe transparent. — *Œcanthus pellucens*, Brullé, Hist. nat. des insect. tom. IX, pag. 174, Pl. 18, fig. 1.

Gryllus pellucens, Scopol. *Entom. Carniol*, no 324.
Gryllus italicus, Oliv. Encycl. méth., tom. VI, page 32, n° 16. Femelle.
Acheta italica, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 32, n° 16. Mâle.
— Panz. *Faun. germ. fas.* 22, fig. 17.
— Salvi, *Memor. intorn. le Locust. grill.* Mâle et femelle.

(Long. 6 à 7 lignes.) Corps d'un jaune pâle dans l'insecte desséché; tête ayant ordinairement une bande longitudinale brunâtre sur le vertex, se prolongeant quelquefois sur le milieu du prothorax; celui-ci, avec quelques poils courts. Abdomen d'une nuance plus obscure que le reste du corps. Elytres un peu transparentes, dépassant l'extrémité de l'abdomen d'une ou deux lignes. Ailes transpatentes, un peu plus longues que les élytres dans la femelle. Oviscapte de trois lignes de long, jaunâtre, avec l'extrémité brune. Appendices abdominaux de la longueur de l'oviscapte. Pattes de la couleur du corps. Antennes au moins aussi longues que le corps et jaunâtres. Mâle et femelle.

D'Italie et du midi de la France. Ma collection.

Stoll. pl. 3a fig. 11. ventre m. et [illegible].

M. 1. Gryll. *italicus*, Burm.

2. M.

3. M.[a]

2. ŒCANTHE BLANC. — *Œcanthus niveus.*

Gryllus niveus, De Géer, Mém. Ins., tom. 3, pag. 522, Pl. 43, fig. 6.
— Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 637, n° 19.

(Long. 6 à 7 lignes.) Il ressemble beaucoup au précédent, dont il diffère par sa couleur tout à fait blanche, et par ses élytres plus transparentes et plus blanches. Dans le mâle, seul sexe que nous connaissions, les ailes dépassent les élytres, mais de très-peu. Nos individus ne présentent pas de bande longitudinale brune, ni sur la tête, ni sur le prothorax. Mâle.

Amérique septentrionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

3. ŒCANTHE ROUSSATRE. — *Œcanthus rufescens.*

(Long. 7 ½, 8 lignes.) Sensiblement plus grand que les précédents, et d'une couleur rousse foncée. Ailes dépassant assez notablement les élytres dans les deux sexes. Oviscapte de quatre lignes de longueur. Le reste comme dans l'*Œ. pellucens*. Mâle et femelle.

De Bombay. Collection du Muséum d'histoire naturelle, et provenant de celle de feu Polydore Roux.

** Tous les tarses de trois articles; le pénultième le plus souvent bilobé et dilaté. (Jambes postérieures munies de fines dentelures latérales, outre les épines ordinaires.)

GENRE XIII. *PODOSCIRTE. — *PODOSCIRTUS.*

(Ποῦς, pied; σκιρτῶ, je saute.)

Pattes antérieures et intermédiaires moyennes, entièrement glabres et mutiques, sauf une épine distincte placée à l'extrémité des jambes; jambes antérieures ayant à

la base une dépression recouverte par une membrane ovale, blanche, transparente, aussi apparente au côté interne qu'au côté externe. Pattes postérieures fort grandes; cuisses très-allongées, presqu'aussi grandes que les jambes, glabres et mutiques, ces dernières grêles, munies de très-petites dentelures, régulièrement placées le long des deux carènes supérieures; ces jambes armées en outre, dans les deux tiers postérieurs des carènes, de longues et fortes épines mobiles, assez largement espacées, irrégulièrement disposées; extrémité des jambes ayant quatre épines très-fortes, un peu recourbées.

Tarses tous composés de trois articles. Tarses postérieurs fort longs, à premier article très-allongé, velu en dessous, garni d'épines en dessus d'inégale force; son extrémité munie de chaque côté d'une longue épine distinctement arquée, l'interne plus grande que l'autre : second article *large*, *aplati*, *bilobé*, pour recevoir le troisième (ce dernier manque dans notre individu).

Antennes sétacées, pas très-distantes, multiarticulées, beaucoup plus longues que le corps; premier article fort gros.

Tête de la largeur du prothorax, à peu près triangulaire : face aplatie.

Yeux grands, oblongs, fort saillants.

Ocelles point distincts.

Labre arrondi au bout.

Mandibules assez fortes.

Palpes maxillaires longs; article terminal à peu près de la longueur du pénultième; son extrémité élargie, obliquement tronquée.

Prothorax guère plus long que large, presque carré, sans rebord latéral prononcé.

Elytres grandes, notablement plus longues que le corps, chargées *de fortes nervures longitudinales obliques;*

nom employé chez les lézards.
Encoptère B. —

nervures transversales nombreuses *et bien prononcées.*

Ailes plus longues que les élytres et les dépassant en lanières dans le repos.

Abdomen ayant ses appendices latéraux plus longs que la moitié de l'abdomen.

Oviscapte *très-court, droit :* valves pointues à leur extrémité.

1. *Podoscirte safrané. — *Podoscirtus crocinus.*

(Long. 26 à 28 lig., ailes comprises.) Corps luisant, d'un jaune sale, un peu plus clair en dessous. Tête ayant de chaque côté une ligne longitudinale noire assez large ; côtés de la tête au dessous de cette ligne plus pâles que le vertex. Prothorax un peu inégal en dessus, offrant latéralement une ligne longitudinale blanche, assez large, tachetée de noir à la base : côtés du prothorax au dessous de la ligne blanche, entièrement noirs. Elytres à nervures brunes, avec une ligne longitudinale blanchâtre, longeant chaque carène latérale. Ailes très-légèrement enfumées. Abdomen plus foncé en dessus qu'en dessous. Antennes brunes. Pattes de la couleur du corps avec les deux derniers articles des tarses noirâtres. Oviscapte ayant à peine une ligne de long. Femelle.

De Madagascar. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Genre XIV. PLATYDACTYLE, *PLATYDACTYLUS*, Brullé. — *Gryllus, auctor.*

Pattes antérieures et intermédiaires de longueur moyenne, glabres : jambes antérieures ayant au côté externe de leur base, une dépression recouverte par une membrane ovale, blanche, transparente ; leur extrémité, ainsi que celle des jambes intermédiaires, offrant deux épines courtes, égales. Pattes postérieures fort grandes ; cuisses très-longues, renflées ; jambes de la longueur des cuisses, munies le long des deux carènes supérieures, de très-petites dentelures régulièrement placées ; ces carènes offrant en outre, dans leurs deux

tiers inférieurs, de fortes épines espacées, irrégulièrement disposées. Extrémité des jambes munie de plusieurs épines, dont une interne très-prolongée et beaucoup plus longue que les autres.

Tarses tous composés de trois articles. Tarses antérieurs et intermédiaires ayant le premier article cylindrique, allongé, *aussi grand que le troisième;* le second large, aplati, bilobé, n'ayant que le tiers du premier et recevant l'insertion du terminal. Tarses postérieurs avec le premier article bien plus long que les deux autres réunis, épineux en dessus, terminé de chaque côté par une épine droite; l'interne beaucoup plus grande que l'externe; le second article *point apparent.*

Antennes très-longues, distantes, sétacées, presque capillaires, multiarticulées; premier article assez gros, tuberculiforme; le second petit, globuleux; insérées chacune dans une cavité.

Tête peu globuleuse, presque triangulaire : front formant une grosse saillie, remplissant l'intervalle qui existe entre les deux antennes.

Yeux gros, un peu oblongs.

Ocelles point distincts.

Labre arrondi au bout.

Mandibules fortes.

Palpes maxillaires longs; dernier article élargi au bout, tronqué obliquement dans cette partie.

Prothorax *un peu plus étroit en devant, de forme presque cubique; chaque bord latéral prononcé.*

Elytres *un peu ovalaires, plus longues que l'abdomen:* nervures peu prononcées, même les longitudinales.

Ailes *beaucoup plus longues que les élytres, les dépassant en lanières dans le repos.*

Abdomen ayant sa plaque sousanale plus grande dans les mâles que dans les femelles : appendices latéraux presqu'aussi longs que l'abdomen.

M. 1. Ineuptera brasiliensis, numm. 736.1.

~~2. [illegible], numm. 736, 2.~~

2=1♂

Oviscapte très-long, recourbé en dessus en lame de sabre : valves terminées en bouton, séparé du reste par un étranglement.

1. PLATYDACTYLE DE SURINAM. — *Platydactylus surinamensis*, Brull. Hist. natur. des ins. tom. IX, pag, 176.
(Pl. 9, fig. 1. Femelle.)

Gryllus surinamensis, De Géer, Mém. Ins. tom. 3, pag. 519. Pl. 43, fig. 1.
Gryllus brasiliensis, Oliv. Encycl. méth. tom. VI, pag. 634, nº 5.
Gryllus Servillei, Guér. Icon. du règn. anim. Pl. 54, fig. 1.
Acheta brasiliensis, Fab. *Ent. syst.* tom. 2, pag. 30, nº 6. Femelle.

(Long. 9 à 10 lig. non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun grisâtre. Dessus de la tête, prothorax et élytres, d'un brun clair, un peu jaunâtre ; ces dernières de la longueur de l'abdomen ; leur réticulation fine, irrégulière : elles ont chacune huit à neuf raies brunes, obliques, légèrement sinueuses, assez peu prononcées : côtés rabattus des élytres ayant vers l'extrémité, le long de la carène latérale, un espace allongé, oblong, d'un noir luisant, encadré de nervures et simulant une sorte de miroir. Ailes amples, dépassant en lanières les élytres de six à sept lignes dans le repos. Appendices abdominaux ayant au moins quatre lignes. Oviscapte long d'environ neuf lignes, d'un brun clair, avec la pointe noire. Pattes de la couleur du corps ; jambes postérieures ayant leurs carènes supérieures munies chacune de quatre ou cinq fortes épines. Antennes noirâtres, un peu plus longues que le corps. Femelle.

Amérique méridionale. Brésil. Ma collection.

2. *PLATYDACTYLE VOISIN. — *Platydactylus vicinus*.

(Long. 8 lig.) Plus petit que le précédent, et n'en différant guère que par l'absence de tache noire brillante sur les côtés rabattus des élytres, et le manque de raies obliques brunes ; on voit seulement sur leur disque quelques petites taches brunes, rares et éparses. Mâle.

C'est peut-être le mâle du *surinamensis*, ou bien une variété de ce sexe?

De Buénos-Ayres. Ma collection.

3. * Platydactyle de Gaimard. — *Platydactylus Gaimardi.*

(Long. 10 lig. au moins.) Corps pubescent, brunâtre. Yeux grands, saillants, ovalaires. Face antérieure de la tête et palpes, d'un brun ferrugineux. Prothorax ayant le bord postérieur d'un brun clair, ses côtés rabattus, bordés de cette couleur. Elytres à peu près de la longueur de l'abdomen, d'un brun d'écaille, à nervures jaunâtres; celles des côtés rabattus, plus fortes et plus vivement colorées. On voit à la base de chaque élytre, une tache humérale jaunâtre, et une autre de même couleur, mais plus petite, placée tout contre la carène latérale, à peu près à moitié de la longueur de l'élytre. Ailes obscures, dépassant en lanière les élytres de trois à quatre lignes. Appendices abdominaux de grandeur remarquable, longs de sept à huit lignes, et d'un brun jaunâtre. Plaque sousanale jaunâtre. Oviscapte brun, de six lignes de longueur; ses valves noires à l'extrémité et bifides. Pattes d'un brun ferrugineux; jambes postérieures munies en dessus, sur leurs deux carènes, de deux rangées d'épines, sensiblement recourbées, savoir : trois à la carène externe, et quatre notablement plus fortes à la carène interne; ces deux rangées ne sont point opposées les unes aux autres, mais alternes. Les antennes manquent en partie, leurs premiers articles d'un brun clair. Femelle.

Havre Carteret, à la Nouvelle-Hollande. Rapporté par M. Gaimard. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. * Platydactyle paillet. — *Platydactylus helvolus.*

(Long. 10 à 11 lig.) Entièrement d'un testacé blanchâtre, couleur de paille. Bords latéraux du prothorax étroitement lisérés de jaune soufre; ce liséré s'étendant sur les côtés de la tête et jusque sur les yeux; il est accompagné d'un autre liséré brunâtre. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, de la couleur du corps; leur carène latérale lisérée de jaune soufre. Ailes hyalines, à nervures transversales couleur de paille, dépassant en lanières et de plus de deux lignes, l'extrémité des élytres. Appendices abdominaux grands, longs de six lignes au moins. Oviscapte brun,

Homoeogryllus ; Heterotrypa.
Heterotrypa ?

nec <u>Phalangopsis</u>, Burm.

ayant à peu près cinq lignes. Pattes et antennes de la couleur du corps. Carène interne des jambes de derrière, garnie d'épines plus fortes que celles de la carène externe, et un peu crochues au bout. Femelle.

Patrie inconnue. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

5. * Platydactyle de Buquet. — *Platydactylus Buqueti.*

(Long. 9 lig. non compris l'oviscapte.) Dessus de la tête brunâtre et luisant; vertex ayant au milieu trois lignes longitudinales jaunes, également espacées; et latéralement, une double ligne de cette couleur atteignant les yeux. Face antérieure de la tête d'un jaune pâle, ainsi que les mandibules et les palpes. Prothorax jaunâtre, mêlé d'un peu de brun; ses côtés rabattus, brunâtres, bordés de jaune. Elytres de la longueur de l'abdomen, obscures, à nervures jaunâtres. Ailes dépassant en lanières les élytres de deux lignes au moins, et paraissant un peu obscures. Abdomen brunâtre, luisant, un peu varié de jaune en dessous, notamment au milieu et vers l'extrémité, sur les côtés; ses appendices d'une grandeur remarquable, longs de huit à neuf lignes, et jaunâtres. Oviscapte ayant six lignes de longueur, brun, avec l'extrémité noirâtre et luisante. Les quatre pattes antérieures d'un jaune sale (les autres manquent). Antennes (mutilées); leur premier article jaune. Femelle.

De Java. Il m'a été donné par M. Lucien Buquet.

Genre XV. PHALANGOPSIS, *PHALANGOPSIS*, Aud.-Serv. Rev. Brullé.

Pattes *longues et grêles*; les antérieures simples; toutes les cuisses très-allongées, aussi grandes que les jambes; cuisses antérieures et intermédiaires presque cylindriques; jambes antérieures ayant à la base une dépression recouverte par une membrane blanche, transparente, et terminées, ainsi que les intermédiaires, par deux épines, dont l'interne plus longue. Pattes postérieures bien plus grandes que les autres; cuisses

renflées ; jambes ayant en dessus, deux rangées de très-fines dentelures, et terminées par quatre longues épines ; offrant en outre, sur la moitié inférieure de leurs deux carènes supérieures, trois ou quatre paires d'épines fines, très-espacées.

Tarses *très-allongés*, de trois articles, le premier *extrêmement long*, *plus grand que les deux autres réunis;* cylindrique, grêle, terminé par deux épines ; second article *très-petit*, *peu visible;* le troisième cylindrique, un peu renflé au bout, notablement plus court que le premier, et portant deux petits crochets.

Antennes très-fines, infiniment plus longues que le corps, sétacées, multiarticulées ; premier article gros, cylindrique.

Yeux saillants, globuleux.

Ocelles point distincts.

Tête assez petite, presqu'ovalaire.

Labre arrondi.

Mandibules de force moyenne.

Palpes grêles ; les maxillaires très-grands, trois ou quatre fois plus longs que les labiaux ; leurs trois derniers articles longs, presqu'égaux entr'eux et cylindriques, sauf le terminal, qui est dilaté et comprimé vers l'extrémité, tronqué obliquement au bout.

Prothorax court, transversal, sans rebords latéraux ; ses côtés ayant un faible bourrelet.

Elytres *courtes*, ne recouvrant pas entièrement l'abdomen ; celles des mâles ridées et chiffonnées à la partie dorsale.

Ailes *nulles ou au plus rudimentaires.*

Abdomen un peu ovalaire ; ses appendices latéraux allongés.

Oviscapte de la longueur de l'abdomen, recourbé en dessus en lame de sabre : valves étroites, à peine dilatées vers le bout, terminées en pointe.

Nota. Lorsque j'établis ce genre dans ma Revue métho-

dique des Orthoptères, je n'avais vu que deux ou trois individus mal conservés et en état de nymphe; c'est pourquoi, abusé par des élytres non développées, et faute aussi d'examen suffisant, j'ai eu le tort de l'admettre parmi les Locustaires. M. Brullé, dans son Histoire naturelle des insectes, tom. IX, pag. 175, le fait entrer avec toute raison dans les Grilloniens, et par-là il a réparé l'erreur que j'avais commise.

1. Phalangopsis longipède. — *Phalangopsis longipes*, Aud.-Serv. Rev. pag. 70, nº 1.
(Pl. 12, fig. 1. Femelle en état de larve.)

(Long. 16 lig., l'oviscapte non compris.) Cette espèce est fort remarquable par l'allongement extrême de ses pattes. La première paire a vingt lignes, la seconde dix-sept, et la troisième vingt-neuf à trente. Dans cette mesure sont compris les tarses, dont les antérieurs ont cinq lignes de long, et les quatre derniers quatre lignes seulement. Corps d'un roux brunâtre, peut-être verdâtre dans l'insecte vivant. Bord postérieur des deux premiers segments de l'abdomen, d'une nuance plus claire, ainsi que les pattes et l'extrémité des palpes. Pattes grêles, de la couleur du corps; les quatre antérieures annelées de jaune; tarses d'un blanc sale. Appendices abdominaux presqu'aussi longs que l'abdomen. Oviscapte de six à sept lignes de longueur. Mâle et femelle.

Amérique méridionale. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Cette description est faite d'après des individus non parvenus à l'état parfait.

2. Phalangopsis annulipède.—*Phalangopsis annulipes*, Aud.-Serv. pag. 70, nº 2.

(Long. 1 pouce, non compris l'oviscapte.) Corps d'un jaune sale, mélangé de brun verdâtre. Palpes d'un jaune sale, avec l'extrémité de chaque article, obscure. Pattes moins longues et moins grêles que dans l'espèce précédente, de la couleur du corps; les quatre premières jambes avec deux larges anneaux jaunâtres; les postérieures n'en ayant qu'un seul. Tarses d'un brun verdâtre, avec la base d'un jaune sale. Appendices abdominaux plus longs

que l'abdomen. Oviscapte surpassant l'abdomen en longueur. Femelle.

Port-au-Prince. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

Nota. Cette espèce n'y existe qu'en état de larve.

3. * Phalangopsis fuscicorne. — *Phalangopsis fuscicornis.*

(Long. 7 lignes.) Corps d'un brun jaunâtre. Palpes pâles, ainsi que les bords latéraux du prothorax. Elytres très-aplaties, recouvrant à peu près la moitié de l'abdomen, transparentes, d'un jaune sale. Appendices abdominaux de trois à quatre lignes de longueur. Pattes postérieures de la couleur du corps (les autres manquent). Cuisses ayant extérieurement une ligne longitudinale brune, mal terminée. Antennes brunes. Mâle.

Du Brésil. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

4. * Phalangopsis marquetée. — *Phalangopsis tesselata.*

(Long. 9 à 10 lignes, non compris l'oviscapte.) Corps d'un brun jaunâtre; bords latéraux du prothorax d'une nuance plus claire. Palpes maxillaires de quatre à cinq lignes de long; leurs trois derniers articles presqu'égaux entre eux, ayant chacun plus d'une ligne de longueur. Elytres grandes, recouvrant les deux premiers tiers de l'abdomen, à peu près; brunâtres, à nervures rougeâtres, ce qui forme un grand nombre de cases ou cellules bien tranchées. Abdomen plus foncé que le reste du corps; ses appendices longs de cinq lignes. Oviscapte brun, ayant huit à neuf lignes de longueur. Pattes de la couleur du corps, avec l'extrémité des cuisses et la base des jambes, noires. Les antennes manquent. Femelle.

Du Sénégal. Collection du Muséum d'histoire naturelle.

SIXIÈME FAMILLE.

LOCUSTAIRES. — *LOCUSTARIÆ.*

Antennes de la longueur du corps, au moins, et souvent beaucoup plus longues que lui, habituellement capillaires; sétacées, multiarticulées, ordinairement glabres; leurs

4. Homoeogryllus reticulatus, Fab. ♀. (Paris)

EXPLICATION DES PLANCHES

DES

INSECTES ORTHOPTÈRES.

ATLAS.

PLANCHE PREMIÈRE.

PLANCHE II.

PLANCHE III.

PLANCHE IV.

PLANCHE V.

PLANCHE VI.

PLANCHE VII.

PLANCHE VIII.

PLANCHE IX.

PLANCHE X.

Fig. 1. Platyphylle feuille verte, *P. viridifolium*. . . 445
2. Méroncidie obscur, *M. obscurus* 449
3. Copiphore cornue, *C. cornuta* 514

PLANCHE XI.

Fig. 1. Listroscèle armée, *L. armata* 398
2. Phanéroptère zébrée, *P. zebrata* 424
3. Agrécie ponctuée, *A. punctata* 526

PLANCHE XII.

Fig. 1. Phalangopsis longipède, *P. longipes* 369
2. Akicère grise, *A. grisea*. 606
3. Criquet nomade, *A. peregrinum*. 666
4. ——— Reinette, *A. Hyla* 678

PLANCHE XIII.

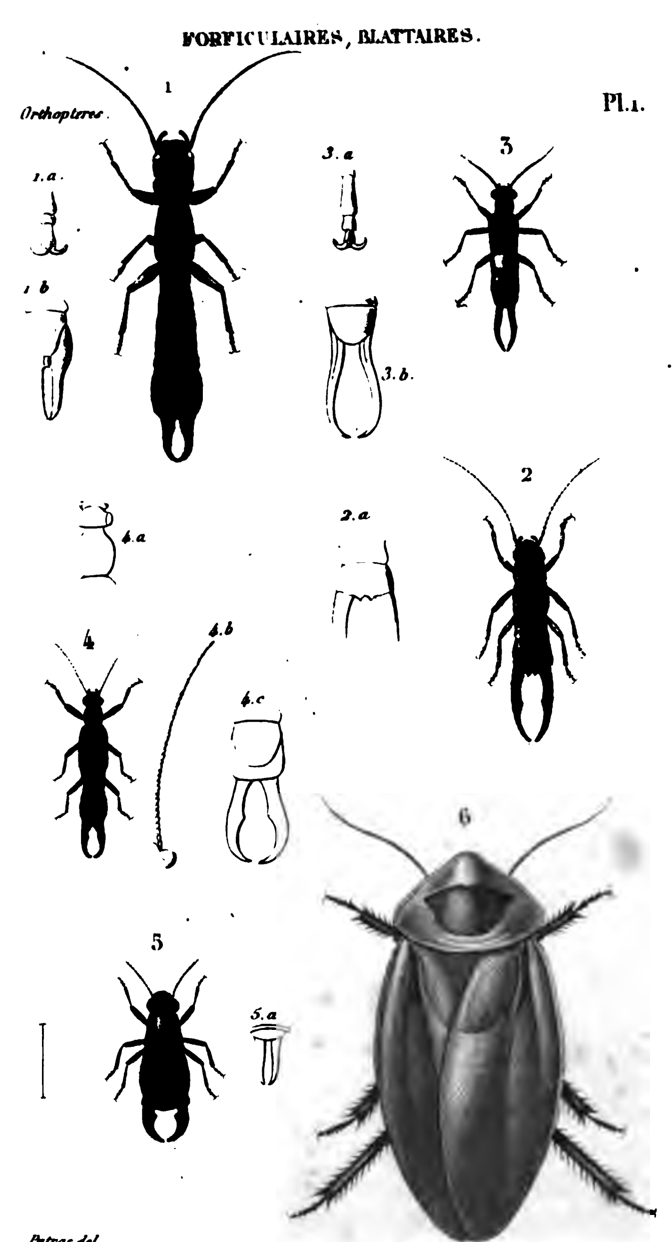
Fig. 1. Criquet mélangé, *A. permistum*. 669
2. Ommexèque verdâtre, *O. virens*. 701
3. Chrotogone lugubre, *C. lugubris*. 703
4. Tétrix mucronée, *T. mucronata* 764
5. Amorphope remarquable, *A. notabilis* 757

PLANCHE XIV.

DÉTAILS D'ACRIDITES.

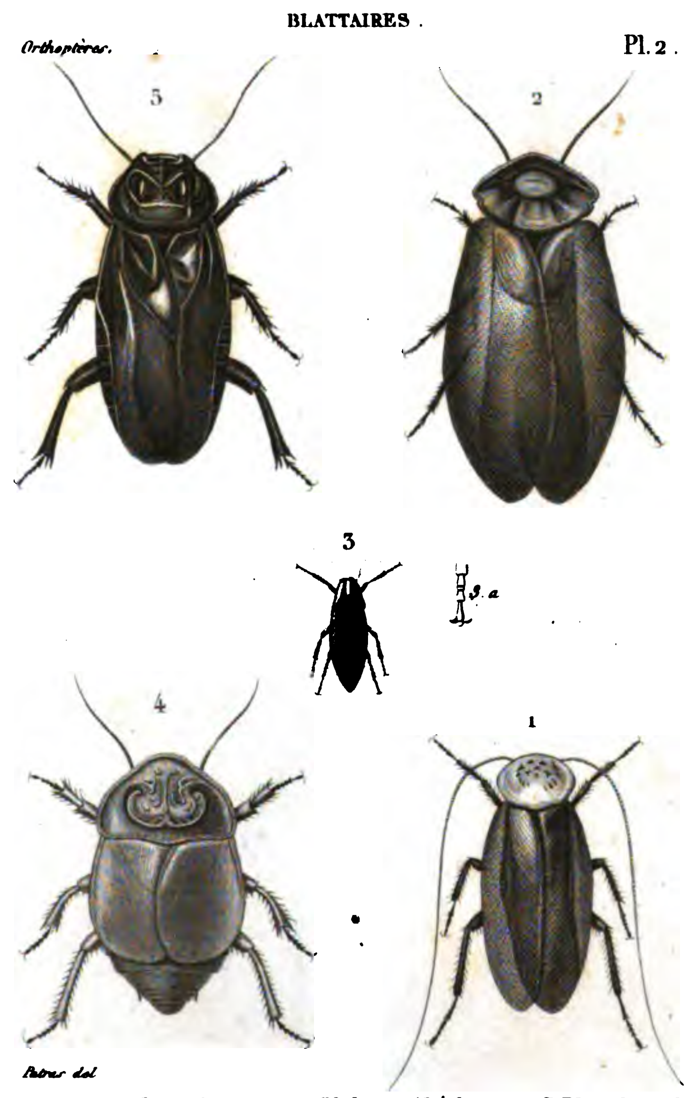
a. *Plaque sousanale.* b. *Appendices abdominaux.*

Fig. 1. Proscopie poignard, *P. sica*. 577
2. Xiphicère trilinéée, *X. trilineata* 614
3. ———— verdoyante, *X. viridicata*. 914
4. ———— ailes bleues, *X. azureipennis*. . . . 616
5. Pétasie sanglante, *P. cruentata*. 630

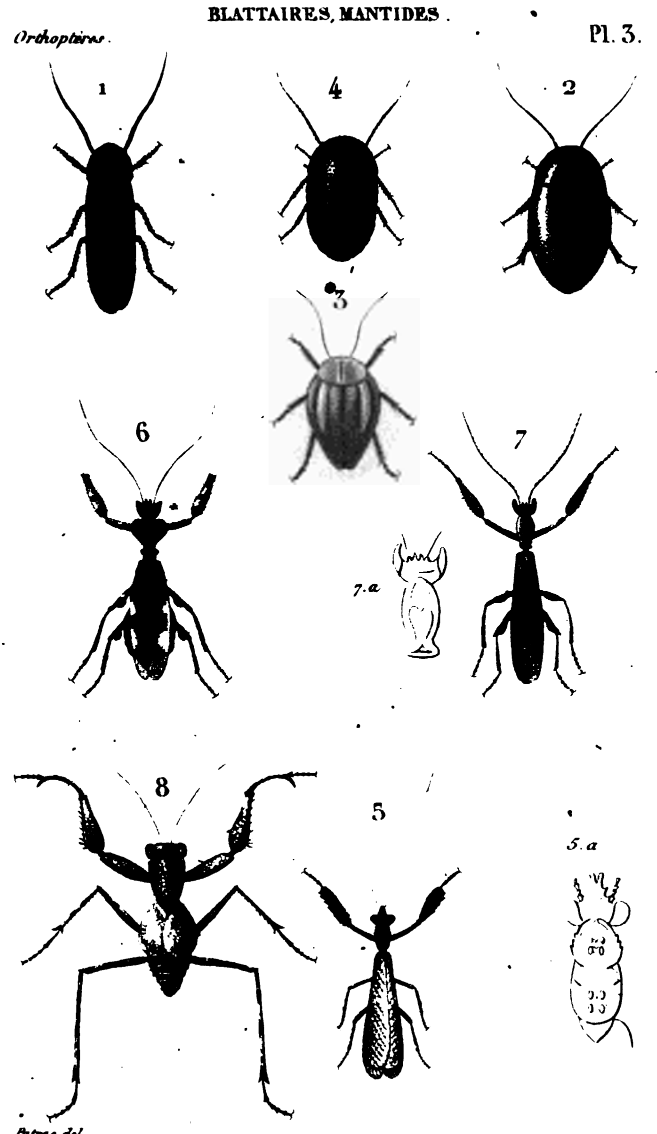


1. Pygidicrane V. noir, *femelle*. 2. Forsicésile gigantesque, *mâle*. 3. Psalidophore crocéipenne *femelle*. 4. Pyragre brune, *femelle* 5. Forficule de Dufour, *mâle*. 6. Blabère discoïdale, *femelle*.

Imp. Roret. r. Hautefeuille 12

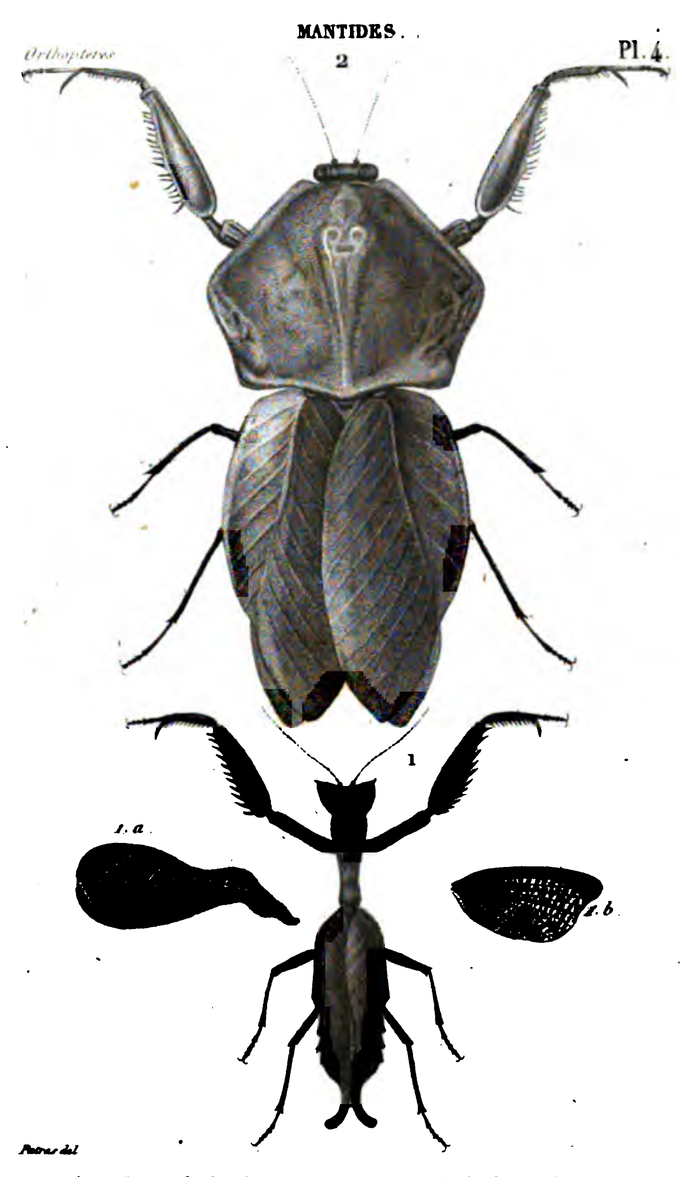


1. Kakerlac thoracique, *mâle*. 2. Blabère réfléchie, *mâle*. 3. Blatte latérale, *femelle*. 4. Brachycole robuste, *mâle* 5. Panesthie javanaise, *mâle*

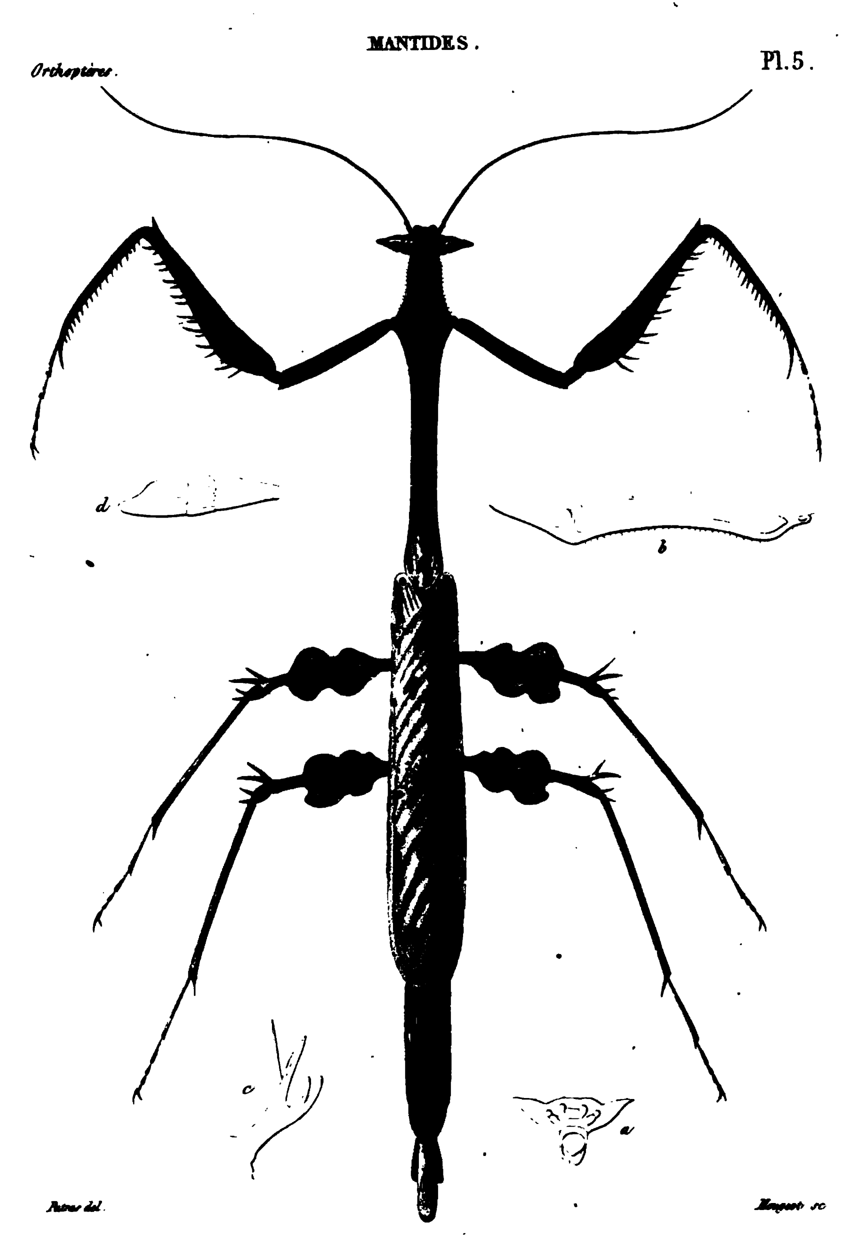


Pétras del

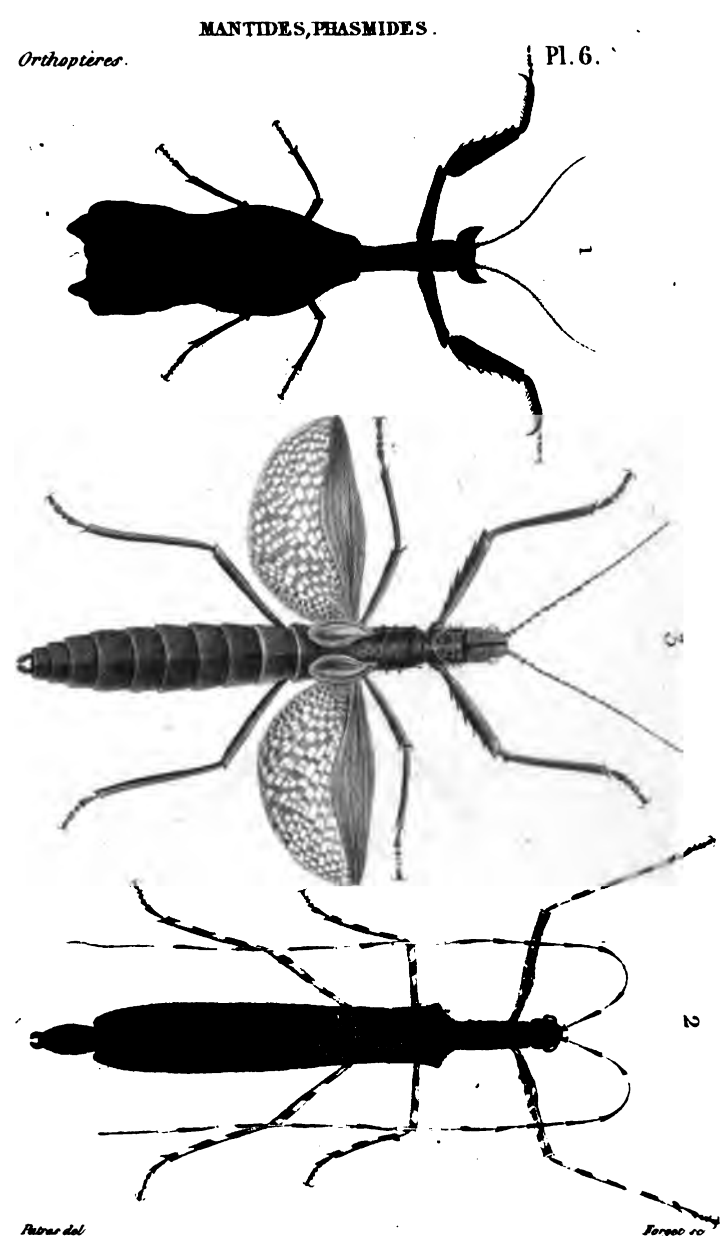
1. Blatte linéaire, *mâle*. 2. Phoraspis pâle. 3. Phoraspis leucogramme, *femelle*. 4. Périsphère Armadille, *femelle*. 5. Oxypile annulée. 6. Harpax yeux épineux. 7. Harpax verdâtre. 8. Érémiaphile Géné, *mâle*.



1. Acanthops déchirée, *femelle*. 2. Chœradode laticolle, *femelle*.

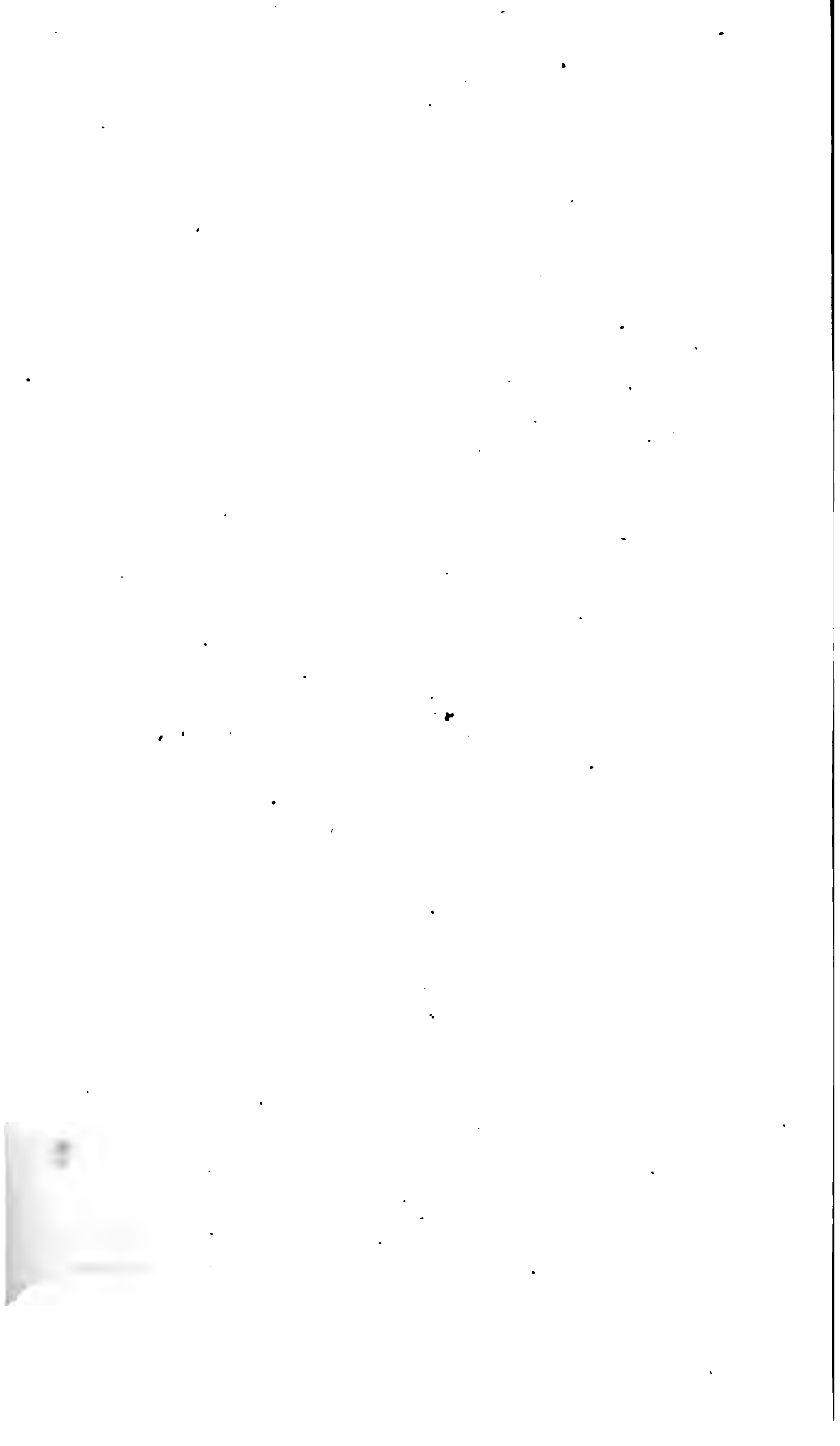


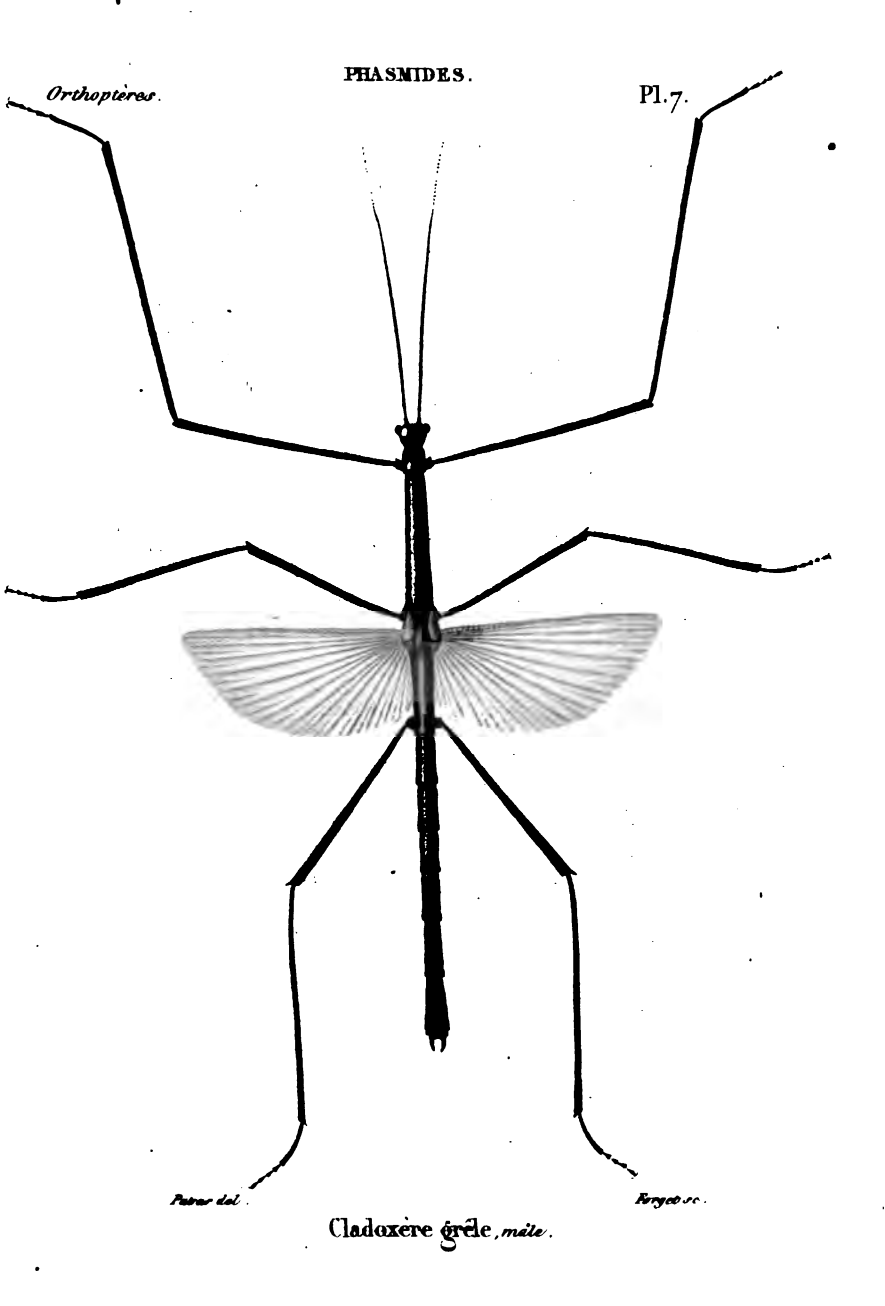
Toxodère denticulée, *mâle. (a. tête. b. Prothorax. c. épines des cuisses. d. appendice abdominal).*



Pâtras del. *Forget sc.*

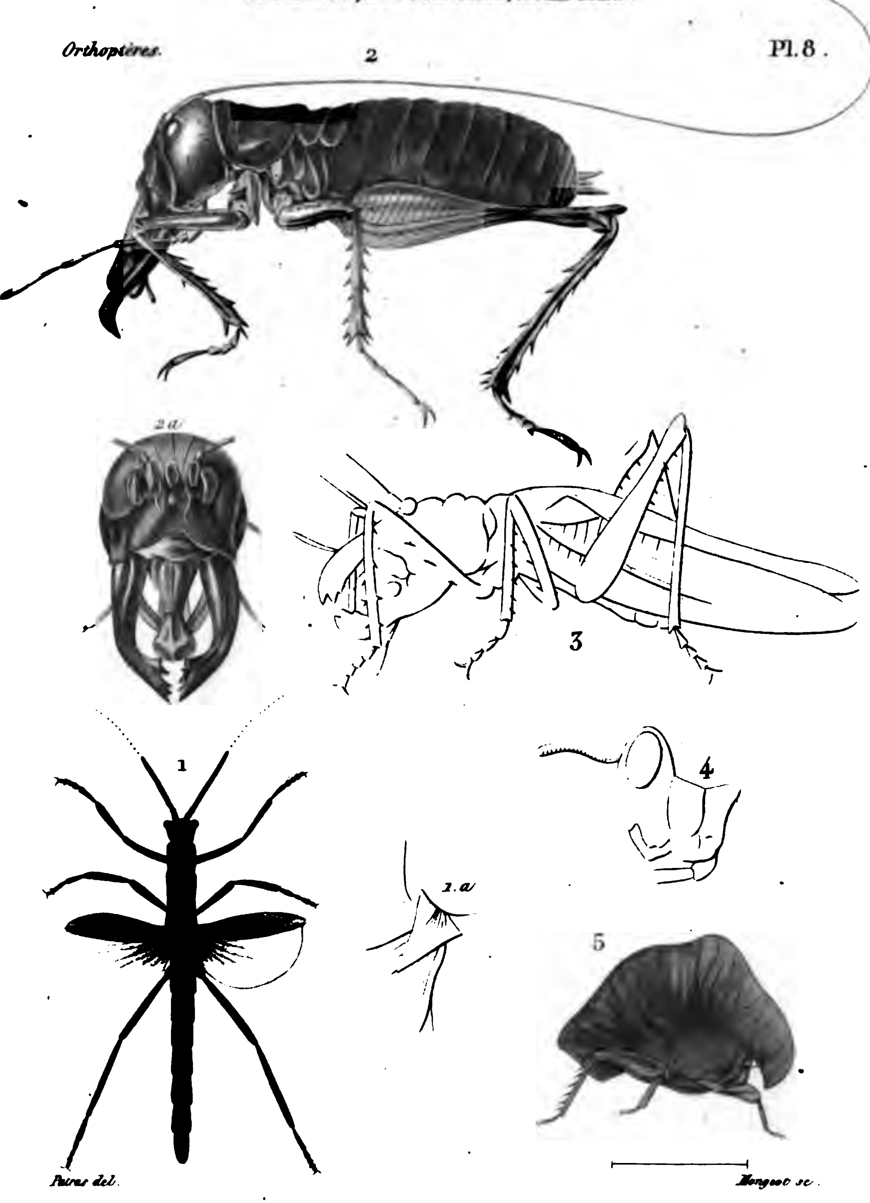
1. Acanthops feuille morte, *femelle.* 2. Phasme de Serville, *mâle.* 3. Xérosome canaliculé, *femelle.*





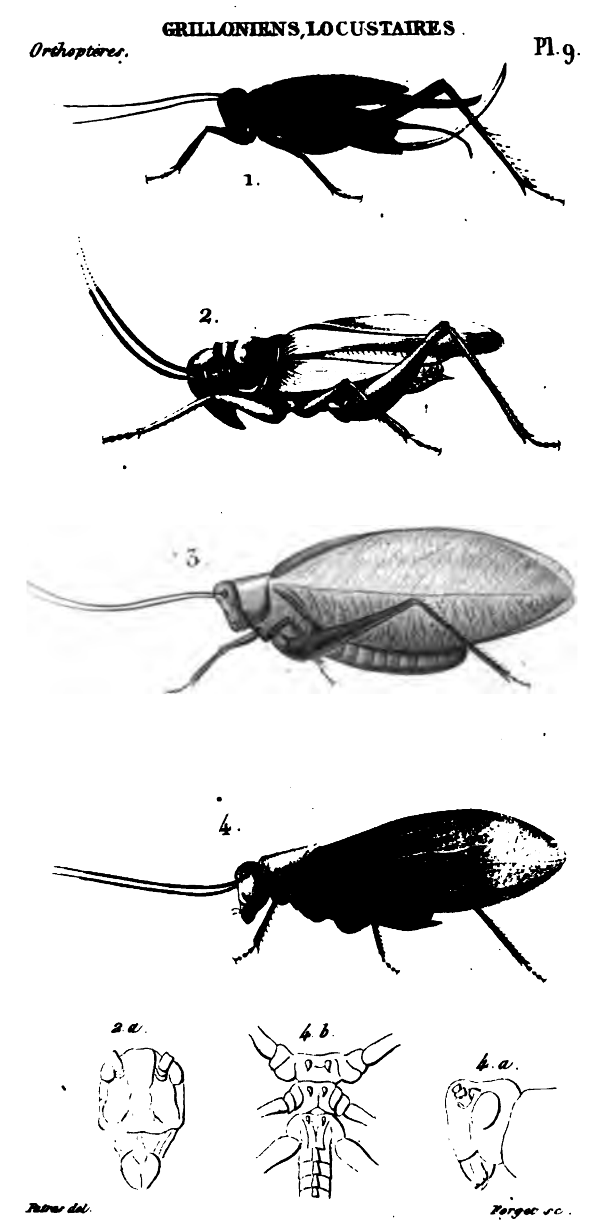
Pauvar del. Forget sc.

Cladoxère grêle, mâle.



Pairas del. Mongeot sc.

1. Perlamorphe Pélée, (femelle. 1a. son élytre grossie). 2. Anostostome de la nouvelle Hollande, mâle. 3. Anostostome vorace. 4. Tête du Mastax mutilé. 5. Choriphylle de la Sagra.



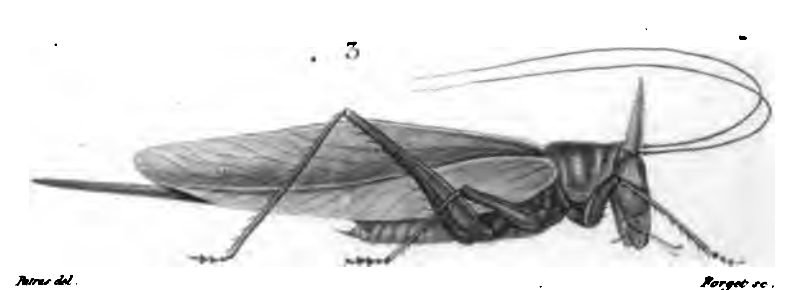
Pâtrus del. Forget sc.

1. Platydactyle de Surinam, *femelle* 2. Grillacris tête rousse, *mâle*.
3. Phylloptère feuille de Cassiné, *femelle* 4. Sauterelle unicolore, *mâle*.

2

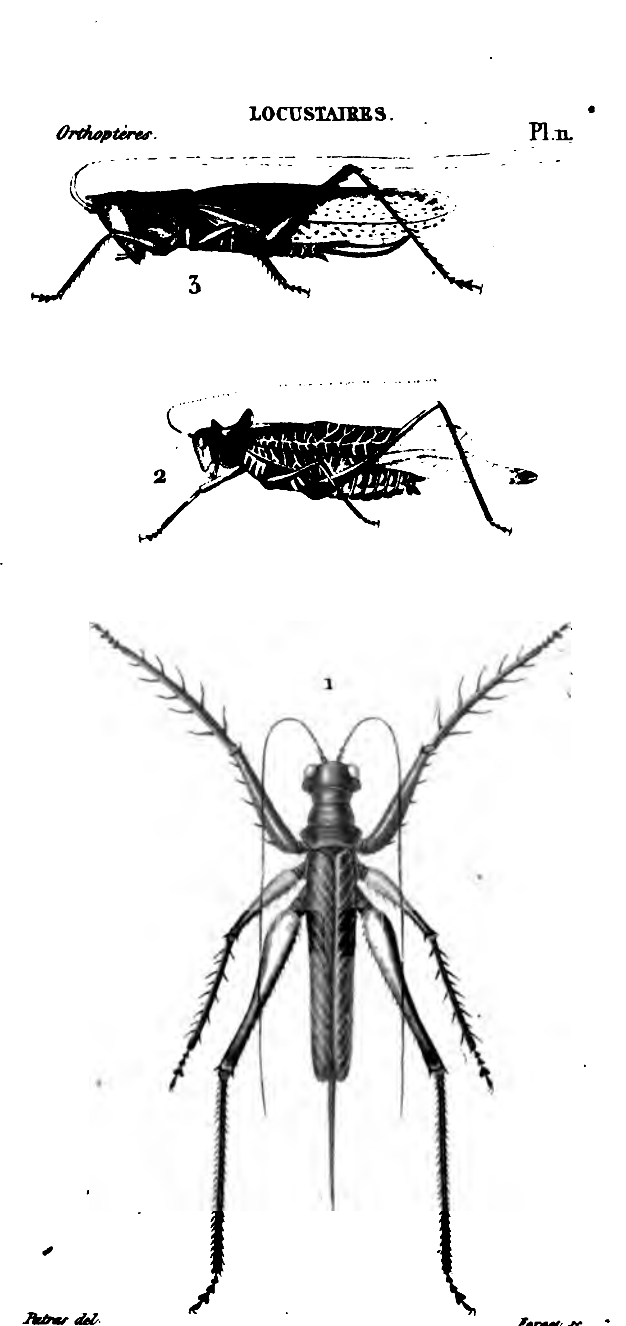
1

3



Patras del. *Forget sc.*

1. Platyphylle feuille verte, *femelle*. 2. Méroncidie obscure, *femelle*. 3. Copiphore cornue, *femelle*.

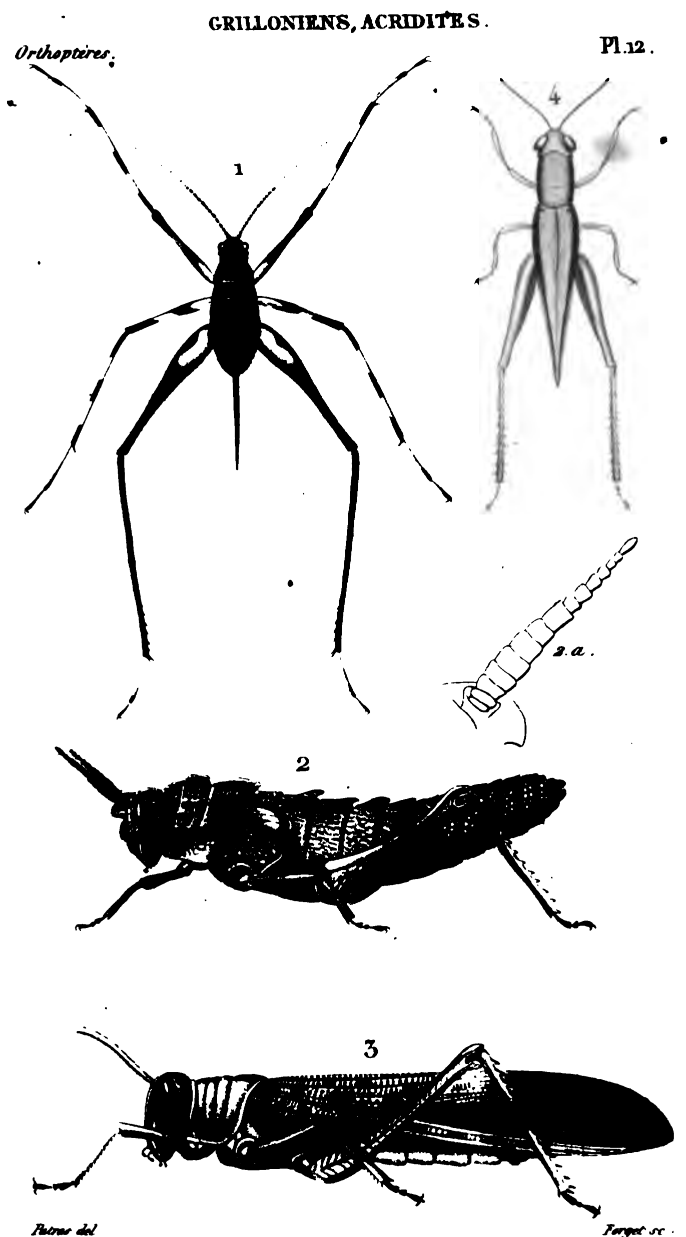


Patras del. *Forget sc.*

1. Listroscèle armée, *femelle*. 2. Phanéroptère zébrée, *mâle*. 3. Agrécie ponctuée, *femelle*.

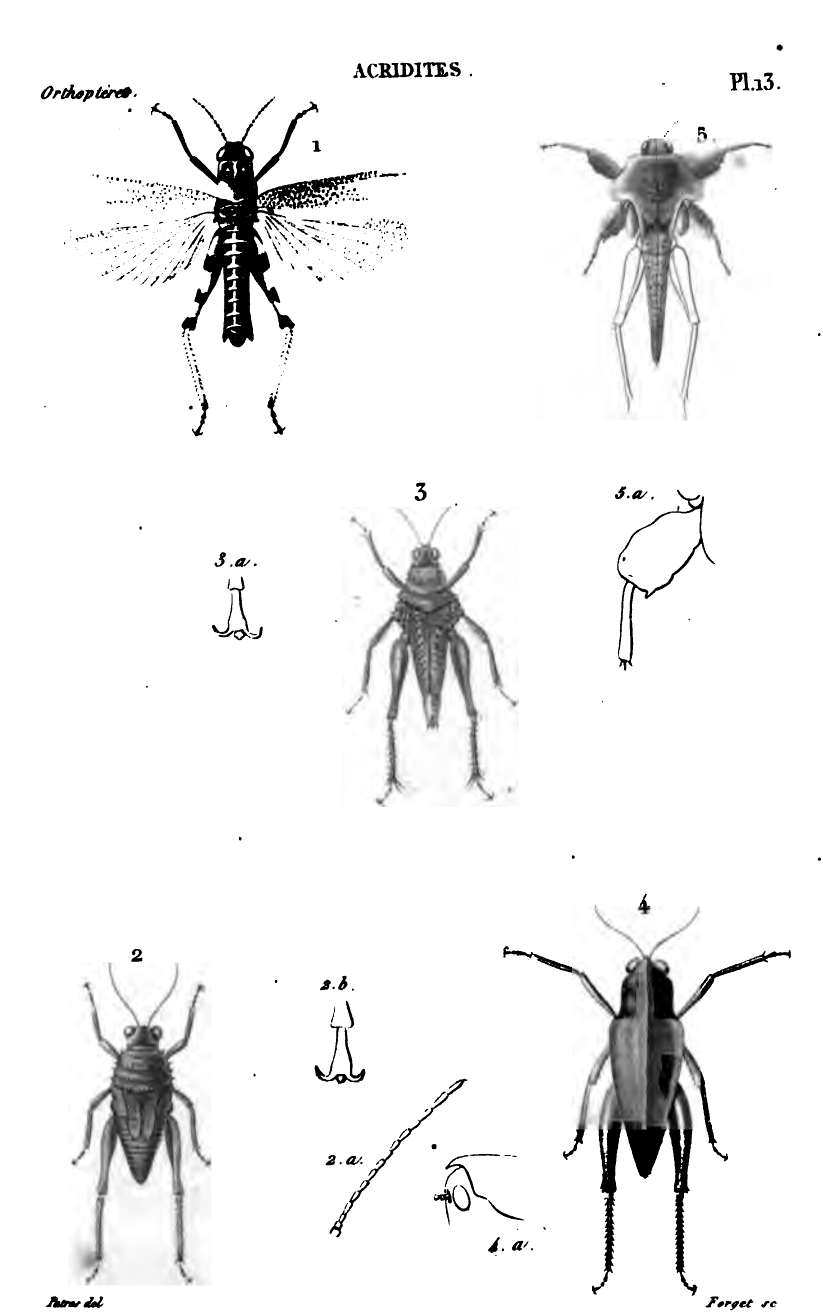
GRILLONIENS, ACRIDITES.

Orthoptères. Pl. 12.

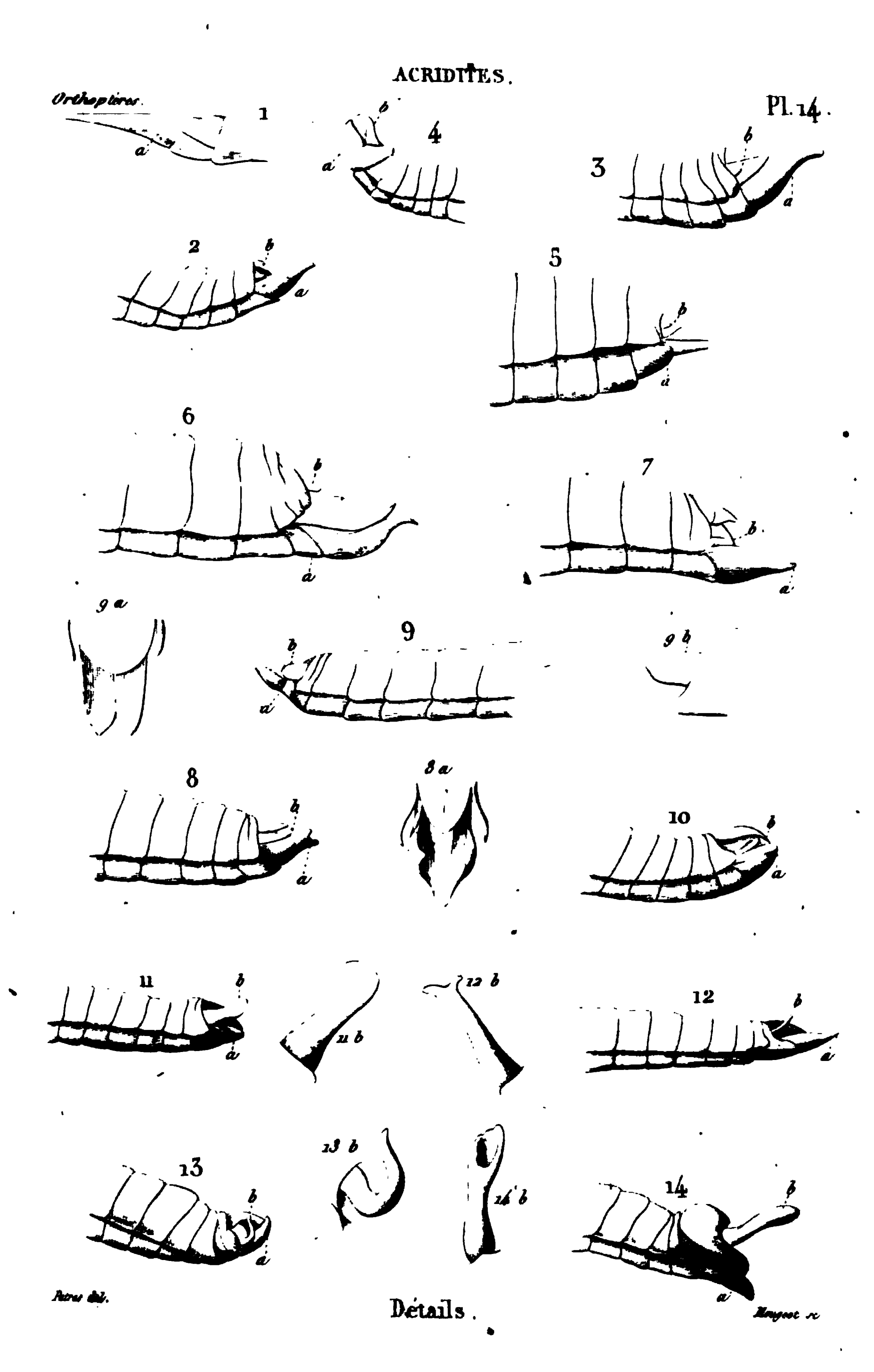


Patras del. *Forget sc.*

1. Phalangopsis longipède, *femelle.* 2. Akicère grise, *femelle.* 3. Criquet nomade, *mâle.* 4. Criquet Reinette, *femelle.*



1. Criquet mélangé, *mâle.* 2. Omméxèque verdâtre. 3. Chrotogone lugubre, *femelle.* 4. Tétrix mucroné. 5. Amorphope remarquable.



Petrus del.

Détails.

Maugeot sc.





